

Université Ferhat ABBAS Sétif 1

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ FERHAT ABBAS SETIF I

INSTITUT D'ARCHITECTURE ET DES SCIENCES DE LA TERRE
DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE

THÈSE 2022-2023

Présentée par

RAHMANI-KELKOUL LEILA

Pour l'obtention du diplôme de

DOCTORAT SCIENCES EN ARCHITECTURE

Sujet

**LA QUALITÉ DE L'ESPACE URBAIN, EFFET DU RAPPORT
DE L'HABITAT À LA VILLE,
EXEMPLE DE SETIF EN ALGERIE**

Sous la direction de :

CHOUGUI ALI, Maître de Conférences A. À L'UFAS

Et la codirection de

BLANC MAURICE, Professeur Emérite en Sociologie urbaine à la FSS de Strasbourg

Soutenu à Sétif le : 15-12-2022

Devant le Jury composé de

DR KHARCHI OUSSAMA

DR CHOUGUI ALI

PR MAURICE BLANC

PR BELAKEHAL AZEDDINE

DR ASSASSI ABDELHALIM

PR SASSI SOUAD

Président

Rapporteur

Corapporteur

Examineur

Examineur

Examinatrice

Université Sétif I

Université Sétif I

Université de Strasbourg France

Université Biskra

Université Batna

Université Constantine 3



DEDICACES

Je dédie cette thèse

À la mémoire de mon père

À la mémoire de ma belle mère

À ma mère, mes frères et sœurs

À mon cher mari et mes chères filles, qui ont toujours su me soutenir et m'encourager.

À toute ma famille et ma belle famille

À mes collègues et à amis (es.)

Remerciements

Je remercie Dieu tout puissant de m'avoir donné la force et la santé pour mener à bien ce travail

Je remercie mes parents de m'avoir inculquée les valeurs du savoir et du travail

Je remercie mon mari Salah, mes filles Aida, Yasmine et Lydia d'être toujours présents et de m'avoir soutenue, encouragée et aidée

Je remercie Docteur Ali Chougui d'avoir accepté d'être mon directeur de thèse

Je remercie mon co-directeur de thèse, Professeur Emérite Maurice Blanc, pour ses lectures, ses conseils et ses encouragements

Je remercie les membres du jury d'avoir accepté d'expertiser mon travail et de faire partie du jury de soutenance de ma thèse

Je remercie les responsables des laboratoires de recherche en France qui m'ont accueillie et autorisée à effectuer des recherches au sein de leurs établissements.

Je remercie le personnel des services de la Mairie, du Cadastre et tous les services de Sétif qui m'ont ouvert leurs portes

Je remercie mes collègues, amis et membres de ma famille, qui m'ont aidée et encouragée

Je remercie tous ceux qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration de ce travail

Résumé

Partant d'un travail épistémologique sur ce qu'est la qualité et via une méthode heuristique qui combine entre méthode de construction de concept et méthode objective et historico-analytique, la présente thèse de doctorat, loin de prétendre à l'exhaustivité, considère la qualité non comme un jugement de valeur bon ou mauvais mais comme étant l'imbrication de trois composantes qui sont la QPES, la QPEC et la QPRO, le décryptage de ces trois composantes à travers des outils propres à chacune d'elle a permis la lecture scientifique et objective de la qualité de l'espace urbain de Sétif, considérée comme étant un langage qui a des significations, qui est perçu et qui est produit ; la lecture a montré comment cette qualité est la conséquence non d'actions informées (difformes), mais celle d'un fondement idéologique déterminé par la signification que prend le rapport de l'habitat à la ville. La définition d'une éventuelle qualité de l'espace urbain dans le futur, ne peut se faire sans la réappropriation du champ épistémologique sur l'habitat et la ville et le rapport de l'un à l'autre, lequel champ ne peut omettre le regard dans l'histoire du passé et du présent, de leur perçu ainsi que tout le contexte politique, économique et social.

Cette Thèse se structure en trois parties : La première partie concerne les contours de l'étude, les bases méthodologiques, la recherche théorique et la définition des composantes de la qualité de l'espace urbain [Chapitres I, II et III] - La deuxième partie consiste en la lecture de l'espace urbain de Sétif selon les composantes de la qualité et selon les critères de chacune d'elles [Chapitres IV, V, VI et VII] - La troisième partie constitue la conclusion et les perspectives pour le futur [Chapitre VIII].

الخلاصة

بدأ بالعمل المعرفي في ما هي النوعية (الجودة)، وعبر أسلوب إرشادي يجمع بين أسلوب بناء مفاهيم، طريقة موضوعية و طريقة تاريخية تحليلية، هذه رسالة الدكتوراه أبعد أن تكون مطالبة بالجماع وبالكمال، تعتبر ان النوعية ليست حكم قيمة جيدة أو سيئة بل انها نتيجة تشابك ثلاثة عناصر هي La QPES, la QPEC et la QPRO اي ج م ع ، ج م ج ، ج م ن (جودة مدركة علمانية ، جودة مدركة جماعية و جودة منتجة) . فك التفسير لهذه المكونات الثلاث من خلال أدوات محددة لكل منها، مكن قراءة علمية وموضوعية لنوعية الحيز الحضري لمدينة سطيف، الذي يعتبر لغة لها معان وأنه مدرك ومنتج. وأظهرت القراءة أن الجودة هي ليست نتيجة إجراءات مدروسة مشوهة، بل أنها نتيجة التأسيس المعنوي الذي يربط السكن بالمدينة. تعريف الجودة المحتملة للحيز الحضري في المستقبل، لا يمكن أن يتم دون إعادة النظر في الحقل المعرفي الذي يتعلق بالسكن والمدينة والعلاقة بينهما. هذا لا يتم إلا بعدم تجاهل تاريخ الماضي والحاضر و إدراكهما مع الأخذ بعين الاعتبار الجانب السياسي، الاقتصادي و الاجتماعي.

هذه رسالة الدكتوراه تتكون من ثلاثة أجزاء: الجزء الأول يتعلق بمختلف نواحي المسألة، الأسس المنهجية، البحث النظري وتعريف مكونات الجودة للحيز الحضري [الابواب I، II و III] . الجزء الثاني يتضمن قراءة الحيز الحضري لمدينة سطيف وفقا لمكونات الجودة ومختلف المعايير لكل منها [الابواب، V، IV، VI، VII]. الجزء الثالث يتعلق بالخاتمة وأبعاد البحث في المستقبل [الابواب VIII] .

Abstract

Starting from an epistemological work on what is the quality and via an heuristic method that combines between building method of concept and objective and an historical analytic method, the present doctoral thesis, far from claiming to be exhaustive, considers quality not as a value judgment good or bad, but as the interweaving of three components which are the QPES, the QPEC and QPRO; deciphering these three components through tools specific to each of them allowed the scientific and objective reading of the quality of the urban space of Sétif, considered as a language that has meanings, which is perceived and produced ; the reading showed how that quality is the result not of informed actions, but as a basis determined by the meaning that takes the report of habitat in the city. The definition of a potential quality of urban space in the future, cannot be done without the reappropriation of the epistemological field on the habitat and the city, which field cannot omit the look in the history of the past and the present and their perception and the whole political, economic and social context.

This Thesis is structured in three parts: The first part concerns the contours of the study, methodological bases, theoretical research and the definition of the components of the quality of urban space [Chapters I, II and III] The second part consists of reading the urban space of Sétif according to the components of quality and according to the criteria of each of them [Chapters IV, V, VI and VII] - The third part constitutes the conclusion and prospects for the future [Chapter VIII] .



Sommaire

Préambule	1
I. CHAPITRE I : <i>Chapitre Introductif</i>.....	3
I.1 Introduction	3
I.2 Intérêt et actualité du sujet.....	5
I.3 Objectifs de la recherche	5
I.4 Problématique.....	6
I.5 Hypothèses	12
I.6 Approche méthodologique de la recherche et la démarche	12
I.6.1 La méthode	12
I.6.2 La démarche	14
I.7 Structuration de la thèse	15
I.8 Les limites de la thèse	16
I.9 Les difficultés	16
I.10 Conclusion.....	17
I.11 Références bibliographiques	18
II. CHAPITRE II : <i>Epistémologie, construction de concepts et composantes de la qualité</i>.....	21
II.1 Introduction	21
II.2 Sur l'espace urbain	21
II.2.1 L'espace urbain comme espace économique administratif :	22
II.2.2 L'espace urbain comme "espace ouvert urbain"	23
II.2.3 L'espace urbain comme espace de l'agglomération bâti et non bâti	24
II.3 Sur la qualité.....	25
II.3.1 Approche discursive	26
II.3.2 Approche par les ambiances	26
II.3.3 Approche sensible	27
II.3.3.1 L'image de la ville.....	27
II.3.3.2 La marchabilité de l'espace public (Walkability).....	28
II.3.4 Approche normative	28
II.4 Notre approche de la qualité.....	31
II.4.1 La qualité et ses différents sens :	31
II.4.1.1 La qualité, phénomène perceptif et premier sens : perçue commune.....	31

II.4.1.2	Deuxième sens de la qualité : perçue savante (qualité étudiée, analysée).....	33
II.4.1.3	Troisième sens de la qualité : Qualité produite la QPRO.....	35
II.5	Conclusion.....	36
II.6	Références bibliographiques.....	36
III.	CHAPITRE III : Outils de lecture des composantes de la qualité	39
III.1	Introduction.....	39
III.2	Différentes possibilités de lecture.....	39
III.3	Le langage de l'espace urbain, la QPES	42
III.3.1	Le langage, vocabulaire et forme	44
III.3.2	Langage, signification et évaluation	46
III.3.2.1	Imageabilité et lisibilité	46
III.3.2.2	L'identité :.....	47
III.3.2.3	L'orientation	48
III.3.2.4	L'Intelligibilité	49
III.4	La lecture de La QPEC :.....	50
III.4.1	La qualité et le processus d'objectivation	51
III.4.2	De la qualité à la qualité de l'espace urbain.....	52
III.5	La lecture de La QPRO :	54
III.5.1	Acteurs et niveaux d'intervention.....	56
III.5.1.1	Les acteurs officiels, premier niveau d'intervention :.....	56
III.5.1.2	Les acteurs sociaux et second niveau d'intervention :.....	56
III.5.1.3	Les acteurs d'usage intervenant au troisième niveau d'intervention :.....	57
III.6	Conclusion	57
III.7	Références bibliographiques.....	58
IV.	CHAPITRE IV Lecture de la qualité perçue commune QPEC.....	62
IV.1	Introduction.....	62
IV.2	Sous chapitre IV 1 (Recueil de données par entretien).....	63
IV.2.1	Méthode et Données empiriques.	63
IV.2.1.1	Un bref aperçu sur la configuration urbaine de la ville de Sétif.....	63
IV.2.1.2	Echantillons d'espaces.....	64
IV.2.1.3	Population interrogée et déroulement de l'enquête.....	65
IV.2.2	Dépouillement et résultats.....	66
IV.2.2.1	Satisfaction résidentielle	68
IV.2.2.2	La qualité du quartier	72

IV.2.2.2.1	Les éléments non désirés par les habitants.	73
IV.2.2.2.2	Les souhaits des habitants pour leurs quartiers.	76
IV.2.2.2.3	Les éléments préférés au sein du quartier.	79
IV.2.2.3	Le choix du quartier de résidence.	80
IV.2.2.4	Lieux fréquentés en temps libre.....	89
IV.2.2.5	Les endroits préférés dans la ville de Sétif.....	91
IV.2.2.6	Les éléments et espaces qui représentent la ville.....	93
IV.2.2.7	La représentation de la ville.	94
IV.2.2.8	Les souhaits pour la ville.....	95
IV.2.3	Discussion.	96
IV.2.3.1	Satisfaction résidentielle appréciation et expression de besoins	96
IV.2.3.2	Souhait de changer de quartier.....	100
IV.2.3.3	Qualification et représentation de la ville.....	102
IV.3	Sous chapitre IV 2 : <i>Représentation par cartes mentale (Sketch map)</i>	105
IV.3.1	Echantillonnage et déroulement.....	105
IV.3.2	Résultats de la représentation par sketch maps.....	106
IV.4	Conclusion	109
IV.5	Références bibliographiques.....	111
V.	CHAPITRE V : <i>Lecture de la qualité perçue savante QPES</i>	113
V.1	Introduction.....	113
V.2	Critères de choix et choix des cas d'étude (échantillons d'espace).....	113
V.3	Méthode et grille d'analyse	116
V.4	Grille de lecture du langage de la QPES et syntaxe spatiale	117
A-	Grille de lecture	117
-	Topologie.....	117
	Situation.....	117
	Tracé.....	117
	Relation et articulation : Relation partie et tout.....	117
-	Typologie et signification	117
	Représentation	117
	Usage et Statut.....	117
	Accessibilité	117
-	Séquences.....	118
B-	L'intelligibilité Syntaxe Spatiale et son corollaire DEPTH MAP :	118

V.5	Sous chapitre I : Lecture de la QPES du centre-ville	119
V.5.1	Topologie.....	119
V.5.1.1	Situation.....	119
V.5.1.2	Cachet, caractère et aspect général.....	120
V.5.2	Morphologie	121
V.5.2.1	Eléments de vocabulaire.....	121
V.5.2.2	Tracé.....	122
V.5.2.2.1	Entité	122
V.5.2.2.2	Le plan en damier.....	122
V.5.2.2.3	Ouverture et fermeture	123
V.5.2.2.4	La hiérarchie.....	123
V.5.2.2.5	Diversité et unité.....	125
V.5.2.2.6	Constitution de plusieurs centralités	126
V.5.2.3	Relation et articulation :	127
V.5.2.4	Densité.....	128
V.5.3	Typologie et signification.....	129
V.5.3.1	Représentation	129
V.5.3.1.1	La monumentalité	129
V.5.3.1.2	L'échelle domestique	129
V.5.3.2	Usage et Statut.....	130
V.5.3.3	Accessibilité	130
V.5.4	Séquence et paysage.....	130
V.5.5	Une synthèse de lecture du centre-ville.....	132
V.6	Sous chapitre 2 : Lecture de la QPES d'El Hidhab I.....	133
V.6.1	Topologie.....	133
V.6.1.1	Situation.....	133
V.6.1.2	Cachet, caractère et aspect général.....	133
V.6.2	Morphologie	134
V.6.2.1	Eléments de vocabulaire.....	134
V.6.2.2	Tracé :.....	135
V.6.2.2.1	Entité	135
V.6.2.2.2	Plan à tracé irrégulier.....	135
V.6.2.2.3	Ouverture et fermeture	136
V.6.2.2.4	Semi hiérarchie dimensionnelle.....	136

V.6.2.2.5	Uniformité de langage : uniformité répétitive et mono-fonctionnalité	137
V.6.2.2.6	Constitution de plusieurs centralités à caractère fonctionnel.....	138
V.6.2.3	Relation et articulation	140
V.6.2.4	Densité.....	141
V.6.3	Typologie et signification.....	141
V.6.3.1	Représentation	141
V.6.3.1.1	La monumentalité	141
V.6.3.1.2	L'échelle domestique	142
V.6.3.2	Usage et Statut.....	143
V.6.3.3	Accessibilité.	143
V.6.4	Séquence et paysage	143
V.6.5	Une synthèse de lecture du Hidhab I	144
V.7	Sous Chapitre 3 : Lecture de la QPES du boulevard Abdeslem Ahmed et son entourage ..	145
V.7.1	Topologie.....	145
V.7.1.1	Situation.....	145
V.7.1.2	Atmosphère, cachet, caractère et aspect général	146
V.7.2	Morphologie	146
V.7.2.1	Eléments de vocabulaire.....	146
V.7.2.2	Tracé.....	147
V.7.2.2.1	Entité diluée	147
V.7.2.2.2	Plan composite et irrégulier.....	148
V.7.2.2.3	Ouverture et fermeture	149
V.7.2.2.4	Hiérarchie mitigée.....	149
V.7.2.2.5	Diversité sans unité.....	150
V.7.2.2.6	Centralité nodale et centralité linéaire entrecoupée	150
V.7.2.3	Relation et articulation	151
V.7.2.4	Densité.....	151
V.7.3	Typologie et signification.....	152
V.7.3.1	Représentation	152
V.7.3.1.1	La monumentalité	152
V.7.3.1.2	L'échelle domestique	152
V.7.3.2	Usage et Statut.....	153
V.7.3.3	Accessibilité	153
V.7.4	Séquence et paysage	154

V.7.5	Une synthèse de lecture du Boulevard Abdeslem Ahmed et son entourage	155
V.8	Sous chapitre 4 : Analyse Syntaxique de l'intelligibilité	156
V.8.1	Analyse syntaxique : l'intelligibilité du centre-ville de Sétif	156
V.8.2	Analyse syntaxique : l'intelligibilité de la cité El Hidhab.....	159
V.8.3	Analyse syntaxique : l'intelligibilité du Boulevard Abdeslem Ahmed et son entourage	161
V.9	Sous chapitre 6 : Discussion, langage et signification	163
V.10	Conclusion.....	166
V.11	Références bibliographiques	168
VI.	CHAPITRE VI : Lecture de la qualité produite QPRO	169
VI.1	Introduction.....	169
VI.2	Moyens et outils disponibles.....	170
VI.3	Rapport du local au global (Sétif et villes algériennes)	170
VI.4	Différentes périodes de production urbaine.....	171
VI.4.1	Sous chapitre 1 : période coloniale.....	172
VI.4.1.1	Principal ouvrage traitant de la production de la ville coloniale (Sétif)	172
VI.4.1.2	Période coloniale et ses caractéristiques.....	173
VI.4.1.2.1	L'étape militaire et le rôle des IGM.....	174
VI.4.1.2.2	Sétif à l'arrivée des militaires : un site dévasté, mais habité	174
VI.4.1.2.3	Expéditions militaires et choix des sites de leur établissement	177
VI.4.1.2.3.1	Reconnaissance de la place de Sétif et de son importance.	177
VI.4.1.2.3.2	Occupation, établissement militaire et création d'un premier noyau civil	177
VI.4.1.2.4	Lecture du plan des deux villes, militaire et civile.	178
VI.4.1.2.5	Demande d'extension de la ville militaire et civile	181
VI.4.1.2.5.1	Lecture du plan d'extension et d'agrandissement.....	183
VI.4.1.2.6	Ancrage du plan de Sétif, et modèle de référence : caractéristiques qualités et bienfaits	185
VI.4.1.2.7	Société civile, important acteur dans la construction de la ville	188
VI.4.1.2.8	Peuplement de la ville.....	191
VI.4.1.3	Statut civil, Nouvelle gestion et nouvelles extensions	195
VI.4.1.4	Deuxième urbanisation franchissement de la ville de ses barrières (murailles). 197	
VI.4.1.4.1	Premières croissances (première couronne)	197
VI.4.1.4.1.1	Croissance du côté est	197
VI.4.1.4.1.1.1	Vocabulaire urbain.....	198

VI.4.1.4.2	Vague d'immigration et apparition des faubourgs des jardins, de l'industrie et du village nègre	202
VI.4.1.4.2.1	Croissance Côté ouest Le faubourg des jardins	202
VI.4.1.4.2.2	Croissance du côté sud, le Faubourg de l'industrie et le village Nègre	203
VI.4.1.4.2.2.1	Le village Nègre	204
VI.4.1.4.3	Vocabulaire et appropriation.....	204
VI.4.1.5	Troisième urbanisation : les cités jardin, opération d'embellissement de la ville et lotissements périphériques.....	206
VI.4.1.5.1	Les Cités jardins.....	206
VI.4.1.5.2	Plan d'embellissement.....	209
VI.4.1.5.3	Urbanisation de la périphérie par le Lotissement.....	212
VI.4.1.5.4	Habitants et appropriation	213
VI.4.1.6	Quatrième étape urbanisation spontanée, Tandja (cité Yahyaoui)	216
VI.4.1.7	Cinquième vague d'urbanisation, quatrième planifiée : Plan de Constantine....	219
VI.4.1.7.1	Urbanisation et vocabulaire.....	219
VI.4.1.7.2	Vocabulaire urbain et architectural	220
VI.4.1.7.3	Ancrage du vocabulaire, modèle de référence et signification du rapport de l'habitat à la ville	222
VI.4.1.7.4	Habitants et appropriation	225
VI.4.2	Sous chapitre 2 : période après indépendance	230
VI.4.2.1	Rappel succinct des caractéristiques générales.....	230
VI.4.2.2	Période post indépendance : 1962-1979.....	230
VI.4.2.2.1	Contexte sociopolitique général	230
VI.4.2.2.2	Principales Caractéristiques politiques publiques.	231
VI.4.2.2.3	La période 62-70	234
VI.4.2.2.3.1	Contexte général.....	234
VI.4.2.2.3.2	Action : redressement économique et intervention urbaine	234
VI.4.2.2.3.3	Le cas de Sétif.....	236
VI.4.2.2.3.3.1	Période de l'indépendance et appropriation de l'espace de la ville..	236
VI.4.2.2.3.3.2	Intervention urbaine officielle	236
VI.4.2.2.4	Conséquences et mécontentement social au niveau national et local	238
VI.4.2.2.5	La période allant de 70 à 79.....	238
VI.4.2.2.5.1	Contexte général.....	238
VI.4.2.2.5.2	En matière d'intervention urbaine.....	240
VI.4.2.2.5.2.1	L'habitat urbain planifié	240

VI.4.2.2.5.2.2	La ZHUN, le PUD et les réserves foncières	241
VI.4.2.2.5.3	Le cas de Sétif.....	242
VI.4.2.2.5.3.1	Intervention urbaine	242
VI.4.2.2.5.3.2	Vocabulaire et Appropriation	245
VI.4.2.2.5.4	Outils, ancrage, modèle de référence, signification et remise en cause au niveau international	245
VI.4.2.3	Période des années 80 : période charnière chute de l'État providence et les prémisses de l'État libéral.	247
VI.4.2.3.1	Contexte général, politique et socio-économique.....	247
VI.4.2.3.2	Sétif et ses réalisations.....	249
VI.4.2.3.3	Vocabulaire et appropriation.....	251
VI.4.2.4	Troisième période : politique publique et urbaine depuis les années 90 à nos jours	254
VI.4.2.4.1	Contexte général.....	254
VI.4.2.4.2	Période allant de 1990-2000.....	255
VI.4.2.4.3	Période des années 2000 jusqu'à nos jours : le discours politique à la recherche de la qualité se met en place.....	256
VI.4.2.4.4	Sétif, réalisation perception et appropriation	257
VI.4.2.4.4.1	Pendant les années 90	257
VI.4.2.4.4.1.1	Urbanisation à Sétif avec les années 2000.....	259
VI.4.2.4.4.1.1.1	Configuration des POS et langage.....	260
VI.4.2.5	Conclusion.....	266
VI.5	Références bibliographiques	276
VII. CHAPITRE VII : Discussion	281
VII.1	Introduction.....	281
VII.2	Discussion	281
VIII. CHAPITRE VIII : Conclusion	285
VIII.1	Introduction.....	285
VIII.2	Conclusion finale	285
VIII.3	Perspectives et axes de recherche	294
IX. ANNEXES	296
X. BIBLIOGRAPHIE	298

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : CONTITUTION D'UNE GRILLE D'ANALYSE OU D'EVALUATION SUR LA BASE DE CONSTRUCTION DE CONCEPT	40
FIGURE 2 : EXEMPLE D'UNE GRILLE D'EVALUATION ETABLIE SUR LA BASE DE LA GRILLE D'ANALYSE	41
FIGURE 3 : SITUATION DE SETIF	64
FIGURE 4 : LA VILLE DE SETIF, L'ANCIEN NOYAU ET LES COURONNES ENVIRONNANTES	64
FIGURE 5 : LOCALISATION DES PERSONNES INTERROGEEES POUR LA REPRESENTATION DE LA VILLE DE SETIF.	106
FIGURE 6 : QUELQUES SKETCH MAPS DESSINEES PAR LES HABITANTS	107
FIGURE 7 : SYNTHESE DES SKETCH MAPS	107
FIGURE 8 : ECHANTILLONS DES ESPACES ETUDIES PAR LA QPES	116
FIGURE 9 : LE CENTRE-VILLE, SITUATION ET CARACTERE	119
FIGURE 10 : LE CENTRE-VILLE : TRACE, ELEMENTS STRUCTURANTS ET HIERARCHIE	123
FIGURE 11 : LE CENTRE-VILLE, LECTURE DE CENTRALITES	127
FIGURE 12 : LE CENTRE-VILLE, DENSITE DU BATI	128
FIGURE 13 : LE CENTRE-VILLE, SEQUENCES ET PARCOURS : L'AVENUE DU 8 MAI 1945	132
FIGURE 14 : EL HIDHAB I, SITUATION ET CARACTERE	133
FIGURE 15 : EL HIDHAB, ILOTS : FORMES ET DIMENSIONS.	135
FIGURE 16 : EL HIDHAB, TRACE ET ELEMENTS STRUCTURANTS	137
FIGURE 17 : EL HIDHAB, LECTURE DE LA CENTRALITE	140
FIGURE 18 : EL HIDHAB, LECTURE DES SEQUENCES DU BOULEVARD ET DE LA RUE GOUASSI SAAD	144
FIGURE 19 : LE BOULEVARD ABDESLEM AHMED ET SON ENTOURAGE, SITUATION ET CARACTERE	145
FIGURE 20, LE BOULEVARD ABDESLEM AHMED ET SON ENTOURAGE, IDENTIFICATION DE LA CONSTITUANTE DU TISSU	147
FIGURE 21 : LE BOULEVARD ABDESLEM AHMED ET SON ENTOURAGE, TRACE ET ELEMENTS STRUCTURANTS	149
FIGURE 22 : LE BOULEVARD ABDESLEM AHMED ET SON ENTOURAGE, LECTURE DE LA CENTRALITE	150
FIGURE 23 : LE BOULEVARD ABDESLEM AHMED ET SON ENTOURAGE, LECTURE DES SEQUENCES	155
FIGURE 24: LE CENTRE-VILLE DE SETIF, LA CARTE ET L'AXIAL MAP ANALYSIS	156
FIGURE 25 : INTEGRATION ET CONNECTIVITE, LA FEWEST AXIAL MAP DU CENTRE-VILLE	156
FIGURE 26 : GRAPH D'INTELLIGIBILITE DU CENTRE-VILLE DE SETIF	157
FIGURE 27 : INTEGRATION-CORE DU CENTRE-VILLE DE SETIF	157
FIGURE 28 : LA CITE EL HIDHAB, LA CARTE ET L'AXIAL MAP ANALYSIS	159
FIGURE 29 : INTEGRATION ET CONNECTIVITY, LA CITE EL HIDHAB L'AXIAL MAP (FEWEST LINE)	159
FIGURE 30 : GRAPH D'INTELLIGIBILITE DE LA CITE EL HIDHAB	160
FIGURE 31 : LE BOULEVARD AHMED ABDESLEM ET SON ENTOURAGE, LA CARTE ET L'AXIAL MAP ANALYSIS	161
FIGURE 32 : INTEGRATION ET CONNECTIVITY, LE BOULEVARD AHMED ABDESLEM ET SON ENTOURAGE L'AXIAL MAP	161
FIGURE 33 : INTELLIGIBILITY GRAPH DU BOULEVARD AHMED ABDESLEM ET SON ENTOURAGE	162
FIGURE 34 PLAN D'ASSEMBLAGE. LE TERRITOIRE DE SETIF NOMME ET ENTOURE DES TRIBUS.	175

FIGURE 35 : CARTE DE L'ALGERIE DIVISEE PAR TRIBUS	176
FIGURE 36 : SELECTION S DE LA FIGURE 35 : LA PARTIE CONCERNANT LES TRIBUS DE SETIF	176
FIGURE 37 : I : PLAN D'ALIGNEMENT DE SETIF POUR 1843, 1844.	180
FIGURE 38 : CARTES ETABLIES PAS GUIGNARD MONTRANT LE PROCESSUS D'EXPROPRIATION, D'APPROPRIATION ET DE DISTRIBUTION DES TERRES DU NORD DE L'ALGERIE.	182
FIGURE 39 : PLAN DE 1855 ETABLI SUR LA BASE DU PLAN DE 1847, AGRANDISSEMENT DE LA VILLE VERS L'EST. PLAN ENTOURE DE QUATRE COURONNES DE SERVITUDE (ZONE NON AEDIFICANDI)	184
FIGURE 40 : SITUATION DE LA MOSQUEE ET DU BUREAU ARABE A L'ENTREE DE LA VILLE ET DU CAMP MILITAIRE .	185
FIGURE 41: EXEMPLES DE MODELES ANTIQUES COMPORTANT LES PRINCIPAUX ELEMENTS DE REFERENCE	187
FIGURE 42 : MIXITE D'USAGE	190
FIGURE 43: EXEMPLE DU REGLEMENT.	190
FIGURE 44 : CARTE « LA COMPAGNIE GENEVOISE DES COLONIES SUISSSES DE SETIF » AVEC, COMME ACTIONNAIRES PRINCIPAUX ET PRIVILEGES LES DITS BENEFICIAIRES »	194
FIGURE 45 : CROISSANCE HORS INTRAMUROS DE LA VILLE DE SETIF	198
FIGURE 46 : ARTICULATION DE L'EXTENSION EST AVEC LE CENTRE-VILLE ET VOCABULAIRE URBAIN	200
FIGURE 47 : EXTRAIT DU TABLEAU D'ASSEMBLAGE DE LA COMMUNE DE SETIF	203
FIGURE 48 : CITE DES CHEMINOTS ET CITE LEVY CONSIDEREES COMME DES CITES JARDINS ET LA CITE BEL AIR CITE DE RECASEMENT POUR LES INDIGENES	209
FIGURE 49 : LA CITE JARDIN CONÇUE EBNEZER HOWARD	209
FIGURE 50 : PLAN D'EMBELLISSEMENT POUR LA VILLE DE SETIF DE 1930.	211
FIGURE 51 : L'IMPLANTATION DE L'HOPITAL CIVIL EN 1934, AMORCE DE L'URBANISATION FUTURE DU COTE OUEST	212
FIGURE 52 : TRACE DE LA CITE YAHYAOUI	218
FIGURE 53 : CEN.EST.AL 313 LOGEMENTS EXEMPLE DE CITE D'HABITAT COLLECTIF	222
FIGURE 54 : LA CITE DES 102 LOGEMENTS BEL AIR.	222
FIGURE 55 : PLAN D'URBANISME DIRECTEUR POUR SETIF (PUD) DE CALSAT 1959 (TEL QUE DECRIT PAR LE PUD DAUTREVAUX)	224
FIGURE 56 : PLAN D'URBANISME DIRECTEUR POUR SETIF (PUD) DAUTREVAUX 1962	225
FIGURE 57 : EXEMPLE A LA CITE LEVY (TLIDJEN OU BON MARCHE APPELE BOU MARCHE) CONSTRUCTION : D'EQUIPEMENTS CLOTURES DE GRANDES ETENDUES DE MURS DE TOUTES SORTES CE QUI LES COUPE DE L'ESPACE ENVIRONNANT ET CREE LE DESERT URBAIN	237
FIGURE 58 : IMPLANTATION DES GRANDS ENSEMBLE D'UNE FAÇON DISTANTE DE L'EXISTANT ET LAISSANT UN TERRAIN VIDE TOUT AUTOUR QUI RECEVRA ULTERIEUREMENT UNE ROCADE	244
FIGURE 59 : VILLE DE SETIF EN 1980 D'APRES UNE PHOTO AERIENNE INC. AMORCE DE L'ETALEMENT URBAIN AVEC LES GRANDS ENSEMBLES LES EQUIPEMENTS ET LES ROCADES	244
FIGURE 60 : EXEMPLE A L'ETRANGER D'UN GRANDS ENSEMBLE ; PLAN ET VUE AERIENNE.	247
FIGURE 61 : EXEMPLE D'APPROPRIATION DES HABITANTS DE LEUR ESPACE : PRODUCTION D'UN AUTRE MODELE QUE CELUI PREVU PAR LES SERVICES TECHNIQUES DE L'APC (PARCELLES D'UN ILOT DANS LE LOTISSEMENT HACHEMI 2 ^{EME} TRANCHE A SETIF).	253
FIGURE 62 : VUE AERIENNE DE LA CITE EL HIDHAB OCCUPEE PAR LES HABITATIONS INDIVIDUELLES (LOTISSEMENT ET COOPERATIVES ET LAISSANT UNE BANDE DE TERRAIN LE LONG DES BOULEVARDS QUI LA DELIMITE.	259

FIGURE 63 : LE POS EL HIDHAB II : EXEMPLE D'OCCUPATION DU CENTRE PAR LE LOTISSEMENT ET LE POURTOUR PAR L'HABITAT COLLECTIF CE QUI DE FAIT REPREND L'ESPRIT DU ZONING	260
FIGURE 64 : OCCUPATION DES TERRAINS LE LONG DES BOULEVARDS (LAISSES VIDES LORS DES OPERATIONS PRECEDENTES) PAR DIFFERENTES FORMULES D'HABITAT COLLECTIF ISSUS ESSENTIELLEMENT DE LA PROMOTION IMMOBILIERE	262
FIGURE 65 : LA CITE ADMINISTRATIVE DE AIN TBINET ; CHAQUE EQUIPEMENT S'ATOMISE DANS SON SITE	264
FIGURE 66 : AIN CHOUGUA, DENSIFICATION MASSIVE D'UNE POCHE VIDE	264

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : REPARTITION DES ECHANTILLONS D'ESPACES	65
TABLEAU 2 : PROFIL DE LA POPULATION INTERROGEE	68
TABLEAU 3 : SATISFACTION RESIDENTIELLE POUR LE CENTRE ET PAR COURONNE	69
TABLEAU 4 INDICATEURS DE SATISFACTION ET INSATISFACTION RESIDENTIELLE	71
TABLEAU 5 : CE QUE LES HABITANTS SOUHAITENT DE MOINS DANS LEUR CITE.	75
TABLEAU 6 : INDICATEURS ET INDICES DE CE QUE LES HABITANTS SOUHAITENT DE PLUS DANS LEUR QUARTIER	78
TABLEAU 7: INDICES DE CE QUE LES HABITANTS PREFERENT LE PLUS DANS LEUR QUARTIER.	80
TABLEAU 8 : INDICATEURS ET INDICES DU CHANGEMENT DU QUARTIER	82
TABLEAU 9: RECAPITULATIF DES DONNEES DU CROISEMENT DU QUARTIER DANS LEQUEL LES HABITANTS AIMERAIENT VIVRE AVEC LE QUARTIER DE LEUR RESIDENCE (OU ILS HABITENT)	85
TABLEAU 10: INDICATEURS DES LIEUX FREQUENTES EN TEMPS LIBRE.	90
TABLEAU 11 : INDICATEURS DES ENDROITS PREFERES DANS LA VILLE DE SETIF	92
TABLEAU 12 : LES ELEMENTS ET ESPACES QUI REPRESENTENT LA VILLE DE SETIF	94
TABLEAU 13: LA REPRESENTATION DE LA VILLE DE SETIF.	95
TABLEAU 14 : COMMENT LES HABITANTS AIMERAIENT QUE LA VILLE DE SETIF SOIT.	96
TABLEAU 15: CONNECTIVITE ET INTEGRATION, LES VALEURS DU CENTRE-VILLE	157
TABLEAU 16 : LES VALEURS DE CONNECTIVITE (C) ET D'INTEGRATION (HH) D'EL HIDHAB	159
TABLEAU 17 : LES VALEURS DE CONNECTIVITY (C) ET D'INTEGRATION (HH) DU BOULEVARD ABDESLEM AHMED ET SON ENTOURAGE	

LISTE DES GRAPHE

GRAPHE 1 : répartition de la population interrogée par sexe.....	67
GRAPHE 2 : Répartition de la population interrogée par âge.....	68
GRAPHE 3: Satisfaction résidentielle.....	69
GRAPHE 4 et son tableau : Indicateurs de la satisfaction résidentielle.....	72
GRAPHE 5 et son tableau : Qualité du quartier.....	72
GRAPHE 6 : La qualité du quartier par lieu de résidence.....	73
GRAPHE 7 et son tableau : Ce que les habitants souhaitent de moins dans le quartier.....	76
GRAPHE 8 : proportion des demandes en moins et des neutres.....	76
GRAPHE 9 : et son tableau : ce que les habitants souhaitent de plus dans leur quartier.....	79
GRAPHE 10: proportions de ceux qui veulent rester dans leur quartier et ce qui veulent partir	81
GRAPHE 11 et son tableau : Indicateurs du changement du quartier.....	83
GRAPHE 12 : le quartier où les habitants aimeraient vivre et son tableau.....	86
GRAPHE 13 : quartiers où les habitants veulent rester (dans leur quartier)	87
GRAPHE 14: quartiers desquels les habitants aimeraient vivre à la cité des cheminots.....	87
GRAPHE 15 : quartiers desquels les habitants aimeraient vivre au centre-ville (lebled).....	88
GRAPHE 16: quartiers desquels les habitants aimeraient vivre à la cité Dallas.....	88
GRAPHE 17: quartiers desquels les habitants aimeraient vivre à la cité Beau-marché.....	89
GRAPHE 18 : indicateurs des lieux fréquentés en temps libre.....	91
GRAPHE 19: indicateurs des endroits préférés dans la ville de Sétif.....	93

LISTE DES ABREVIATIONS

AADL : Agences d'Amélioration et de développement du logement.

AFL : Agences foncières locales

ALN : Armée de libération nationale

AOM : Association des oulémas musulmans

APC : Assemblée populaire communale

CADAT : Caisse algérienne d'aménagement et du territoire

CAUE : Comité d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

CEM : Collège d'enseignement moyen

CIAM : Congrès internationaux d'architecture moderne

CNASAT : Caisse nationale des assurances des travailleurs salariés

CNEP : Caisse nationale d'épargne et de prévoyance

CRESSON : Centre de recherche sur l'espace sonore

CUB : Communauté urbaine de Bordeaux

DD : Développement durable

EPAU : Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme

ERIAS : Entreprise publique agroalimentaire

FLN : Front de libération nationale

HH : Intégration Hillier and Hanson

HLM : Habitat à loyer modéré

HQE : Haute qualité environnementale

INC : Institut national de la cartographie

INSSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

LPA : Logement promotionnel aidé

LPP : Logement promotionnel public

LSP : logement socio participatif

MTLD-PPA : Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques- Parti du peuple algérien

ONS : Office nationale des statistiques

OPGI : Office publique de la gestion immobilière

PDAU : Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme

POS : Plan d'occupation au sol

PUD : Plan d'urbanisme directeur

PUP : Plan d'urbanisme provisoire

QPEC : Qualité perçue commune

QPES : Qualité perçue savante

QPRO : Qualité produite

QUEP : Qualité des espaces publics

RDC : Rez-de-chaussée

SONELEC : Société nationale des industries électroniques

SONIPEC : Société nationale des peaux et cuirs

TOL : Taux d'occupation par logement

TOP : Taux d'occupation par pièce

UCL : Université collège de Londres

UDMA : Union démocratique du manifeste algérien

URBASE : Urbanisme de Sétif

VUDD : Ville, urbanisme et développement durable

ZHUN : Zone d'habitat urbaine nouvelle

ZUP : Zone à urbaniser en priorité

Préambule

« Le projet de ville durable ne peut se comprendre en dehors de son contexte, des mutations qui affectent l'habitat humain.

Cet habitat devient urbain à une échelle et à un rythme sans précédent dans l'histoire. Simultanément, la ville s'étale et se disperse, des morphologies d'archipel se dessinent, la matrice de sens et de solidarité collective tend à se diluer » (Emelianoff, 2010, p. 11)

« Pour se projeter dans l'avenir, la ville a besoin de tout son passé, d'une distance critique par rapport au présent, de sa mémoire, de son patrimoine, de sa diversité culturelle intrinsèque et de projets multidimensionnels » (Emelianoff, 2010, p. 11).

Dans le contexte actuel du débat sur le développement durable, la qualité fait une entrée en force. La qualité de l'air, de l'eau, des aliments, de l'environnement, du milieu de la vie. L'espace urbain comme milieu de vie est aussi objet de questionnement du point de vue de la qualité. L'opportunité de ce questionnement n'est pas pour la qualité en soi, mais pour ce qu'elle procure comme épanouissement et bien être.

Si la qualité de l'eau, de l'air, des aliments est abordable, parce que mesurable et partant de là projetable (peut être projetée) à travers les objectifs du développement durable, celle de l'espace urbain reste très ambiguë parce que revêtant plusieurs facettes (normative, discursive, cognitive), plusieurs dimensions (matérielle, immatérielle) et plusieurs échelles (globale, intermédiaire, locale), etc.

Puisque la fabrique de l'urbain se fait par le projet, le projet qui projette le futur a pour objectif d'apporter un plus, une autre alternative, de la qualité. L'interrogation sur le projet qui peut ramener de la qualité, ne peut se faire en partant du néant. Nous pouvons très bien proposer un modèle qui vient de nulle part qui serait la pure invention de l'esprit qui aurait comme fondement la création structurelle, ou purement formelle, tout dépend de l'approche dans laquelle on s'inscrit ; pour notre part, nous considérons que le projet qui envisage de projeter un futur quelle que soit sa nature, ne peut se faire dans l'ignorance de l'existant. La compréhension de l'existant, passé et présent et les leçons que l'on peut en tirer est une condition sine qua non pour le projet du futur.

Mais avant de parler d'un projet pour la qualité, il est nécessaire de comprendre l'existant du point de vue de la qualité, et avant de parler de la qualité de l'existant il est nécessaire d'aborder

la qualité en tant que concept, ensuite la qualité de l'existant ; comment peut-on la lire et quelles sont les fondements essentiels de sa fabrique.

La qualité de l'espace urbain n'est pas que des façades peintes, des rues propres, des plantations d'arbres..., la qualité de l'espace urbain est un langage spatial et architectural qui s'exprime par son vocabulaire. La morphologie, la typologie et la topologie, sont les ordonnateurs de ce langage. Ce langage n'est pas le fruit du hasard, il est produit par des acteurs et ancré dans des fondements théoriques et idéologiques qui régissent le rapport de l'habitat à la ville, rapport qui considère l'habitat comme partie prenante de la ville et la ville comme lieu de l'habité ; ou rapport qui considère l'habitat comme une des fonctions de la ville et la ville comme un ensemble de fonctions. Ce langage est perçu par les habitants qui l'apprécient ou le déprécient et reproduisent l'espace en le requalifiant ou le disqualifiant à leur tour, 'la qualité de l'espace c'est celle de son appropriation' (Lefebvre, Le droit à la ville, 1968), appropriation qui reste toutefois conditionnée par le premier support.

La thèse a pour objet la compréhension de tout ce contexte de la qualité, ce qui nous permettra dans un travail futur de constituer les bases d'un projet de la qualité pour l'espace urbain qui n'ignore pas l'existant (passé et présent) mais qui part de celui-ci.

I. CHAPITRE I : *Chapitre Introductif*

« Tous les chercheurs qui ont travaillé sur le problème de la ville se sont arrêtés au moment d'aborder la structure des faits urbains, tout en déclarant que « l'âme de la cité », en d'autres termes, la qualité de ces faits urbains, se trouvait au-delà des éléments qu'ils avaient examinés. »

(Rossi, 1990, 1ère ed 1978, p. 17)

I.1 Introduction

Au regard de l'intitulé de la thèse, "la qualité de l'espace urbain" en constitue un point focal et central. Si l'on considère la première formulation « **Le Rapport de l'habitat à la ville et ses effets sur la qualité de l'espace urbain, vers une définition des éléments d'une qualité durable** », l'objectif était au départ de définir un modèle théorique pour résoudre le problème de la qualité qui devient "qualité durable" dont les éléments s'inscrivent dans la philosophie de la durabilité et aussi en partie de la lecture de l'existant ; ce parti pris est reflété à travers la deuxième partie de l'intitulé ; attitude naturelle de tout architecte ayant pour ambition de répondre au profil de sa formation, qui est celui de projeter ou de proposer des projets pour résoudre des problèmes posés ; la définition même de l'architecte ne se dissocie pas de celle du projet comme l'entend si bien Philippe Boudon : « l'idée du projet est de toute évidence une idée centrale en architecture » Philippe Boudon in (ROPS :laboratoire de recherche opératoire en psychologie et en sciences sociales, 1992, p. 17).

Or en entamant l'étude, je me suis aperçue que le sujet de recherche n'était pas si facile qu'il paraît l'être et le thème de la qualité était en soi un projet de recherche qui demandait à être clarifié, voir un concept à construire ; et qu'avant de proposer des alternatives que véhiculerait un projet de modèle théorique, il fallait éclaircir la qualité devenue le projet de recherche.

La qualité comme sujet, trotte dans ma tête depuis aussi loin que je puisse me le rappeler, avant même d'être architecte. Mon intérêt envers ce sujet (la qualité) tient de ma sensibilité envers l'espace urbain ; d'abord en tant qu'habitante d'un espace qui se dit "ville" que je vis et partage avec ses habitants, qui se plaignent parfois à son propos et ensuite en tant qu'architecte qui observe beaucoup de dysfonctionnements et de problèmes de paysage, de monotonie, de dégradation...et qui se dit qu'on peut produire autrement si on le voulait ; des problèmes qui ne sont pas propre à une ville "ma ville", mais sont communs à d'autres villes algériennes, en témoignent plusieurs sources : les multiples discussions avec des collègues, les interviews, les

questions trottoirs et autres émissions concernant les villes, diffusées à la radio et à la télévision, à travers les réseaux sociaux, les écrits de journaux, les séminaires qui ont pour objet la question de la ville et de l'urbain, ainsi que l'appel des politiques à améliorer la qualité, etc. La qualité a un aspect local qui n'est pas coupé du global et l'aspect ne peut être que l'effet de ce qui l'a produit et auquel il renvoie. Comprendre les mécanismes de production de l'urbain qui se fait essentiellement par l'habitat¹, inscrit la qualité non dans une logique de jugement qui se transcrit dans le sens commun de la qualité et qui peut revêtir un caractère subjectif, mais dans une logique d'objectivité, de connaissance et de construction. D'où toute l'ambiguïté et la difficulté du sujet que nous avons à affronter depuis le départ et à travers les multiples phases. En traitant ce sujet, je me suis posée la question comment peut-on définir le terme qualité sans qu'il soit un ensemble de clichés venus de quelque part ? Et sans un parti pris de ma part, 'la neutralité' constitue un aspect très important pour aborder ces questions. L'objectif principal est axé sur la définition d'une méthode qui traite de la qualité et de sa production, en toute objectivité sans aucun préjugé. La thèse traite ces questions à travers trois parties qui s'articulent entre elles : la première partie présente l'intérêt et l'actualité du sujet ainsi que les objectifs attendus, elle présente la problématique et son éclaircissement et les hypothèses qui en découlent, la méthode et la démarche suivie pour aborder les hypothèses de travail, ainsi que l'épistémologie qui présente une revue de littérature et l'éclaircissement théorique autour des différents concepts de la question et la détermination des outils de lecture. L'éclaircissement théorique aboutit à la détermination de trois aspects de la qualité : la qualité perçue commune, la qualité perçue savante et la qualité produite. L'approche théorique a déterminé aussi des outils de lecture propres à chacune de ces composantes.

La deuxième partie présente la lecture de ces trois aspects (composantes) à travers la ville de Sétif en prenant quelques échantillons représentatifs. Le cas de Sétif est pris comme exemple d'étude pour prouver et tester l'opérationnalité de la démarche qui peut se généraliser sur l'ensemble avec étude et analyse d'autres exemples ; cette partie est suivie d'une discussion qui réarticule les analyses des trois composantes de la qualité et la lecture des échantillons choisis dans l'espace urbain de la ville de Sétif. La thèse est chapeautée par une troisième partie qui présente la conclusion retraçant le processus de l'étude avec la méthode suivie, les résultats obtenus et indique enfin les pistes de recherche et les perspectives qui s'ouvrent à partir de cette thèse.

¹ L'habitat est pris dans le sens le plus global, englobant les équipements, les logements, la voirie, les espaces verts, etc.

I.2 Intérêt et actualité du sujet

L'intérêt envers ce sujet est né d'un ensemble de facteurs :

-En premier lieu une motivation personnelle qui a commencé par le sujet de recherche dans le cadre de l'obtention du diplôme du magistère intitulé "Qualités architecturales de l'habitat collectif (cas d'étude à Sétif)" (Rahmani Kelkoul, 2011), où j'avais soulevé le critère du rapport de l'habitat à la ville comme étant un des critères déterminants de la qualité de l'habitat et de l'espace urbain, qui mérite d'être approfondi.

-Parler de la qualité dans tous les domaines ne constitue pas une fin en soi, elle est évoquée et recherchée pour ce qu'elle a comme conséquence sur le bien-être de l'individu et de la société. Par contre en architecture et en urbanisme ce sujet "la qualité" n'est pas suffisamment traité comme dans d'autres domaines : cosmétique, diététique, entreprise...de ce fait il mérite d'être abordé comme sujet de recherche et c'est ce qui nous motive à le choisir comme thème.

-Un constat et un vécu quotidien de l'espace urbain de nos villes qui font apparaître un malaise général et suscitent de souligner un problème épineux du point de vue qualitatif. Beaucoup d'indices nous le révèlent, en plus du constat sur place, les recueils des témoignages des populations par les médias, les déclarations des politiques (tel qu'évoqué en introduction et développé par la problématique), etc. Autant d'indices qui nous permettent de souligner non seulement l'exigüité du problème, mais aussi son importance accrue auprès des individus et de la société.

-L'appel incessant de nos politiques aux spécialistes du domaine à améliorer le cadre de vie et à créer un contexte de qualité agréable à vivre. Qualité dont les termes restent flous et à définir.

-L'intérêt principal de cette thèse est de comprendre le contexte de la qualité et de sa production qui nous servirait comme l'un des référents à un éventuel projet pour la qualité de l'espace urbain dans une future recherche.

I.3 Objectifs de la recherche

Les objectifs visés par la thèse sont reflétés à travers l'introduction ; l'intérêt envers le sujet de recherche, ainsi qu'à travers la problématique ; parmi ces objectifs, sont cités :

-Participation à la recherche qui se fait au niveau international autour de la qualité qui est actuellement nourrie par la philosophie du développement durable et l'apparition dans ce

domaine de plusieurs vecteurs de la qualité parmi elle l'ISIO, la HQE...dont le contenu comporte en grande partie un aspect technique ; dans ce cadre l'architecture et l'urbanisme risquent d'être réduits à des prescriptions techniques et des directives réglementaires purement réductrices.

-Le rôle de l'architecture et de l'urbanisme ne se limite pas à l'application de quelques prescriptions techniques ; il est avant tout une activité intellectuelle qui engage toute une réflexion autour de l'organisation et la création d'un monde où les rapports des uns et des autres sont prédéfinis.

-Répondre au niveau local au souci qui inscrit la qualité comme objectif à atteindre par les professionnels et notamment par les autorités publiques.

I.4 Problématique

L'espace urbain c'est l'espace où les gens vivent, se rencontrent, échangent, se déplacent...c'est le lieu de vie de tous les jours, il nous offre de ce fait un champ considérable d'exploration et on ne peut être indifférent à cet espace qui est le nôtre. Notre approche de cet espace concerne sa qualité. Un premier constat et une première connaissance sur le plan structurel, spatial et fonctionnel, permettent de souligner un problème épineux de la qualité : nous observons une densification abusive avec un déséquilibre total du bâti par rapport au non bâti, une quasi absence d'espaces verts, d'espace de détente, d'airs de jeux..., un problème de démesure apparent avec l'étendue des boulevards devenus des lieux d'étalement de commerce sans fin et de circulation mécanique interminable, étalement de la ville surtout par les logements de tout genre, individuels et collectifs avec un manque considérable de répartition équitable en équipements et infrastructures publiques, qui engendre un éloignement par rapport aux zones équipées, ce qui ne fait qu'accroître le dysfonctionnement, la circulation abusive, la pollution, le traitement architectural monotone par la répétition et autonome par l'individualisation de certains édifices, qui ne permet aucune lecture claire et identificatrice et la liste est encore longue de tous ces problèmes de la qualité de l'espace urbain, qui ne font qu'engendrer la déshumanisation, le manque de repère, la perte du sens de l'orientation et de l'identification ainsi que le sentiment d'exclusion qui croît chez les habitants... Or ceci n'est pas uniquement le cas de la ville de Sétif, toutes les villes Algériennes sont concernées ; à l'échelle nationale ce problème existe et persiste et les gens en témoignent. Des interviews menées par les médias sur ce sujet l'évoquent, nous citons à cet effet les interviews des différentes chaînes de radio algériennes sur la ville, les articles des journaux tel celui du "Matin d'Algérie" intitulé

« Aménagement : l'horreur dans la ville algérienne » (Le Matin d'Algérie, 2012) , ou alors celui du ‘‘Le Quotidien d’Oran’’ du 13/ 10/ 2009 intitulé « La ville algérienne face au défi de sa régression urbaine » (Le Quotidien d’Oran, 2009), ou alors celui plus récent sur ‘‘Algérie Eco intitulé « l’Algérie malade de son urbanisme : Des milliers de bâtiments non conformes aux règles » (Algérie Eco, 2018), les déclarations des autorités politiques lors de leurs visites à ce propos nous citons un titre paru à El Watan « Bouteflika veut en finir avec les «cités dortoirs» » (El watan, 2013) ou alors celui d’El Moudjahid intitulé « Rompre avec le modèle des cités dortoir (El Moudjahid, 2013), problèmes soulevés notamment par les colloques et séminaires tenus dans différentes régions du pays nous citons celui tenu à l’USTO (Université des Sciences et des Technologies d’Oran) le 22/11/2011 où il était question de tirer l’alarme aux problèmes de nos villes, etc. Autant d’indices et de témoignages pour souligner l’existence réelle du problème de la qualité et de son importance au niveau local et national, ainsi que la sensibilité de l’opinion générale et particulière à son sujet. Cette sensibilité est innée et relève de la nature même de l’être, on ne peut être indifférent à ce problème parce qu’on y est en contact au quotidien.

Les politiques publiques et autorités locales sont conscientes de ce problème qui est omniprésent dans leurs discours et leur appel aux entreprises de réalisation, aux maîtres d’ouvrages et maîtres d’œuvres, à améliorer la qualité de l’espace urbain et architectural est incessant² ; alors toutes les formules sont énoncées : qualité durable, politique de la ville, amélioration urbaine, etc. La qualité durable relative à l’espace urbain est un vaste domaine qui n’est pas encore défini théoriquement et pratiquement, aussi bien au niveau national qu’international ‘‘ Le chemin à parcourir reste donc encore long et incertain’’ (Lévy & Emelianoff, 2011) ; la politique de la ville instaurée dans les discours depuis 2006 (Loi d’orientation de la ville, 2006) essaye de fixer des orientations de développement indiquant le durable comme option ; mais sans encore prendre de réelles mesures pour y arriver. L’amélioration urbaine quant à elle, est un ensemble d’actions prises par l’état pour améliorer l’existant. Elle consiste à planter le long des allées des arbres, des arbustes et des fleurs, à repeindre les façades des immeubles, à marquer les bordures des trottoirs, etc. Il est certes que cette amélioration ramène un plus à la l’image de la ville qui lui affecte une opinion positive, mais cela est-il suffisant pour palier réellement au problème de la qualité ? Est-on vraiment arrivé au terme de la qualité urbaine ? Les témoignages des gens ; des scientifiques et des

² La revue de l’Habitat et d’autres médias relatent ceci (La revue Habitat, 2011)

politiques eux-mêmes est plus qu'affirmatif que la qualité urbaine reste un problème crucial. Il est d'autant plus crucial que nous sommes dans une phase où l'urbanisation de nos villes se fait à des rythmes très accélérés et des taux très élevés : une population à Sétif de 287 574 en 2008 et estimée au 31 décembre 2021 à 400 574 habitants (APC), avec une consommation des terres de 109 ha/an en l'an 2008 qui passe à une consommation estimée à plus de 169 ha/an en l'an 2014 (PDAU, 2010-2011), (Kebiche, 2017).

Pourquoi tant de désarroi ? N'y a-t-il pas des solutions à ce problème ? Va-t-on qualifier l'urbain de l'espace qui ne peut offrir de la qualité ? Ce n'est certainement pas le cas, parce que parallèlement et à côté de cette situation de dépréciation de l'espace de la ville de façon générale, s'expriment des appréciations particulières de certains endroits auxquels on reconnaît une qualité positive ; des lieux où les gens se rencontrent, se regroupent, se promènent, discutent, flânent...comme le parc d'attraction, certaines rues de la ville, certaines places ou placettes tel la place du 1^{er} Novembre, qui ne cessent d'attirer les gens dont le comportement observé et sus indiqué n'est pas loin de refléter leur reconnaissance de la bonne qualité de ces espaces ; reconnaissance que nous retrouvons aussi à travers les écrits et témoignages de certains auteurs, historiens, poètes et écrivains comme Laaredj (Laaredj, 2007), Villard et Bassard (Villard & Bassard, 2002), Morel (Morel, 2001), Camborieux (Camborieux, 1978), Chenot (Chenot, Les belles villes d'Algérie Sétif" extrait de l'ouvrage "organisation administrative des églises Protestantes en Algérie , 1898)...et même à travers le discours des anciens habitants, etc. des témoignages que nous ne pouvons qualifier de nostalgique, vu que ces espaces continuent à exister et à recevoir ces appréciations par le présent. Alors pourquoi tant d'écart de la qualité dans nos villes ?

La qualité se cherche ; on essaye de la projeter mais souvent sans interroger l'existant avec ce qu'il comporte comme présent et passé et souvent sans s'y référer, alors que cet existant continue à vivre et à témoigner de sa qualité et de son absence. N'y a-t-il pas de leçons à tirer de cet existant qui nous offre différentes qualités ? Il nous paraît qu'il est nécessaire de comprendre qu'est-ce que la qualité de l'espace urbain ? Quelles sont les leçons à en tirer et qui pourraient servir de socle référentiel à un éventuel projet de qualité ? Quelles sont les erreurs qui portent atteinte à la qualité et qui sont à bannir ?

Et objectivement qu'est-ce donc que la qualité ? Peut-on l'approcher scientifiquement ? Comment peut-on en discuter scientifiquement sans avoir recours aux artifices de ce qui est apparent, même si cet apparent est révélateur d'un état de fait qu'on ne peut contester ?

Comment peut-on la produire où ne pas la produire, etc? Certes La qualité est un terme très subtil, évasif, mais pertinent ; il n'est pas une boîte noire qu'on ne sait déchiffrer, elle peut être sans doute approchée scientifiquement.

Ces interrogations ont une dimension locale du fait qu'elles s'inscrivent dans les préoccupations de recherche sur la qualité de l'espace urbain de la ville algérienne, et s'inscrivent aussi au niveau global dans la continuité des travaux publiés par "RAMAU 5" intitulés "la construction collective de la qualité" (RAMAU 5, 1997), qui essaient par leurs recherches et publications au même titre que les travaux présentés dans le chapitre II, de construire le terme "qualité" qui reste un terme ambigu et en constitution, surtout en matière d'architecture et d'urbanisme. Nous essayerons pour notre part de contribuer à la construction de cette thématique par une approche qui vise à éclaircir aussi bien le terme de la qualité que celle de sa lecture à travers l'espace urbain, ainsi que les leçons à en tirer. Les exemples de lecture seront pris dans la ville de Sétif.

Nous interrogeons l'existant mais aussi ce qui l'a produit, le projet de sa création. La qualité ne vient pas du néant ni d'un phénomène naturel, ni d'une force surnaturelle, la qualité de l'espace urbain c'est le produit de l'Homme pour l'Homme ; elle découle des actions entreprises par l'homme dans la construction de son univers de vie qui est pour notre cas la ville. Souvent l'architecte et l'urbaniste sont fustigés pour être les mauvais concepteurs de l'espace ; or la ville n'est ni le produit d'une seule personne ni celui d'un moment ; elle se construit graduellement à travers le temps et principalement par l'habitat.

A travers le temps, l'habitat a pris essentiellement deux sens, établissant deux rapports à la ville. Il a d'abord pris un sens large comme étant le lieu de vie de l'être, abordé par les botanistes comme étant le milieu biologique et zoologique, il a été repris par les géographes et urbanistes (Paquot, 2005), tel Patrick Gedds -influencé par Darwin, Vernadsky, Bergson- (Lévy & Emelianoff, 2011) et qui le considère du point de vue écologique, repris par Deffontaines qui établit une distinction entre l'habitat de l'espace de la campagne et celui de la ville (Deffontaines, 1972). Les anthropologues comme Amos Rapoport mettent une interaction entre l'être, la culture et le milieu en considérant la maison comme point de départ de l'habitat, point de vue partagé par les psycho-philosophes comme Mircéa Eliade qui définit la maison comme le "Maxi Mundi" qui ordonne l'univers de l'Homme (l'habitat) (Mircéa, 1956) ; Heidegger ramène une vision plus révolutionnaire en considérant l'habiter, non pas comme le lieu où l'on vit mais comme « *l'être au monde* », introduit par Henri Lefebvre plus tard dans la sociologie

urbaine en France avec son ouvrage ‘‘la révolution urbaine’’ (Lefebvre, La révolution urbaine, 1970) (Paquot, 2005). Dans la révolution urbaine, Lefebvre se réfère à Heidegger pour approcher l’habitat non comme le logement, mais comme étant le lieu de vie de l’être qui se formule dans l’habiter, que le droit à la ville révolutionne en clament ardemment le droit des populations notamment les plus défavorisées aux qualités qu’offre la vie urbaine à savoir, les jeux, les services, la détente, le travail, la convivialité, l’expression artistique, la créativité... (Lefebvre, Le droit à la ville, 1968). Malgré le point de vue spécifique de chacun de ces auteurs (géographe, philosophe, anthropologue, sociologue.), ils se rejoignent dans le fond quant à la définition de l’habitat comme étant non pas le logement mais le milieu de vie ; transposé à la ville, il est le vivre la ville et le reflet de l’être au monde, sens reflété à travers les anciens noyaux. Schulz qui est un fervent adepte de la philosophie heideggérienne, présente dans son ouvrage ‘‘habiter vers une Architecture figurative’’ la signification de l’habitat vis-à-vis de la ville ; habitat qui n’est pas qu’un « *toit et un certain nombre de mètres carrés à sa disposition* » (Norberg Schulz, Habiter vers une architecture figurative, 1985, p. 7), mais qui est la substance même de la ville, son être ; on habite la ville en expérimentant les différentes échelles : publique, commune, intime... (Norberg Schulz, Habiter vers une architecture figurative, 1985, p. 7), sens partagé par de nombreux auteurs comme Jane Jacobs, Jacques Lévy et défendu par l’ONU, qui dans les principes directeurs d’une politique d’habitation pour les pays en développement (ONU, 1977) définit l’habitat comme étant aussi bien le logement que les équipements, que tout l’accompagnement...in (Benamrane, 1980, p. 13).

Le deuxième sens de l’habitat c’est celui qui le considère comme étant l’une des fonctions de la ville, dans le sens de la charte d’Athènes mais qui par ailleurs lui a préexisté. « ***Cette Charte a été rédigée en 1933 à l’occasion des CIAM : congrès internationaux d’architecture moderne...*** », Elle « *établie en 95 points d’un programme pour la planification et la construction des villes...* » (CIAM, consulté en 2013). Le premier principe proclamé est « *1 : concept de zonage qui permet de répartir les espaces urbains selon 4 fonctions habiter/travailler/récréer/circuler* », il est à préciser ici, que le terme habiter ne signifie plus l’être au monde, mais le fait de se loger, et le terme habitat a émergé comme étant le lieu où se loger qui est considéré comme l’une des fonctions de la ville. Ce sens est reflété à travers l’urbanisation par zones de grands ensembles, de grands lotissements, de grands équipements le tout relié par de grandes rocares et des voies. La charte d’Athènes énonciatrice du style qui allait devenir international et universel, a rejeté toute signification culturelle et identitaire pouvant constituer des points d’attache à une société ou à un territoire donné. Prônant le

discours de l'homme moderne, la société nouvelle et de l'hygiène ; le mouvement moderne fondateur de la charte d'Athènes a introduit une architecture universelle par les techniques et les matériaux de construction qui ont émergé avec l'industrialisation et qui se sont développés avec son expansion. Cette architecture a vite pris le terrain et s'est propagée dans beaucoup de villes du monde entier ; elle a constitué une réponse rapide à la demande massive en logements surtout pendant les années qui ont suivi les deux guerres mondiales. En Amérique puis en Europe, on a vu pousser d'énormes ensembles de logements dans les banlieues ; qui sont devenues plus des morceaux de villes dortoirs sans âme ni identité que des lieux de vie et d'habitat à proprement parler. Ces cités ont été la cause (en plus des facteurs socio-économiques et autres) de la délinquance, la criminalité et beaucoup de maux sociaux et n'ont pas tardé à être remis en cause, en Amérique où le rejet s'est fait très tôt vers les années 60-70 le livre de Peter Blake intitulé 'L'architecture moderne est morte à saint Louis...' (Blake, L'Architecture Moderne Est Morte A Saint-Louis, Missouri, Le 15 Juillet 1972 A 15 H 32, Ou A Peu Près, 1980) relate la destruction de ces grands ensembles, puis en Europe vers la fin des années 70 et 80, où on a assisté à l'implosion de grands ensembles en France. Beaucoup d'encre a coulé pour dénigrer cette urbanisation, des historiens, philosophes, sociologues, architectes, anthropologues... ont dressé des critiques acerbes vis-à-vis de ce mode d'urbanisation. Dans les pays en voie de développement, c'est à partir des années 70 qu'on a développé la politique des grands ensembles, bien que pour l'Algérie par exemple, elle ait été introduite durant la période coloniale vers 1958 avec ce qu'on appelle "le plan de Constantine" et ce n'est que depuis les années 90 et 2000 que leur remise en cause s'est faite.

Mais malgré que les grands ensembles ne soient plus produits comme lors de leur émergence, l'habitat comme défini par la charte d'Athènes continue à générer le fait urbain ; une urbanisation qui n'est pas sans conséquences sur la manière d'habiter la ville, où le déplacement et l'individualité deviennent les maîtres mots de la question.

A chacun de ces sens du rapport de l'habitat à la ville, correspond une qualité de l'espace urbain du point de vue de sa constitution et de son habiter.

Dans le même sens d'idée, la ville algérienne de par son histoire a hérité de tout un processus qui inscrit aussi bien l'un que l'autre sens.

Considérer que la qualité est l'expression du rapport de l'habitat à la ville, fait que la question dépasse la personne de l'architecte et de l'urbaniste qui sont souvent mis en causes par

ignorance au niveau local, et lance toute l'objectivité que peut revêtir la production de l'espace et l'élève à un niveau global qui considère que le problème n'est pas tant celui d'un produit informe que celui d'une logique de produire la ville.

Le deuxième aspect de la problématique, consiste ainsi à résoudre le questionnement qui s'articule autour des précédents et qui sans porter de jugements préalables, consiste à montrer comment différentes qualités de l'espace urbain, sont induites par différents rapports de l'habitat à la ville. Sétif sera pris comme exemple de lecture.

De l'exposé de la problématique et des objectifs qu'elle s'assigne d'atteindre, se dégage ainsi deux hypothèses principales.

I.5 Hypothèses

I^{ère} – la qualité de l'espace urbain n'est pas une boîte noire indéchiffrable ; elle peut être approchée objectivement et scientifiquement et il est possible de la lire et d'en tirer des leçons.

II^{ème} - la qualité de l'espace urbain est induite par le rapport de l'habitat à la ville. Pour chaque rapport de l'habitat à la ville, il y a une qualité de l'espace urbain qu'il y a lieu de présenter et d'en lire l'articulation.

L'objectif principal serait de définir une méthode objective pour répondre à ces hypothèses.

I.6 Approche méthodologique de la recherche et la démarche

I.6.1 La méthode

« La méthodologie est un outil de démonstration qui a pour finalité de confirmer ou d'infirmer les hypothèses » (Bouchaib, 2002).

-L'approche méthodologique appliquée ne résulte pas d'un choix délibéré mais elle est induite par la nature du thème et la façon dont il est approché. Il existe un nombre important de méthodes scientifiques, à cet effet Mathieu Guidère (Guidère, 2004) présente huit méthodes que sont : « *la méthode analytique qui consiste à procéder « par décomposition, du sujet en un ensemble d'éléments qui le constituent ».* *La méthode synthétique, « elle procède par réunion et composition des éléments, on part des éléments constitutifs à l'ensemble qui les regroupe, elle va du simple au composé... »*, *elle étudie ces éléments et les rapports entre eux selon des critères déterminés.* *La méthode déductive, « elle consiste à passer des propositions prises pour*

prémises à des propositions qui en résultent, suivant des règles logiques...dans la pratique, elle consiste à appliquer un principe général à un cas particulier... ». La méthode inductive, «il s'agit d'une opération mentale qui consiste à passer des faits à la règle, c'est-à-dire des cas singuliers ou spéciaux aux propositions générales... ». La méthode objective, « consiste à décrire de façon neutre et méthodique une réalité ou un phénomène, indépendamment des intérêts, des goûts, des préjugés de celui qui effectue la description ». La méthode dialectique, « il s'agit d'une démarche intellectuelle qui envisage toujours la chose et son contraire, avant d'en déduire une synthèse ». La méthode expérimentale, « donne la priorité à l'expérience, en ce sens que toute conclusion doit résulter d'une expérimentation, ou être validé par une expérience...elle se base sur 4 étapes, observation, classification, hypothèse, vérification (par des tests appropriés) ». La méthode systémique, « consiste à considérer l'objet d'étude comme un « système », c'est-à-dire comme un ensemble d'éléments complexes en relation de dépendance réciproque...Elle vise à schématiser cet ensemble, afin d'aboutir à une modélisation qui permette : d'agir sur lui ».

Mathieu Guidère poursuit : *« quel que soit la méthode utilisée, il existe trois étapes dont il convient de respecter l'enchaînement ; 1) observation des faits, 2) élaboration d'hypothèses, 3) vérification ou validation des thèses. (Guidère, 2004, p. 2)*

Toute méthode adoptée a pour objectif de résoudre la problématique et de vérifier les hypothèses et chaque problématique nécessite une méthode de recherche ou la combinaison de plusieurs méthodes ; pour notre cas, nous avons recours à la combinaison de plusieurs méthodes à travers un parcours heuristique.

-La première hypothèse a trait à l'explicitation de la qualité :

Le concept de la qualité sera défini à partir des recherches et des écrits d'auteurs de multiples horizons ainsi qu'à partir de notre propre construction ; la méthode aura pour objet de définir le terme "qualité", ses composantes, ainsi que des critères de sa lecture (outils de lecture). En d'autres termes elle aura pour mission de décortiquer le thème et d'en constituer un ensemble de composantes et des sous composantes et d'en faire des outils de lecture d'un échantillon d'espaces déterminés ; ceci s'inscrit dans la méthode : construction de concepts d'après Quivy et Campenhoudt (Quivy & Campenhoudt, 2005, première édition 1988, pp. 120-151).

-La deuxième hypothèse a trait à la compréhension de la production de la qualité de l'espace urbain par le rapport de l'habitat à la ville en termes de production de l'habitat, avec un objectif

de neutralité loin d'un quelconque préjugé, d'où le caractère objectif de la méthode ou si l'on se réfère à Mathieu Guidère la méthode objective ; l'interrogation de la production de l'espace se faisant à travers le temps, la méthode fait aussi appel à l'approche historico- analytique.

Comme les échantillons seront pris dans la ville de Sétif, les résultats peuvent se généraliser pour le cas de Sétif qui est prise comme un exemple et non comme un cas exceptionnel parmi les villes algériennes et vu que celles-ci ont eu le même processus de développement notamment depuis la période coloniale à nos jours, les résultats peuvent se généraliser sur le cas des villes algériennes après d'autres cas d'étude.

Même si la première hypothèse concerne l'explicitation du concept clé qui est la qualité, la démarche aura pour objectif de soulever aussi les ambiguïtés autour du concept de l'espace urbain qui aura pour objectif de définir le champ et le contexte de lecture, ainsi que d'autres concepts rencontrés au fur et à mesure de la thèse.

I.6.2 La démarche

La démarche a pour but d'expliquer les différentes étapes de la recherche et les techniques d'investigations utilisées pour vérifier les hypothèses.

La démarche nécessite un enchaînement et une articulation entre les différentes étapes. Et ce en allant du plus abstrait au plus concret. Les différentes étapes se présentent comme suit :

En première étape, l'investigation se fait par une recherche documentaire et bibliographique sur les concepts clefs et leur construction.

La deuxième étape consiste à constituer un canevas de lecture des différentes composantes de la qualité qui découlent de la définition du concept de la qualité.

La troisième étape consiste à constituer un corpus de cas d'étude et un échantillonnage, ceux-ci seront pris dans la ville de Sétif, cette échantillonnage comporte aussi bien la composante spatiale que sociale des habitants à qui a été adressé un entretien pour estimer leur opinion sur la qualité de leurs lieux de vie, et un autre échantillon à qui il a été demandé de représenter graphiquement la ville de Sétif.

Les cas qui feront l'objet d'étude seront présentés ultérieurement avec plus de détail.

La quatrième étape consiste à vérifier l'hypothèse qui se rapporte à la production de l'urbain par l'habitat et les différentes significations que prend leur rapport. Cette étape décrypte le contour de la production du fait urbain.

Les résultats combinant et articulant les différentes lectures et analyses seront présentés à la fin de cette étape.

La dernière étape : concerne les conclusions et les perspectives de recherche qui découlent de l'étude. Ainsi, l'ensemble de la thèse sera structuré comme suit :

I.7 Structuration de la thèse

Cette thèse comporte VIII chapitres répartis en trois parties comme suit :

Première partie

Chapitre I : contours de l'étude, approche et méthodologie

Concerne la présentation du thème d'étude et ses contours à savoir : l'intérêt et l'actualité du thème, les objectifs, la problématique, les hypothèses de travail, la méthodologie et la démarche adoptée.

Chapitre II : sur les concepts : l'espace urbain et la qualité

Ce chapitre concerne la recherche documentaire et la construction des concepts clefs du thème. Il comporte deux principaux titres :

- Sur l'espace urbain
- Sur la qualité

Chapitre III définition des outils de lecture

Présente un ensemble de canevas tiré de l'étape précédente, pour la lecture et l'analyse :

- présentation explicite des outils de lecture des différentes composantes de la qualité.

Deuxième partie

Lecture et analyse des déterminants de la qualité. Elle comporte quatre chapitres, composés eux même de plusieurs sous chapitres :

Chapitre IV

Lecture de la QPEC (Qualité perçue commune)

Chapitre V

Lecture de la QPES (Qualité perçue savante)

Chapitre VI

Lecture de QPRO (Qualité produite)

Chapitre VII

Contient une discussion qui articule les résultats des trois lectures précédentes.

Troisième partie

Chapitre VIII

Ce chapitre comporte la conclusion qui présente la synthèse de la thèse et dresse les pistes et les perspectives de recherche.

I.8 Les limites de la thèse

Les limites de la thèse se situent dans l'éventail de la documentation et les ouvrages consultés, ainsi que de l'approche architecturale et urbaine qui s'inscrit dans notre champ disciplinaire. La qualité étant un concept vaste pouvant être abordé de plusieurs points de vue, de l'économie, de la sociologie, de l'anthropologie, de l'environnement... ; même si à un moment ou à un autre nous faisons appel à d'autres disciplines pour discourir de certains aspects de la qualité, l'approche reste celle d'un architecte urbaniste qui s'intéresse aux aspects d'ordre spatial qui représente la matérialité de la ville.

I.9 Les difficultés

La première difficulté de ce travail est d'un ordre conceptuel, la qualité est un terme « ambiguë » et prête souvent à confusion, comme l'évoque Deluz « Rien *n'est plus flou, plus ambigu que ce concept* » (Deluz, Les débats : à propos de la qualité, 2007), cette difficulté réside dans le terme lui-même, mais aussi du fait qu'il n'est pas très abordé, surtout du point de vue des études urbaines et architecturales. La difficulté réside aussi dans le fait que c'est un

terme qui paraît relever du subjectif, sous le vocable de ‘*chacun peut avoir son point de vue sur la qualité de tel ou tel*’ et c’est peut-être pour cela qu’il n’est pas très abordé. Il a donc fallu, repérer les travaux, les collecter, les étudier, les analyser et en prendre position et redémarrer la réflexion avec une quête pour l’éclaircissement du concept. La deuxième difficulté est d’ordre logistique qui relève du rassemblement des outils nécessaires à la lecture de la qualité ‘plans, statistiques, données sur la population, sur les quartiers, sur le bâti...’, difficulté due à l’absence d’une banque de données auprès des services habilités à la production urbaine et architecturale, ainsi que ceux de la conservation des archives ; et même quand parfois les données existent au niveau des organismes, d’autres entraves se posent pour les avoir ; entraves dues au verrouillage bureaucratique où chaque responsable renvoie à son supérieur et ainsi de suite jusqu’à arriver au responsable suprême où souvent c’est la secrétaire qui constitue l’interlocuteur intermédiaire et où l’accès aux données ne s’effectue souvent pas. La troisième difficulté relève du traitement de certaines données qui nécessitent l’usage de logiciels auxquels on n’est pas initiés durant le parcours étudiant ; il faut savoir quel logiciel pour quelle information, ensuite se former à l’apprentissage du logiciel pour régler telle ou telle autre question.

I.10 Conclusion

Ce chapitre a eu pour objet de présenter le sujet de recherche et ses contours ; il a exposé les bases méthodologiques de cette thèse qui s’inscrivent dans le cadre général de la méthodologie de la recherche scientifique ; ce à travers les différents points qui le composent, à savoir une introduction qui synthétise l’aspect général du travail, l’intérêt et l’actualité du thème, les objectifs, la problématique, les hypothèses de travail, la méthodologie et la démarche suivie, ainsi que les limites et les difficultés rencontrées.

Deux hypothèses ont émergé de la problématique ; la première concerne la qualité comme concept à éclaircir et à vérifier l’opérationnalité à travers des échantillons ; la deuxième tourne autour de la production de la qualité et de son inscription dans un ancrage idéologique et théorique du rapport de l’habitat à la ville ; l’objectif principal est de constituer une méthode pour résoudre la problématique et vérifier les hypothèses.

La méthode suivie est heuristique ; elle combine entre plusieurs méthodes : construction de concepts, objective et historico-analytique, impliquée par la nature complexe du sujet, elle se base sur une démarche inscrivant cinq étapes avec un enchaînement et une articulation entre les

différentes étapes. Trois formes d'investigations sont mises en œuvre ; la première consiste à recueillir des données théoriques afin d'éclaircir les différents concepts et de construire les concepts clés ; le second un travail de recherche dans les archives et les différents ouvrages assez conséquent (qui a nécessité le déplacement à l'étranger) pour comprendre l'aspect de la production urbaine (de l'habitat et de la ville), la troisième se base sur l'investigation in situ avec les photos, les entretiens et la représentation pour effectuer les analyses, la lecture de la qualité de l'espace urbain de Sétif et l'analyse de sa production.

I.11 Références bibliographiques

- Algérie Eco. (2018). l'Algérie malade de son urbanisme : Des milliers de bâtiments non confirmés aux règles . *Algérie Eco, Algérie Eco du 25 /01/2018*.
- Ben Yousef, B. (1991). *Analyse urbaine et éléments de méthodologie*. Alger: OPU.
- Benamrane, D. (1980). *Crise de l'habitat en Algérie, perspectives, développement socialiste*. Alger: CREA.
- Blake, P. (1980). *L'Architecture Moderne Est Morte A Saint-Louis, Missouri, Le 15 Juillet 1972 A 15 H 32, Ou A Peu Près*. Paris: Le Moniteur.
- Bouchaib, F. (2002). *Guide de méthodologie (15 règles méthodologiques. 30 réponses à 30 questions)*. Alger: OPU.
- Camborieux, A. (1978). *Sétif et sa région. Essai de monographie historique, géographique et économique*. Carcassonne: Imprimeries Gabelle.
- Chenot, A. (. (1898). *Les belles villes d'Algérie Sétif'' extrait de l'ouvrage 'organisation administrative des églises Protestantes en Algérie'' cité par le voyageur O. Neil*. Alger.
- CIAM. (consulté en 2013). -<http://projets-architecte-urbanisme.fr/la-charte-dathenes-modele-de-fonctionnalisme> (consulté en 2013).
- Da Cunha, A., & Guinand, S. (2014). *Qualité urbaine, justice spatiale et projet : Ménager la ville*. Lausanne: PPUR.
- Deffontaines, P. (1972). *L'homme et sa maison*. Paris: Gallimard.
- Deluz, j. J. (2007, 06 13-19). Les débats : à propos de la qualité. *La chronique urbaine* , p. <http://www.lesdebats.com>.
- El Moudjahid. (2013). *El Mouadjahid*(El moudjahid du 5.1.2013).

- El watan. (2013). bouteflika-veut-en-finir-avec-les-cites-dortoirs. *El Watan*, -
http://www.elwatan.com/actualite/bouteflika-veut-en-finir-avec-les-cites-dortoirs-04-01-2013-198182_109.php,.
- Emelianoff, C. (2010). Comment définir une ville durable. *dialogues, proposals, stories for global citizenship*, <http://base.d-p-h.info/en/fiches/dph/fiche-dph->.
- Guidère, M. (2004). *méthodologie de la recherche : guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaines et sociales: maitrise, DEA, master, doctorat*. Paris: Ellips.
- Kebiche, A. (2017, n°12-13). LE TRAMWAY DE SETIF: UNE OPPORTUNITE D'ARTICULER URBANISME ET MOBILITE POUR UN «PROJET DE VILLE». *Cahiers Géographiques de l'Ouest*.
- La revue Habitat. (2011). *La revue de l'Habitat*
[http://www.mhuv.gov.dz/fichier_bulletin/22.pdf\(22\)](http://www.mhuv.gov.dz/fichier_bulletin/22.pdf(22)).
- Laaredj, A. N. (2007). *SETIF,DOUCES GRANDEURS*. Alger: ETHIKA.
- Le Matin d'Algérie. (2012). Aménagement : l'horreur dans la ville algérienne. *Le Matin d'Algérie*('Le Matin d'Algérie' du 29 10/ 2012).
- Le Quotidien d'Oran. (2009). La ville algérienne face au défi de sa régression urbaine . *Le Quotidien d'Oran*, Le Quotidien d'Oran du 13/ 10/ 2009 intitulé .
- Loi d'orientation de la ville. (2006). La loi n°06 – 06 du 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville. <http://www.interieur.gov.dz>.
- Ledrut, R. (1970). L'image de la ville. *Espaces & Sociétés*(1), pp. 93-106.
- Lefebvre, H. (1968). *Le droit à la ville*. Paris: Anthropos.
- Lefebvre, H. (1970). *La révolution urbaine* (éd. Persée). Pris: Gallimard.
- Lévy, A., & Emelianoff, C. (2011). QUELLE VILLE DURABLE. *Espace & Sociétés*(147).
- Mircéa, E. (1956). *Le sacré et le profane*. Paris: Gallimard.
- Morel, D. (2001). *Sétif de ma jeunesse*. Nice: Jacques Grandini.
- Norberg Schulz, C. (1985). *Habiter vers une architecture figurative*. Paris: le Moniteur.
- ONU (Organisation des Nations Unis), 1977, ONU-Habitat en bref
<https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s>
- Paquot, T. (2005, 03). habitat, habitation, habiter. Ce que parler veut dire. *Informations sociales*(123), pp. 48-54.

- PDAU. (2010-2011). *PDAU (Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme) PDAU – Intercommunal de Sétif, 2010*. Sétif: Direction de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Équipement.
- Quivy, R., & Campenhoudt, L. V. (2005, première édition 1988). *manuel de recherche en sciences sociales*. Paris: dunod.
- Rahmani-Kelkoul, L. (2011). *QUALITE ARCHITECTURALE DE L'HABITAT COLLECTIF, Cas d'études à Sétif (Mémoire de Magistère), dirigé par professeur Bellal Tahar*. Sétif: Université Ferhat Abbas, Sétif I, IAST.
- RAMAU 5. (1997). La construction collective de la qualité. *Les cahiers RAMAU 5*.
- RAMAU 5. (2009). *La qualité Architecturale (Acteurs et enjeux)*. Paris: La Villette-Réseau RAMAU-.
- ROPS :laboratoire de recherche opératoire en psychologie et en sciences sociales. (1992). *Le projet un défi nécessaire face à une société sans projet 1992 ED l'Harmattan*. Paris: L' Harmattan.
- Rossi, A. (1990, 1ère ed 1978). *L'Architecture de la ville* (éd. 2ème édition de la traduction française (1990)). (B. Françoise, Trad.) Paris: Livre et communication.
- Villard, M., & Bassard, Y. (2002). *Les hauts plateaux sétifiens : Leur Histoire – Des temps immémoriaux à 1962, Tome I : Sétif*. Amicale des hauts plateaux de Sétif – Devoir de mémoire.

II. CHAPITRE II : *Epistémologie, construction de concepts et composantes de la qualité*

« *Les mots sont habités par leur être* » l'auteur, inspiré de Martin Heidegger

La qualité vient de : quel. C'est « un ensemble de propriétés qui caractérisent un objet quelconque ». Qualité est aussi « une mesure ou un jugement (positif ou négatif) ». Quelque chose « de qualité » suppose « de bonne qualité » (dictionnaires Larousse et Petit Robert).

II.1 Introduction

Pour arriver aux termes d'expression et de formulation d'outils de lecture et de discours appropriés à la qualité de l'espace urbain, une position épistémologique s'impose. La connaissance du développement qui s'est effectué autour de ce sujet et la discussion des différents points de vue ne peuvent que nous orienter vers l'éclaircissement et la construction de ce concept, construction qui n'est pas prise comme une vérité absolue mais qui est appelée à évoluer selon d'autres investigations et d'autres ressources. Ainsi nous aborderons dans ce chapitre le questionnement autour des composantes du concept à savoir l'espace urbain et la qualité. Ces termes sont ambigus et requièrent plusieurs définitions selon différents points de vue des auteurs et des écrits qui les ont abordés.

Nous présentons dans ce chapitre les définitions rassemblées autour de l'espace urbain et de la qualité ainsi que leur discussion ; ce qui permettra de prendre position et de contribuer au développement de ces définitions.

II.2 Sur l'espace urbain

L'usage du terme 'espace urbain' dans les documents officiels émanant de la direction des statistiques ou celle de l'urbanisme en Algérie, n'est pas fréquent ; dans le document 'Armature Urbaine' établi par l'ONS (office nationale des statistiques), 'Espace urbain' est utilisé comme terme dans le classement des agglomérations ; l'agglomération constitue l'unité urbaine de base de stratification de l'urbain (ONS (Office National des Statistiques) ALGER,

2011). En consultant d'autres sources, il apparaît plusieurs définitions de l'espace urbain, celle qui émerge en premier lieu sur le net provient de l'INSEE³ ; c'est une définition qui répond à un intérêt de classement des territoires selon une vision statistique et administrative, et ne correspond pas à l'usage que nous en faisons ; les contributions de certains auteurs comme Grosjean et Thibaud ainsi que Robert Krier définissent l'espace urbain comme l'espace public ouvert : place, rue, jardins..., tandis que d'autres le définissent comme étant l'espace de l'agglomération, constitué du bâti et du non bâti considéré de l'extérieur, c'est à cette définition que nous adhérons. Ces définitions sont présentées ci-dessous d'une façon plus explicite.

II.2.1 L'espace urbain comme espace économique administratif :

L'INSEE (de France) définit l'espace urbain comme suit : « *L'espace urbain est l'ensemble, d'un seul tenant, de plusieurs aires urbaines et des communes multipolarisées qui s'y rattachent. Dans l'espace urbain multipolaire, les aires urbaines sont soit contiguës, soit reliées entre elles par des communes multipolarisées. Cet espace forme un ensemble connexe. Un espace urbain composé d'une seule aire urbaine est dit monopolaire* » ; pour aire urbaine l'INSEE donne la définition ci-dessous.

Le zonage en aires urbaines 2010 distingue également :

- *Les « moyennes aires », ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de 5 000 à 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.*
- *Les « petites aires », ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 1 500 à 5 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. » (INSEE, 2016).*

Cette présentation, définit l'espace urbain selon des critères **économico-administratifs**, elle relève des compétences de l'administration et des autorités locales et sert à classer les différentes aires selon les statistiques de la géographie notamment selon le critère économique

³ INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

et social. C'est une approche économique administrative et ne nous indique pas suffisamment sur l'espace urbain.

Une autre définition qui rejoint celle de l'INSEE et à la fois se distingue d'elle commence par définir l'espace comme suit :

« L'espace (du latin spatium) est l'extension contenant de la matière existante, la partie occupée par un objet sensible et la capacité d'un terrain. Toutefois, ce terme admet beaucoup d'autres acceptions » - elle lui associe ensuite l'adjectif urbain- *« L'adjectif urbain, quant à lui, se réfère à ce qui appartient ou qui est relatif à la ville (la zone à forte densité populationnelle où les habitants n'ont pas l'habitude de se consacrer à l'agriculture). Bien qu'il n'existe pas de définition unique, la ville est souvent considérée une agglomération comptant plus de 5000 habitants, où moins de 25% d'entre eux travaillent dans l'agriculture. L'espace urbain est donc un centre populationnel et le propre paysage des villes. La notion est souvent utilisée comme synonyme de zone urbaine ou de milieu urbain... Comme c'est le cas de la définition de ville, il n'y a pas de sens précis et sans ambiguïté concernant l'espace urbain... »* (définitions.fr, 2015). Si elle fait allusion à l'espace de la ville, cette définition n'est pas plus précise que celle donnée par Burgel qui définit 'l'espace urbain comme le vide entre le bâti inférieur ou égal à 200m'' (Burgel, 2006).

-Selon d'autres auteurs, l'espace urbain requiert la définition d'un espace ouvert ou celui de l'espace bâti et non bâti d'une agglomération, en d'autres termes l'espace de l'agglomération.

II.2.2 L'espace urbain comme "espace ouvert urbain"

Selon Grosjean et Thibaud : *« L'espace urbain n'est pas un objet de recherche préconstitué et allant de soi, il donne prise à une grande diversité d'approches qui le définissent en retour »* (Grosjean & Thibaud, 2001, p. 5). Il est défini à travers leur ouvrage comme étant l'ensemble des rues, ruelles, places, placettes. Les différents exemples présentés dans leur ouvrage, l'ont approché sous l'angle de l'espace habité et vécu et son interrogation du point de vue comportemental et sensoriel. Krier quant à lui, consacre un ouvrage à l'espace urbain où il affirme que *« dans nos villes modernes la notion traditionnelle d'espace urbain a disparu »* (Krier, 1975, p. 5) ; pour lui, les deux éléments qui composent l'espace urbain sont la place et la rue dont il effectue un répertoire formel, basé sur des critères de morphologie, de typologie et d'esthétique, il les élucide séparément mais aussi d'une façon articulée.

Si par ailleurs l'on se réfère à Banzo Mayté qui reprend la définition de Lapoix⁴ (Lapoix, 1975) « *Un espace ouvert correspond à une portion de territoire située à l'intérieur d'une région urbaine ou d'une agglomération où dominant les éléments naturels soit en raison de l'état initial (agriculture, lande, promenade...). Par extension les espaces minéraux non bâtis tels que les rues piétonnières, cheminements, chemins de halage sont également pris en compte.* » (Banzo, 2009, p. 6), cette définition est reprise par le dictionnaire plus en détail « *Les espaces ouverts urbains sont définis comme la partie de l'espace urbain non occupée par des constructions. Cette définition prend en considération tous les espaces creux tels que les places, les rues, les zones de recul devant les bâtiments exceptionnels, les espaces verts... Les espaces ouverts urbains constituent le lieu privilégié de la vie urbaine, en termes d'espace public, d'espaces de rencontres ou simplement de lieu de détente* » (Wikipédia, 2013), si ces précisions sont admises, les définitions de Grosjean et de Thibaud, ainsi que celle de Krier précitées s'inscrivent dans ce qui est désigné par 'espace ouvert urbain' et qui ne constitue pour sa part qu'une partie (non des moindre certes) de l'espace urbain.

II.2.3 L'espace urbain comme espace de l'agglomération bâti et non bâti

Rojas (Rojas, 2002, p. 197) nous livre sa définition de l'espace urbain selon deux niveaux, celui de l'observation quotidienne : il se présente comme étant le non bâti de l'ensemble urbain et celui de l'observation d'en haut : il se matérialise par les conditions du bâti, de densité, de la voirie, ce qui renvoie à 'l'idée de ville'. J. Bonnet quant à lui, définit l'espace urbain comme suit : « *Le concept de base présidant à la définition de l'espace urbain est celui de l'agglomération, reposant sur la continuité du bâti.* » (Bonnet, 2013). Cette définition rejoint celle de Lefebvre qui indique, sans le définir en tant que tel que l'espace urbain est celui de l'agglomération (Lefebvre, La révolution urbaine, 1970, p. 38) ; idée partagée aussi par Gauthiez qui présente sa définition comme suit : « *espace urbain : continuum physique des agglomérations ; ensemble des espaces construits et libres d'une agglomération, en liaison avec le sol naturel ou artificiel qui les reçoit ...il est ici considéré sous l'angle de la matérialité, notamment sous l'angle du tissu urbain et sous celui de l'espace public, à l'exclusion des aspects de la vie sociale et individuelle. Il concerne donc les agglomérations tant urbaines que*

⁴ Cette définition est alors celle retenue par le groupe de réflexion du centre de recherche en urbanisme. F. Lapoix, « Des espaces verts à un urbanisme discontinu », in: Espaces ouverts, colloques de Marly, Ministère de l'Équipement/Ministère de l'Intérieur/Centre de recherche en urbanisme, Marly-le-Roy, 24-27 février 1975, p.19. F.

rurales, du fait que leurs constituants sont pour une bonne part les mêmes, et que leur distinction est principalement le fait des fonctions et de l'échelle des aménagements urbains. Il comprend le parcellaire, le bâti, les équipements, la voirie, les réseaux, l'organisation spatiale de ces éléments, leurs interrelations et leurs relations avec le milieu naturel... » (Gauthiez, 2003, p. 110).

Ces dernières définitions même si elles sont différentes, elles se rejoignent et s'inscrivent dans ce qui qualifie depuis l'antiquité l'*urbs* qui constitue la manifestation matérielle et physique de la ville, elle-même composée de la *civitas* et de l'*urbs*. La *civitas* étant l'organisation politique et religieuse qui régit les rapports sociaux par la constitution des droits et devoirs (Pousin, Figure de la ville et construction des savoirs Architecture, urbanisme, géographie, 2005), qui rendent possible la vie et la cohabitation dans la ville, de différents groupes sociaux venus de différents univers. La ville est une société, un pouvoir et un espace qui se constitue à travers le temps. Nous considérons pour notre part que l'espace urbain, comme manifestation matérielle de la ville est un espace concret et réel et qu'il est constitué comme l'écrit Gauthiez : du site, des rues, des places, des jardins, des bâtiments publics et privés des fontaines, du mobilier urbain et de ce qui l'environne.

II.3 Sur la qualité

Les travaux de recherche sur la qualité urbaine laissent entrevoir qu'il n'y a pas de définition achevée de "la qualité urbaine" ou "la qualité de l'espace urbain". Les définitions sont établies selon les questionnements, les objectifs et l'approche que chaque recherche adopte. Autant d'approches qui relèvent de la nature polysémique, multidisciplinaire et multi scalaire de la qualité. Il n'y a pas une qualité, mais des qualités urbaines. Certaines de ces approches ramènent la qualité à la vision normative à travers les logiciels, la HQE (Haute Qualité environnementale), les chartes qualités, les labels qualités ; certains la ramène à la vision sensible telle la lisibilité de l'image de la ville (Kevin Lynch), la vision paysagère (townscape) et des ambiances, de la marchabilité de l'espace public (Living Research Program, 2005), celle cognitive sous les facteurs de la sécurité, la visibilité, la territorialité (UrbanDes, 2002)... , ou alors discursive comme celle de la justice spatiale (Da Cunha & Guinand, 2014). Nous présentons ici ces différentes approches rencontrées au cours de notre recherche :

II.3.1 Approche discursive

Les auteurs approchant la qualité du point de vue discursif, la mettent sous la houlette de la justice spatiale et de l'équité sociale telle l'ouvrage intitulé "la qualité urbaine et justice sociale et projet" (Da Cunha & Guinand, 2014) qui rassemble des travaux l'ayant traité de plusieurs points de vues, allant de l'équité sociale sous ses multiples facettes du point de vue de l'espace, des aménités, du confort à celle du projet ; les travaux, différents les uns des autres se sont attelés parfois à interroger l'espace et parfois à fournir des propositions et à montrer que la « *qualité urbaine s'obtient par des aménagements qui rendent la ville habitable, conviviale, lisible et juste* » Masboungi in (Da Cunha & Guinand, 2014). Des actions visant à qualifier les espaces publics et d'autres à doter les différents quartiers en aménités et éléments de confort, sont indissociables de cet objectif qui s'inscrit dans celui nommé désormais par projet urbain, dont la mobilisation d'un ensemble d'acteurs issus de multiples horizons (urbanistes, géographes, sociologues, élus locaux représentant la société civile, administrateurs...) est plus que nécessaire.

Le RAMAU5 (RAMAU 5, 2009) rassemble dans sa rencontre des travaux sur la qualité architecturale, du point de vue des acteurs, maitres d'œuvre et maitres d'ouvrage avec un retour d'expériences ; les questions posées et traitées sont multiples et diverses, allant de la logique d'acteurs et leur collaboration, aux contraintes du marché dans sa diversité, des financements des projets, des appels d'offres de la définition des attentes, de la logistique des actions en matière de foncier, de matériau de construction, jusqu'à la réception, l'occupation et à la perception des usagers...les questions traitées sont accompagnées de cas empiriques (essentiellement des équipements ou du logement), qui permettent d'étayer et d'objectiver les propos. Des élocutions qui permettent de conclure sur la diversité de propos sur la qualité et de sa propre diversité, il n'y a pas une qualité mais des qualités architecturales.

II.3.2 Approche par les ambiances

La qualité de l'espace urbain est aussi approchée par les ambiances des espaces publics et constitue un des axes de recherches mené notamment par des laboratoires tel le Cresson⁵ et

⁵ CRESSON : Le Centre de Recherche sur l'Espace Sonore et l'environnement urbain (CRESSON) est l'équipe grenobloise du laboratoire AAU. Le laboratoire AAU est une Unité Mixte de Recherche du CNRS associant les Écoles Nationales Supérieures d'Architecture de Grenoble et de Nantes et l'École Centrale de Nantes.in <https://aau.archi.fr/cresson/>.

autres, l'approche se base sur l'étude des ambiances lumineuses, sonores, micro climatologiques, spécifiques à tout moment de la journée et leurs effets sur le mouvement et les différents modes de vies dans les espaces publics en tout lieu de la ville ; c'est ce qui permet en retour la simulation comportementale par les qualités des ambiances urbaines et permet d'établir dans une vision opératoire des patterns qui « *sont des figures élaborées à partir d'une typologie des scènes urbaines et des modes d'appropriation, et de leur combinatoire* » (Pousin, Les concepteurs de la ville en quête de l'espace familial (1945-1975), 2008). Nous évoquons à cet effet l'étude qu'a faite Sabba Deloula (Sabba, 2015) dans son mémoire de magistère sur l'effet des ambiances déterminées essentiellement par « *les composantes de mobilier urbain et de la végétation* » sur la qualité des espaces dans les campus universitaires avec comme cas d'étude le Campus Mohamed Kheider de Biskra, cette étude vérifie l'impact du mobilier urbain et de la végétation sur l'attitude des gens qui fréquentent le campus, leur comportement et leur avis, mais n'accorde pas beaucoup d'importance à la composante spatiale qui est le souci primordial de l'architecte.

II.3.3 Approche sensible

Certains ramènent la qualité à la vision sensible, telle l'imagibilité (ou imageability) de la ville (Kevin Lynch) et les effets qui lui sont liés, ou la marchabilité de l'espace public de l'équipe de l'université de Californie.

II.3.3.1 L'image de la ville

Elle est développée par Kevin Lynch (Lynch, 1960 (1999)) et constitue l'une des qualités de sa lisibilité. Après une étude et des enquêtes établies auprès des habitants de trois villes, Boston, Jersey City et Los Angeles, Kevin Lynch détermine cinq éléments qui font que la ville soit lisible et que ses habitants peuvent en constituer une image ; les cinq éléments sont : les points de repères –les limites – les nœuds - les quartiers et les chemins. Cette vision s'inscrit dans le mouvement impulsif qui succède la critique du fonctionnalisme du mouvement moderne ; mouvement qui approche l'urbain par le paysage "Townscape" qui s'offre à la vue développée par Gordon Cullen (Gordon, 1961) et d'autres.

Depuis sa création, le laboratoire AAU se développe de manière fortement interdisciplinaire, tant par sa composition (architectes, sociologues, informaticiens, anthropologues, urbanistes, géographes, physiciens, historiens, philosophes), que par les problématiques et enjeux auxquels il répond (architecture, environnement, ville), et par les outils qu'il conçoit et met en œuvre (méthodologies d'enquêtes in situ, modélisation et simulation des phénomènes d'ambiances, réalité virtuelle, etc.). in <https://aau.archi.fr/>

II.3.3.2 La marchabilité de l'espace public (Walkability)

C'est une approche de la qualité de l'espace public développée par les anglo-saxons, pour connaître selon des critères bien définis les espaces publics les plus fréquentés ; en d'autres termes, le degré de fréquentation des espaces publics selon une méthode précise ; comme c'est le cas de l'étude intitulée : identification et mesures du design urbain relative à la marchabilité (Identifying and Measuring Urban Design Qualities Related to Walkability) menée en Californie dans le cadre de "the Active Living Research Program of the Robert Wood Johnson Foundation (2005)⁶. Cette étude est établie selon une méthode basée sur un enregistrement de clips dans des rues déterminées et des enquêtes menées auprès de piétons fréquentant ces rues et après une analyse et une étude complexe menée par une équipe de recherche englobant plusieurs spécialités, cinq critères ont été sélectionnés pour caractériser les rues selon le degré de leur fréquentation par les piétons ; ces critères sont : imageabilité, enveloppe visuelle, taille humaine, transparence et complexité.

II.3.4 Approche normative

Certains ramènent la qualité à la vision normative d'ordre évaluatif ou prescriptif, ou les deux à la fois, à travers les méthodes et les logiciels, tel celui qui traite de l'évaluation de la qualité de l'espace public comme l'étude de Hadji qui propose « *une méthode d'évaluation de la Qualité des Espaces Publics (QUEP), en utilisant un logiciel qui repose sur « une grille de critères et d'indicateurs d'évaluation de la qualité des espaces publics »*, qu'elle considère comme un « *outil pour évaluer la qualité des espaces publics dans le cadre de projets d'aménagement urbain* » et « *comme outil simple d'aide à la décision et à la conception en mesure d'aider les concepteurs, les décideurs et les gestionnaires dans leurs choix, et ce, dans une perspective de développement durable* » (Hadji, 2012). Cette méthode élabore une grille d'évaluation de l'espace public selon les critères de l'agenda 21, issus des principes du développement durable (DD), elle détermine 10 critères d'évaluation qui sont : « *1-économie. 2-gestion. 3-attractivité. 4-sécurité et sureté. 5-mobilité. 6-accessibilité. 7-ambiances. 8-*

⁶ "Identifying and Measuring Urban Design Qualities Related to Walkability"

prepared for "the Active Living Research Program of the Robert Wood Johnson Foundation July 2005. Ewing and Clemente are with the National Center for Smart Growth, University of Maryland, College Park, MD 20742. Handy is with the Dept of Environmental Science and Policy, University of California Davis, CA 95616. Ross C. Brownson is with the Prevention Research Center, Saint Louis University School of Public Health, St. Louis, MO 63104. Winston is with the Institute of Transportation Studies, University of California Davis, Davis, CA 95616.in (BEST_1_Identifying and Measuring Urban design qualities.pdf, 2005). Qualities Related to Walkability.

composition urbaine. 9-aménagement. 10-qualité environnementale ». Après l'établissement de la grille, son explication et son application sur l'exemple de l'aménagement des fusillés d'Alger, Hadji conclut que le projet est loin de répondre aux objectifs du DD et elle recommande de corriger les données selon cette visée.

Une telle méthode s'inspire de données établies à l'échelle globale pour mesurer un projet local qui n'a pas adopté dès le départ la visée du DD ; donc sans avoir à l'évaluer, les résultats sont connus à l'avance. On se demande pourquoi une telle procédure ? La deuxième critique que l'on peut formuler c'est la simplification extrême des critères alors que chaque critère peut être objet d'étude et de recherche à part entière dans le cadre de la qualité de l'espace public. Ce travail s'inscrit parmi les travaux menés par le laboratoire VUDD /EPAU (Ville, Urbanisme et Développement Durable, de l'Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme) à l'instar de celui présenté par Latifa Ferahta intitulé : « Programmation qualitative, composition urbaine et ses indicateurs » (Ferahta, 2011, p. 36) qui présente « *une grille d'évaluation de la qualité de l'environnement urbain issue des paramètres de base de la composition urbaine* » et selon son inscription dans les options de développement durable -l'auteur finit par- constater -dit-elle- « *que tous les critères d'analyse déduits de l'essai de définition de la composition urbaine que nous avons dégagés, n'ont pas la même implication sur l'organisation des espaces urbains résultants, ni même sur les qualités qui en sont attendues étant donné la nature de la problématique posée et les spécificités que recèle chaque cas d'étude* ». En d'autres termes, cette méthode n'est pas concluante, vu qu'elle traite d'éléments techniques plutôt que d'espace.

Dans le même ordre d'idée de la tendance actuelle de l'engagement vers la voie du développement durable, plusieurs travaux sur la qualité se présentent sous forme **d'agendas, des chartes qualités, des labels qualités**, adoptés à des niveaux locaux par des communes intégrant la notion de durabilité selon les critères reconnus au niveau global et les cibles en matière d'environnement, de société et d'économie, connus essentiellement sous le nom de "HQE" (Haute Qualité environnementale). La HQE inscrit 14 cibles qui sont essentiellement d'ordre technique et normatif portant sur la consommation énergétique et son effet sur l'environnement, la gestion de l'eau, des déchets, des matériaux de construction, sur l'espace vert... En matière d'espace urbain, certains dossiers traitant de la qualité abordent ces aspects ainsi que ceux se rapportant aux recommandations d'aménagement du paysage et le traitement de l'esthétique urbaine, comme le dossier de Vues sur ville (Institut de géographie, 2009) qui aborde les thèmes de mobilité, de compacité, de densité, des éco quartiers... incitant sur de

nouvelles formes de production urbaines. Le guide de qualité urbaine et d'aménagement durable de la communauté urbaine de Bordeaux, propose des solutions aux différentes dispositions urbaines dans la commune bordelaise en adoptant les principes du développement durable. (La CUB La Communauté Urbaine de Bordeaux, 2008).

-L'ouvrage "la forme urbaine et les enjeux de sa qualité" (Ordre des Géomètres Experts, 2007), s'inscrit aussi dans les options du DD ; la démarche suivie s'inspire de la lecture de la forme selon les critères d'Albert Lévy⁷ (Lévy, Formes urbaines et significations : revisiter la morphologie urbaine, 2005, p. 32) ; les tissus sont sélectionnés selon un ordre chronologique et selon leur inscription dans des différents courants qui ont traversé l'urbanisme et l'architecture et leur correction selon l'agenda DD.

-La recherche menée par UDAL QLD (QLD, 2003), intitulé "an agenda for urban quality in queensland" présente -comme d'autres dossiers à l'instar de ceux menés par l'équipe de l'IAURIF (Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Île-de-France) (IAURIF, 2002)- l'approche cognitive de la qualité des espaces publics comme approche de la qualité urbaine, les facteurs de l'habitabilité, viabilité, la territorialité la sécurité, la visibilité, ...sont autant de facteurs étudiés dans ce cadre⁸. En terminant par ces indications : « *Cities and towns must be : 1. Sustainable 2. Livable 3. Viable 4. Responsible 5. Memorable.* » (*Villes et communes doivent être 1. Durables 2. 3 habitables. 4 viables. 5 responsables. Mémorables*) (QLD, 2003).

Mais qu'elle soit d'ordre normatif, prescriptif, discursif ou cognitif, la démarche préconisée pour la réalisation des objectifs de la qualité s'inscrit dans les directives du DD et renvoie à

⁷ S'inspirant de Ledrut (Ledrut, La forme et le sens dans la société, 1984) dans sa définition de la réalité sociale comme ayant des « des Formes diverses et des Sens multiples », Lévy trouve à la forme urbaine une « diversité de registres de forme et de sens », ces registres la saisissent comme forme : des tracés urbains, du tissu, du paysage urbain, sociale et bioclimatique, « les registres de forme, interdépendants entre eux, s'articulent pour produire la forme unitaire globale » Lévy (2005,32)

⁸ UDAL QLD 2003 AGENDA FOR URBAN QUALITY 1 The Urban Design Alliance of Queensland, known by its acronym UDAL (QLD), is an independent organisation drawn from the design professions and other related groups committed to improving the quality of Urban Life throughout Queensland. UDAL believes that urban design is a significant contributor to the physical, social and economic well-being of the community and the nation. UDAL's goals are to foster, educate and improve awareness of urban quality and the design of the built environment, and to promote higher standards of urban design in our cities and towns. UDAL has been formed, and includes members, from the major institutions of the design professions, including the Royal Australian Institute of Architects, Planning Institute of Australia, Australian Institute of Urban Studies, Australian Institute of Landscape Architects, University of Queensland, Queensland University of Technology and other affiliated built environment professional groups.

l'idée de la réalisation d'une qualité positive ; la qualité est vue sous l'angle d'une valeur positive vers laquelle on tend. L'attitude tend à confondre « **la qualité de quelque chose** » et la « **chose de qualité** » ; en consultant les dictionnaires, la qualité n'est pas obligatoirement positive, la qualité de quelque chose peut être positive, négative ou moyenne mais quelque chose de qualité est obligatoirement d'une qualité positive, comme il transparait à travers cet écrit de Masboungi: « *Créer un habitat de qualité c'est donner une primauté à l'usage, à la fabrique à la fois de l'intimité et du lien. C'est sans doute aussi rendre les espaces urbains plus lisibles et plus perméables, accessibles pour tous, comme un bien commun. Se mettent ainsi en place les conditions du renouvellement du lien entre les formes, les fonctions et les usages, mais aussi les linéaments d'un urbanisme à échelle humaine (Gehel 2010), hospitalier, sensible à la qualité des espaces publics. Se développe ainsi également un mode d'action capable de ménager des paysages urbains composés, articulé sur des visibilitées organisées et attentif aux usages fragiles de la ville, supposant un accès équitable des citoyens aux aménités urbaines* ». (Masboungi, 2010, p. 9).

Les approches présentées considèrent la qualité par rapport à quelque chose : à la justice sociale et au projet, à la lisibilité et l'imageabilité, à la marchabilité, au développement durable...mais n'abordent pas la qualité en soi : qu'est-ce que la qualité et comment peut-on la lire ? C'est à quoi notre approche essayera de répondre.

II.4 Notre approche de la qualité

II.4.1 La qualité et ses différents sens :

II.4.1.1 La qualité, phénomène perceptif et premier sens : perçue commune.

Le terme "qualité" est un terme courant, usité aussi bien dans le langage quotidien que le langage scientifique. Dans le langage courant, il reste lié à l'appréciation de l'objet ; interroger une personne sur la qualité d'un objet quelconque, suscite en elle l'attention de son appréciation, la réponse reflète l'intention de la question par l'attribution d'une valeur ou d'un jugement positif ou négatif inscrivant le vocable " bon, moyen, mauvais, ...", on dit un objet de bonne qualité , de mauvaise qualité, même quand le terme qualité n'est pas directement employé, la qualification de l'objet sous-entend souvent l'utilisation du mot "qualité" par exemple quand on dit cet espace est mal éclairé ou bien éclairé, il est spacieux, ou étroit, il est bien desservi ou enclavé, tel objet est grand ou petit... ; cette appréciation a pour rôle de qualifier l'objet ou d'en porter un jugement, reflétant le premier sens de la qualité communément admis et tel que défini

dans les dictionnaires⁹ Le Petit Larousse (1984) et Le Robert (2007) ; cet aspect paraît toutefois subjectif.

Ce jugement n'est pas fortuit, alors qu'il paraît une réponse hâtive, il a déclenché tout un processus perceptif d'identification de reconnaissance et d'évaluation ; ce processus désigné par "la perception", n'est pas si subjectif qu'il paraît l'être, il est inscrit dans un ancrage cognitif, affectif, social et culturel de la personne interrogée. Le mécanisme de la perception a été abordé par de nombreux auteurs comme Piaget, Merleau Ponty, Fisher, Le Boyer...et notre objectif ici n'est pas de l'expliquer, mais de dire que la qualité est un phénomène perceptif, et que la question suscite en premier lieu l'appréciation.

Cette appréciation est l'expression d'une perception primaire que Lecourtois (Lecourtois-Abbas, 2004) dans sa thèse nomme par "perception naïve" pour dire qu'elle émane d'une personne commune et ordinaire et que le jugement est un jugement naturel ; Lecourtois, s'inscrivant dans le discours de l'architecturologie rapporte le terme qualité à celle qui est perçue pour faire la distinction avec l'échelle qui est celle de l'expression du "perçu conçu" ou celle de l'espace conçu. Notre démarche ne s'inscrit pas dans cette optique et nous considérons pour notre part que la réponse n'est pas si naïve que cela, parce que la perception de la personne interrogée et le jugement qui s'en suit est influencé par de nombreux facteurs comme l'appartenance socio culturelle, l'éducation, le sexe, l'expérience, les croyances...elle est personnelle mais elle a un ancrage social, culturel et éducatif et peut être partagée comme le préconise l'ordre des géomètres, par un groupe de personnes ayant les mêmes déterminants culturels et sociaux... (Ordre des Géomètres Experts, 2007, pp. 12-13) ; de ce fait nous considérons qu'elle est une "qualité perçue commune". Cette qualité est d'un ordre primaire et nous importe dans la mesure où elle indique l'opinion publique et commune sur un objet ou un sujet quelconque. Nous la retenons dans notre étude comme étant "**la qualité perçue commune (QPEC)**" qui est la première composante et le premier sens de la qualité. Cependant même si ce premier sens permet de situer l'opinion publique et sociale, il ne constitue qu'un aspect de la qualité et trace plus un jugement sur des faits que l'étude de l'objet. Il ne définit pas la qualité selon une vision scientifique et objective et s'arrête à ce stade de la question, ne

⁹ Les dictionnaires petit Larousse et Le Robert...définissent la qualité comme 'manière d'être bonne ou mauvaise de quelque chose, état caractéristique...'. Ainsi la question sur la qualité attire l'attention vers son appréciation.

permet de savoir davantage sur ce jugement et ce qui l'a suscité. Plus de définitions de ce que c'est que la qualité est donc nécessaire.

II.4.1.2 Deuxième sens de la qualité : perçue savante (qualité étudiée, analysée).

Si nous interrogeons encore une fois les dictionnaires¹⁰ sur ce qu'est la qualité et ses synonymes, ils nous révèlent son deuxième aspect qui transparait à travers ceci : « *les synonymes de qualité seraient : espèce, caractère, caractéristiques, essence, nature, disposition, capacité, vertu...* »¹¹ (dictionnaire). Essence est définie par Larousse comme étant « *ce qui constitue la nature d'un être, d'une chose... réalité permanente...* » (Petit Larousse, 1984). Cette définition renvoie à l'essence des choses, au caractère, à la nature ; l'objet, quel que soit sa nature est déterminé par un ensemble de caractéristiques ou de propriétés qui permettent de l'identifier en tant que tel, c'est ce qui définit « *l'être de la chose* » pour reprendre l'expression de Heidegger et ce qui permet de lui donner son nom (Norberg Schulz, *Habiter vers une architecture figurative*, 1985). Par ailleurs, les philosophes depuis Descartes, Locke, Leibniz, Kant...distinguent entre « *qualités premières* » et qualités secondes. Bouveresse a écrit deux tomes où il aborde ces qualités premières et qualités secondes, selon les différents points de vues des philosophes, leurs convergences et leur divergences ; nous ne discuterons pas ici ces différents points de vues (ce n'est pas notre propos), mais nous retenons deux sortes de qualités qui apparaissent à travers les discours de Bouveresse (Bouveresse, 2000) et repris aussi par Caroline Lecourtois et qui sont clairement définies dans le dictionnaire de la langue philosophique qui sont : les qualités premières et les qualités secondes, définies comme suit : « *les qualités premières ou primaires de la matière sont conçues : 1° comme essentielles aux objets matériels et, par conséquent présentes en tous ; 2° comme présentes telles que nous les percevons et indépendantes du sujet qui les perçoit, en d'autres termes comme objectives ; ce sont l'étendue, la forme, la résistance et le mouvement ; les qualités secondes ou secondaires, au contraire : 1° ne sont pas essentielles aux objets matériels et peuvent leur faire défaut (odeurs, saveurs, son) ; 2°elles ne sont pas dans les objets comme elles sont perçues et dépendent de celui qui les perçoit ; elles sont subjectives.*

¹⁰ - Le Robert la définit comme étant « *manière d'être, caractéristiques, ce qui donne une certaine valeur* »

Le petit Larousse la définit comme étant « *manière d'être bonne ou mauvaise de quelque chose, état caractéristique...qualité de la vie, tout ce qui contribue à créer des conditions de vie plus harmonieuses...* »

¹¹ Les synonymes de qualité selon un dictionnaire en ligne, <http://synonymes.ptidico.com> : seraient « *espèce, caractère, caractéristiques, essence, nature, disposition, capacité, vertu...*

10● *Les qualités primaires sont aperçues telles qu'elles sont dans les corps ; les secondaires telles qu'elles sont en nous. (...) Dans les qualités primaires, notre conscience nous présente des modes d'un non-moi ; dans les secondaires des modes du moi.* (Hamilton, cité p. S. mill, *La philos. de Ham.*, 18-19.). (Le dictionnaire de la langue PHILOSOPHIQUE 1962, 6ème édition 1992, p. 559). Dans sa thèse Caroline Lecourtois reporte ceci :

« -J.Bouveresse (1995 :132) précise que- « les qualités secondes ne semblent pouvoir être conçues qu'en termes d'état subjectif auxquelles elles sont susceptibles de donner naissance dans le sujet percevant, alors que les qualités premières n'ont pas besoin d'être conçues comme des opérations de cette sorte ». « Autrement dit -explique Lecourtois- tandis que les qualités premières seraient inscrites en l'objet –comme passives-indépendamment de tout jugement, de toute évaluation et de tout -regard critique- qui les mettent en interaction avec un corps extérieur, les qualités secondes ne seraient autres que des opérations de perception qui produiraient des interprétations subjectives », actions qui mettent en relation l'objet avec nos sens -et l'objet perçu- son résultat » (Lecourtois-Abbas, 2004, p. 184).

Certains de ces discours embrouillent la pensée en ce qu'ils reconnaissent des qualités premières propre à l'objet qui seraient indépendante de nous alors que ce sont nous qui percevons l'objet, le reconnaissons et le jugeons.

Que les objets et leurs manifestations soient en nous ou en dehors de nous, nous considérons en nous référant aux dictionnaires Larousse et Robert que les qualités premières seraient ce qui est de l'essence de l'objet, de l'inné, ce qui caractérise :'' les propriétés de l'objet'' qui permettent de l'identifier en tant que tel comme l'évoque Heidegger à propos de la chose, et les qualités secondes sont celles qui perçoivent l'objet 'qualités sensibles' ; à travers ses caractéristiques et ses manifestations, les personnes identifient l'objet en le percevant et en apportent un jugement autrement dit : 'de reconnaissance en le nommant et une appréciation en le jugeant''. Le savant ou le professionnel, perçoit l'objet comme les personnes ordinaires mais lui, il essaye de le connaître plus objectivement en étudiant ses constituantes intrinsèques et extrinsèques, pour se rapprocher des propriétés de l'objet et de les évaluer par la suite. nous distinguons ainsi le second sens de la qualité celui qui relève des caractéristiques de l'objet, de sa nature, et de son essence que le savant essaye de comprendre, même s'il ne le comprend pas en totalité, il essaye de s'en rapprocher ; ce deuxième sens de la qualité c'est ce que nous avons

nommé ‘**La qualité perçue savante (QPES)**’¹² nous nommons cette qualité ainsi, parce qu’elle engage tout un travail de réflexion, d’analyse de lecture et de compréhension et puisqu’il s’agit de la qualité donc un travail qui doit être accompagné d’un jugement qui attribuerait une appréciation, une évaluation ou attribution d’une valeur , ceci ne vient qu’après le travail de réflexion et d’investigation pour être objectif.

II.4.1.3 Troisième sens de la qualité : Qualité produite la QPRO

Néanmoins ces deux aspects de la qualité ne suffisent pas pour arriver au bout de sa compréhension car toute chose est le fruit d’une création ou d’une production. Depuis la nuit des temps l’être humain s’est affirmé dans la nature en fabriquant des objets, en construisant, en se donnant des moyens de survie et d’existence.... Pour fabriquer ou constituer tout objet matériel ou immatériel, l’artisan, l’artiste, le peintre, le poète ou l’écrivain, rassemble tout un monde et met toute son âme pour le construire. L’objet reflète l’objectif pour lequel il est fait et reflète le monde et l’âme de celui qui l’a fait, c’est pourquoi on apprécie tant les objets artisanaux qu’on peut qualifier sans hésitation de produits de qualité. En parlant de la chose, Heidegger cite l’exemple du Braun (Norberg Schulz, Habiter vers une architecture figurative, 1985), il nous dit que le Braun en tant qu’objet reflète l’être du Braun (avec tout ce que le mot être signifie) et celui qui le fabrique retransmet l’être à travers son objet, etc. Pour comprendre la qualité de la chose nous sommes emmenés à comprendre ce qu’elle véhicule comme message comme l’évoque Kerboul (Kerboul, 1997), le but pour lequel elle est faite, comment elle est faite et comment elle est reçue.

L’espace urbain existant est bien une conséquence et un résultat d’une production planifiée ou spontanée et la compréhension de ce que véhicule cette production est nécessaire pour la compréhension de l’espace existant. C’est ce que nous avons appelé ‘**qualité produite (QPRO)**’.

Ainsi l’étude de la qualité de l’espace urbain comportera la compréhension de l’espace existant la QPES (qualité perçue savante) ainsi que la QPEC (qualité perçue commune) et de ce que véhicule le produit la QPRO (qualité produite).

¹²-Lecourtois utilise le terme qualité savante qu’elle reporte à l’espace de conception propre à l’architecturologie. L’espace de conception, de celui qui conçoit l’espace. Quant à nous nous utilisons le terme qualité perçue savante pour désigner la qualité de l’espace existant qui est étudié et analysé par le professionnel afin de sa compréhension. Cependant nous ne faisons pas une séparation entre savoir commun et savoir professionnel celui-ci s’appuie sur le premier et se constitue dans sa continuité, continuité qui n’exclut pas les remises en cause.

II.5 Conclusion

Ce chapitre a eu pour objet de clarifier les concepts clés de notre recherche à savoir l'espace urbain et la qualité.

L'espace urbain qui constitue le champ de notre recherche, requiert plusieurs définitions, allant d'une définition de statistiques établie selon une vision économique-sociale, à celle qui le définit comme l'espace ouvert public, à celle qui le définit comme l'espace de l'agglomération avec ce qu'elle comporte comme bâti et non bâti mais vu de l'extérieur, et c'est à cette définition que nous adhérons.

L'investigation dans les recherches qui ont traité de la qualité, a révélé un champ multiple et vaste d'approches, celles l'approchant d'un point de vue discursif, normatif, évaluatif, sensible, cognitif...reliant la qualité au projet, à la justice sociale et spatiale à la marchabilité ou à l'imageabilité, au développement durable... autant d'approches qui dénotent la nature polysémique, multi-scalaire et pluridisciplinaire de la qualité. Notre approche de la qualité la saisit à partir du terme lui-même en procédant avec un processus de réflexion et de définitions en se référant essentiellement aux dictionnaires de la langue française et à d'autres sources ; ce processus a révélé que la qualité est un phénomène perceptif et évaluatif, qu'elle est appelée à être étudiée et analysée et qu'elle est produite ; sur ce, nous avons établi trois composantes de la qualité : la QPEC : qualité perçue commune, la QPES : qualité perçue savante, et la QPRO : qualité produite. Le chapitre prochain aura pour objet de déterminer les outils de lecture de ces trois composantes de la qualité.

II.6 Références bibliographiques

Banzo, M. (2009). *thèse de doctorat : l'espace ouvert pour une nouvelle urbanité*. Bordeaux:

Bonnet. (2013). espace urbain. universalis <http://www.universalis.fr/encyclopedie/espace-urbain/>(consulté en Novembre 2013).

Bouveresse, J. (2000). *Langage, perception et réalité. Tome 1 : La perception et le jugement*. Paris: Jacqueline Chambon.

Burgel, G. (2006). *La revanche des villes*. Paris: Hachette.

Cresson, Consulté en 2016. <https://aau.archi.fr/cresson/>.

Da Cunha, A., & Guinand, S. (2014). *Qualité urbaine, justice spatiale et projet : Ménager la ville*. Lausanne: PPUR.

Définitions.fr. (2015). Consulté le 02 24, 2018, sur <http://lesdefinitions.fr/espace-urbain>

- Dictionnaire. (s.d.). Consulté le 2010, sur <http://synonymes.ptidico.com>
- Ferahta, L. (2011). Programmation qualitative, composition urbaine et ses indicateurs. *Vie de Ville*, p. 36.
- Gauthiez, B. (2003). *Espace Urbain vocabulaire et morphologie '' inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France*. Paris: Monum éditions du patrimoine.
- Gordon, C. (1961). *Townscape*. New York: Reinhold Publishing Corporation.
- Grosjean, M., & Thibaud, J. P. (2001). *L'espace urbain en méthode*. Paris: Prentèses CAU.
- Hadji, L. (2012, décembre 5). Méthode d'évaluation de la qualité des espaces publics dans un projet d'aménagement durable à Alger. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, pp. 857-874.
- IAURIF. (2002). *Sécurité et comportement*. île-de France: Librairie de l'île de France.
- INSEE. (2016, 10 13). Consulté le 02 24, 2018, sur <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1074>
- Institut de géographie. (2009, mai). La qualité urbaine. *Vues sur la Ville*(22), p. 8.
- Kerboul, F. (1997). *Histoire de l'architecture*. Alger: ENAG.
- Krier, R. (1975). *L'ESPACE DE LA VILLE théorie et pratique*. Brussels: Archives d'Architecture Moderne.
- La CUB La Communauté Urbaine de Bordeaux. (2008). *a'urba | Guide de qualité urbaine et d'aménagement durable de la Communauté urbaine de Bordeaux*. Bordeaux: a'urba (guide_qualite_urbaine. Bordeaux pdf).
- Lapois. (1975). Des espaces verts à un urbanisme discontinu. Dans M. d. urbanisme (Éd.), *espaces ouverts* (p. 19). Marly-le-Roy: Espaces ouverts, colloques de Marly, Ministère de l'Équipement/Ministère de l'Intérieur/Centre de recherche en urbanisme, Marly-le-Roy, 24-27 février 1975.
- Le dictionnaire de la langue PHILOSOPHIQUE 1962. (6ème édition 1992). *Le dictionnaire de la langue PHILOSOPHIQUE 1962*. Paris: PUF Presses Universitaires de France.
- Le Robert. (2007). *dictionnaire de Français*. Paris.
- Lecourtois-Abbas, C. (2004). *De la communication sur l'espace : espace conçu et espace perçu de l'architecture et de l'urbanisme, Thèse de Doctorat* (éd. dirigée par Ph. Boudon, 365p.). Paris: l'université Paris X Nanterre, Spécialité Aménagement de l'espace et Urbanisme.
- Ledrut, R. (1984). *La forme et le sens dans la société*. Paris: Librairie des Méridiens.

- Lefebvre, H. (1970). *La révolution urbaine* (éd. Persée). Pris: Gallimard.
- Lévy, A. (2005). Formes urbaines et significations : revisiter la morphologie urbaine. *Espaces et Sociétés*(122), pp. 25-48.
- Living Research Program. (2005). Identifying and Measuring Urban Design Qualities Related to Walkability. California: BEST_1_Identifying and Measuring Urban design qualities.pdf, (2005). Qualities Related to Walkability.
- Lynch, K. (1960 (1999)). *The Image of the City (l'Image de la Cité)*. (F. V.-L. Vénard, Trad.) Pais: Dunod.
- Masbouni, A. (2010). *Bien habiter la ville*. Paris: Le Moniteur.
- Norberg Schulz, C. (1985). *Habiter vers une architecture figurative*. Paris: le Moniteur.
- ONS (Office National des Statistiques) ALGER. (2011). *ARMATURE URBAINE Collections Statistiques N° 163/2011*. Alger: ONS.
- Ordre des Experts, G. (2007). *La Forme Urbaine & l'enjeu de sa qualité*. Lyon: Certu.
- Petit Larousse, i. (1984). Paris.
- Pousin, F. (2008). Les concepteurs de la ville en quête de l'espace familial (1945-1975). consulté le 21 septembre 2017. URL : <http://strates.revues.org/6722>. URL : <http://strates.revues.org/6722>. consulté le 21 septembre 2017.
- QLD, U. (2003). An agenda for urban quality in queensland. (A. n. PDF), Éd.) *AGENDA FOR URBAN QUALITY*.
- RAMAU 5. (1997). La construction collective de la qualité. *Les cahiers RAMAU 5*.
- Robert Wood Johnson Foundation, (2005). Living Research Program. PDF
- Rojas, R. V. (2002). *FRAGMENTATION DE LA VILLE et nouveaux modes de composition urbaine* . Paris: L'Harmattan.
- Sabba, D. (2015). *QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC DANS LES CAMPUS UNIVERSITAIRES. CAS DU CAMPUS MOHAMED KHEIDER DE BISKRA* (éd. Mémoire de Magistère en : Architecture 27 septembre 2015). Biskra: Sous la direction de Alkama Djamel. Université Mohamed Kheider – Biskra.
- UrbanDes. (2002). UrbanDes_Indicators. . (UrbanDes_Indicators. pdf (2002).
- Wikipédia. (2013). http://fr.wikipedia.org/wiki/Espace_ouvert_urbain (consulté en 2013).

III. CHAPITRE III : *Outils de lecture des composantes de la qualité*

« La construction n'est pas qu'un empilement. C'est comme un texte littéraire : le vocabulaire et la syntaxe sont nécessaires, mais que dit le texte tout entier ? » Paul Chemetov entretien recueilli à l'occasion de l'Equerre d'Argent 04/12/2019

« Ce que l'Equerre d'Argent tente de dire, c'est que ce n'est pas dans l'extravagance que l'architecture doit se démarquer [...] il n'y a pas besoin d'être gigantesque pour nous émouvoir » Paul Chemetov entretien recueilli à l'occasion de l'Equerre d'Argent 04/12/2019

« Il n'y a pas un bon ou un mauvais espace, il y a un langage. » l'auteure

III.1 Introduction

Ce chapitre se constitue dans la continuité du travail établi dans le chapitre II. Il consiste à clarifier davantage les composantes de la qualité et à élaborer des outils qui permettront la lecture de ses trois composantes déterminées et discutées dans le chapitre précédent, à savoir la QPES, la QPEC et la QPRO. Il dresse dans un premier temps un tableau de différentes possibilités et méthodes de lectures appropriées à l'architecture et l'espace urbain selon différentes approches, il propose dans un second lieu une méthode appropriée à notre objet d'étude qu'est la qualité, selon notre approche. Ce chapitre répond à la question : Comment sera lue cette trilogie ?

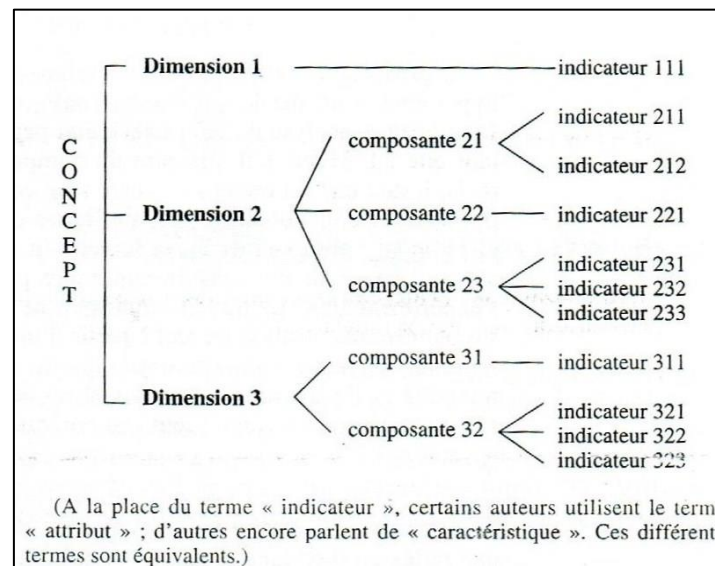
III.2 Différentes possibilités de lecture

Les outils de lecture de l'espace urbain du point de vue de sa matérialité physique sont innombrables, allant de la lecture typo morphologique de l'école italienne qui a eu ses répercussions sur l'école française, à la lecture séquentielle, à la lecture descriptive, à celle relative aux différentes densités, aux coefficients d'occupation au sol, etc. Chacune de ces lectures répond à l'objectif d'investigation fixé au préalable. La lecture typo morphologique consiste à comprendre la formation des tissus anciens et les variations du type vis-à-vis de la variation morphologique. La lecture séquentielle répond au souci de lecture du paysage et se base sur l'image, elle est appliquée surtout au niveau des tissus vernaculaires et peut aussi constituer un outil pour les différents autres tissus, la lecture descriptive consiste à répertorier les composantes de l'espace urbain et à les classer selon des critères fixés au préalable tel que la fonction, la taille, le traitement architectural, les matériaux, le nombre de niveaux...elle constitue un fond inestimable de réserves et d'archives qui peut servir à d'autres explorations.

Les densités et les coefficients au sol traitent de la répartition des différentes densités dans un territoire donné (densité de la population, densité du logement, rapport bâti et non bâti...).

Or pour notre part, l'espace urbain est vu sous l'angle de la qualité, qui comme il a été défini est un ensemble de caractéristiques et une évaluation ou un jugement. En suivant une méthode analytique classique telle que définit par Guidère -évoquée plus haut - (Guidère, 2004), on procéderait par **décomposition** afin de déterminer un ensemble de propriétés primaires et infimes qui caractérisent un objet quelconque ; ces propriétés peuvent être établies suite à une connaissance de l'objet basée sur une recherche élargie : documentaire, pré-enquête qui recueillerait les avis de gens ordinaires, des gens du métier, des professionnels...telle qu'indiquée par le manuel de recherche scientifique (Quivy & Campenhoudt, 2005, première édition 1988) et selon le schéma qui suit :

Figure 1 : constitution d'une grille d'analyse ou d'évaluation sur la base de construction de concept (décomposition en plusieurs composantes qui sont à leurs tour décomposées en indicateurs attribus ou caractéristiques source : (Quivy & Campenhoudt, 2005, première édition 1988, p. 121)



Une fois ces propriétés déterminées, elles seraient soumises à une évaluation ou à un jugement par rapport à des paramètres fixés au préalable et selon des objectifs et des critères précis et préétablis inscrits dans un modèle défini pouvant couvrir un ensemble d'aspects physiques, esthétiques, sociaux, environnementaux, énergétique, de fonctionnement... En suivant cette logique, nous pouvons ainsi situer les aspects qui présentent des valeurs positives ou négatives, une appréciation satisfaisante ou non satisfaisante...comme cela se fait dans l'évaluation dans certains domaines de la diététique, la cosmétique, les services, l'hôtellerie, l'industrie et autres, et selon le schéma qui suit :

Figure 2 : exemple d'une grille d'évaluation, établie sur la base de la grille d'analyse (fig. 1). Source :
(Quivy & Campenhoudt, 2005, première édition 1988, p. 121)

Grille d'évaluation		valeur				
		+	~	-		
C O N C E P T	Dimension 1	indicateur 111				
	Dimension 2	composante 21	indicateur 211			
			indicateur 212			
		composante 22	indicateur 221			
	Dimension 3	composante 23	indicateur 231			
			indicateur 232			
		indicateur 233				
	composante 31	indicateur 311				
		composante 32	indicateur 321			
			indicateur 322			
		indicateur 323				
(A la place du terme « indicateur », certains auteurs utilisent le terme « attribut » ; d'autres encore parlent de « caractéristique ». Ces différents termes sont équivalents.)						

En suivant ce schéma, on obtiendrait en architecture des grilles établies pour l'évaluation comme celle proposée par Rainier Hoddé (Hoddé, 2006) ou celle des experts géomètres (Ordre des Géomètres Experts, 2007), qui s'inscrivent dans les options de la HQE (haute qualité environnementale) fondées sur l'Agenda 21 ou les quatorze cibles du développement durable, pour une évaluation essentiellement technique sur l'énergie, la gestion des eaux, des déchets, etc. L'évaluation peut aussi se faire selon d'autres méthodes comme la méthode QUEP et d'autres présentées dans le chapitre II. Pour lire la qualité d'un objet architectural nous pouvons aussi établir un ensemble de propriétés qui le caractérisent de tous les points de vue (d'utilité, solidité, beauté, pour reprendre les termes actualisés de Vitruve) comme l'a fait Philippe Dehan (Dehan, 1999) et juger de sa qualité qui se rapporterait aux différentes propriétés. On peut aussi appliquer cette méthode pour discourir de la qualité de l'espace urbain selon des critères et des propriétés qui restent à définir qui serait le rôle de la QPES, et d'établir son évaluation, son jugement ou sa valeur, selon l'appréciation bonne ou mauvaise de chaque propriété en se référant à des échelles telle que celle de Likert¹³ ou autre, selon l'objectif visé ou voulu qui serait le rôle de la QPEC. Si on suit cette approche nous établissons une grille à travers laquelle

¹³ Sillamy-N- 1983 (dans : dictionnaire usuel de la psychologie, Bordas) présente essentiellement trois méthodes ou techniques de mesure d'un objet d'investigation, qui sont : la méthode de Louis Gutmann, la technique sémantique différentielle d'Osgood et la technique de R. Likert. Pour ce cas les items (objets d'étude) sont présentés sous forme de questions précises se rapportant à l'attitude. Likert a développé une échelle de cinq degrés qui traduit l'intensité de la réponse allant du plus faible au plus fort ou le contraire. Les réponses peuvent être exprimées comme suit : très favorable, favorable, indifférent, défavorable, très défavorable. Ou autre selon le cas de l'étude.

nous pouvons juger de la qualité de tout objet architectural, urbain, dans le présent, le passé et le futur, nous pouvons apporter des corrections là où la lecture note une faille. Or l'architecture et l'espace urbain sont des espaces hérités, nous ne pouvons établir un jugement du passé selon des critères du présent. Nous ne pouvons par exemple pas parler du confort tel qu'il est défini est estimé au présent et en faire une mesure du confort au passé, nous ne pouvons non plus établir un modèle et juger la qualité selon ce modèle, ça serait prendre parti vis-à-vis d'un modèle donné (ou d'une grille donnée), vu qu'il n'y a pas de modèle idéal, même s'il vient de la construction de l'esprit, comme nous l'avons fait dans notre travail de Magistère¹⁴. Et supposons que nous parvenions à une élaboration aussi infime de critères physiques pour la lecture et par conséquent la correction là où l'absence de la qualité se fait sentir, aurions-nous aboutit comme dit Deluz (Deluz, A propos de la qualité architecturale, 2007) au terme de "la qualité architecturale" ou celle de l'espace urbain ? La décomposition de l'espace urbain en un ensemble de critères serait une mutilation ; nous ne pouvons voir l'espace urbain sous cet aspect de la décomposition et de "la mutilation" pour reprendre le terme de Jean-Louis Le Moigne (Le Moigne, 2003), l'espace urbain ne se réduit pas à un ensemble de critères, il est complexe et sa qualité est complexe, on ne peut approcher de la même manière la qualité d'un objet comme une crème de visage, un ustensile, une voiture...et celle de l'espace urbain. Il n'y a pas un bon ou un mauvais espace, il y a un langage.

III.3 Le langage de l'espace urbain, la QPES

L'espace urbain est un espace existant il nous parle et évoque en nous des appréciations, des rejets et des curiosités, il s'exprime à travers son vocabulaire et son langage ; il ne s'agit pas ici de faire un répertoire ou une description ou d'établir un jugement bon ou mauvais, mais de comprendre son langage.

En se référant à Heidegger, Schulz indique que le langage comme mode d'expression de l'être révèle la nature de cet être (Norberg Schulz, Habiter vers une architecture figurative, 1985, pp. 30-111) ; il dit aussi « *le langage est la maison de l'être* » ce qui incite sur la signification

¹⁴ Dans notre travail de Magistère, nous avons élaboré des grilles d'estimation de la qualité de l'habitat collectif, sur la base d'un modèle théorique formé par la synthèse de la recherche que nous avons menée sur l'habitat, le sentiment du bien-être et sur l'architecture, qui a déterminé les critères et les indicateurs de la qualité. L'estimation s'est faite en analysant l'espace de l'habitat collectif selon trois échelles (l'échelle du rapport de l'habitat à son environnement, l'échelle intermédiaire et l'échelle du logement), et en interrogeant les habitants sur leur estimation de la qualité selon l'échelle de Likert (Rahmani-Kelkoul, QUALITE ARCHITECTURALE DE L'HABITAT COLLECTIF, Cas d'études à Sétif (Mémoire de Magistère), dirigé par professeur Bellal Tahar, 2011).

communicative du langage, idée partagée aussi par Bruno Zévi qui dit dit « *sans langage, on ne parle pas.* » (Zévi, 1981, p. 13) . Or si Schulz et Zévi paraissent d'accord sur ce sens communicatif du langage architectural, ils sont différents voir opposés sur bien des choses, notamment en ce qui concerne le contenu de cette communication. Zévi considère que le langage de l'architecture devrait être celui moderne de l'architecture, celui qui émancipe l'architecture du joug du classicisme qu'il considère comme formaliste, académiste, sclérosé et conformiste et qu'il rejette en bloc. Il définit le langage moderne non comme étant celui de l'architecture moderne, mais qui est lui-même moderne et qui a préexisté à la modernité de notre temps, il se réfère à l'époque helléniste, celle de Michel Ange...selon lui, le langage moderne est basé sur sept point qui sont : L'inventaire, Asymétrie et dissonance-Tridimensionnalité anti perspective-Syntaxe de la décomposition quadridimensionnelle-Porte-à-faux et coques à membranes-Temporalité de l'espace-Réintégration édifice-ville-territoire (Zévi, 1981), Bruno Zévi parle du langage de l'architecture sans parler de l'architecture : de l'espace, de la forme de la typologie, son souci est la déconstruction de la boîte pour la reconstruire différemment en brisant les codes, il adopte une approche du design ; alors que Schulz considère en se référant à Heidegger que toute chose a un nom et que ce nom indique la chose de la chose à savoir le contenu de la chose, l'essence de la chose. Le design a le rôle de révéler cet être de la chose ce qui rejoint aussi Louis Kahn qui distingue entre 'forme première et Design (Rivalta, 2003), la forme première relève de l'être de la chose qui la définit en tant que telle, et le design, la présente d'une manière ou d'une autre, voire plusieurs possibilités d'être. Pour Schulz, le langage de l'architecture parle de l'architecture par exemple, pour lui 'l'entrée' ne signifie pas seulement la limite entre dedans et dehors ou l'ouverture à travers laquelle on passe de l'extérieur vers l'intérieur, mais elle est aussi celle qui annonce l'entrée vers un monde et est accompagnée par l'attente de ce monde ; le traitement architectural, volumétrique et spatial, doit refléter tout le contenu de ce moment qu'il qualifie d'usage ; alors que Zévi quand il parle de l'ouverture ce qui l'importe, c'est son emplacement qui ne doit pas être au milieu du mur, mais à l'extrémité pour casser le code et quand il parle de l'espace, il dit qu'il suit la fonction, etc. Ce sont deux discours différents sur le langage de l'architecture. Pour notre part, nous considérons comme Schulz que le langage exprime un sens, qu'il s'agisse de l'architecture classique, renaissante, baroque ou moderne, chacune a son langage et l'espace urbain a un langage qui diffère d'un endroit à l'autre et qu'il faut comprendre. Cette signification du langage est partagée aussi par Andrea Smith et Val Warke qui disent « *Tout langage est un système qui véhicule du sens* » (Smith & Val, 2014 (2015), p.

6), ils déterminent 26 concepts pour parler du langage de l'architecture, dans leur ouvrage destiné aux étudiants pour pouvoir lire et concevoir les projets d'architecture, parce qu'il considèrent que le projet est issu à 70% de l'analyse (la lecture) qui doit être bien menée afin de fournir les outils du projet.

III.3.1 Le langage, vocabulaire et forme

Le langage de l'architecture nous dit Schulz s'exprime par « *la forme construite, l'espace organisé et les types architecturaux* » (Schulz 1985, p.29) ; si ces composantes sont présentées séparément, elles s'unissent pour exprimer l'unité de la forme ou de la chose qui s'exprime par son nom. L'espace organisé chez Schulz correspond au principe formel introduit par Kahn qui l'appelle "l'âme de la forme". En comprenant le principe d'organisation, le monde de la forme se dévoile et devient clair « *le point de départ de tout le processus est le principe formel... La forme est l'expression du principe formel. La forme, dans le sens grec du terme 'eidos' : idée, entité ordinatrice du monde* » citation de Kahn in (Rivalta, 2003, p. 240).

La forme construite, l'espace organisé et le type architectural, Schulz les rassemble dans les grandes catégories que sont : la morphologie, la topologie et la typologie. (Norberg Schulz, Habiter vers une architecture figurative, 1985, pp. 29-30).

La morphologie, dit Schulz « *a trait au 'comment' de la forme construite, représentée dans chaque œuvre architecturale par l'articulation formelle ... On interprète toujours les formes construites en se référant à leur situation entre terre et ciel, c'est-à-dire à leur position, leur élévation, et leur ouverture.* ».

La topologie : « *traite de l'ordre spatial et dans chaque œuvre architecturale se traduit comme 'l'organisation spatiale'.* Nous choisissons le terme "topologie" pour indiquer que l'espace architectural résulte du lieu (topos) plutôt que de l'espace mathématique abstrait ».

La typologie, dit Schulz, « *concerne les manifestations des modes d'habiter.... Les catégories plus générales d'implantation espace urbain, édifice public et maison nous l'avaient déjà prouvé, mais on pourra préciser encore la différenciation typologique et parler de "tour", "salle", "fronton", coupole, etc...chaque œuvre rend présent le type qui se manifeste comme une image ou comme une forme* » (Norberg Schulz, Habiter vers une architecture figurative, 1985, pp. 29-30).

Ces catégories constitutives du langage architectural exprimées par Schulz, basé sur le vocabulaire de morphologie (forme urbaine et architecturale et leur organisation), la topologie (leur intégration au milieu urbain et naturel) et typologie (types architecturaux, traitement, volume, espace, usage, style) est différente de l'approche typo-morphologique prônée par l'école italienne et est différente de la morphologie telle qu'approchée par Albert Lévy.

L'approche typo-morphologique prônée par Carlo Aymonino, Aldo Rossi, Panerai, Castex, Depaule..., fait le lien entre disposition morphologique et traitement typologique, c'est une méthodologie utilisée surtout pour comprendre la logique de la formation des tissus anciens où la parcelle et sa disposition dans le tissu urbain joue un rôle déterminant dans la définition des types architecturaux. La typologie est prise comme étant tout ce qui comporte les dispositions et l'organisation spatiale ainsi que les traitements à l'échelle architectonique ; la morphologie traite de la forme urbaine ; le rapport entre les deux (typo-morphologie), traite du rapport de l'objet architectural aux éléments de la structure urbaine à savoir la parcelle, l'îlot, la rue, la place, etc.

Albert Lévy quant à lui, considère que la morphologie est la méthodologie de l'étude de la forme urbaine et celle-ci est l'objet d'étude de la morphologie, il considère comme l'ordre des géomètres experts que « *La forme urbaine est un objet complexe, [...] polysémique et polymorphique* » (Ordre des Géomètres Experts, 2007, p. 10), en s'inspirant de Ledrut dans sa définition de la réalité sociale comme ayant des « *des Formes diverses et des Sens multiples* » (Ledrut, La forme et le sens dans la société, 1984), Lévy la revisite et lui trouve une « *diversité de registres de forme et de sens* », ces registres la saisissent comme forme : des tracés urbains, du tissu, du paysage urbain, sociale et bioclimatique, « *les registres de forme, interdépendants entre eux, s'articulent pour produire la forme unitaire globale* » (Lévy, Formes urbaines et significations : revisiter la morphologie urbaine, 2005, p. 32).

Bien que ces approches soient différentes, elles se recoupent dans la définition du vocabulaire de la forme architecturale ou urbaine en ce qu'elle est la synthèse de l'organisation de l'espace, des tracés et des tissus, de la forme construite et du traitement architectural.

En ce qui concerne notre étude nous empruntons ces définitions pour comprendre "le langage de l'espace urbain", quels sont les éléments de son vocabulaire ? Comment ils s'articulent entre eux pour former un tout ? Quel est le sens et les valeurs de ce tout ?

La lecture de l'espace urbain se fait ainsi à travers tout ce qui se rapporte au côté formel, à la lecture de la forme : les contours, les limites, le principe d'organisation, les articulations, la densité...); de son intégration dans son milieu : le topo (situation et articulations avec le milieu), ainsi que du point de vue de la typologie architecturale qui concerne les types architecturaux non pas abstraits mais reconnus en tant que tels.

- La lecture synchronique (statique) de l'espace, s'accompagnera de la lecture dans le temps (diachronique) appelée aussi étude séquentielle. Celle-ci rend compte des évènements architecturaux qui accompagnent nos déplacements.

Ces éléments de lecture, même s'ils sont présentés ici séparément, dans le déroulement de la lecture, les uns et les autres s'articulent pour comprendre le langage (la grille de lecture sera présentée dans le chapitre V).

Puisque la qualité renvoie à une valeur, évaluation ou appréciation (comme indiqué dans le chapitre II et III), outre la compréhension du langage et sa signification, son évaluation ne se fait pas par un jugement bon ou mauvais, mais se fait par rapport aux valeurs qui lui sont associées (de composition, d'usage, d'esthétique...) ainsi qu'à sa valeur communicative : son intelligibilité, sa lisibilité, son identification, à l'image qui s'en constitue ainsi qu'au sens de l'orientation qu'il offre.

Les valeurs comme la lisibilité, l'identification, le sens de l'orientation et **L'image** qui s'en dégage ainsi que l'intelligibilité, sont considérées comme caractéristiques essentielles à l'espace urbain pour qu'il soit compréhensible. Ces valeurs sont définies dans ce qui suit.

III.3.2 Langage, signification et évaluation

III.3.2.1 Imageabilité et lisibilité

Pour Kevin Lynch la lisibilité d'une ville se constitue quand ses habitants arrivent à mémoriser son image ; dans son livre "l'image de la cité", il présente cinq points qui sont à la base de la formation de cette image : les points de repères, les nœuds, les limites, les quartiers et les chemins (Lynch, 1960 (1999)). Raymond Ledrut quand à lui considère que même si ces éléments permettent la lisibilité de la ville, son image n'en n'est pas fortement conditionnée et ne se constitue pas obligatoirement par rapport à ces points ; pour lui l'image de la ville est celle de sa tonalité vivante qui s'exprime par les termes rose, grise...elle se dégage par son atmosphère et son caractère (Ledrut, L'image de la ville, 1970); cette idée d'image, nous la

retrouvons aussi chez Schulz qui considère que le premier contact avec la ville permet de saisir son atmosphère et par conséquent son caractère qui permettent de dire je suis à Paris, New York, Sétif, Constantine ou Alger, etc. Évoquant Paris, Schulz dit que son atmosphère son caractère et ainsi son image sont liés à la Seine, à ses ponts, ses boulevards, ses places et ses monuments ainsi qu'à ses fenêtres et ses toits (Norberg Schulz, *l'Art du lieu*, 1997) ; ce sont les éléments de son identité.

III.3.2.2 L'identité :

« *Pour être en paix avec l'univers, avec la société et avec lui-même, l'homme a besoin de se situer en affirmant son identité* » (Von Meiss, *De la forme au lieu*, 1993 2ème édition, p. 173), Meiss indique trois types d'identité qui se complètent pour constituer l'identité de l'être :

« -identité en tant qu'être humain, homo sapiens qui se distingue du monde physique, minéral, végétal et animal ;

-identité en tant que membre d'un groupe dans lequel il partage et discute des valeurs ; la famille, le parti politique, le club, etc.

-identité en tant qu'individu qui préserve une marge de liberté et de responsabilité personnelle en se distinguant du groupe et de tous les autres ; chaque homme est unique. », il se réfère à Amos Rapoport qui distingue deux sortes d'identités, identité privée, et identité publique. L'identité se distingue par de nombreux facteurs, la personne en elle-même, son image, son habillement, ses croyances, son langage, son appartenance à un groupe, à une famille, à une nation... l'espace est aussi support d'identité, un espace public est différent d'un espace privé du point de vue de l'usage, de la disposition, de l'organisation ainsi que du traitement architectural... et tous ces éléments doivent contribuer à éclaircir son identité. L'identité de l'espace peut révéler aussi son appartenance à une culture à une religion, à une société donnée, à un climat, à une géographie (un site) ...tel : la mosquée, l'église, le moucharabieh, le colombage, la fenêtre française, les rideaux vénitiens... ». (Von Meiss, *De la forme au lieu*, 1993 2ème éd, p. 173)

Nous retenons à partir de ces définitions sur l'identité du lieu que ce sont les éléments qui permettent son identification à savoir : son caractère, son atmosphère, les statuts et usages des espaces, la hiérarchie : public, privé, collectif, le reflet de l'appartenance religieuse, culturelle

sociale, régionale, nationale...L'image du lieu se constitue quand nous pouvons lire, reconnaître, et mémoriser l'identité du lieu.

III.3.2.3 L'orientation

« *Pour satisfaire son sens interne de l'orientation, l'homme a besoin de se situer dans l'espace* » (Von Meiss, De la forme au lieu , 1993 2ème édition , p. 166)...*la désorientation entraîne l'angoisse. Pour investir un lieu ou pour nous déplacer d'un lieu à l'autre nous avons besoin de références.* » ... « *Le mot « orienter » vient du terme « orient »* » (Von Meiss, De la forme au lieu , 1993 2ème édition , p. 169). Les points cardinaux, ont de tout temps été utilisés comme éléments d'orientation que ce soit en ville ou dans la nature, dans le désert, en mer ou dans la forêt, l'homme a toujours eu recours aux orientations cardinales, même dans la construction des villes, des village de la demeure ou même la tente du bédouin, le recours à l'orientation cardinale a fait ses preuves, que ce soit pour des raisons mystiques tel qu'expliqué par Mircea Eliade (Mircéa, 1956), Mumford (Mumford, 1964 (1961)) et d'autres, ou pour des raisons psycho-physiologique tel qu'expliqué par Meiss.

« *-l'est- le lieu du lever du soleil qui est une référence sûre dans l'espace et le temps. Je dirai qu'il ne sert pas seulement de repère à quelques peuples de nomades éloignés car le levant, midi, occident et leur « nombril » -le nord-nous permettent aujourd'hui encore de nous situer. Ils facilitent nos déplacements ; ils guident la disposition de nos intérieurs en relation avec les différences de lumières et de températures.* » (Von Meiss, De la forme au lieu , 1993 2ème édition , p. 169), mais les points cardinaux ne sont pas les seuls points de repères pour pouvoir s'orienter en ville par exemple « *Grace à des archétypes nous pouvons nous orienter dans l'espace inconnu. Nous formulons des attentes génériques qui sont d'ordre plutôt topologique qu'euclidiens. Sans voir où mène la rue nous connaissons son caractère de continuité, de direction et de partie d'un réseau, lesquels nous permettront, le cas échéant, de corriger le parcours...il semble, en outre, que pour sa sécurité en territoire peu ou pas connu, l'homme cherche à ne pas se perdre par rapport à son point de départ : c'est son « chemin de fuite », le seul qu'il connaisse ! Lorsqu'il se déplace dans la nature ou en ville, il emporte, en quelque sorte, son point de départ avec lui, divisant son parcours en étapes d'un point de repère à un autre.* » (Von Meiss, De la forme au lieu , 1993 2ème édition , p. 168).

Schulz dit : « *A travers l'orientation on arrive à une "image "spatiale du lieu. Cette image définit nos possibilités de mouvements et donc tant de découvertes que de choix. Quand on ne*

possède pas l'image d'un environnement, on a tendance à errer sans aucun sens de l'appartenance. ». (Norberg Schulz, *Habiter vers une architecture figurative*, 1985, p. 66).

Orientation : à l'aide aussi bien d'un repérage cardinal que d'archétypes spatiaux et architecturaux qui nous permettent de posséder l'image du lieu, on peut s'orienter dans un espace qui se traduit par des possibilités de choix de direction induite par la compréhension des directions principales, secondaires et tertiaires.

III.3.2.4 L'Intelligibilité

Le langage de l'espace urbain à l'instar de tout langage est appelé à être intelligible ; si celle-ci se mesure à la lecture du vocabulaire et de son articulation (tel qu'indiqué plus haut), elle se mesure aussi d'une façon objective à l'aide d'une méthodologie appelée la syntaxe spatiale ou 'Space Syntax'. La syntaxe spatiale est une théorie socio-spatiale qui relie les caractéristiques spatiales à leurs interprétations sociales (Hillier & Hanson, 1984). Pour ce faire, elle a développé un langage et un vocabulaire uniques basés sur la configuration spatiale, reflétant un contenu qualitatif et quantitatif mesuré à l'aide de formules mathématiques. Le vocabulaire qualitatif comprend des concepts tels que l'intégration, la connectivité, l'intelligibilité, l'entropie, etc. En examinant ces caractéristiques, il est possible de déterminer si un espace est intégré, ségrégué, connecté, déconnecté, intelligible ou inintelligible. Les variables de lecture sont sélectionnées en fonction de l'objectif de l'étude.

Pour notre cas c'est la mesure de l'intelligibilité de l'espace qui nous intéresse, pour cela, nous aurons recours -après avoir étudié le vocabulaire et le langage de l'espace urbain tel que présenté plus haut- à la syntaxe spatiale et son corolaire le logiciel DEPH MAP X, pour une évaluation objective.

L'intelligibilité est définie par le dictionnaire en ligne comme "*la qualité d'être compris*".

Dans la syntaxe spatiale, l'intelligibilité est définie comme la compréhension de la configuration dans son ensemble à partir des caractéristiques locales (Hillier et al., 1987), ou c'est « *Lorsque l'on regarde des bâtiments complexes ou des zones urbaines, nous devons comprendre la façon dont une partie est localisée dans une structure globale* » (Kim, 1999, p.48).

« *L'intelligibilité est une caractéristique statique du second degré, obtenue en corrélant la connectivité et l'intégration des mesures locales et globales* » (Hillier et al., 1987, p.236). En outre, « *La connectivité mesure le nombre de voisins immédiats qui sont directement connectés à un espace. Il s'agit d'une mesure locale statique. L'intégration est une mesure globale*

statique. Elle décrit la profondeur moyenne d'un espace par rapport à tous les autres espaces du système. Les espaces d'un système peuvent être classés du plus intégré au plus ségrégué » (Björn, 1993, p.2). « Si des lignes sont également intégrées bien connectées, alors la corrélation sera forte et le système aura une "intelligibilité". Le tout peut être lu à partir des parties. Inversement, si des lignes bien connectées n'intègrent pas également des lignes, alors la corrélation sera mauvaise et le tout ne sera pas lisible à partir des parties. [Le système sera inintelligible] » (Hillier et al., 1987, p 235-236). Plus de détails sur le calcul de l'intelligibilité seront présentés avec la lecture de la syntaxe spatiale dans le chapitre V.

Ainsi La lecture de QPES se fait par la topologie, la morphologie et la typologie et les valeurs qui en émanent ainsi que les aspects cognitifs qu'elle implique du point de vue de la lisibilité, l'identification, l'imageabilité, l'orientation et une évaluation objective de l'intelligibilité du langage avec le logiciel UCL DEPTH MAP X de la syntaxe spatiale.

III.4 La lecture de La QPEC :

Dans un travail de pré-enquête établie avec des collègues, des personnes ordinaires et quelques responsables ; travail qui visait à voir qu'est-ce que la qualité de l'espace urbain pour eux, il nous a été donné de constater que le mot "espace urbain" n'était pas compréhensible aux gens, nous avons remplacé ce mot par la ville ; et en posant la question : que signifie pour vous la qualité de la ville, c'est après hésitation que les personnes répondent ; pour certains d'entre eux *'la qualité c'est quand la rue est bien réalisée, ou bien les trottoirs plantés, quand il y a des arbres, des espaces verts ...quand les bâtiments sont peints, quand la façade est belle, l'air propre, quand il y a du travail, du commerce...*, pour le maire de la ville c'était *"la gestion et la taille"*, pour le directeur de l'OPGI c'était *"le rapport qualité prix"*, quant aux collègues, certains la ramenaient *'au traitement de façades d'autres évoquaient l'espace publique ou la circulation fluide'*...les réponses étaient innombrable et un recueil assez vaste aussi vaste que l'espace ville et il n'était pas aisé de parler de la qualité sans être confronté à l'embarras que suscite l'aspect furtif de la question qui prête à un certain degré de subjectivité chez la personne interrogée ; c'est pourquoi nous nous sommes posés la question comment peut-on parler objectivement de la qualité sans être confronté à la subjectivité de l'enquêteur ou de l'enquêté et avons jugé utile et nécessaire d'établir un processus d'objectivation en partant du terme lui-même et en nous basant sur l'investigation documentaire du terme qualité dans la continuité du travail fait précédemment.

III.4.1 La qualité et le processus d'objectivation

Objectiver signifie :

« *Exprimer quelque chose, le réaliser, le définir, lui donner une forme concrète : Objectiver sa pensée* » <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/objectiver/55362>

« *L'objectivation caractérise le passage du concept à sa représentation c'est-à-dire un contenu et une structure compréhensible pour l'individu* » (Lucot-Meunier, 2010).

Nous avons vu dans le chapitre précédent qu'en interrogeant une personne sur la qualité était un phénomène perceptif de reconnaissance et d'appréciation ou de jugement bon, moyen, mauvais, par exemple demander à une personne **que pensez-vous de la qualité** de ce meuble, sa réponse serait : elle est bonne, moyenne ou mauvaise...(voir chapitre II), si on interrompt le processus d'interrogation et que l'on s'arrête à ce stade de la question, on n'en saurait pas davantage sur la qualité de l'objet et ce qui a motivé la réponse de la personne. La question du **pourquoi** pousse la réponse vers l'argumentation, sa réponse serait que ce meuble est ancien, ou laid ou qu'il est fait en plastique, ou que sa couleur est sombre, etc. La personne interrogée puise dans ses réserves vocabulaires pour argumenter sa réponse (son jugement) sur l'objet en question ; les mots que la personne déploie concernent l'objet et renvoient aux caractéristiques, propriétés, et attributs qui caractérisent l'objet perçu. La personne interrogée n'évoque pas toutes les caractéristiques de l'objet mais seulement celles qui justifient sa réponse ; cependant les caractéristiques de l'objet peuvent être dénombrées et étudiées par le professionnel qui tend à se rapprocher de l'objet par la lecture de ces propriétés comme il a été dit dans le chapitre II. Ce développement inscrit la qualité dans son second sens qui est celui des caractéristiques et des propriétés qui qualifient et représentent un objet quelconque et qu'ils sont le lieu de son appréciation, développé aussi dans le chapitre II ; notre investigation de la qualité auprès de la personne pourrait être poussée davantage vu que ce qui a été perçu comme bon , mauvais ou moyen...c'est par rapport à un plus ou un moins qu'elle souhaite avoir vis-à-vis de ces propriétés et qui reste inédit ; la question de ce que vous **aimeriez de plus ou de moins** permet de savoir **comment** la personne aimerait que la qualité de cet objet soit ; sa réponse à propos du meuble serait par exemple j'aimerais qu'il soit moderne ou d'une couleur vive, ou en bois, qu'il soit moins haut, moins long...et là aussi la personne trouve des mots pour indiquer ce qu'elle aimerait que cette qualité soit ou comment que l'objet soit. Cette phase de la qualité met

la personne dans le statut d'un connaisseur qui exprime des besoins et propose d'autres façons d'être de l'objet.

La qualité est ainsi considérée comme étant une appréciation, un ensemble de propriétés qui caractérisent et représentent un objet et l'expression de besoins. La qualité passe ainsi de l'aspect subjectif auquel elle revoie dès son interrogation à l'aspect objectif qui l'exprime par des mots qui la caractérise et des besoins attendus. Ce passage d'un aspect à l'autre peut être appelé **un processus d'objectivation**, auquel nous aurons recours pour la lecture de la QPEC.

Ces trois aspects sont usités dans plusieurs secteurs qui visent à améliorer la qualité de leur produits, comme le monde de l'hôtellerie, de la restauration, de la cosmétique, des prestations de services...et notamment le monde de l'entreprise, qui nous enseigne énormément sur l'évolution du concept (Delvosalle C., 2011), passé de la vision taylorienne de 'la qualité du produit' à celle de la qualité totale de 'la démarche qualité', en intégrant différents processus et différents concepts depuis la roue de Deming à nos jours (Martinez F., 2001) qui consiste à étudier la qualité comme un système incluant l'ensembles des facteurs, des acteurs et des moyens (Martinez, 2001). L'amélioration de la qualité inclue le regard sur la qualité de tous ces éléments et non seulement celle du produit. Il n'est pas question dans ce travail de faire un détail sur l'évolution de la qualité dans le monde de l'entreprise mais c'est pour dire que le processus d'objectivation proposé plus haut permet une approche intégrée de la qualité.

III.4.2 De la qualité à la qualité de l'espace urbain

Le processus sus indiqué peut concerner tout objet quel que soit sa nature ; cependant la différence est notable entre un objet destiné à être consommé et l'espace urbain destiné à être habité¹⁵ (voir chapitre I), le flâneur, le touriste, le passant, chacun l'habite à sa manière et chacun a sa grille de lecture de la qualité. D'un cas à l'autre la qualité est différente. Mais l'espace urbain c'est l'espace de la ville qui englobe aussi bien les quartiers que les espaces publics bâtis et non bâtis (Gauthiez, 2003). Il est 'un espace vécu et perçu' (Lefebvre, Espace et politique, 2001), son évaluation ne peut se faire en dehors de ceux qui l'habitent au quotidien, ses habitants et ses usagers qui le vivent, le perçoivent, le ressentent, se le représentent, l'apprécient ou le déprécient, c'est pourquoi nous partons du quartier et de ses habitants pour approcher sa qualité et son rapport à la ville, ce choix du quartier relève de son statut de lieu de vie quotidien ainsi que celui structurant la ville, du fait qu'il est l'une de ses composantes

¹⁵ Habité est pris non pas dans le sens de se loger mais dans celui de l'espace vécu.

principales. En effet, bien que le terme quartier, du point de vue lexical, sémantique et littéraire peut revêtir plusieurs significations liées tantôt à son usage, tantôt à sa composante sociale, tantôt au “clivages de la ville”, « *il fait néanmoins une unanimité quant à son appartenance au “parties des termes génériques qui permettent, au citoyen ordinaire aussi bien qu’aux experts urbanistes ou aux hommes politiques du XXI^e siècle, de signifier une portion de l’espace de la ville [...] À la différence des quartiers de pommes, les quartiers des villes ne constituent pas une matière indifférenciée...* » (Branca-Rosoff, 2001, p. 45). C’est ce statut de portion différenciée qui nous incite à le considérer d’une part en tant que tel et d’autre part en tant qu’une partie d’un tout qu’est la ville.

Ainsi, alors que la qualité de l’espace urbain paraît revêtir un aspect subjectif, son objectivation l’approchera non seulement du point de vue ‘**’affectif’ de l’appréciation**, mais aussi du point de vue ‘constructif’ de ‘**l’objectivation**’, de la ‘**qualification et la représentation**’ et de ‘**l’expression de besoins**’. La QPEC aura pour objet de connaître quelle est l’appréciation des habitants de leur espace de vie mais aussi quels sont les éléments qui déterminent ces appréciations et quels sont les besoins en matière de qualité ? À travers le double questionnement du comment et du pourquoi, nous construisons les termes de l’expression sur la qualité à partir de la parole des usagers progressivement en allant du quartier vers la ville.

Pour cela nous avons élaboré un entretien qui sera présenté dans le chapitre suivant concernant la lecture de la QPEC, en même temps que les échantillons d’espaces et des personnes.

En plus de l’entretien nous avons eu recours aussi à la représentation spatiale par croquis cartographiques pour confirmer les résultats obtenus par l’entretien.

Pour la représentation spatiale, « *Le Shorter Oxford English Dictionary suggère deux sens pertinents [...] : le premier est de représenter quelque chose, de le décrire ou de le représenter, de l’évoquer dans l’esprit par une description, une représentation ou une imagination ; en placer une ressemblance devant nous dans notre esprit ou dans nos sens ; le second est de représenter et de symboliser, de représenter, d’être un spécimen de, ou de se substituer à.* » (Shi et Zhu, 2018, p.227-228).

En résumé, la représentation est le processus de présentation de certaines choses en utilisant les caractéristiques et les qualificatifs que l’on juge appropriés pour l’exprimer. Les synonymes de "représentation" incluent : rendu-caractérisation-description-ressemblance-dessin-croquis-reproduction... (Google Search - Definition of Representation, n.d.).

Deux types de représentations spatiales sont distingués : les représentations socio-spatiales, qui interprètent les données de représentation spatiale en termes de facteurs affectifs, sociaux, historiques et psychologiques et les représentations spatiales, qui visent à lire les représentations spatiales en termes d'espace lui-même, ses qualités visuelles et esthétiques, ses atmosphères, ainsi que ses caractéristiques formelles et structurelles (Kim, 1999 ; Haq & Giroto, 2003 ; Moser & Weiss, 2003).

Les données sont recueillies via la présence d'éléments pertinents et leur fréquence d'apparition dans les croquis cartographiques. Même s'ils comportent des erreurs et des distorsions, ils fournissent une mine d'informations sur les connaissances spatiales des personnes (Kim, 1999 ; Haq&Giroto, 2003 ; Moser & Weiss, 2003 ; Marchand, 2005).

Ce travail oral et graphique aura pour but de connaître la qualité perçue des habitants partant de leurs propres mots et leur représentation (graphique), ce qui permettra d'orienter le débat sur le contenu de la qualité son évaluation et ses orientations de la suite de la recherche (la lecture de la QPES). Son but est de dévoiler des éléments d'orientation du débat sur la qualité urbaine à partir de données locales.

III.5 La lecture de La QPRO :

La ville, perçue et habitée, est aussi produite et reproduite. Elle est une stratification et superposition de multiples productions et de différentes périodes à travers le temps, où chacune d'elles inscrit ses marques, ses tendances, ses qualités.

Alors que souvent les architectes et urbanistes sont fustigés pour avoir conçu tel ou tel espace (comme il a été dit dans le chapitre II), celui-ci n'est pas plus le produit de ces deux acteurs que celui de l'interaction et du jeu de plusieurs acteurs qui y sont fidèlement reflétés. Parmi ceux-là, nous distinguons des acteurs officiels, des acteurs sociaux et des acteurs d'usage (présentés ci-dessous). Ces acteurs interviennent dans la production de différentes qualités de l'espace à des niveaux d'intervention différents selon l'échelle du contexte ; les actions sont conditionnées par des déterminants exogènes et endogènes actifs à différents degrés selon la situation. Parmi ces déterminants, les modèles urbains qui sont à la fois exogènes et endogènes et qui agissent d'une façon souvent inconsciente. Ces modèles sont visibles à travers les projections et les représentations graphiques (dessins) des outils d'urbanisation en œuvre pour chaque période et

ils véhiculent une certaine façon de voir la ville¹⁶, l'espace urbain et l'habitat, le rapport de l'un à l'autre (le rapport l'habitat à la ville), qui par sa production n'est pas sans conséquences sur la qualité de l'espace et de l'habiter.

Dans cette optique avec la lecture de la QPRO, il est question de répondre à deux objectifs : la compréhension de la qualité de l'espace urbain dont elle est l'une des composantes, ainsi que la vérification de la deuxième hypothèse énoncée dans la problématique. À travers l'espace produit et les documents qui ont servi à sa réalisation (documents graphiques, décrets, lois..) ainsi qu'à travers le jeu d'acteurs qui ont contribué d'une façon déterminante voir essentielle à sa production et à sa réalisation, nous lisons la signification de l'habitat et de son rapport à la ville et les conséquences sur la qualité de l'habiter, nous définissons l'ancrage de ces productions dans les modèles et les théories urbaines dominantes et globales qui les ont induits. Nous nous appuyons sur les écrits mais aussi sur les documents graphiques ; à ce propos, nous renvoyons à l'analyse de l'exemple d'**Enrico Chapel** présenté en note de la page ci-dessous.

¹⁶ A ce propos, nous prenons l'exemple présenté par Enrico Chapel, qui a montré comment des représentations graphiques d'analyses abordées pour la lecture basée sur l'objectivation de la lecture de villes, renvoient à des paradigmes de villes subjacentes (à ces représentations) ; à cette fin, il s'est appuyé sur la construction cartographique de deux groupes d'architectes contemporains de la même période, le groupe des CIAM et l'architecte Bardet, dans leur lecture basée sur des données objectives : les statistiques. Les représentations des CIAM sont fournies à l'échelle 1/50000 et 1/20000 représentant les zones d'habitat, d'industrie....., la circulation,accompagnant cette lecture de chiffres... alors que Bardet opère à l'échelle 1/5000 et 1/2000 (vérifier) pour représenter des données de statistiques liées à la population (pour le même fin d'objectivation), il représente les éléments qualitatifs –dit-il– de la ville : rue, bâti, place, du plan de la ville comme fond sur lequel se superposent les données de sa lecture de la population qui se présentent non comme des chiffres mais comme différentes communautés culturelles, économique, sociale (ethniques ?) après décryptage de ces constructions cartographiques, il dit : « On pourrait multiplier de telles remarques : les conceptions spatiales des architectes et leurs visions du projet des villes ont des effets importants sur leurs cartes d'analyse urbaine : en dépit de ce que revendiquent leurs auteurs, ces cartes n'apparaissent pas comme un préalable scientifique à l'action, mais plutôt comme le résultat de celle-ci. Deux paradigmes, deux conceptions de la ville et de l'action urbanistique déterminent la forme et le contenu de ces deux types de cartographies d'architectes, présentées comme descriptives, neutres et objectives. Le paradigme opérant dans la construction des architectes des CIAM est celui de la croissance métropolitaine, de la grande ville organisée selon ses fonctions et les impératifs économiques, qui doit naître sur les cendres de la ville ancienne. Le paradigme opérant dans la construction de Bardet est celui de la métropole décentralisée, métropole en grappe ou ville-fédération constituée de communautés autonomes, limitées dans leur croissance et reproduisant les échelons structurant les villes existantes. « Par ailleurs, -rajoute Chapel- il est intéressant de remarquer que ces deux conceptions urbaines, comme les innovations figuratives qui les accompagnent, répondent directement aux enjeux de l'aménagement spatial tels qu'ils sont posés par les pouvoirs publics à l'époque où elles voient le jour. Bardet énonce ses idées sur la décentralisation urbaine et construit sa cartographie de villes petites et moyennes au moment où le gouvernement de Vichy envisage, en France, sa politique de décentralisation industrielle et incite à la sauvegarde des formes sociales liées à l'économie rurale. Les cartes de la « ville fonctionnelle » et les théories d'organisation urbaine qui les inspirent naissent à la période où les États européens essaient de contrecarrer la crise économique de 1929 par l'application de politiques publiques interventionnistes inspirées du taylorisme social et du courant du planisme économique²⁶. ». (Point 26) voir PDF in Chapitre XV. Les architectes et l'objectivation de l'urbain La carte statistique au centre de l'action urbanistique *Enrico Chapel* in (Pousin, Figure de la ville et construction des savoirs Architecture, urbanisme, géographie, 2005, pp. 173-183)

III.5.1 Acteurs et niveaux d'intervention

Les multiples acteurs intervenant à différents niveaux¹⁷ de la production de la qualité dans la ville sont présentés comme suit :

III.5.1.1 Les acteurs officiels, premier niveau d'intervention :

Ils correspondent au premier décideur de création de l'espace (appelé communément : maître d'ouvrage) ; c'est une instance politique, religieuse, royale, militaire, etc. À l'instance politique correspondent plusieurs niveaux, selon l'organisation de l'État : un haut niveau, constitué par la présidence, le gouvernement et l'assemblée ; un niveau local, correspondant au premier magistrat (généralement le Wali) et le Maire qui gère la ville et définit sa politique d'aménagement. Il agit selon plusieurs déterminants : la politique générale de son environnement administratif et politique ; les objectifs et les enjeux fixés dans l'aménagement ; la structure définie au préalable et les terrains disponibles, l'enveloppe financière disponible ; les opportunités d'obtenir des investissements venant de l'ordre public ou privé...

Le Maître de l'ouvrage fait appel au Maître de l'œuvre, c'est le concepteur de l'espace qui répond à la demande du Maître d'ouvrage, il a la responsabilité d'établir le socle et la structure qui supportera les autres niveaux d'intervention. Il agit en fonction de la formulation de la demande par le décideur, des enjeux d'aménagement, des déterminants de sa propre formation, des modèles à l'œuvre dans son époque, des règlements et outils de production, du site et de la société pour laquelle il projette l'espace, des moyens financiers, etc. le Maître de l'ouvrage fait appel à l'entreprise de réalisation pour réaliser les principaux ouvrages et aussi aux acteurs sociaux pour entreprendre la réalisation d'autres ouvrages tel que les édifices, équipements et logements.

III.5.1.2 Les acteurs sociaux et second niveau d'intervention :

Ce sont les investisseurs publics ou privés qui portent des projets de construction et d'aménagement ; ils agissent selon le contexte politique et administratif qui définit les orientations générales en matière d'investissement et des crédits alloués par le système bancaire, l'intérêt public ou privé porté à l'opération, le terrain et les priorités des autorités locales...ce niveau correspond aussi au particulier qui produit des constructions à usage privé ou public : logement, commerce, lieu d'activité (bureau, cabinet médical, salon de coiffure,

¹⁷ Les niveaux d'intervention sont présentés à titre analytique, dans la réalité les différentes productions sont enchevêtrées.

etc.). Ces acteurs agissent selon les terrains obtenus, les indications du règlement fixé par l'aménageur, les moyens financiers, les styles et goûts relevant du niveau d'instruction et de l'appartenance socio culturelle, des styles actifs de leur époque. Ils font aussi appel au Maître d'œuvre et à l'entreprise de réalisation.

III.5.1.3 Les acteurs d'usage intervenant au troisième niveau d'intervention :

Ils correspondent à l'habitant ou l'utilisateur, qui pratique l'espace et le remodèle selon son appropriation et sa façon d'habiter. Les déterminants agissants sont : d'abord, le lieu où il se trouve, ses caractéristiques typo-morphologiques et son usage (espace ouvert : rue, place, jardin, terrasse de café, de restaurant ; construction publique ou privée : équipement, bureau, logement...); ensuite, sa perception de l'espace, qui dépend des caractéristiques spatiales précitées mais aussi de la culture, l'appartenance sociale, le niveau d'instruction et intellectuel, de l'éducation de l'utilisateur. Parmi ces acteurs nous retrouvons aussi les acteurs qui offrent des services temporaires comme les commerçants ambulants, tagueurs, artistes, chanteurs, etc.

Selon les circonstances, les déterminants agissent plus activement que d'autres. La ville étant produite à travers de multiples périodes, chacune d'elle inscrit ses niveaux d'intervention ; tous n'interviennent pas systématiquement et les déterminants sont actifs ou inactifs selon le contexte.

Les plans sont le support de référence de la production de l'espace étudié, mais plus que le support ce qui est recherché c'est ce qu'ils véhiculent comme significations et les stratégies d'acteurs dans leur mise en œuvre. Ainsi une recherche documentaire dans les différents services d'archives fut nécessaire pour essayer de comprendre cette logique. C'est dans ce sens que nous avons sollicité les archives de la ville de Sétif allant des services du cadastre, aux services des archives de la wilaya, de l'APC, des services de l'urbanisme, et des travaux publics, cette quête a même nécessité le déplacement en outre-mer au services SHD (services historiques de la défense) pour les archives, des plans, procès-verbaux, ainsi que pour consulter des livres de la BNF (bibliothèque nationale de France) et de laboratoires de recherche.

III.6 Conclusion

Ce chapitre a eu pour objet de décrypter les différentes composantes de la qualité déterminées dans le chapitre précédent que sont la QPES, la QPEC et la QPRO afin d'élaborer des outils qui permettront leur lecture et leur application sur des cas d'étude. Ce chapitre a présenté dans un premier temps différentes méthodes de lecture selon différentes approches allant de l'approche

typo-morphologique utilisée dans les anciens tissus, à la méthode descriptive qui établit des banques de données, à l'approche analytique traditionnelle et les possibilités d'application... Vu que nous considérons que l'espace urbain n'est pas un espace à décomposer et qu'il n'existe pas un modèle idéal qui puisse constituer une mesure pour des cas d'études, nous avons vu la nécessité d'établir une méthode de lecture de la QPES selon notre approche qui considère que l'espace urbain est un langage dont il faut comprendre le vocabulaire ; un langage qui s'exprime par « *la forme construite, l'espace organisé et les types architecturaux* » pour reprendre les termes de Schulz. La qualité s'estime non par des valeurs positives ou négatives mais par la signification du langage et les valeurs de composition, de fonctionnalité et d'esthétique, ainsi que la valeur communicative de la lisibilité, du sens de l'orientation, de l'identification et l'image qui s'en constitue ; ce en référence à Lynch, à Ledrut Schulz et Meiss, ainsi que celui de son intelligibilité que la syntaxe spatiale nous permettra de lire objectivement à l'aide du logiciel DEPTH MAP X.

L'interrogation de la QPEC, permet de savoir comment les habitants perçoivent la qualité de l'espace urbain en partant du quartier et de son rapport à la ville et vu que la question de la qualité prête à confusion pour celui qui la reçoit d'une façon abrupte, nous avons procédé à un processus d'objectivation qui permet de passer de la subjectivité à la quelle prête le sujet à l'objectivité. Trois principales étapes apparaissent comme nécessaires pour cette objectivation : l'appréciation, la qualification et la représentation et l'expression des besoins, cette objectivation nous permettra d'établir des entretiens avec les habitants pour comprendre la QPEC, qui sera précisée dans le chapitre prochain.

La lecture de la QPRO nous permettra de comprendre la production urbaine par les différents acteurs intervenants à différents niveaux d'intervention : acteurs officiels, acteurs, sociaux et acteurs d'usage, contribuent tous à la production de la qualité de l'espace urbain, mais sont conditionnés par des facteurs endogènes et exogènes ; l'examinassions du contexte et de ces facteurs de la production du fait urbain, nous permet de comprendre les paradigmes de villes qui y sont sous-jacents et qui véhiculent un des rapport de la habitat à la ville et qui à son tour a des conséquences considérables sur la qualité d'habiter la ville.

III.7 Références bibliographiques

Björn, K. (1993). *A Space Syntax Glossary*. Nordisk Arkitekture For Skning :2.

Branca-Rosoff, S. (2001). La sémantique lexicale du mot “quartier” à l'épreuve du corpus Frantext (XIIe-XXe siècles) . *Langage et société*, 2(96), pp. 45-70.

Cambridge Online dictionary.

<https://dictionary.cambridge.org/fr/dictionnaire/anglais/intelligibility>

Définition. Fr. (2015). <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/objectiver/55362>

Dehan, P. (1999). *Qualité architecturale et innovation I. 'Méthode d'évaluation*. Paris: PUCA.

Deluz, j. J. (2007, 06 13-19). Les débats : à propos de la qualité. *La chronique urbaine* , p. <http://www.lesdebats.com>.

Delvosalle C. (2011). La qualité : des concepts à la pratique. *Pyramides. Pyramides*. <http://pyramides.revues.org/480>, pp. 137-154.

Gauthiez, B. (2003). *Espace Urbain vocabulaire et morphologie '' inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France*. Paris: Monum éditions du patrimoine.

Guidère, M. (2004). *méthodologie de la recherche : guide du jeune chercheur en lettres, langues*,

Haq, S., & Giroto, S. (2003). Ability and intelligibility: *Proceedings.*, 21.

Hillier, B., Burdett, R., Peponis, J., & Penn, A. (1987). Creating Life: Or, Does Architecture Determine Anything? *Arch, Behav*, 3(3), 233–250.

Hillier, B., & Hanson, J. (1984). *The Social logic of space*. London: Cambridge University Press.

Hoddé, R. (2006). *Qualités architecturales conceptions, significations, positions*. Paris: PUCA.

Kim, Y. O. (1999). *SPATIAL CONFIGURATION, SPATIAL COGNITION AND SPATIAL BEHAVIOUR*: university of London.

Le Moigne, J.-L. (2003). *Le Constructivisme et Les Épistémologies constructivistes*, 3 tomes . Paris: L'Harmattan.

Ledrut, R. (1970). L'image de la ville. *Espaces & Sociétés*(1), pp. 93-106.

Ledrut, R. (1984). *La forme et le sens dans la société*. Paris: Librairie des Méridiens.

Lefebvre, H. (2001). *Espace et politique*. Paris: Economica.

Lévy, A. (2005). Formes urbaines et significations : revisiter la morphologie urbaine. *Espaces et Sociétés*(122), pp. 25-48.

Likert, N., (1983). Echelle de Likert. Dictionnaire usuel de la psychologie. Bords

- Lucot-Meunier, M. (2010). Des-representations la pratique reflexive pour une co construction de la professionnalisation. Lille:
https://www.memoireonline.com/12/10/4149/m_Des-representations--la-pratique-reflexive--pour-une-co-construction-de-la-professionnalisation23.htmII consulté le 09/01/2015.
- Lynch, K. (1960 (1999)). *The Image of the City (l'Image de la Cité)*. (F. V.-L. Vénard, Trad.) Pais: Dunod.
- Marchand, D. (2005). Le centre-ville est-il le noyau central de la représentation sociale de la ville ? *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, N°66(2), 55–64.
- Martinez, F. (2001). Les principes généraux de la qualité (accréditation et qualité des soins . (<http://fulltext.bdsp.ehesp.fr/Hcsp/Adsp/35/ad351828.pdf>, Éd.) p. 11.
- Mircéa, E. (1956). *Le sacré et le profane*. Paris: Gallimard.
- Moser, G., & Weiss, K. (2003). *Espaces de vie : Aspects de la relation homme – Environnement* (Vol. 396). Paris: Editions Armand Colin.
- Norberg Schulz, C. (1985). *Habiter vers une architecture figurative*. Paris: le Moniteur.
- Norberg Schulz, C. (1997). *l'Art du lieu*. Paris: Le Moniteur.
- Ordre des Géomètres Experts. (2007). *La Forme Urbaine & l'enjeu de sa qualité*. Lyon: Certu.
- Paul Chemetov, 2019. Entretien recueilli à l'occasion de l'Equerre d'Argent.
- Pousin, F. (2005). *Figure de la ville et construction des savoirs Architecture, urbanisme, géographie*.
- Quivy, R., & Campenhoudt, L. V. (2005, première édition 1988). *manuel de recherche en sciences sociales*. Paris: dunod.
- Rahmani-Kelkoul, L. (2011). *QUALITE ARCHITECTURALE DE L'HABITAT COLLECTIF, Cas d'études à Sétif (Mémoire de Magistère), dirigé par professeur Bellal Tahar*. Sétif: Université Ferhat Abbas, Sétif I, IAST.
- Rivalta, L. t. (2003). *Louis Kahn la construction poétique de l'espace*. Paris: Le Moniteur.
- Shi, L., & Zhu, Q. W. (2018). Urban space and representation in literary study. *Journal of social sciencescollege of foreign languages, pingdingshan university, china*. DOI: [10.4236/jss.2018.69015](https://doi.org/10.4236/jss.2018.69015).
- Smith, A., & Val, W. (2014 (2015)). *in Le langage de l'architecture Les 26 concepts clés* (Vol. traduit de l'anglais par Jean-Louis Clauzier et Laurence Coutrot). Paris: Dunod.
- Von Meiss, P. (1993 2ème éd). *De la forme au lieu*. Lausanne: PPUR.

Zévi, B. (1981). *Langage moderne de l'architecture*. Paris: Pocket, Agora.

IV. CHAPITRE IV Lecture de la qualité perçue commune QPEC

« L'usager, serait -selon Cornuau- le seul vrai juge pour apprécier ce qui a été fait » (Abbas-Le Courtois, 2009, p. 74)

IV.1 Introduction

Ce chapitre a pour but de répondre à l'un des objectifs fixés dans le chapitre précédent à savoir la lecture de la QPEC qui concerne l'attitude des habitants envers la qualité de leur espace de vie qu'est le quartier et son rapport à la ville.

La connaissance de l'attitude ne se limite pas seulement à savoir si les habitants sont satisfaits ou non qui aurait nécessité l'usage de l'échelle de Likert (ou autre) qui consiste à fixer des degrés de satisfaction, elle ne consiste pas non plus à fixer des critères préétablis et orienter les habitants vers le choix de la réponse appropriée. Elle consiste à connaître l'appréciation de la qualité et à recueillir l'expression des habitants en vue de l'objectivation et de la constitution d'une base informative de ce que c'est que la qualité pour eux. La QPEC comme elle a été définie dans le chapitre précédent étant constituée de trois aspects, celui de l'appréciation, de la représentation et la qualification et celui de l'expression de besoins, ce chapitre inscrit ces trois aspects et en constitue des objectifs à atteindre ; d'une part celui d'estimer et de comprendre l'appréciation ainsi que la représentation des habitants de leur espace urbain et d'autre part celui de comprendre les aspirations et les besoins de ses habitants en matière de qualité de leur espace de vie.

Ce chapitre est scindé en deux sous chapitres le premier concerne l'expression des habitants récoltée par entretien, le second concerne l'expression récoltée par la représentation graphique par carte mentale ou sketch map.

Les deux sous chapitres présentent les méthodes adoptées pour récolter l'information, le choix des échantillons d'espaces dans la ville de Sétif, les différentes questions traitées, leurs résultats et discussions. Le chapitre est chapeauté par une conclusion.

Ce chapitre se constitue comme chapitre constructif de ce que sont les facteurs et les propriétés de la qualité que les habitants évoquent, ce qui constitue en soi une base pour orienter notre lecture de la qualité perçue savante QPES.

IV.2 Sous chapitre IV 1 (Recueil de données par entretien)¹⁸

IV.2.1 Méthode et Données empiriques.

Le recueil de l'information auprès des habitants se fait par l'entretien élaboré sous forme d'un questionnaire qualitatif et semi-directif à questions ouvertes (Charlier & Campenhoudt, 4 méthodes de recherche en sciences sociales : cas pratiques pour l'Afrique francophone et le Maghreb, 2014) et inscrites dans le processus précité. Il porte sur la personne interrogée : le sexe, l'âge et le profil, sur le quartier où vit la personne et son rapport à la ville : la satisfaction résidentielle et son pourquoi, la qualité du quartier, les besoins : ce que les habitants souhaitent de moins et de plus et le quartier où ils aimeraient vivre, sur les lieux fréquentés en temps libre, les endroits préférés, les éléments et espaces qui représentent la ville, comment les habitants se représentent la ville¹⁹. Les échantillons sont constitués de quartiers dont le choix nécessite la compréhension de leur configuration au sein de la ville.

IV.2.1.1 Un bref aperçu sur la configuration urbaine de la ville de Sétif.

La ville de Sétif est située à l'Est de l'Algérie, sa commune recouvre une superficie de 127,30 km² et une population de 288 461 habitants (APC de Sétif, 2008) et estimée à 400 574 H en 2021 (APC). Son territoire a été traversé par plusieurs civilisations et colonies qui ont laissé des vestiges (punique, romaine, byzantine, musulmane (fatimide), française). La ville de Sétif a été construite par la colonie française et s'est développée depuis cette époque selon la logique radioconcentrique avec au centre l'ancien noyau (édifié par les français) et trois couronnes -la quatrième couronne est en cours de constitution- témoignant des différentes croissances à travers les multiples périodes historiques "coloniale et de post indépendance" (Figure 3 et 4).

¹⁸ Ce sous chapitre a fait l'objet d'une publication dans la revue internationale Cinq Continents : Rahmani-Kelkoul, L., & Chougui, A. (2019, décembre). L'expression des habitants sur la qualité de l'espace urbain - du quartier à la ville : cas de Sétif en Algérie. 9 (20):. *Cinq Continents*, 9(20), pp. 196-225.

¹⁹ Voir le questionnaire en annexe.

Situation :

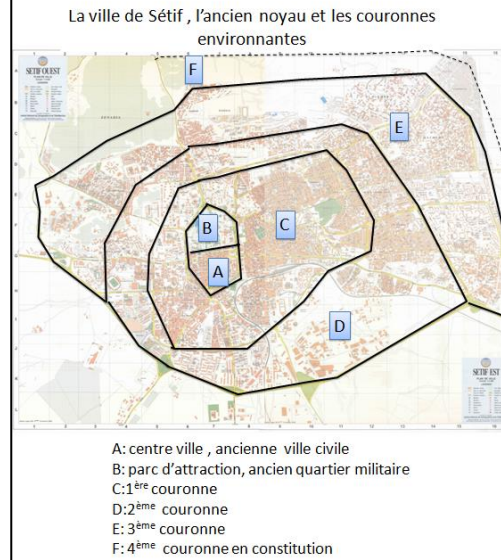


Latitude : 36° 11' 29 N

Longitude : 5° 24' 34 E

Altitude : 1080 mètres

Figure 3 : situation de Sétif
(www.setif.com/Ville_Setif.html)



A: centre ville , ancienne ville civile
B: parc d'attraction, ancien quartier militaire
C: 1^{ère} couronne
D: 2^{ème} couronne
E: 3^{ème} couronne
F: 4^{ème} couronne en constitution

Figure 4 : la ville de Sétif, l'ancien noyau et les couronnes environnantes. (Fait par l'auteur)

IV.2.1.2 Echantillons d'espaces

La ville de Sétif ainsi formée, Les échantillons d'espaces correspondent au centre-ville et des quartiers pris dans chaque couronne de croissance. Ont été pris cinq quartiers de chaque couronne, le choix des quartiers a été orienté par deux critères : le critère de la diversité typologique, basé sur le choix varié des typologies parmi celles qui existent dans chaque couronne : habitations à caractère individuel (en bande ou jumelé ou isolé), collectif et semi collectif. Le deuxième critère c'est celui de la localisation dans le tissu urbain, ont été pris les quartiers selon leur répartition dans différentes directions cardinales (nord, sud, est, ouest, sud-est, sud-ouest, nord-est et nord-ouest) pour couvrir l'aire de la ville. Les échantillons d'espaces sont présentés dans le tableau N°1 (Tableau N°1).

Tableau 1 : répartition des échantillons d'espaces. Source : l'auteur

Situation	Echantillons d'espace
Centre	Centre-ville (CV)
Première couronne	-cité nord de la Gare : individuel en bande (au nord-est du CV). -cité sud de la Gare : à dominance d'habitat collectif immeubles de rapport (à l'est du CV). -cité Bon-marché ²⁰ : individuel jumelé (au sud-est du CV). -cité Andréoli : individuel et semi collectif (au sud du CV). -cité Bel-air : individuel en bande (au nord-ouest du CV).
Deuxième couronne	-cité Yahyaoui (Tandja) : individuel spontané en bande (au nord-est du CV). -cité Dallas : individuel en bande avec un mélange de maisons à jardin et sans jardin (à l'est de la ville). -cité des 500 logements : collectif (au nord de la ville). -cité des 1000 logements : collectif (au sud de la ville). -cité Hachemi 3 ^{ème} tranche : individuel en bande (à l'est de la ville).
Troisième couronne	-cité Gasria : individuel type villa isolé et jumelée (au nord-ouest de la ville). -cité Gawa : individuel en bande (au nord-est de la ville). -cité Boussekine : individuel en bande (au nord de la ville). -cité El Hidhab II : collectif (à l'est de la ville). -cité Maabouda : collectif à l'ouest de la ville).

IV.2.1.3 Population interrogée et déroulement de l'enquête

La population interrogée représente 160 personnes à raison de dix par quartier²¹, prises aléatoirement avec une volonté de mélange de sexes et d'âges, ceux qui ont voulu nous répondre ; l'entretien est de ce fait aussi quantitatif, ou pour reprendre l'expression de Franssen et Huynen, il est "quali-quantitatif" (Charlier & Campenhout, 4 méthodes de recherche en sciences sociales : cas pratiques pour l'Afrique francophone et le Maghreb, 2014, p. 117).

Nous avons opté pour un entretien sans un parti pris garantissant un maximum de neutralité en laissant la liberté aux habitants de s'exprimer par leurs propres mots qui ont été reportés tels que formulés par eux ; cette méthode permet de recueillir un éventail d'expressions et d'idées

²⁰ À l'origine c'est une cité HBM : Habitat Bon Marché, nommé officiellement Tlidjen ex Lévy, appelée aussi : bou-marché et bon marché.

²¹ Le nombre dix a été jugé suffisant pour recueillir des items d'association par sujet (Moser & Weiss, 2003, p. 154). En l'occurrence, lors des entretiens nous avons constaté qu'au-delà de six personnes les termes devenaient récurrents. Le nombre 160 a été aussi utilisé par Ledrut dans son enquête sur l'image de la ville pour les villes de Toulouse et PAU (Ledrut, L'image de la ville, 1970).

assez important ; dans ‘la parole en marche’ Thibaud et Grosjean (Grosjean & Thibaud, 2001), ont expérimenté cette méthode qui consiste à laisser les usagers s’exprimer par leur propres mots et vu que les résultats ont été fort probants, l’expérience a fait des émules dans de nombreux domaines, comme Agnès Levitte (Levitte, 2010) qui l’a utilisée pour lire la perception de l’espace urbain à travers son mobilier ; cette méthode s’avère davantage conseillée pour sa fructuosité en matière de qualification environnementale (Moser & Weiss, 2003).

Les questions sont écrites en langue Française, et communiquées en langue Arabe parlée ; les termes utilisés sont compréhensibles comme le terme la qualité, le quartier qu’on a dû remplacer par cité (parce que souvent les gens donnent le nom de la rue pour désigner le quartier) ou *el mdina* qui a remplacé la ville. Le questionnaire s’est déroulé entre le mois de février et le mois de mars de l’année 2016 par moi-même et avec l’aide de quelques étudiants (volontaires) en architecture à qui j’ai expliqué les objectifs de l’enquête et qui m’ont accompagnée pour leur montrer comment procéder.

Les réponses sont transcrites par l’enquêteur, parfois par l’enquêté. Les termes sont reportés comme prononcés par les habitants en langue parlée qui comporte un mélange de mots de l’arabe local et mots français. Les mots français ont été reportés tel que formulés par les habitants, leur transcription sur les tableaux de calculs a été faite par moi-même en reportant les termes tel que formulés, exemple : famille, circulation, encombrement..., les mots en arabe local ont été transcrits selon leur équivalent en français tel : ‘shabi ‘ qui signifie mes amis, ‘el djirens’ qui veut dire les voisins, ‘lhas’ qui veut dire le bruit, etc.

Cela n’a pas été compliqué parce que les termes sont des termes du quotidien qui mélange mots français et algériens (arabe parlé), comme par exemple, la sécurité les voyous, la famille, l’encombrement, la circulation, sont des termes utilisés par tous dans le quotidien.

IV.2.2 Dépouillement et résultats

Le dépouillement et l’analyse des données s’est faite par moi-même avec le logiciel SPSS 23²².

Le dépistage par variable m’a permis de connaître les résultats statiques tel par exemple le nombre de satisfaits, de non satisfaits, etc.

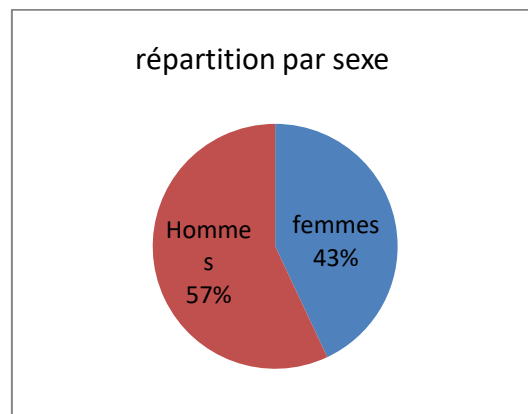
²² J’ai fait des séances d’apprentissage pour pouvoir travailler avec ce logiciel.

-le croisement des données a révélé des résultats indirects.

-Les questions qui ont nécessité des qualifications par l'usage de mots et d'expressions ont permis de constituer des qualificatifs, que j'ai nommés "indices " ces indices ont été rassemblés par groupes de catégories que j'ai nommés "indicateurs". (Les mots employés par les habitants, je les ai désignés par " indice" que j'ai rassemblés en des registres par catégories nommés "indicateurs" (voir les tableaux).

-Les indicateurs et les indices sont reportés dans les tableaux, les graphes sous forme de radar permettent la représentation et la comparaison entre les composantes d'une variable ainsi que la comparaison des résultats du croisement de deux variables.

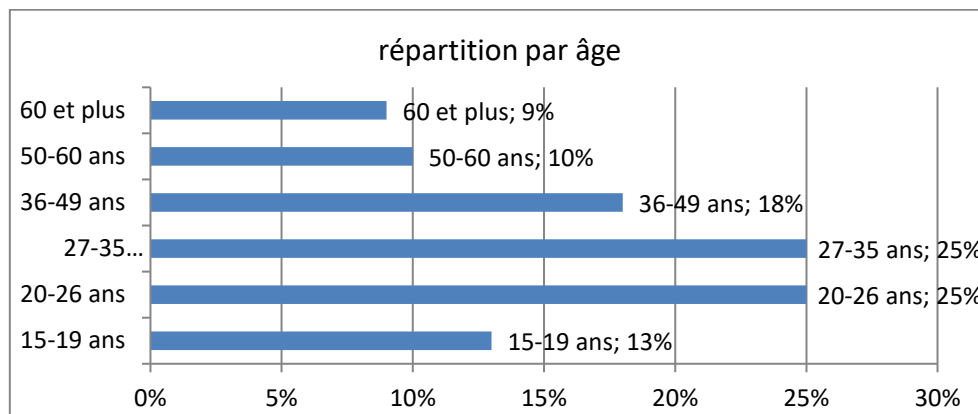
-Les personnes prises représentent 43% de femmes et 57% d'hommes (Graphe N°1). Elles se répartissent selon les tranches d'âge allant de 15 à plus de 60 ans tel que représenté sur le Graphe N°2. Les interrogés répondent à des profils variés tel : lycéen ; étudiant, commerçant, cadre (architecte, pharmacien, avocat...), ouvrier, serveur, chômeur, fonctionnaire, coiffeur, retraité, etc. Voir (Graphe N°1 et 2), (Tableau N°2).



Graph 1 : répartition de la population interrogée par sexe (Fait par l'auteur)

Tableau 2 : profil de la population interrogée (Fait par l'auteur)

Profil	Fréquence	Pourcentage
collégien, lycéen	14	8,8
étudiant	25	15,6
Commerçant, entrepreneur	13	8,1
Cadre (-architecte-pharmacien-avocat...)	13	8,1
chauffeur	2	1,3
ouvrier, serveur, agent de sécurité, cuisinier, boulangier	10	6,3
maçon, tailleur, boucher, taxieur, plombier	11	6,9
chômeur	13	8,1
retraité, femme au foyer	24	15,0
fonctionnaire, policier, agent banquier	29	18,1
coiffeuse, couturière	5	3,1
comédien	1	,6
Total	160	100,0

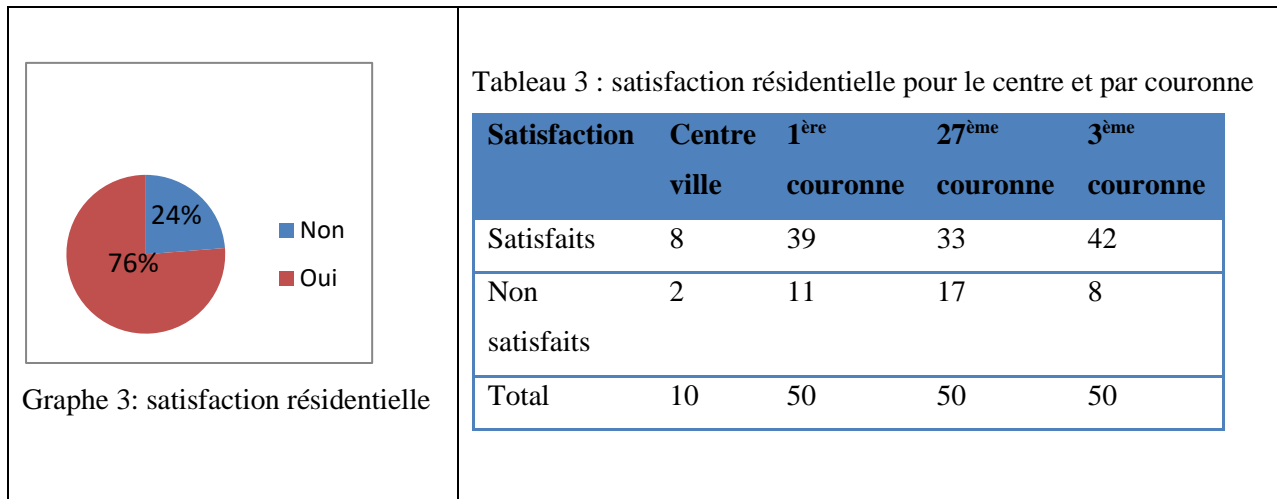


Graph 2 : répartition de la population interrogée par âge (Fait par l'auteur)

IV.2.2.1 Satisfaction résidentielle

À la question êtes-vous satisfaits d'habiter votre quartier ? Le taux de satisfaits est de 76% par rapport aux insatisfaits qui n'est que de 24%. Les résultats tel qu'indiqués sur le tableau N°3 confirment à priori le contraire de l'hypothèse qui stipule que 'plus les quartiers appartiennent à des couronnes éloignées plus les habitants sont insatisfaits'. Les satisfaits dans la première

couronne sont 39 habitants (H), ils sont 33H²³ dans la deuxième et 42H dans la troisième alors que les insatisfaits sont du nombre de 11H dans la première, de 17H dans la deuxième et de quatre (8H) dans la troisième couronne. (Graphe N°3), (tableau N°3).



Les raisons évoquées par les habitants pour la satisfaction et l'insatisfaction ont été classées en six indicateurs de satisfaction : la situation socio-spatiale d'ordre fonctionnel (F), la situation socio spatiale d'ordre affectif (AFF), l'ancrage et l'appartenance, l'ambiance et le confort, le caractère et l'état des lieux, le voisinage.

-L'indicateur de satisfaction le plus élevé cité par 33 personnes est celui du "voisinage" sous l'indice du bon voisinage et bon entourage, cité dans la quasi-totalité des cités avec un pic dans les anciennes cités tel le centre-ville, Bon-marché, Bel-air, cité la Gare et Dallas. Le départ des voisins est aussi un facteur d'insatisfaction, 8H sont insatisfaits à cause du mauvais voisinage, de l'entourage ou du départ des voisins, indices cités dans les anciennes cités comme les 1000 logements, la cité nord de la Gare ou à Gawa qui est une cité récente mais éloignée.

-Le deuxième indicateur de satisfaction cité par 31H est celui de la situation socio-spatiale d'ordre fonctionnel, cité par les habitants sous l'indice de la proximité des commerces et des services, de l'école, du centre-ville, du lieu du travail ou celui du travail du conjoint, des études, (dans cet ordre décroissant) cité dans la quasi-totalité des quartiers avec un pic au niveau de l'Andréoli, la cité sud de la Gare et Bel-air qui font partie de la première couronne et de Dallas qui se situe en deuxième couronne dans une zone assez munie en aménités, contre seulement 4H qui sont insatisfaits à cause de l'éloignement par rapport au lieu du travail ou du centre-ville

²³ H=habitant

cité le plus dans les quartiers comme Gawa et Boussekine qui font partie de la troisième couronne.

-Le troisième indicateur cité par 19H c'est celui relatif à l'ambiance et au confort sous l'indice du calme, de la propreté, et de la sécurité citée essentiellement dans les cités Bon-marché Gasria..., contre 15H qui sont insatisfaits à cause du bruit, de la circulation citée dans la cité Yahyaoui, le centre-ville et Dallas – il est à noter que ces cités sont à caractère commercial et sont donc traversées par les flux mécaniques venant de toutes les directions-.

-Le quatrième indicateur se rapporte au caractère et l'état des lieux cité par 15H comme indicateur de satisfaction sous les indices de : nouveau quartier, bon quartier, bien organisé, quartier résidentiel et chic, cités essentiellement à Bon-marché, Gasria et Dallas contre 7H insatisfaits à cause de l'encombrement, la forte densité, le manque d'espaces libres, la mauvaise organisation, l'ancienneté et l'état dégradé des constructions, des routes et des trottoirs, cité essentiellement à Yahyaoui, à la cité nord et sud de la Gare.

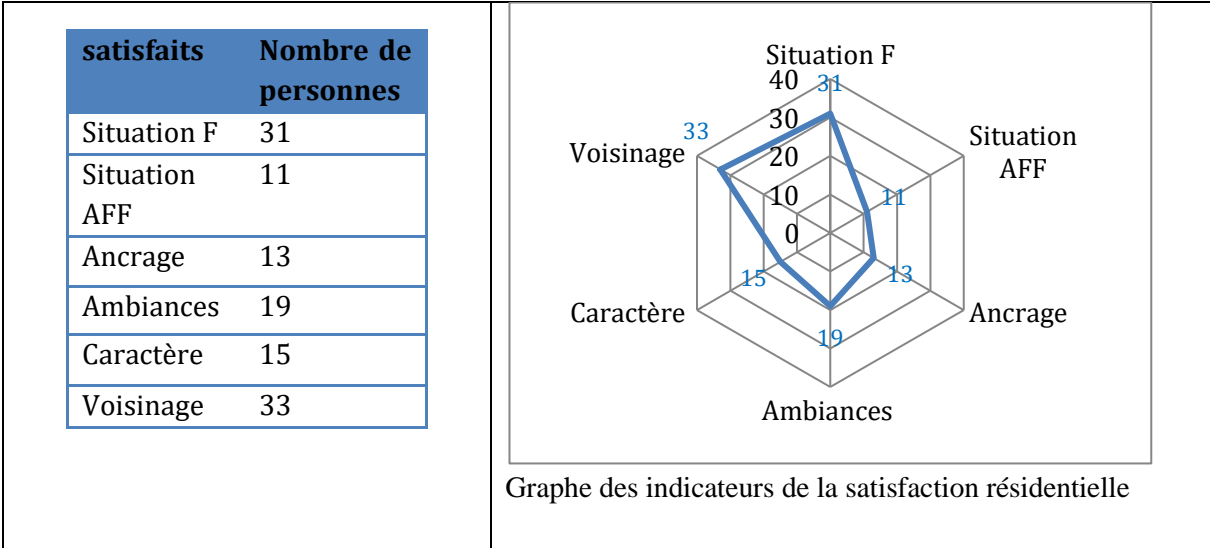
-Le cinquième indicateur de satisfaction cité par 13H c'est celui de l'ancrage représenté par les expressions : j'y ai vécu une bonne partie de ma vie, quartier de mon enfance, quartier de ma naissance, exprimé par les habitants du centre-ville, de Bel-air, de Bon-marché, des cités nord et sud de la Gare, etc.

-Le sixième indicateur de satisfaction cité par 11H, c'est celui de la situation socio-spatiale d'ordre affectif sous les indices de la proximité à la famille et aux amis contre 4H insatisfaits à cause de l'éloignement de la famille et des amis cité à Boussekine, la cité nord de la Gare et Maabouda.

- Par ordre décroissant l'indicateur de l'ambiance et du confort sous l'indice du bruit, et de la circulation est classé comme premier indicateur d'insatisfaction avec 15H, suivi de l'indicateur du voisinage évoqué par 8H, sous l'indice du mauvais voisinage et de l'entourage, du départ des voisins, du comportement incivil des gens et des 'voyous', ensuite celui se rapportant au caractère et l'état des lieux sous l'indice de l'ancienneté et de l'état dégradé des constructions, des rues et des trottoirs, la mauvaise organisation, l'encombrement et la densité, le manque d'espaces libres, évoqué par 7H. Suivi de celui de l'éloignement par rapport au centre-ville, au lieu du travail et des études, cité par 4H, et celui de l'éloignement par rapport à la famille et les amis évoqué par 4H. Voir (Tableau N°4) et (Graphe N4).

Tableau 4 indicateurs de satisfaction et insatisfaction résidentielle (Fait par l'auteur)

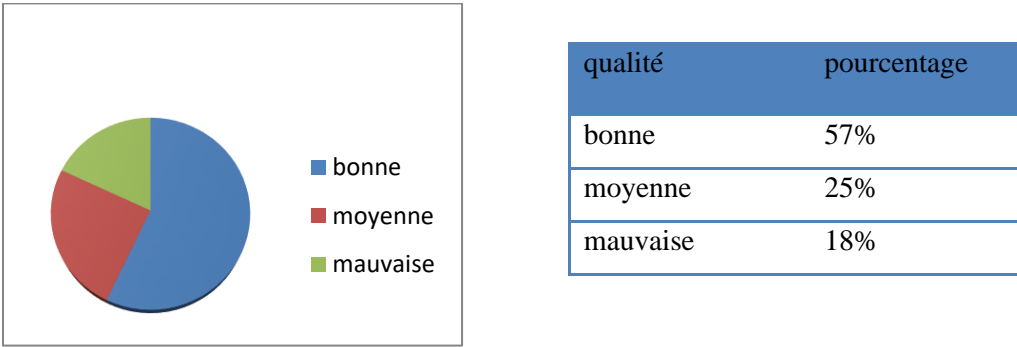
indicateurs	Indices positifs (satisfaits)	Indices négatifs (insatisfaits)
	Qualificatif	Qualificatif
	Proche	Loin
Situation socio-spatial d'ordre fonctionnel (F)	Au centre-ville- au commerce-- aux services- à l'école - au lieu du travail-au lieu du travail du conjoint- au lieu des études- 31 Habitants (H) (19.4%)	Du centre-ville- du commerce- des services- de l'école - du lieu du travail- du lieu des études- 4 H (2.5%)
Situation socio-spatiale d'ordre affectif (AFF)	à la famille- aux amis 11H (6.9%)	De la famille, des amis. 4H (2.5%)
Ancrage et appartenance	j'y ai vécu une bonne partie de ma vie, quartier de mon enfance, quartier de ma naissance 13H (8.2%)	
Ambiance et confort	Calme, propre, sécurité 19H (11.9%)	trop de bruit, brouillant 15H (9.4%)
Caractère et état des lieux	nouveau quartier bon quartier, bien organisé quartier résidentiel et chic 15H (9.4%)	ancienneté et état dégradé état dégradé, mal organisé encombrement et densité, manque d'espaces libre, état dégradé des routes 7H (4.4%)
Voisinage	bon entourage et bon voisinage 33H (20.6%)	mauvais entourage, mauvaises gens, comportement incivil des gens, les voyous, départ des voisins 8H (5.0%)



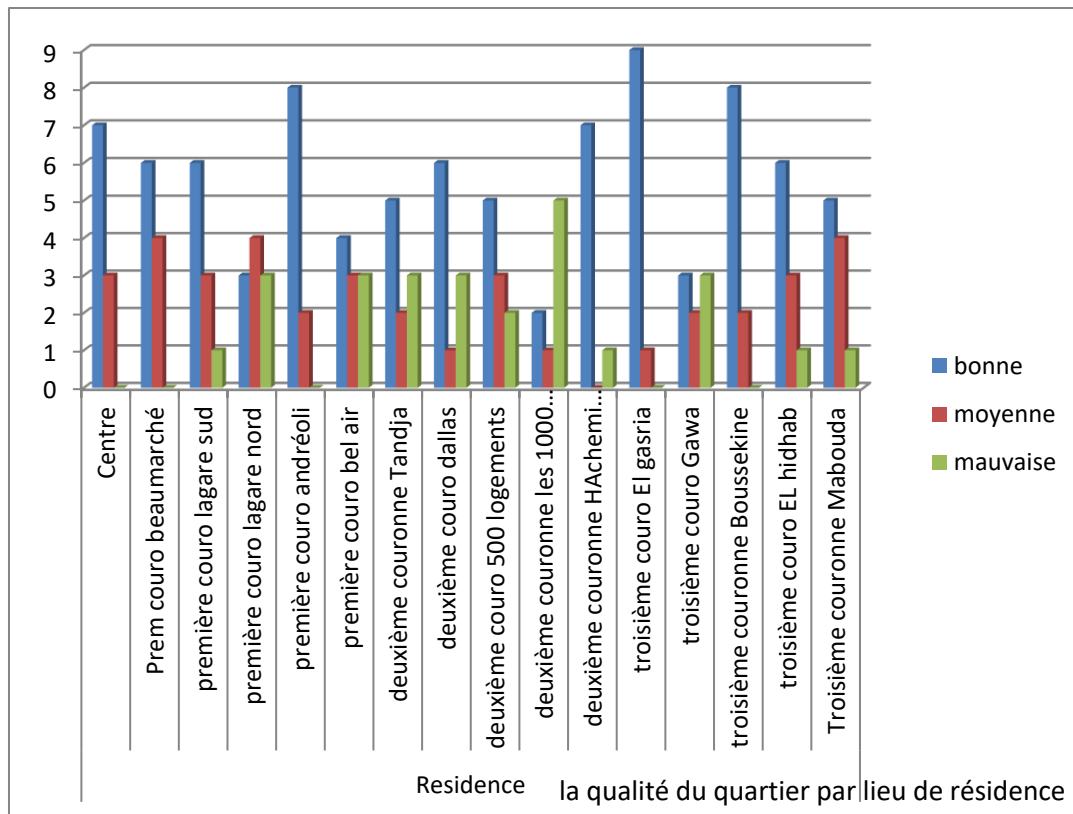
Graphe 4 et son tableau : indicateurs de la satisfaction résidentielle (Fait par l’auteur)

IV.2.2.2 La qualité du quartier

La qualité du quartier est jugée bonne par 57% des habitants, elle est jugée moyenne par 25% et est jugée mauvaise par 18% (voir Graphe N°5). Le graphe issu du croisement de la qualité du quartier et du lieu de résidence indique que l’appréciation de la qualité du quartier ne dépend pas de la situation du quartier au sein de la couronne (Graphe N°6).



Graphe 5 et son tableau : qualité du quartier (Fait par l’auteur)



Graph 6 : la qualité du quartier par lieu de résidence

Les points suivants vont apporter plus de précisions.

IV.2.2.2.1 Les éléments non désirés par les habitants.

La question : qu'est-ce que vous aimeriez de moins dans votre quartier ? indique ce qui existe dans le quartier et que les habitants n'aimeraient pas avoir ; ils sont classés en sept indicateurs, le Tableau N°5 et le Graph N°7 montrent les résultats suivants :

-Le premier indicateur de ce que les habitants aiment de moins dans leur quartier c'est la densité et l'ambiance sous les indices de la forte densité et de ce qui en résulte comme ambiance indiqué par les qualificatifs "beaucoup de bâti, forte population, encombrement, trop de circulation mécanique, trop de bruit"; il occupe le taux le plus élevé 32H représentant (20%), il s'exprime à Yahyaoui et à la cité nord de la Gare ainsi qu'aux 500 logements, Bon-marché, le centre-ville et Gawa.

-Le deuxième indicateur de ce qu'ils aimeraient de moins c'est l'état physique des lieux dont les indices sont : l'état inachevé des constructions -en chantier-, les trottoirs, routes et rues dégradés, assainissement défectueux, moins de ralentisseurs avec 25 voix représentant 16%,

s'exprimant dans les cités Yahyaoui, Bel-air, Dallas, les 1000 logements, Gasria, Gawa, Maabouda presque dans la quasi-totalité des cités.

-L'indicateur : Voisinage et insécurité sous les indices du : mauvais voisinage, les gens incivils, les voyous et l'insécurité, représente 24 voix (15%) exprimé essentiellement à travers les cités sud de la Gare, l'Andréoli ; Bel-air et aussi à travers les grands ensembles de logements collectifs, tels les 1000 logements, les 500 logements, Maabouda Gawa située en périphérie

-L'indicateur : caractère et typologie des constructions non souhaitées sous les indices : les maisons sans jardins et les nouvelles promotions immobilières au sein des cités, évoqué par 13H (8%) s'exprime au niveau des cités Bon-marché, Gasria, Hachemi, et la cité sud de la Gare.

-L'indicateur de la situation non souhaitée indiqué par l'éloignement des cités par rapport au centre-ville évoqué par 12H (7%) à travers Boussekine, et Gawa qui sont de la troisième couronne et Hachemi de la deuxième couronne.

-L'indicateur " lieux indésirables" évoqué par 9H (5%) indiqué par : l'hôtel mal fréquenté situé au centre-ville, l'université située à proximité de la cité el Hidhab présente pour certains un facteur non souhaité vu qu'il induit beaucoup de mouvements, le bar à côté de Maabouda et le terme " marché" utilisé comme qualificatif de la cité.

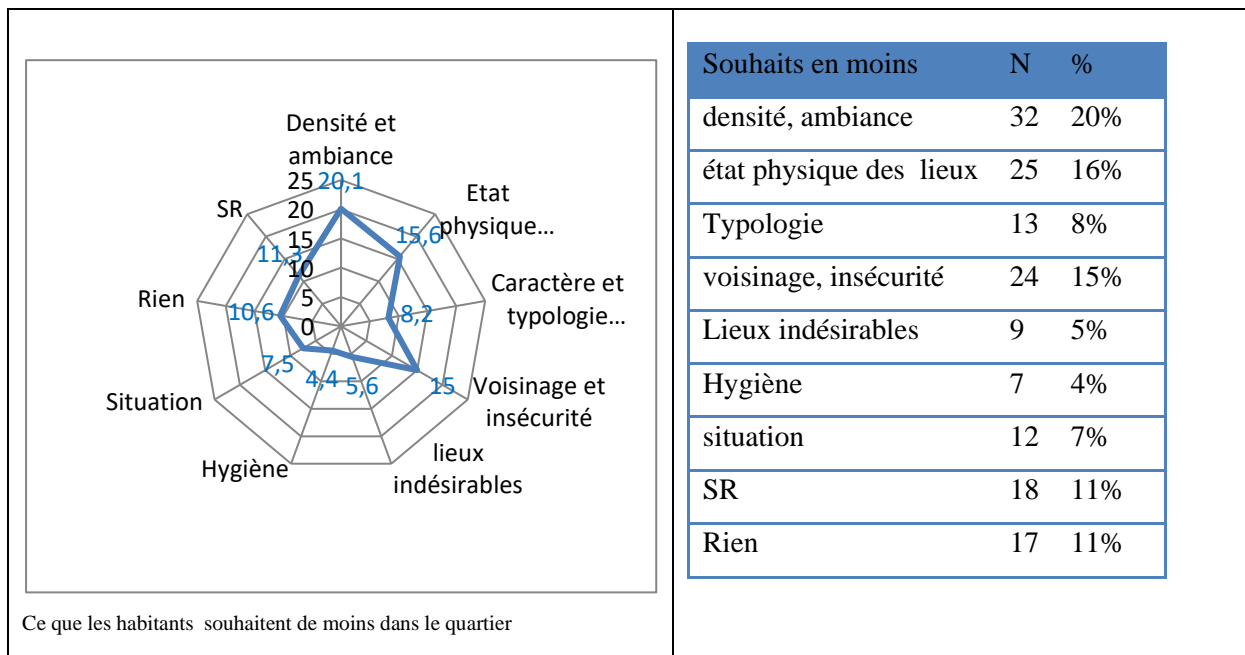
-L'indicateur 'Hygiène' est évoqué par 7H (4%) sous les indices : déchets, ordures, saleté.

-Ceux qui n'ont rien à demander de moins sont 17H représentant 11% et ceux qui n'ont pas répondu (SR) sont 18H représentant 11%.

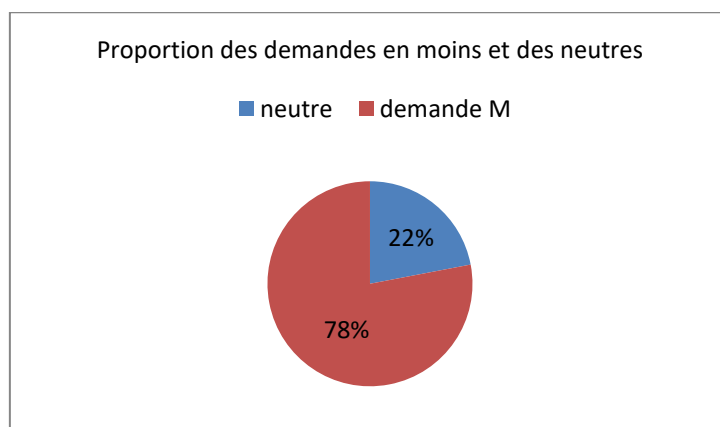
Ce qui fait un total de 22% de neutre qui non rien à demander et un total de 78% qui demandent quelque chose de moins. (Tableau N°5), (Graphe N°7 et N°8).

Tableau 5 : Ce que les habitants souhaitent de moins dans leur cité.

Indicateurs et indices de ce qui est souhaité en moins	fréquence	pourcentage
Densité et ambiance	32	20,1
encombrement, beaucoup de bâti, forte population,	15	9,4
trop de circulation mécanique	7	4,4
trop de bruit	10	6,3
Etat physique des lieux	25	15,6
moins de ralentisseurs dans les rues, défaillance de l'éclairage public	1	0,6
les trottoirs, routes, rues dégradés, assainissement défectueux	16	10
état inachevé des constructions, constructions en chantier	8	5
Caractère et typologie des constructions	13	8,2
les maisons sans jardins	3	1,9
les nouvelles constructions des promotions immobilières	10	6,3
Voisinage et insécurité	24	15
le mauvais voisinage, un des voisins	9	5,6
les gens incivils et les voyous	9	5,6
l'insécurité	6	3,8
lieux indésirables	9	5,6
les espaces vides non aménagés	4	2,5
le marché	1	0,6
l'université	1	0,6
le bar à côté de la cité	1	0,6
hôtels mal fréquenté	2	1,3
Hygiène	7	4,4
les déchets, ordures, saleté	7	4,4
Situation	12	7,5
Situation loin du centre-ville	12	7,5
Neutre	35	21,9
Rien	17	10,6
SR	18	11,3



Graph 7 et son tableau : ce que les habitants souhaitent de moins dans le quartier



Graph 8 : proportion des demandes en moins et des neutres

IV.2.2.2.2 Les souhaits des habitants pour leurs quartiers.

La question : qu'est-ce que vous souhaitez de plus dans votre quartier ? indique ce que les habitants souhaitent avoir dans leur quartier. Les réponses sont classées en six indicateurs de souhaits tel que représenté dans le Tableau N°6 et le Graph N°9.

-L'indicateur de demande des espaces extérieurs aménagés atteint 89 voix représentant 56% avec un indice de demande en "espaces verts " très élevé qui atteint 59 voix représentant 40%,

les indices de demande en aires de jeux, de sport, de parking et espaces publics s'expriment clairement à travers les réponses.

-Le deuxième indicateur des souhaits c'est celui des ambiances sous l'indice de la propreté et du calme, il atteint 19 voix (12%) exprimé surtout au centre-ville, Yahyaoui, la cité sud de la Gare et les 500 logements.

-Le troisième indicateur c'est celui de la demande en équipements tel : club scientifique, CEM (collège), lycée, centre de santé, centre commercial exprimé par 13H (8%) à Yahyaoui, Gasria, Gawa et Boussekine qui appartiennent à la deuxième et la troisième couronne.

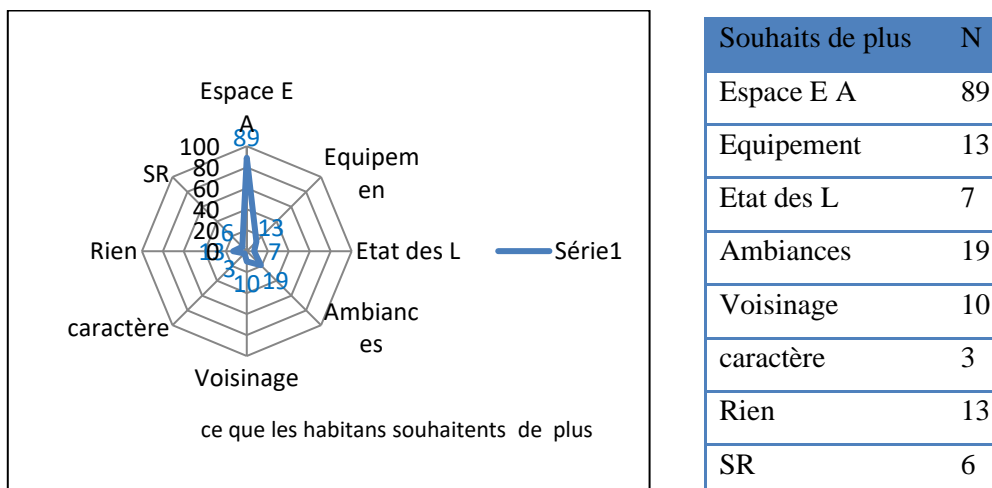
-L'indicateur de demande en voisinage sous les indices : les gens et la sécurité, s'exprime par 10H (6%) aux 1000 logements, la cité nord de la Gare.

-Le Caractère demandé à travers les indices : cité résidentielle fermée et les maisons simples et belles, s'exprime par 3H (2%) essentiellement à Maaouda (logements collectif) et à Hachemi.

-L'indicateur état des lieux avec les indices : l'entretien et la réparation des rues, des routes, des trottoirs, de l'éclairage et du réseau d'assainissement public (VRD) s'exprime par 7H (4%) essentiellement dans les anciennes cités comme Yahyaoui, les 1000 logements, Maabouda, le centre-ville, les deux cités de la Gare. (Tableau N°6), (Graphe N°9).

Tableau 6 : Indicateurs et indices de ce que les habitants souhaitent de plus dans leur quartier

Ce que les habitants souhaitent de plus	Fréquence	pourcentage
Espaces extérieurs aménagés	89	55,7
Espaces verts	59	36,0
Aires de jeux	7	4,4
Aires de sport	12	7,5
Espaces publics	5	3,1
Parking	6	3,8
Equipements	13	8,1
Clubs scientifiques	9	5,6
CEM, lycée, centre de santé	3	1,9
Centre commercial	1	0,6
Etat des lieux	7	4,4
Entretien, traitement et réparation des routes et trottoirs, VRD, éclairage public	7	4,4
Ambiances et confort	19	12,0
Propreté	14	8,8
Calme	5	3,2
Voisinage	10	6,2
Sécurité	5	3,1
Les gens	5	3,1
Caractère	3	1,9
Quartier résidentiel et fermé, maisons simples et belles	3	1,9
Neutre	19	11,8
Rien	13	8
SR	6	3,8



Graphique 9 et son tableau : ce que les habitants souhaitent de plus dans leur quartier

IV.2.2.2.3 Les éléments préférés au sein du quartier.

-La question : ce que vous aimez le plus dans votre quartier ? Indique les éléments existants dans le quartier et que les habitants préfèrent le plus. Les réponses ont révélé des indications inattendues sur le caractère de chaque cité.

Nous citons ici quelques éléments forts apparus à travers les réponses : “la solidarité et le voisinage, les amis, les gens, les habitants, la famille, ma maison , la mosquée, l’ambiance, le calme, la propreté, (cité dans plusieurs cités), la cour des 500 évoquée aux 500 logements, la forêt Znadia à Bel-air et à Boussekine, le jardin à el Hidhab et le centre-ville, les vastes voies plantées à Bon-marché, le *moussala* et *kahouet Guechi* pour la cité nord de la Gare, la mosquée Ibn Badis, le parc, le jardin el Amir, beb Biskra et la proximité de tout pour le centre-ville, centre Rais pour el Hidhab, et des personnes indiquant “son propre bureau, son salon de coiffure ou sa maison” auxquelles elle tiennent le plus (Tableau N°7).

Tableau 7: indices de ce que les habitants préfèrent le plus dans leur quartier.

Les préférences	Fréquence	Pourcentage
la mosquée des 500	1	,6
la solidarité, le voisinage	14	8,8
la cour des 500	1	,6
le calme	10	6,3
les amis, ma maison, ma famille	27	16,9
SR	17	10,6
la mosquée, la solidarité	11	6,9
l'ambiance, l'entourage	6	3,8
le supermarché, équipé de tout	4	2,5
rien	6	3,8
la propreté	4	2,5
la forêt Znadia	4	2,5
les gens, les habitants	12	7,5
le jardin	7	4,4
mon bureau, mon salon de coffire, situé dans le quartier	2	1,3
les activités et les commerces	11	6,9
les vastes voies	2	1,3
le stade	1	,6
kahouet guechi	2	1,3
moussala	1	,6
malizia	5	3,1
mosquée Ibn Badis	4	2,5
la proximité de tout	3	1,9
sa situation	5	3,1
Total	160	100,0

IV.2.2.3 Le choix du quartier de résidence.

La question : dans quel quartier aimeriez-vous vivre ? Est révélatrice du sentiment réel envers la qualité de leurs quartiers ; seulement 28% des habitants choisissent de rester par rapport à 72% qui aimeraient changer de quartier (voir le Graphe N°10). Ces 72% sont réparties sur plusieurs quartiers, le Graphe N°11 indique les quartiers choisis ; sont présentés ici les quartiers les plus demandés. Les indicateurs de choix sont de six catégories classées des plus citées vers les moins citées comme suit :

-La situation socio-spatiale d'ordre fonctionnel (F) évoquée par 37H (23%) les expressions citées sont : proche du stade, pour le parc, pour le marché et le shopping moins cher, pour le

parc et le marché, parce que j'y travaille, près du lieu de mon travail, près du lieu des études, parce qu'on y trouve tout ; tout est disponible, bonne situation, c'est près du centre-ville.

-Les ambiances évoqués par 34H (21%) les indices sont : le calme, la propreté, la sécurité.

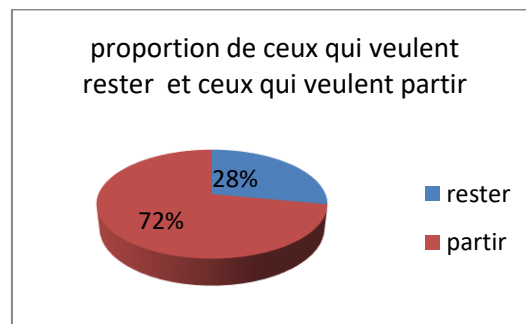
-Le caractère évoqué par 29H (18%) les indices sont : c'est un bon quartier, c'est chic, il est bien organisé, les rues et les trottoirs sont bien faits, c'est résidentiel, parce que qu'il ya Ain Fouara, constructions coloniales dans les normes.

-L'ancrage évoqué par 26H (16%) les indices cités sont : c'est le mien, j'aime mon quartier, l'habitude, le lieu de ma naissance.

-La situation socio-spatiale d'ordre affectif (AFF) évoquée par 22V (14%) les indices cités sont : les souvenirs, la vie avec mes amis, il ya ma famille.

-Le voisinage évoqué par 7V (5%) sous l'indice du bon voisinage.

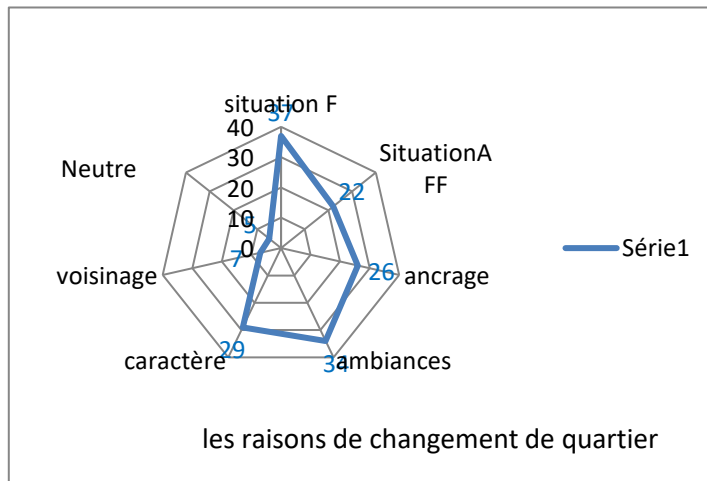
-Neutre 5H (3%) répartis entre les sans réponse (SR), ceux qui ont répondu par "rien" et la réponse "tous les quartiers sont les mêmes". (Graphe N°10), (Tableau N°8), (Graphe N°11).



Graphe 10 : proportions de ceux qui veulent rester dans leur quartier et ce qui veulent partir

Tableau 8 : Indicateurs et indices du changement du quartier

Indicateurs et indices	Fréquence	Pourcentage
Situation socio spatiale d'ordre fonctionnel (F)	37	23,1
proche du stade	1	0,6,6
pour le parc	1	,6
pour le marché et le shopping moins cher	1	,6
pour le parc et le marché	2	1,3
Parce que j'y travaille, près du lieu de mon travail, près du lieu des études	7	4,4
Parce qu'on y trouve tout ; tout est disponible	16	10,0
bonne situation, c'est près du centre-ville	8	5,0
la proximité du centre-ville	1	0,6
Situation socio spatial d'ordre affectif (AFF)	22	13,8
les souvenirs et la vie avec mes amis, il ya ma famille	22	13,8
Ancrage	26	16,2
c'est le mien, j'aime mon quartier	16	10,
l'habitude	5	3,1
le lieu de ma naissance	5	3,1
Caractère	29	18,1
c'est un bon quartier, c'est chic	9	5,6
il est bien organisé, les rues, les trottoirs sont bien faits	2	1,3
c'est résidentiel	16	10
parce que qu'il ya Ain fouara	1	0,6
constructions coloniales dans les normes	1	0,6
Ambiances	34	21,2
c'est calme, propre, sécurisé	17	10,6
c'est calme	17	10,6
Voisinage	7	4,4
pour le bon voisinage	7	4,4
Neutre	5	3,1
rien, SR	4	2,5
tous les quartiers sont les mêmes	1	0,6



changement	N
situation F	37
Situation AFF	22
ancrage	26
ambiances	34
caractère	29
voisinage	7
Neutre	5

Graphique 11 et son tableau : Indicateurs du changement de quartier

-Les indices de choix des quartiers ne relèvent pas d'un indicateur mais de plusieurs, c'est pourquoi ceux qui seront présentés ici sont les indices (raison de choix) et pour plus d'informations se référer au Tableau N°8 et au Graphe N°11.

-La première cité choisie par 19% comme lieu de résidence c'est celle des Cheminots les raisons évoquées sont : bonne situation, c'est près du centre-ville, c'est calme, propre, sécurité, c'est résidentiel, c'est bien organisé, les rues, les trottoirs sont bien faits. Ce sont des indices relevant de la combinaison de plusieurs indicateurs (voir Tableau N°8) utilisés surtout par les anciens fonctionnaires hommes et femmes et quelques commerçants du centre.

-Le deuxième quartier choisi comme lieu de résidence par 14% des habitants c'est le centre-ville, les raisons évoquées sont : "pour la proximité du parc, du marché, on y trouve tout, il ya Ain Fouara, construction coloniale dans les normes..." qui sont des indices relevant aussi de la combinaison de plusieurs indicateurs.

-Le troisième quartier choisi par 11% des habitants interrogés c'est Dallas pour les raisons de proximité, de commerce et aussi pour le standing ; nous avons relevé les expressions : " cité chique", "cité classe, tchi-tchi" utilisées par les jeunes.

-Le quatrième quartier choisi par 6% des personnes interrogées c'est Bon-marché.

-Viennent ensuite les cités individuelles nouvelles choisies pour le calme et le cachet résidentiel et un certain standing mais qui sont éloignées comme Merouani, Gasria, Boussekine. Nous

notons les expressions de quelques jeunes 'je veux habiter comme les riches 'ou 'c'est une cité grave taa (celle) les bourgeois'', en choisissant la cité Merourani.

-Les habitants qui veulent partir vers des quartiers comme les 500 logements, Yahyaoui, Andréoli ou les Remparts sont ceux qui veulent se rapprocher de la famille, du lieu du travail ou des lieux de commerce moins chers (Yahyaoui). Ce sont le plus des pères et mères de familles fonctionnaires habitant El hidhab, Maabouda, Gaoua.

-Ceux qui veulent rester dans leur quartier sont surtout ceux de la première couronne comme Be-marché avec 10 voix (V) représentant (100%), les cités nord et sud de la Gare, ou les cités résidentielles d'un certain standing, Gasria, Boussekine de la troisième couronne. (Voir Graphe N°17).

-Les habitants du Centre-ville qui veulent rester ne sont que de 2H ce qui représente 20% des habitants du centre. Les raisons évoquées pour leur départ sont le bruit, la pollution, la circulation...ses habitants souhaitent résider à la cité des cheminots à caractère résidentiel, située dans la première couronne (Graphe N°13).

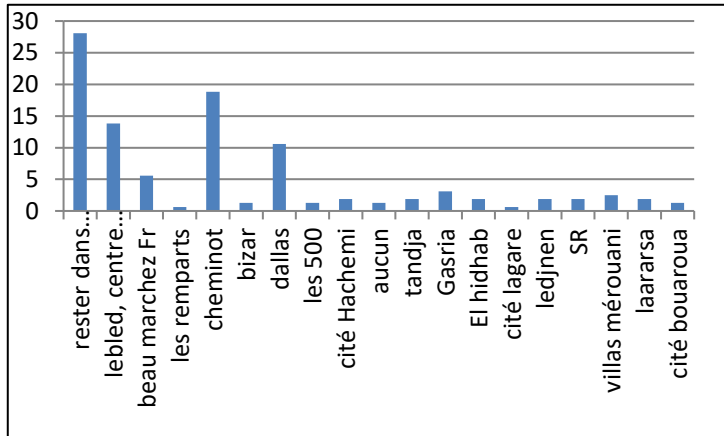
Les habitants qui veulent partir au Centre-ville sont ceux de Dallas (deuxième couronne), de l'Andréoli (première couronne), El Hidhab et Maabouda (troisième couronne). (Tableau N°9), (Graphe N°13, N°14, N°15, N°16, N°17).

Tableau 9: récapitulatif des données du croisement du quartier dans lequel les habitants aimeraient vivre avec le quartier de leur résidence (où ils habitent)

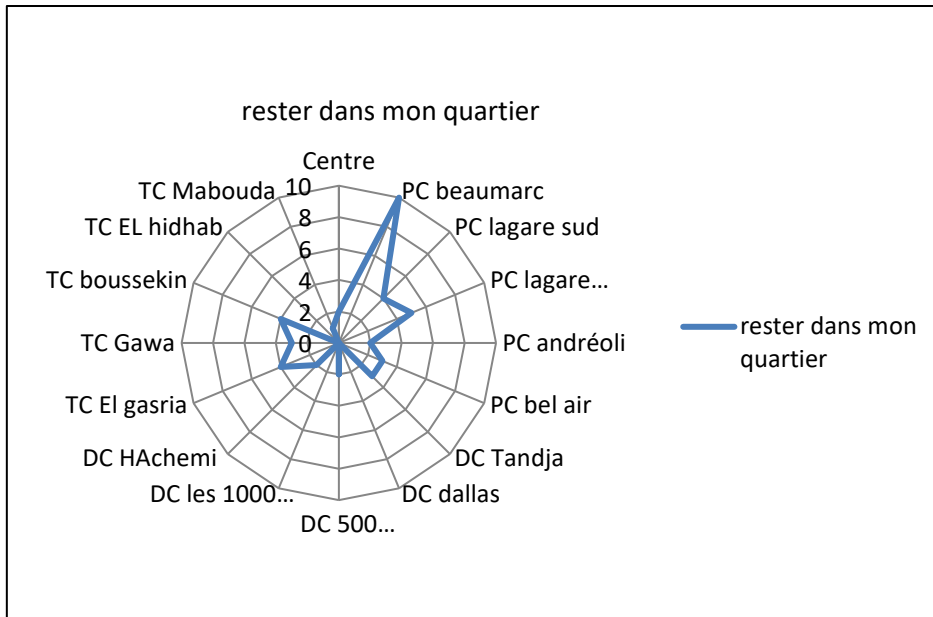
Quartier proposé Lieu de résidence	rester dans mon quartie r	centre-ville (lebled)	cheminot	Dallas	Beau- marché Fr
Centre	2	0	5	1	0
PC Beaumarché	10	0	0	0	0
PC la gare sud	4	1	3	2	0
PC la gare nord	5	0	3	0	1
PC Andréoli	2	3	3	0	1
PC bel-air	3	1	0	1	0
DC Tandja (Yahyaoui)	r3	2	0	2	1
DC Dallas	0	5	4	0	0
DC 500 logements	2	2	1	2	1
DC les 1000 logemnts	0	1	0	1	0
DC HACHEMI 3ème tranche	2	0	0	1	1
TC El Gasria	4	0	3	2	1
TC Gawa	3	0	3	2	0
TC Boussekine	4	0	2	0	2
TC EL Hidhab	0	3	1	1	0
TC Mabouda	1	4	2	2	1
TOTAL	45	22	30	17	9

PC= première couronne. DC=deuxième couronne. TC=troisième couronne

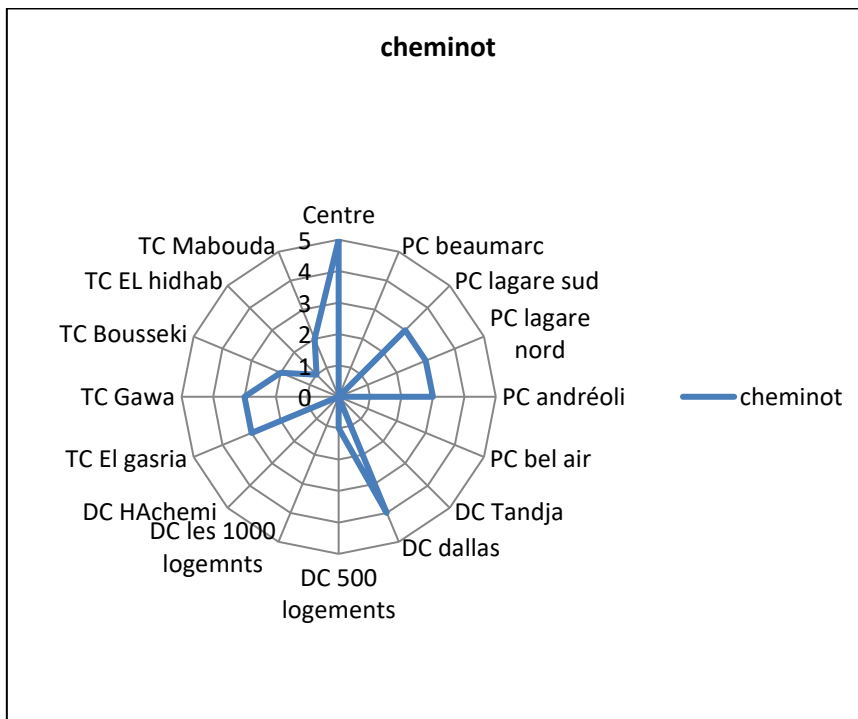
Graphe 12 : le quartier où les habitants aimeraient vivre et son tableau



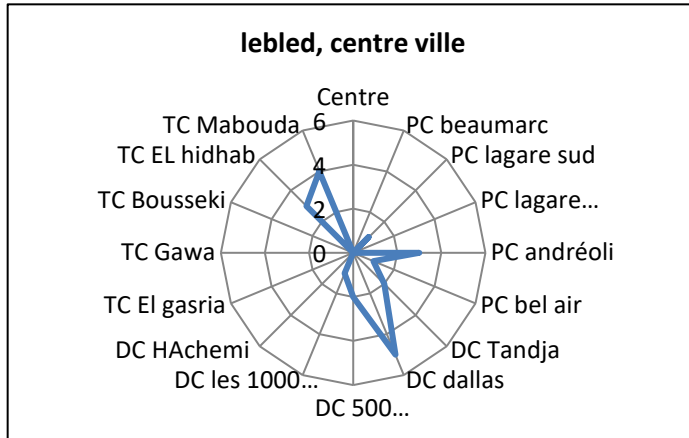
Où aimer vivre	%
rester dans mon quartier	28,1
<i>lebled</i> , centre-ville	13,8
Bon marché Fr	5,6
Les Remparts	0,6
Cheminot	18,8
Bizar (Andréoli)	1,3
dallas	10,6
Les 500 logements	1,3
Cité Hachemi	1,9
Aucun	1,3
Tandja (yahyaoui)	1,9
Gasria	3,1
El Hidhab	1,9
Cité la gare	0,6
Tlidjen	1,9
SR	1,9
Villas Mérrouani	2,5
Laararsa	1,9
Cité Bouaroua	1,3
Total	100



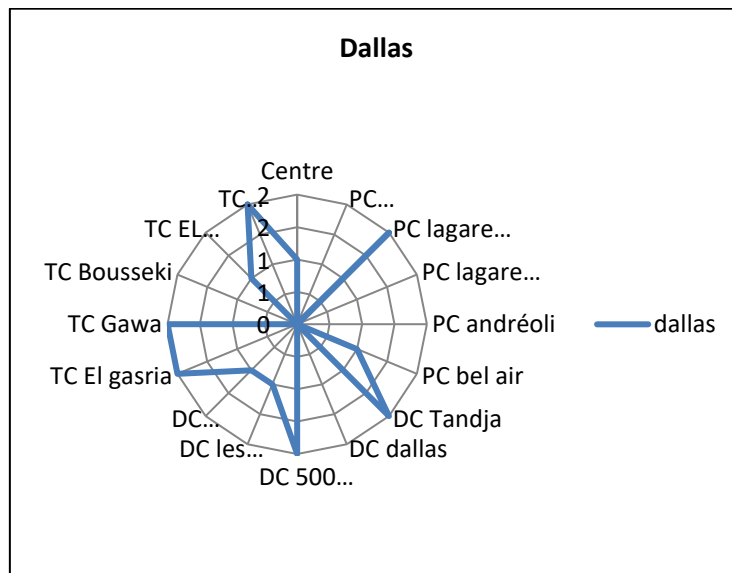
Graphe13 : quartiers où les habitants veulent rester (dans leur quartier)



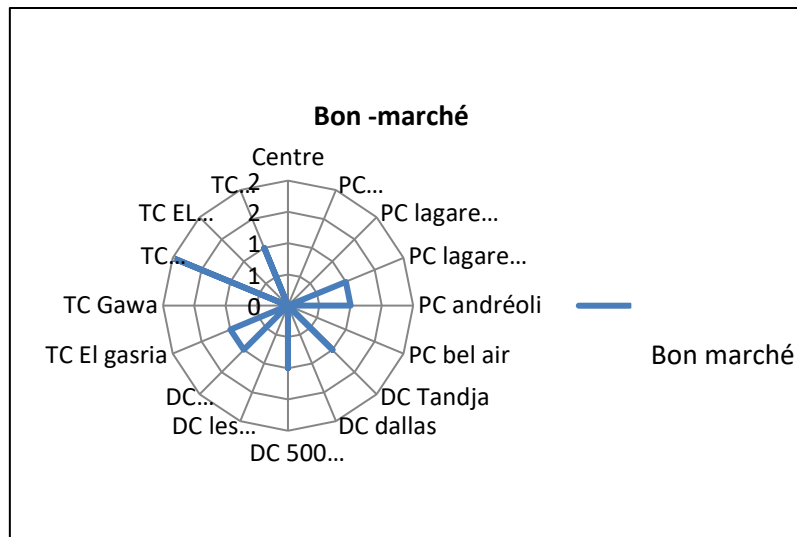
Graphe 14 : quartiers desquels les habitants aimeraient vivre à la cité des cheminots



Graphe 15 : quartiers desquels les habitants aimeraient vivre au centre-ville (lebled



Graphe 16 : quartiers desquels les habitants aimeraient vivre à la cité Dallas



Graph 17 : quartiers desquels les habitants aimeraient vivre à la cité Bon-marché

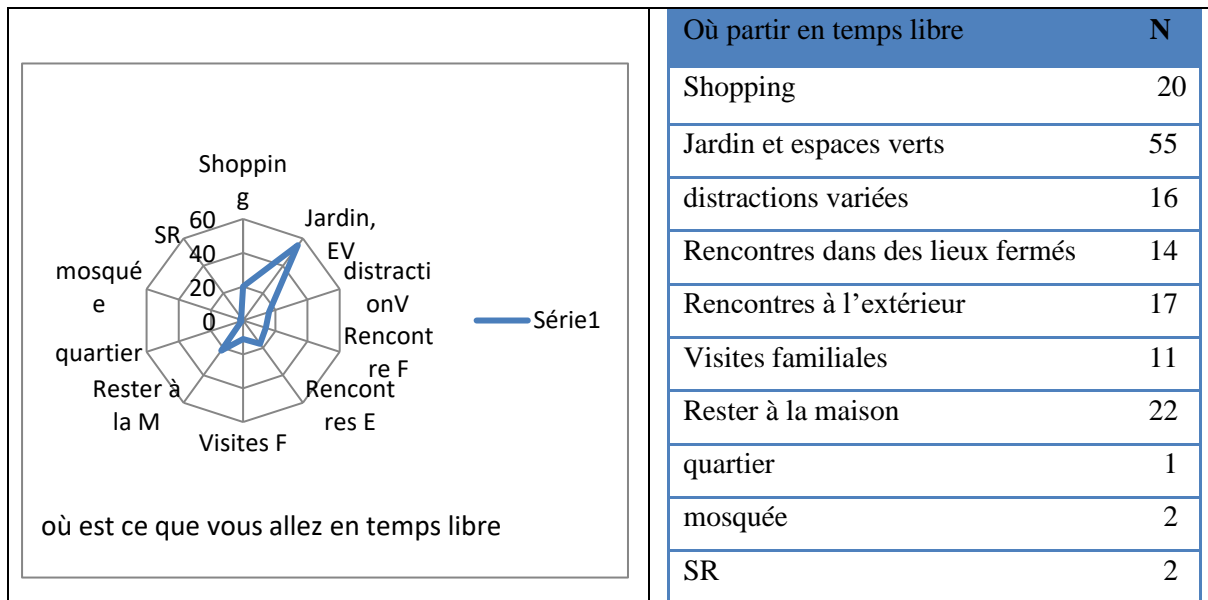
IV.2.2.4 Lieux fréquentés en temps libre

-Indicateurs des lieux fréquentés en temps libre.

La question où allez-vous en temps libre ? Indique que les espaces verts avec tout ce qu'ils contiennent comme jardins, parcs, forêts, représentant la nature constituent des lieux privilégiés de loisir, exprimée par les habitants toutes catégories confondues à travers les différents quartiers avec 55V un taux de 35%. Les réponses données pour justifier ce choix sont : pour se détendre, pour éviter le bruit de la ville, pour se reposer, pour l'air pur, etc. La réponse concernant les espaces verts c'est celle qui attire l'attention ; les autres réponses se répartissent entre ceux qui restent à la maison avec 22V un taux de 14% sont surtout les femmes de tout âge et les hommes de l'âge de soixante ans et plus, le shopping et les courses occupe la troisième place avec 20V (13%) ce sont les femmes et les hommes pères de familles ; viennent ensuite différentes distractions variées, les rencontres à l'extérieur où des lieux fermés (café, cyber...) ce sont les jeunes et les hommes, pour les visites familiales ce sont surtout les femmes. (Tableau N°10), (Graphe N°18).

Tableau 10: indicateurs des lieux fréquentés en temps libre.

Lieux fréquentés en temps libre	fréquence	pourcentage
Shopping	20	12,5
au marché, faire du shopping	12	7,5
centre commercial, Malizia , les 1014, faire du shopping	8	5,0
Jardin et espaces verts	55	34,5
dans les environs (la nature)	10	6,3
au jardin	16	10
parc, jardin	19	11,9
Megres	7	4,4
la forêt Znadia	1	0,6
à la campagne, dans mon ancien village	2	1,3
distractions variées	16	10
au stade, salle de sport, piscine	12	7,5
à la pêche	1	0,6
oued Bousselem	2	1,3
la plage	1	0,6
Rencontres dans lieux fermés	14	8,8
Salle de jeux	3	1,9
Salon de thé, café, cafétéria, cybercafé	11	6,9
Rencontres à l'extérieur	17	10,6
Rencontre et promenade dehors	3	1,9
espaces public, grande poste et arcades	1	0,6
lebled, en ville	13	8,1
Visites familiales	11	6,9
Rester à la maison	22	13,8
Au quartier	1	0,6
Mosquée	2	1,3
SR	2	1,3



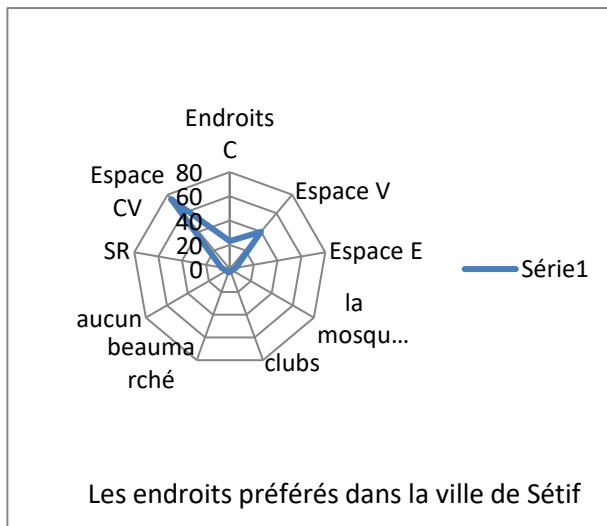
Graphe 18 : indicateurs des lieux fréquentés en temps libre.

IV.2.2.5 Les endroits préférés dans la ville de Sétif

Quels sont les endroits que vous préférez dans la ville de Sétif ? Les réponses à cette question sont résumées sur le Tableau N°11 et le Graphe N°19, ils indiquent une préférence nette pour les endroits situés au centre-ville de Sétif avec un taux de 75V (47%), les endroits cités sont la rue de Constantine, la rue vallée, la rue du 1^{er} novembre, bab Biskra, la place de Ain Fouara, Ain Droudj, le jardin el Amir, la rue des mozabites et aussi "lebled (le centre-ville)" les raisons citées pour ces préférences sont : « 'ce sont des endroits dynamiques, il y a le mouvement, endroits historiques, belle place, les endroits préférés des sétifiens... », les espaces verts comme les jardins, le parc, la forêt Znadia...sont des endroits qui occupent la deuxième place dans les préférences des habitants interrogés avec 40V, les indices évoqués sont : la nature, l'air pur, la détente, le loisir...Suivis des lieux de commerce comme le centre des 1014, Malizia, Rais Chems ou les quartiers de commerces accessibles aux bourses modestes tel Yahyaoui, ou celui d'un certain standing "Dallas" et le Park Mall ; des lieux comme les clubs particuliers, la piscine, Ain Bouaroua...sont aussi des endroits préférés pour une minorité. (Tableau N°11) et (Graphe N°19).

Tableau 11 : indicateurs des endroits préférés dans la ville de Sétif

Endroits préférés	Fréquence	Pourcentage
Endroits commerciaux	23	14,5
marché des 1014	3	1,9
centre de malizia	7	4,4
magazins K mode(dallas)	1	0,6
parck Mall	3	1,9
tandja, beb biskras	3	1,9
dallas	6	3,8
Espaces verts	40	25,2
le parc d'attraction	18	11,3
le jardin El Hidhab	2	1,3
jardin et terrains de sport	6	3,8
jardin EL amir	8	5,0
la forêt Znadia, megres	6	3,8
Espaces liés à l'eau	5	3,1
ain bouaroua	1	0,6
la piscine olympique	1	0,6
le stade 8 mai, jardin Gsab	3	1,9
Espaces au centre-ville	75	46,8
la rue des mozabites	1	0,6
la rue de Canstantine	17	10,6
centre-ville, lebled	29	18,1
la rue du 1er novembre	1	0,6
la rue vallée	3	1,9
ain fouara, parc, ain droudj, jardin el amir	5	3,1
Ain fouara	19	11,9
la mosquée Billel (cheminot)	2	1,3
club des jeux, club des avocats	2	1,3
Beau-marché	3	1,9
aucun	3	1,9
SR	7	4,4



Endroits préférés	N
Endroits (commerciaux)	23
Espace V (verts)	40
Espace E (liés à l'eau)	5
la mosquée B	2
clubs	2
Beau-marché	3
aucun	3
SR	7
Espace CV (Centre-ville)	75

Graphique 19: indicateurs des endroits préférés dans la ville de Sétif

IV.2.2.6 Les éléments et espaces qui représentent la ville.

À la question quels sont les éléments et espaces qui représentent la ville de Sétif ? la quasi-totalité des réponses indiquent "Ain Fouara" comme élément représentant la ville de Sétif, à elle seule Ain Fouara a été évoquée 44 fois, elle a été évoquée accompagnée d'autres lieux tel le parc, Ain Droudj, le jardin el Amir, l'hôpital, le Park Mall...(152 fois) qui sont essentiellement des espaces situés au et près du centre-ville, ceux-ci sont évoqués (157 fois) accompagnés parfois de lieux comme Znadia, centre Malizia, oued el Berd, Sid el Khier, Rais Chams, les 1014 logements, la zone industrielle qui sont des lieux situés hors centre-ville.

Les espaces situés au centre-ville constituent le référent spatial qui représente la ville de Sétif pour la quasi majorité des habitants (Tableau N°12).

Tableau 12 : les éléments et espaces qui représentent la ville de Sétif

Eléments et espaces représentant la ville	Fréquence	Pourcentage
ain Fouara	44	27,5
ain Droudj	1	,6
jardin El Amir, ain Fouara	13	8,1
Le parc d'attraction	5	3,1
Ain fouara, Ain droudj, le parc, rue de Canstantine, zone industrielle	40	25,0
le marché des 1014	1	,6
la rue de canstantine	6	3,8
megres	2	1,3
Ain fouara, ain droudj, (garnouna) la fleur de lotus en face la wilaya	5	3,1
ain Fouara, parc, znadia,	3	1,9
parc d'attraction, ain Fouara, université	1	,6
ain Fouara, parc, les 1014, malizia, université	2	1,3
ain Fouara, parc; CHU saadna abdenmour, jardin du 5 juillet	1	,6
ain Fouara, la gare	1	,6
ain Fouara, la mosquée el Atiq	1	,6
stade 8 mai 45, ain fouara	2	1,3
ain Fouara, park mall	20	12,5
ain Fouara, sid el khier	3	1,9
parck mall, rais chems, ain Fouara	5	3,1
ain Fouara , beb biskra	3	1,9
oued el bered	1	,6
Total	160	100,0

IV.2.2.7 La représentation de la ville.

La question comment représentez-vous la ville de Sétif ? Indique les qualificatifs de la ville ; ils sont de plusieurs ordres, l'ordre esthétique se répète avec une fréquence assez forte, il est aussi associé à d'autres attributs d'ordre historique, de grandeur, de vocation commerciale, touristique ou sportive, de situation topologique invoquant aussi bien le relief que le climat et le caractère qui se dégage, etc. Les qualificatifs récoltés et qui constituent les indices de la représentation de la ville de Sétif sont : « une belle ville bien organisée, une très belle ville attachée à ses traditions et ses coutumes, une ville moderne, une ville historique, ville commerciale et touristique, la ville des martyres, la ville des hauts palataux, une belle ville avec de larges trottoirs où il fait bon vivre, la ville du 8mai 54, la ville de la neige, ma ville natale, la

ville de l'ESS (équipe du football), les quatre portes du centre-ville, une petite ville, simple ville, propre (et avec un faible pourcentage) ville pas dynamique (Tableau N°13).

Tableau 13: la représentation de la ville de Sétif.

Indices de la représentation de la ville	Fréquence	Pourcentage
une belle ville et bien organisé, bon climat	37	23,1
une très belle ville, attachée à ses traditions et ses coutumes	20	12,5
une belle ville et moderne	3	1,9
SR	6	3,8
ville historique	18	11,3
ville commerciale et touristique	17	10,6
les quatre portes du centre-ville	1	,6
pas dynamique	1	,6
une belle ville avec des larges trottoirs où il fait bon vivre	10	6,3
ESS (équipe de foot)	10	6,3
les bonnes gens	4	2,5
la cité des martyrs	4	2,5
ville des hauts plateaux	11	6,9
ville du 8 mai 45	2	1,3
une petite ville, simple ville, propre	10	6,3
ma ville natale	4	2,5
ville de la neige	1	,6
Capitale de l'est	1	,6
Total	160	100,0

IV.2.2.8 Les souhaits pour la ville.

À la question comment aimeriez-vous que la ville de Sétif soit ? les réponses sont explicites et orientées vers la correction de ce qui est nuisible et la demande de ce qui manque en toutes catégories, les qualificatifs en souhaits sont abondants et sont cités comme suit : moins d'embouteillage, moins d'encombrement, plus organisée, mieux aménagée, plus de calme, on a besoin de parkings, une ville plus développée, moderne, comme l'Europe; comme les USA, capitale économique, grande ville, industrielle, plus propre plus de piscines et de stades, plus de postes de travail, plus de logements plus d'espaces publics, de jardins, de centres sportifs, des aires de jeux pour enfants, plus d'espaces verts et de repos, plus d'espaces touristiques; de

centres commerciaux, plus animée surtout la nuit, plus d'espaces culturels, comme elle est, etc. (Tableau N°14).

Tableau 14 : comment les habitants aimeraient que la ville de Sétif soit.

Les indices des souhaits pour la ville	Fréquence	Pourcentage
moins d'embouteillage, moins d'encombrement, plus organisée, mieux aménagée	17	10,6
plus de calme	6	3,8
on a besoin de parkings	2	1,3
SR	15	9,4
plus développée, moderne; comme l'Europe; comme l'USA	45	28,1
capitale économique, grande ville, industrielle	12	7,5
plus propre	14	8,8
plus de piscines et de stades	4	2,5
comme elle est	13	8,1
plus de post de travail, plus de logements	4	2,5
plus d'espaces publics, de jardins, de centres sportifs, des aires de jeux pour enfants	6	3,8
plus d'espaces verts et de repos	7	4,4
plus de jardins, d'espaces touristiques; de centres commerciaux	10	6,3
plus animée surtout la nuit	2	1,3
plus d'espaces culturels	3	1,9
Total	160	100,0

IV.2.3 Discussion.

IV.2.3.1 Satisfaction résidentielle appréciation et expression de besoins

-Le degré de satisfaction résidentielle enregistrant 76% par rapport aux 24% d'insatisfaits (Graphe N°3), paraît a priori en faveur d'une estimation positive des quartiers ; ceci est tout à fait compréhensible et relève d'un sentiment naturel envers le lieu de sa résidence connu par 'l'attachement au lieu' qui est l'une des composantes de l'identité du lieu (Low & I, 1992), et l'une des expressions de l'affirmation de soi à travers l'espace que l'on habite. Les raisons exprimées de cette satisfaction sont tangibles et renvoient à la dynamique que crée chaque quartier et son appropriation par l'usage et l'affectif de ses habitants reflétés à travers une

multitude d'indicateurs variés inscrits dans des catégories d'ordre aussi bien d'usage et d'environnement spatial que social et de voisinage (Stedma, 2003)²⁴.

Dans les mêmes ordres s'inscrivent les indicateurs d'insatisfaction résidentielle avec des taux différents (voir résumé et texte). Les indicateurs d'ordre social, humain d'ancrage et d'appartenance ainsi que celui fonctionnel (social : de "Voisinage" et celui d'ordre pratique "Situation socio-spatial d'ordre fonctionnel") prennent toutefois le dessus sur les indicateurs d'ordre spatial et environnemental (spatio-environnemental : Caractère et état des lieux", "Ambiances et confort...).

Ce taux de satisfaction élevé paraît en la faveur de l'estimation de la qualité or les réponses à la question sur la qualité enregistrent une baisse et ce sont 57% des habitants qui estiment que la qualité est bonne par rapport à 43% qui se répartissent entre 25% qui jugent qu'elle est moyenne et 18% qui estiment qu'elle est mauvaise.

La question d'estimation de la qualité ne dépend pas de la situation des quartiers au sein des couronnes, mais renvoie aux raisons d'insatisfaction qui introduisent à l'expression de besoins objectivés par les plus et les moins qui enregistrent ce que les habitants souhaitent et ne souhaitent pas avoir au sein du quartier. Les réponses ont été regroupées en sept indicateurs. Elles enregistrent l'unanimité pour certains besoins et la différenciation pour d'autres qui varient selon l'emplacement et la situation du quartier ainsi que la composante sociale des répondants (homme, femmes, jeunes...). Les réponses unanimes concernent la demande en

²⁴ Bien que les définitions du sens du lieu comprennent nominalement l'environnement physique, beaucoup de recherches ont mis l'accent sur la construction sociale du sens du lieu et négliger les contributions potentiellement importantes de l'environnement physique pour placer les significations et l'attachement. Cet article présente une recherche qui teste plusieurs modèles qui intègrent (1) caractéristiques du milieu, (2) les utilisations humaines de l'environnement, (3) les significations construites, et (4) l'attachement de lieu et de satisfaction. La recherche a utilisé un sondage postal auprès de 1000 propriétaires dans une région des lacs riches (les Highlands du Nord Lake District du Wisconsin du Nord). La modélisation des équations structurelles a révélé que le meilleur ajustement du modèle intégrant des variables environnementales avec le sentiment d'appartenance était un modèle de sens à médiation qui a examiné certains attributs de paysage (par exemple, le niveau de développement du littoral) comme prédictive de certaines significations liées à l'attachement et la satisfaction. Cette recherche démontre que le "paysage attributs "ont une grande importance aux significations construites ; ces constructions ne sont pas exclusivement sociales (Stedma, 2003).

‘‘Espaces extérieurs aménagés’’ qui atteint 56% avec un indice de demande en ‘‘Espaces verts’’ très élevé représentant 40%, la demande en aires de jeux, de sport, de parking et espaces publics s’exprime clairement dans la quasi-totalité des cités, formulée par toutes catégories confondues avec un taux élevé de femmes et de pères de famille. Ce besoin est confirmé par la question qui se rapporte aux ‘‘espaces fréquentés en temps libre’’ qui enregistre 34,5% qui fréquentent les espaces verts (jardins, parc,) pour des raisons de détente, de divertissement et de recherche de calme...etc. L’espace vert fait partie des besoins de la vie quotidienne, cependant la sortie sur terrain révèle un manque considérable en espace vert au niveau des quartiers. Pour leurs besoins en espace vert, les habitants se déplacent soit au centre-ville pour les jardins et le parc soit en dehors de la ville pour les grands parcs (Megress) et la campagne ; Le seul jardin existant en troisième couronne reste insuffisant.

D’autres besoins exprimés (Graphe N°7), (Graphe N°9), s’inscrivent dans des indicateurs d’ordre social tel le Voisinage et d’ordre spatial et environnemental avec la prédominance de l’ordre spatial et environnemental tel les indicateurs ‘‘ ‘Espaces extérieurs aménagés’’, ‘‘Ambiances et confort’’, ‘‘Equipements’’, ‘‘Caractère et typologie des constructions’’ ‘‘Etat physique des lieux’’, ‘‘Lieux indésirables’’. (Voir résumé ci-dessous) Ces besoins socio-environnementaux ne sont pas fictifs, ils sont réels et émanent de l’expression des habitants et sont autant d’indicateurs qui propulsent la demande de la qualité en qualité environnementale durable qui devient qualité du cadre de vie qui peut être approfondie ultérieurement dans le cadre d’autres recherches... (voir le résumé d’autres besoins dans le tableau ci-dessous).

L'expression de besoins se formule aussi par l'indicateur "Ambiances et confort" les termes utilisés sont "du calme, de la propreté" exprimé par 12% le plus au centre-ville, Yahyaoui, la cité sud de la Gare et les 500 logements ; enregistré aussi en réponse à ce que vous préférez en moins indiquant le bruit et la forte densité avec les expressions "beaucoup de bâti, forte population, encombrement, trop de circulation mécanique, trop de bruit" ; exprimé avec le taux le plus élevé de 20% à travers Yahyaoui, la cité nord de la Gare caractérisées par une forte densité de population et de bâti, ainsi qu'aux 500 logements, Bon-marché, le centre-ville et Gawa qui sont des cités traversées par la circulation mécanique vu leur situation sur des axes principaux ou des axes commerciaux. L'indicateur "Hygiène" est évoqué par 4% sous les indices : déchets, ordures, saleté.

-L'indicateur "Voisinage" exprimé par le souhait de la sécurité et les « bonnes personnes », et aussi par la plainte du "mauvais voisinage, les gens incivils, les voyous et l'insécurité" exprimé par 15% essentiellement à travers les cités sud de la Gare, l'Andréoli ; Bel-air qui sont d'anciennes cités pavillonnaires populaires ayant accueilli des populations modestes avant et après l'indépendance (Belguidoum, 1995), et aussi à travers les grands ensembles de logements collectifs, tel les 1000 logements, les 500 logements et Maabouda, dont les anciens habitants déménagent vers les cités individuelles laissant place à de nouveaux venus, ce qui n'est souvent pas apprécié ; ainsi qu' à Gawa qui est une nouvelle cité située en périphérie et qui accueille de nouvelles populations de provenance tout azimut.

-L'indicateur "Équipement" de demande en équipement culturels, scientifiques et commerciaux s'exprime à Yahyaoui, Hachemi, Gawa et Boussekine qui appartiennent à la deuxième et la troisième couronne souffrant d'un certain manque en équipements.

-L'indicateur "Caractère" souhaité à travers la demande de "cité résidentielle fermée et les maisons simples et belles" s'exprime par 2% essentiellement à Maabouda (logements collectifs) et à Hachemi où dominent les maisons individuelles du type "bâtiment privé" avec un rez-de-chaussée réservé aux garages, locaux commerciaux et locaux de menuiserie, de fabrication de bonbons (exercés illicitement), dont certains habitants se plaignent à cause du bruit, des odeurs des produits chimiques, du vernis... Dans le même registre l'indicateur "Caractère et typologie des constructions" non souhaitées s'exprime sous les indices "les maisons sans jardins et les nouvelles promotions immobilières au sein des cités, évoqué par 8% à Bon-marché et Gasria, à travers lesquelles se fait le constat de l'excès des promotions immobilières qui remplacent à profusion (sous prétexte de la rénovation) les anciennes maisons individuelles à cachet particulier.

-l'indicateur "Etat physique des lieux" avec les indices de ce qui est demandé en moins : "l'état inachevé des constructions (en chantier), les trottoirs, routes et rues dégradés, assainissement défectueux, beaucoup de ralentisseurs" s'exprime par 16% dans presque la quasi-totalité des cités et particulièrement à Yahyaoui, Bel-air, Dallas, les 1000 logements, Gasria, Gawa et Maabouda. Ceci correspond à ce qui est préféré de plus comme "l'entretien, la réparation des rues, des routes, des trottoirs, de l'éclairage et du réseau d'assainissement public (VRD) qui s'exprime par 4% des habitants essentiellement dans les anciennes cités comme Yahyaoui, les 1000 logements, Maabouda, le centre-ville, les deux cités de la Gare, qui nécessitent des travaux de restauration.

-L'indicateur " Lieux indésirables" évoqué par 5% désignés par : l'hôtel mal fréquenté situé au centre-ville, le bar à côté de Maabouda et l'université à proximité de la cité el Hidhab présente pour certains un facteur nuisible

vu qu'elle induit beaucoup de mouvements ; exprimés par les personnes de 45 ans et plus. Le terme "marché" utilisé comme qualificatif de Yahyaoui où on note un excès de commerce formulé aussi par deux jeunes à travers l'expression "il n'ya que du commerce". Les espaces vides non aménagés sont aussi indiqués comme nuisibles, vu qu'ils reçoivent les décharges publiques, le stationnement des camions, bus...etc.

Les réponses regroupées en sept indicateurs d'ordre social comme celui du "voisinage" et d'ordre spatial et environnemental avec la prédominance de l'ordre spatial et environnemental tel les indicateurs "Espaces extérieurs aménagés", "Ambiances et confort", "Équipement", "Caractère et typologie des constructions" "Etat physique des lieux", "Lieux indésirables".

L'indice du caractère apparaît aussi à travers la question de ce que vous aimez le plus dans votre quartier que les réponses ont orienté vers des éléments que nous n'attendions pas sur le caractère des lieux habités à prendre en considération et à renforcer dans d'éventuelles opérations de restauration et autres. Les nouvelles opérations d'extension devraient prendre en charge l'aspect du "cachet" et doter chaque opération d'un caractère auquel les habitants pourraient s'identifier.

IV.2.3.2 Souhait de changer de quartier

La question : dans quel quartier aimeriez-vous vivre ? Est révélatrice du sentiment réel envers la qualité de leurs quartiers. Seulement 28% des habitants choisissent de rester par rapport à 72% qui aimeraient changer de quartier. Le choix est essentiellement tourné vers les quartiers d'habitat individuel du type villa habités par une population aisée, cependant selon les catégories d'âge et le statut socio professionnel, se distinguent certains choix par rapport à d'autres. Certains souhaitent aller à Dallas²⁵ qu'ils qualifient selon leurs termes de "cité chique", "cité classe, tchi-tchi", alors que ses propres habitants (certains) se plaignent du bruit et de la circulation causée par les flux attirés par les commerces ... On pourrait comprendre l'attrait de cette cité comme étant un lieu privilégié (Belguidoum, 1995) et le souhait d'y résider pourrait être traduit comme celui de ressembler aux privilégiés qui l'habitent, comme celui

²⁵Dallas cette cité est à l'origine « Le lotissement Bouaroua, lancé en 1979,-qui- sera rapidement dénommé Dallas par la population de la ville. Appellation donnée en référence au célèbre feuilleton américain dont la riche et luxueuse maison familiale symbolise le modèle social de la réussite. A partir de 1985, avec l'abandon du projet initial de la ZHUN, de nouveaux espaces sont annexés et lotis. L'ensemble Dallas aujourd'hui regroupe environ 1500 villas » (Belguidoum, 1995). Les acquéreurs des lots sont des commerçants, des fonctionnaires qui ont pu bénéficier de certains prêts et dont la fonction constitue un garant pour l'épargne et des émigrés dont l'ambitions était d'investir dans l'immobilier "pour pouvoir revenir un jour".

qui apparaît aussi pour ceux qui veulent résider à Merouani²⁶ qui utilisent des justifications telles “je veux habiter comme les riches “ou “c’est une cité grave taa (celle) les bourgeois” ou alors “c’est classe” des expressions utilisées surtout par les jeunes garçons et filles, étudiants, lycéens et collégiens.

À travers ce discours, se dessine le besoin d’une reconnaissance sociale et d’une valorisation à travers l’endroit où l’on habite. Ici les quartiers valorisés ; la personne étant valorisée (entre autres) à travers l’espace qu’elle habite considérée comme valorisant (Marchand & Weiss, 2006); besoin très ressenti chez les jeunes qui pourrait être traduit par leur ressenti des clivages dans la société qui se sont accentués ces trois dernières décennies avec la libéralisation politico économique.

D’autres choix de quartiers sont portés vers des cités d’habitat collectif comme les 500 logements, ce sont des pères et mères de familles fonctionnaires habitant les logements collectifs, leur choix est raisonné selon les limites de leur moyens tout en voulant se rapprocher du centre-ville, justifiant aussi d’autres choix comme ceux qui veulent partir vers des quartiers Yahyaoui, El Hihab, Andréoli ou les Remparts dont l’argument est celui de se rapprocher de la famille, du lieu du travail ou des lieux de commerce moins chers comme Yahyaoui qui reste à mi-chemin entre un quartier stigmatisé et celui valorisé²⁷.

Cependant Le pic (19%)²⁸ des quartiers choisis est atteint par la cité des Cheminots enregistré auprès de femmes et hommes, le plus chez les anciens cadres et fonctionnaires. Les termes justifiant leur choix sont : “une cité résidentielle (utilisé fréquemment), cité calme, propre,

²⁶La cité Merouani appelée officiellement cité des Pins, a été construite vers les années 1990 par le promoteur immobilier Merouani dont elle tire le nom, ce fut la première promotion immobilière privé à Sétif, des villas d’un standing élevé, achetées généralement par des cadres exerçant dans le privé, des entrepreneurs et quelques commerçants, des habitants qui ont les moyens financiers.

²⁷ Le quartier étant une création populaire issue du lotissement des frères Yahyaoui, vendu par parcelle aux populations rurales fouillant la campagne à cause de la guerre depuis 1957 (Belguidoum, 1995). Il ne s’inscrit pas dans ce qui est reconnu officiellement comme “politiquement correct” sa construction reflète les moyens de bord, ce qui lui a valu la qualification de “tissu cancérigène” par la colonisation (Belguidoum, 1995) une image qui a de tout temps pesé sur le conscient de ceux qui y habitent. Cependant la requalification par l’injection des équipements scolaires, et de santé dans les années 80 et la dynamique commerciale de sa population qu’il connaît depuis quelques années tendent à le revaloriser malgré qu’il souffre toujours des problèmes de dégradation observés et cités par ses habitants.

²⁸ 19% est un taux relativement faible par rapport à 81% des réponses réparties entre ceux qui veulent rester qui représentent 28% et ceux qui veulent partir ailleurs 53% éparpillés sur plusieurs cités.

belle cité, bonne situation, c'est près du centre-ville, sécurisée, mnadhma (bien organisée), les rues, les trottoirs bien faits...”.

Cette cité a été créée à l'époque coloniale pour les fonctionnaires du chemin de fer d'où elle tient son nom, elle représentait le lieu de résidence d'anciens privilégiés du régime colonial constitués par la classe dominante des hauts fonctionnaires du chemin de fer et d'autres (Belguidoum, 1995). Elle fut réappropriée à l'indépendance par les algériens dans le cadre des biens vacants et aussi comme biens vendus par les anciens habitants. On pourrait comprendre l'attrait de cette cité comme étant le lieu "des privilégiés", cependant il faut reconnaître ses qualités qui présentent les atouts d'une cité résidentielle enviée. Elle est située près du centre-ville dans le prolongement de la rue de Constantine qui est une rue principale. Elle est caractérisée par ses maisonnettes à échelle humaine occupant des parcelles d'une taille moyenne de 300 m² avec un rez-de-chaussée et un étage pourvus du confort nécessaire en salle de bains, toilettes, pièces bien éclairées., les maisons sont construites en pierre et recouvertes d'une toiture en tuile et des clôtures qui laissent transparaître des jardins constituant les 40% non bâtis de la parcelle. Les rues sont bordées de trottoirs plantés et la cité est dotée de quelques équipements éducatifs et de santé, d'un marché et d'une placette faisant office d'un petit jardin public. C'est en effet l'image de cité résidentielle que renvoie cette lecture à en témoignent les réponses ainsi que les photos prises. Cependant ce que les gens ne perçoivent pas dans l'immédiat c'est que cette image est en train de changer par les opérations de rénovation qui font ravage (dans tous les anciens tissus) en remplaçant les belles maisonnettes par des bâtiments de promotions immobilières que les habitants dont le témoignage est recueilli dans cette étude refusent catégoriquement. (Voir tableau N°5 ce qu'ils souhaitent en moins indicateur « caractère et typologie des constructions »).

IV.2.3.3 Qualification et représentation de la ville

les qualificatifs de la ville exprimés suite à la question comment représentez-vous la ville de Sétif sont de plusieurs ordres : l'ordre esthétique se répète avec une fréquence assez forte, il est aussi associé à d'autres attributs d'ordre historique, de grandeur, de vocation commerciale, touristique ou sportive, de situation topologique invoquant aussi bien le relief que le climat et celle du caractère qui se dégage... Les qualificatifs récoltés et qui constituent les indices de la représentation de la ville de Sétif sont : « une belle ville bien organisée, une très belle ville attachée à ses traditions et ses coutumes, une ville moderne, une ville historique, ville commerciale et touristique, la ville des martyres, la ville des hauts palataux, une belle ville avec

de larges trottoirs où il fait bon vivre, la ville du 8mai 45, la ville de la neige, ma ville natale, la ville de ESS (équipe du football), les quatre portes du centre-ville, une petite ville, simple ville, propre et (avec un faible pourcentage) ville pas dynamique (Tableau N°7).

Cette valorisation de la ville auprès de ses habitants est une forme d'identification positive qui relève de l'attachement au lieu et constitue un effet de miroir à travers lequel les habitants s'identifient à leur tour (Low & I, 1992). Néanmoins ces qualifications ne laissent pas les habitants indifférents à la réalité différenciée des multiples endroits de la ville. La question sur les endroits préférés dans la ville indique une préférence nette pour les endroits situés au centre-ville avec un taux de 47% ; les endroits cités sont : la rue de Constantine, la rue vallée, la rue du 1^{er} novembre, beb Biskra, la place de Ain Fouara, Ain Droudj, le jardin el Amir, la rue des mozabites et aussi "lebled" (le centre-ville). Les raisons citées pour ces préférences sont : « ce sont des endroits dynamiques, il y a le mouvement, endroits historiques, belle place, les endroits préférés des sétifiens... ». Les espaces verts comme les jardins, le parc, la forêt Znadia...sont des endroits qui occupent la deuxième place (25%) dans les préférences des habitants interrogés, les indices évoquées sont : "la nature, l'air pur, la détente, le loisir, le calme...", suivis des lieux de commerce comme le centre des 1014, Malizia, Rais ou les quartiers de commerce accessible aux bourses modestes tel Yahyaoui, ou celui d'un certain standing "Dallas" et le "Park Mall" ouvert récemment mais qui a acquis très vite une place favorite vu qu'il représente le symbole de "la modernité et du luxe!". Des lieux comme les clubs particuliers, la piscine, Ain Bouaroua...sont aussi des endroits préférés d'une minorité pour leurs vertus liées à la nature de l'endroit (Tableau N°8).

Cette préférence pour les endroits situés au centre-ville est enregistrée aussi par les réponses à la question sur les éléments et espaces qui représentent la ville, dont une quasi-majorité des réponses indiquent "Ain Fouara" comme élément représentant la ville de Sétif ; à elle seule Ain Fouara a été évoquée 44 fois et 152 fois accompagnée d'autres lieux tel le Parc, Ain Droudj, le jardin el Amir, la fleur de Lotus, le Park Mall...qui sont des espaces situés au et près du centre-ville, évoqués à leur tour 157 fois accompagnés parfois de lieux comme Znadia, centre Malizia, oued el Berd, Sid el Khier, Rais Chems, le centre des1014, qui sont des lieux situés or centre-ville. (Tableau N° 9).

Ce qui est représenté comme ville "lebled " pour les habitants se situe dans le centre-ville et non pas ailleurs en périphérie ou à travers les couronnes, cette représentation de la ville comme étant située au centre-ville interpelle la satisfaction résidentielle précitée avec comme deuxième indicateur de satisfaction " la Situation socio-spatiale d'ordre fonctionnel" (proximité aux

services, commerce, école...) qui représente selon Pumain une centralité fonctionnelle (Pumain, 2014). Malgré cela cette centralité n'est pas reconnue comme étant la ville, vu qu'ils ne s'inscrivent pas dans ce qui représente la ville et qui figure à travers les qualificatifs employés par les habitants (Ain Fouara, Ain Droudj, jardin El Amir, le parc, bab Biskra, rue de Canstantine, rue vallée...) qui sont des lieux situés dans le centre et sa périphérie proche.

Cette donnée nous a plus que surprise, le recours à la représentation graphique ou de cartes mentales s'avère plus que nécessaire pour confirmer ou infirmer le résultat.

IV.3 Sous chapitre IV 2 : *Représentation par cartes mentale (Sketch map)*²⁹

Les cartes mentales se sont avérées d'une aide particulière pour lever les incertitudes.

IV.3.1 Echantillonnage et déroulement

La représentation spatiale consiste à réaliser des croquis cartographiques avec les habitants pour connaître leur représentation de la ville. Elle vise également à affirmer si les données sont cohérentes avec les conclusions de l'entretien quali-quantitatif, qui a indiqué que la ville est représentée par le centre-ville.

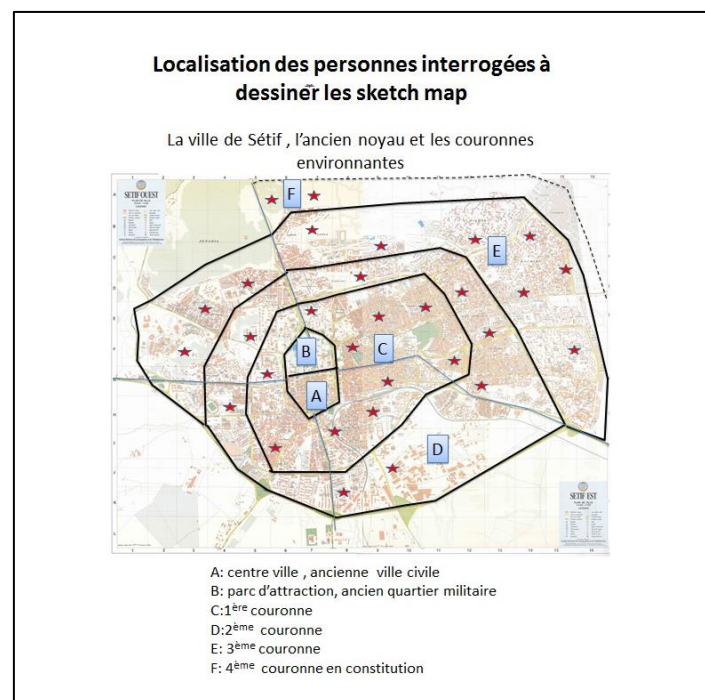
Comme mentionné précédemment, Sétif étant constituée d'un centre et de trois couronnes urbaines de quartiers, à cet effet, un échantillon de 30 individus de la ville de Sétif a été choisi au hasard dans les directions nord, sud, est et ouest, et parmi ceux qui ont répondu à la demande (Figure 5). L'échantillon de 30 personnes invitées à représenter la ville a été établi en référence à Kevin Lynch (1960). Lynch qui a été le pionnier de la représentation de l'espace urbain afin de lire son imageabilité, a interrogé 15 personnes pour dessiner Jersey, 15 personnes pour dessiner Los Angeles et 30 personnes pour dessiner Boston. Par conséquent, 30 participants ont été sélectionnés parce qu'ils représentent le plus grand nombre. Bien que ce nombre semble insignifiant, il donne des résultats probants. Les participants du centre ont été exclus car ils auraient naturellement une opinion biaisée du centre-ville en tant que ville, comme l'a confirmé l'entretien. Certains participants ont décliné l'invitation parce qu'ils n'étaient pas disponibles ou parce qu'ils ne savaient pas dessiner. L'échantillon était composé d'un mélange de sexe, d'âge et de profils professionnels. Nous avons fourni aux participants une feuille de papier blanc A4. La question était simple et directe : "saurez-vous dessiner la ville de Sétif ?" abordé dans le langage courant. Aucune autre indication n'a été donnée afin d'éviter l'influence subjective de notre part. Les participants étaient à l'aise et ont pris le temps de réfléchir et de mémoriser avant de commencer le dessin. Les croquis ont eu lieu entre mars et avril 2017 entre 10 h et 17 h. Le créneau des horaires a été choisi pour assurer la disponibilité des participants. Les données de profil et de l'âge ont été reportées par nous-même au dos de la feuille. Les résultats ont été

²⁹ Ce sous chapitre a fait objet de publication dans la revue internationale URBE : Rahmani Kelkoul, Leila; Chougui, Ali, 2022, "Data for: Structural qualities of urban space revealed by spatial representation and intelligibility readings: the case of setif city, Algeria", <https://doi.org/10.48331/scielodata.8V8G8K>, SciELO Data, V1.

analysés conformément à l'objectif d'identifier des variables qualitatives nominales. Cela comprenait l'identification des espaces qui apparaissent dans les dessins et leur fréquence d'apparition. Chaque variable a été considérée indépendamment. Par exemple, si l'apparence d'un élément d'un espace ou d'un équipement dans un plan est localisée, elle est considérée comme une variable. De plus, dans chaque croquis où il apparaît, il est reporté sur la table du logiciel. De même, s'il n'apparaît pas, il n'est pas signalé. Le report des résultats a été réalisé par nos soins dans le logiciel IBM SPSS 23, ce qui nous a permis d'avoir les résultats attendus (apparence des espaces et leur fréquence).

Figure 5 : Localisation des personnes interrogées pour la représentation de la ville de Sétif.

(Source : INC Institut National de la Cartographie, traité par l'auteur)



IV.3.2 Résultats de la représentation par sketch maps

Figure 6 : Quelques sketch maps dessinées par les habitants Source : l'auteur

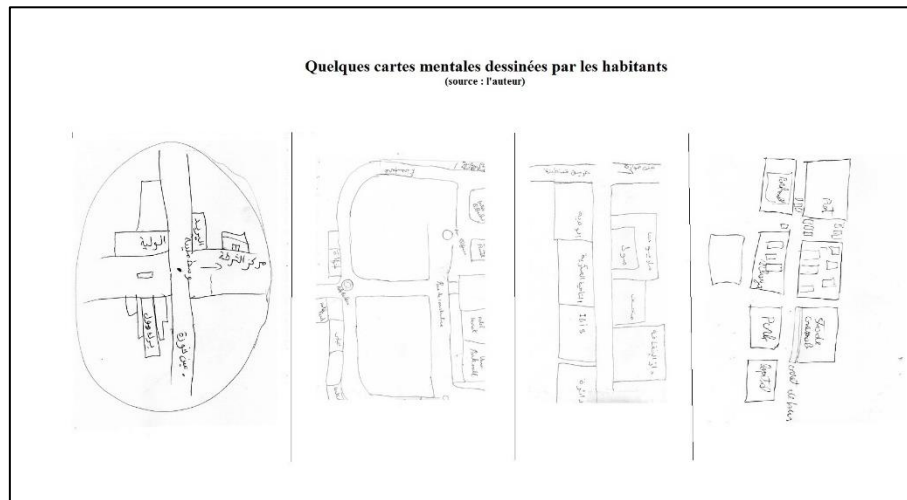
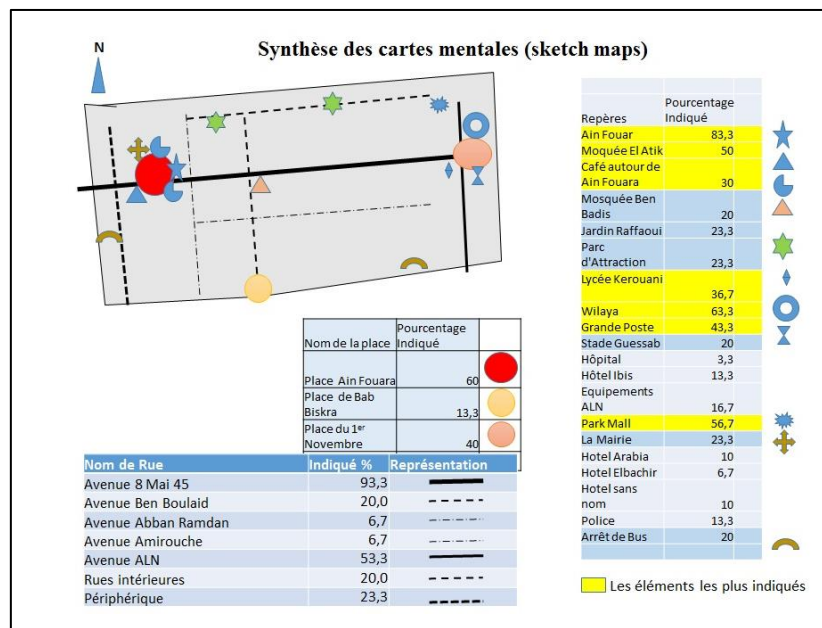


Figure 7 : Synthèse des sketch maps . Source : l'auteur



La demande aux habitants de représenter, la ville s'est faite en toute neutralité pour éviter toute subjectivité. Le profil des participants comprenait divers âges, à la fois le sexe et différentes professions afin d'assurer la représentativité de l'échantillon. Les participants étaient des lycéens, des étudiants, des commerçants, des gardiens de parking, des femmes au foyer, des chauffeurs de taxi, des professeurs d'université et des retraités. Quelques croquis cartographiques dessinés par les habitants sont présentés dans la Figure 6. Le décryptage des résultats de l'étude concernant l'aspect spatial a été fait grâce au logiciel IBM SPSS 23, comme

illustré dans un schéma résumant ces représentations avec la fréquence des rues, des places publiques et des points de repère. (Figure 7).

Bien que la ville ait une grande superficie, les résultats concluent que le centre-ville a été identifié comme représentant la ville de Sétif ; ce qui confirme les résultats obtenus par l'entretien qui par ailleurs ont fait l'objet d'une publication en 2019 (Rahmani-Kelkoul & Chougui, 2019).

Sur le total des 100% indiquant le centre-ville comme représentant la ville, 93,7% n'ont pas esquissé toute la ville de Sétif mais ont représenté uniquement le centre-ville. Les 6,3 % qui ont esquissé la ville entière l'envisagent comme un grand espace dans lequel des quartiers et des limites périphériques sont évoqués, avec des rues qui s'entrecroisent et quelques équipements au centre, indiquant ceux du centre-ville (Figure 6). Par ailleurs, le centre-ville n'était pas représenté uniformément dans les cartes mentales. Certains participants (33,3 %) le configurent comme un espace entouré de limites continues et fermées représentant des éléments spatiaux associés : Avenue du 8 mai 45 dite « Rue de Constantine » et place Ain Fouara (88,3 %). Les autres participants ne représentaient pas un espace clos, mais quelques éléments spatiaux : l'Avenue ALN, la Wilaya et le Park Mall (57,7 %) ; ou la fontaine Ain Fouara et la Mosquée El Atik (66,6%), associant parfois le café de la place Ain Fouara (48,3%). D'autres représentent la Mosquée Ibn Badis associée à l'Avenue Ben Boulaid et à la Rue de Constantine (44,4 %). D'autres associent la Rue de Constantine, le Lycée Kerouani, la Wilaya et la Place du 1^{er} novembre (Place de la Liberté) (64,4%). Techniquement, les représentations varient ; certaines représentent des façades alignées le long d'une rue (3 %), tandis que la plupart représentent une vision d'aménagement en deux dimensions, avec une écriture indiquant les différents lieux (Figure 6).

Cette représentation des habitants révèle des éléments permanents qui reviennent en boucle, tels que la Rue de Constantine, la place Ain Fouara, et les monuments qui la ponctuent, tels que la fontaine Ain Fouara, la Mosquée El Atik, la Place du 1^{er} novembre, la Wilaya et le Park Mall. Bien que le centre-ville soit représenté sur les cartes comme l'emplacement qui représente le mieux la ville, l'espace le plus représenté y est restreint. La ville de Sétif se situe au centre-ville. D'ailleurs l'usage du mot « 'lebled' » qui signifie la ville en arabe est utilisé aussi pour désigner le centre-ville.

La question de cette représentation même si elle trouve ses explications données par les habitants qui renvoient à des données de lieux (les rues principales chacune par son nom, les

fontaines, les jardins, les places...), reste posée. Pourquoi la volonté de se rapprocher du centre-ville et pourquoi seul le centre-ville constitue le référent spatial de ce qui signifie la ville. Pourquoi la ville n'existe pas à travers les couronnes que pourtant les habitants leur reconnaissent des qualités qui justifient leur satisfaction résidentielle ? quelles sont les caractéristiques et les qualités intrinsèques de ces lieux qui expliquent cette attitude ? C'est ce qui sera traité à travers le chapitre suivant 'Qualité Perçue Savante'.

IV.4 Conclusion

Approcher l'espace urbain du point de vue qualitatif ne peut se faire sans interroger les habitants, ceux qui y vivent et le fréquentent au quotidien. « *L'usager, serait -selon Cornuau- le seul vrai juge pour apprécier ce qui a été fait* » (Abbas-Le Courtois, 2009). La considération de l'avis de l'utilisateur de ce point de vue (de l'appréciation) paraît revêtir un aspect subjectif, ce chapitre s'est visé comme objectif d'outrepasser cet aspect en vue de l'objectivation. Celle-ci s'est constituée via un processus 'bottom-up' à travers deux méthodes exposées consécutivement dans les deux sous chapitres. La première méthode est réalisée par un entretien à questionnaire successif basé sur le comment et le pourquoi, à travers plusieurs étapes en partant de l'échelle du quartier à celle de la ville, ce qui a permis à la qualité de s'exprimer à travers trois niveaux, celui de l'appréciation, celui de la qualification et la représentation et celui de l'expression de besoins explicites et implicites.

Guidée par l'affectif et le sentiment d'ancrage et d'appartenance, la première question enregistre un pourcentage très élevé de satisfaction résidentielle qui ne pose à priori aucune distinction de ceux qui habitent la dernière couronne et ceux de la première couronne, cette appréciation est objectivée à travers les expressions relevant de l'ordre social de la famille, du voisinage, des amis du lieu de vie, de naissance, pour les commodités fonctionnelles et de la vie de tous les jours (proximité aux commerces, aux services, à l'école...avec toutefois la primauté exprimée à l'ordre social et humain).

La question du jugement de la qualité va baisser le pourcentage à 57% des habitants qui pensent qu'elle est bonne et 43% se répartit entre ceux qui trouvent qu'elle est moyenne et ceux pour qui elle est mauvaise, dans ce cas aussi le jugement de la qualité ne dépend pas de la situation du quartier au sein de la ville mais trouve ses raisons dans les réponses à la question ce que vous aimeriez de plus et de moins qui filtrent les réponses vers plus d'objectivité, à travers des indicateurs tangibles en indiquant ce qui n'est pas souhaité dans le quartier comme l'encombrement, le bruit, la pollution...qui gangrèment le quotidien et ce que les habitants

souhaitent avoir comme les espaces verts, les aires de jeux, les aires de sport, la sécurité...qui détendent ce quotidien ; ces indicateurs : espaces extérieurs (espaces verts, aires de jeux...), ambiance (calme et pollution, densité, sécurité...), équipements, état physique des lieux... sont autant de critères d'aspect environnemental aussi bien social que spatial, qui propulsent la qualité vers la qualité environnementale durable qui devient qualité du cadre de vie. Celle-ci n'est pas imaginaire elle est concrète et émane de l'expression des habitants. Chaque indicateur (espace vert, sécurité, pollution...) constitue en soi un axe de recherche qui peut être saisi approfondi et détaillé à part entière dans le rapport à la qualité, dans d'autres recherches.

La question quel est le quartier dans lequel vous aimeriez vivre va bouleverser la première donne et enregistre l'inverse des résultats obtenus ; ce sont 72% qui aimeraient changer le lieu de résidence contre seulement 28% qui aimeraient rester. Ces 72% ne sont pas tous orientés vers le même quartier, le choix varie selon les catégories socio-économiques ou les catégories d'âge entre ceux (des gens modestes) qui choisissent les quartiers populaires Yahyaoui, Andréoli ou les Remparts pour leur proximité, ceux (les jeunes) qui choisissent Dallas et Marouani représentant selon leurs dires des cités chiques et classes, ceux (essentiellement des fonctionnaires et cadres d'un certain âge) qui choisissent Cheminot ou Bon marché pour leur caractère résidentiel atteignant le pic des choix. Cette résidentialité se formule à travers plusieurs indicateurs et indices celui du voisinage, de l'entourage et de la sécurité, celui du caractère des lieux, de l'aspect général, les espaces verts, la typologie des constructions ; celui des ambiances, du calme, de la propreté et de la densité recherchée ; celui de l'état des lieux...

Il est à noter que les cités nommées, qu'elles soient modestes ou résidentielles sont des cités proches du centre-ville. Se dessine ainsi une volonté nette de se rapprocher du centre ; ce penchant vers le centre se laisse entendre aussi à travers trois questions ; celle des endroits préférés de la ville qui enregistre un pic pour les lieux situés au centre-ville comme les rues principales, les places les fontaines, les jardins..., celle des endroits fréquentés qui enregistre 11% pour les espaces verts partagés entre les jardins situés au centre-ville, et le Parc d'attraction et celle des espaces et éléments qui représentent la ville, qui indique aussi un pic considérable pour les espaces situés au centre-ville tel Ain Fouara, Ain Droudj, jardin el Amir, le Parc...bien que d'autres lieux comme Sid el Khier , Megress, les centres commerciaux...soient cités ils sont associés à ceux du centre-ville.

La question sur la représentation de la ville a récolté beaucoup de qualificatifs divers allant de l'ordre esthétique avec les vocables belle, magnifique grande...à l'ordre historique avec les

expressions : la ville des martyres, du 8 mai 45...à l'ordre symbolique par l'usage de Ain Fouara, Sid el Khier, ESS (l'équipe du foot), à l'ordre géographique et climatique avec les vocables Megress, les hautes plaines, la neige....ce qui renvoie à la constitution d'une image positive de la ville qui reflète une certaine fierté d'appartenance et d'identification à la ville. Cependant cette représentation n'est pas synonyme d'une indifférenciation entre les différents endroits de la ville, qui apparaît clairement à travers les questions précédentes à savoir les endroits préférés, les endroits fréquentés et les espaces et éléments qui représentent la ville ainsi que la volonté de se rapprocher du centre (discuté plus haut), qui laissent dire que ce qui indique la ville pour les habitants c'est le centre-ville qui constitue son référent spatial ;d'ailleurs "lebled" en arabe qui signifie ville est utilisé aussi pour désigner le centre-ville reconnu à travers les qualificatifs employés par les habitants : (Ain Fouara , Ain Droudj, jardin El Amir, le parc, bab Biskra, rue de Constantine, rue vallée...) qui sont des lieux situés dans le centre et sa périphérie proche.). Cette représentation du centre-ville comme étant la ville a été confirmée aussi par la deuxième méthode figurant dans le deuxième sous chapitre. Cette méthode a consisté à recueillir la représentation auprès d'un échantillon d'habitants par l'expression graphique appelée carte mentale ou sketch map. La lecture des cartes a confirmé les résultats obtenus. Bien que la représentation par les habitants a confirmé que la ville de Sétif est représentée par le centre-ville, elle a révélé la répétition en permanence des éléments clés, tels que la Rue de Constantine, la Place Ain Fouara, et les monuments qui les ponctuent comme la fontaine Ain Fouara et la Mosquée El Atik, la Place du 1^{er} novembre, la Wilaya et le Park Mall. La question de cette représentation de la ville à travers le centre-ville reste posée ; elle sera traitée dans le chapitre suivant "la Qualité Perçue Savante".

IV.5 Références bibliographiques

- Abbas-Le Courtois, C. (2009). Quelles qualités pour l'espace architectural? Qualité et maîtrise des processus dans les projets d'édifices. (1http://www.ramau.archi.fr/IMG/pdf/cahiers_5_complet.pdf#page=71, Éd.) *La qualité architecturale. Acteurs et enjeux*, 71-95.
- APC de Sétif. (2008). Recensement . Sétif: ANR.
- Belguidoum, S. (1995). *Recomposition sociale et nouvelles formes urbaines:la réappropriation du champ urbain à Sétif*. Paris: Khartala et Institut Maghreb Europe.
- Charlier, J- E., et Luc Van Campenhoudt. (2014). *4 méthodes de recherche en sciences sociales : cas pratiques pour l'Afrique francophone et le Maghreb*. Paris: Dunod.

Grosjean, Michèle, et Jean Paul Thibaud. (2001). *L'espace urbain en méthode*. Paris: Prentihèses CAU.

Ledrut, R., (1970). L'image de la ville. *Espaces & Sociétés*, Issue 1, pp. 93-106.

Levitte, A. (2010). *La perception des objets quotidiens dans l'espace urbain (Thèse de Doctorat)* (éd. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00634655/document>). Ecole des Hautes Etudes En Sciences Sociales (EHESS).

Low, Setha, et Altman I. (1992). «Place attachment: a conceptual inquiry.» *Place attachment Plenum Press*, 1992: 1-12.

Lynch, K. (1960). *The Image of the City*. (MIT Press). Cambridge.

Marchand, Dorothee, et Karine Weiss. (2006). *La crise de l'identité urbaine: stéréotypes spatiaux et mise au ban de la ville. Psychologie sociale de l'environnement*. Vol. 284. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.

Moser, Gabriel, et Karine Weiss. (2003). *Espaces de vie : Aspects de la relation homme – Environnement*. Vol. 396. Paris: Editions Armand Colin.

Pumain, D., 2014. Centralité » in article 46.. *Hypergéô*.

Rahmani-Kelkoul, L. (2011). *QUALITE ARCHITECTURALE DE L'HABITAT COLLECTIF, Cas d'études à Sétif (Mémoire de Magistère)*, dirigé par professeur Bellal Tahar. Sétif: Université Ferhat Abbas, Sétif I, IAST.

Rahmani-Kelkoul, L., & Chougui, A. (2019, décembre). L'expression des habitants sur la qualité de l'espace urbain - du quartier à la ville : cas de Sétif en Algérie. 9 (20): *Cinq Continents*, 9(20), pp. 196-225.

Rahmani Kelkoul, Leila; Chougui, Ali, 2022, "Data for: Structural qualities of urban space revealed by spatial representation and intelligibility readings: the case of setif city, Algeria", <https://doi.org/10.48331/scielodata.8V8G8K>, SciELO Data, V1

Stedma, RICHARD C. 2003. «Is It Really Just a Social Construction?: The Contribution of the Physical Environment to Sense of Place.» *International Journal*, 2003: 671-685 .

V. CHAPITRE V : *Lecture de la qualité perçue savante QPES*

V.1 Introduction

Ce chapitre a pour objet la lecture de l'une des composantes de la qualité déterminées dans le chapitre II qu'est la Qualité Perçue Savante. Dans le chapitre III nous avons présenté les outils de lecture de la QPES dont l'objectif n'est pas de faire une description d'un état de fait mais de retrouver la logique de la composition du vocabulaire de la ville et de déceler ce qui est à même de créer et d'offrir les qualités à l'espace urbain. Il a été déterminé dans le chapitre III que la lecture de la QPES comporte la lecture morphologique et topologique qui se rapportent à l'étude de la forme à savoir les délimitations, l'organisation, l'intégration, les articulations, la densité ; la lecture typologique (concernant l'aspect extérieur) avec ce qu'elle comporte comme type architectural, le traitement, le rapport d'échelle, la lecture fonctionnelle et symbolique à laquelle s'ajoute l'étude séquentielle. Il a été dit que même si ces outils de lecture sont présentés ici séparément, la lecture les présentera d'une façon articulée afin de comprendre le langage. Le chapitre III a mentionné que la qualité renvoie aussi à un jugement, une évaluation ou une appréciation. Outre la compréhension du langage et sa signification, son évaluation ne se fait pas par un jugement bon ou mauvais, mais se fait par rapport à sa lisibilité, son identification, au sens de l'orientation ainsi qu'à l'image à laquelle il renvoie. Ces valeurs sont considérées comme caractéristiques essentielles à l'espace urbain pour qu'il soit compréhensible et intelligible, en référence à Kevin Lynch, Ledrut, Schulz, Pierre Von Meiss, etc. Outre cette lecture, l'intelligibilité du langage sera mesurée à l'aide de la lecture que nous offre la syntaxe spatiale par l'usage du logiciel UCL DEPTH MAP X.

Ce chapitre présente dans un premier temps les critères de choix et le choix des échantillons d'étude, il présente dans un second temps la lecture des échantillons présentée en sous chapitres, en troisième lieu il présentera une discussion et il sera chapeauté par une conclusion.

V.2 Critères de choix et choix des cas d'étude (échantillons d'espace)

Le choix des cas d'étude est orienté par les résultats obtenus dans le chapitre précédent (chapitre IV) la lecture de la QPEC a fait ressortir par l'entretien et les cartes mentales que ce qui fait ville pour les habitants se situe dans le centre-ville. Cette donne nous interpelle à en savoir davantage. Pourquoi la ville est représentée par le centre-ville et pourquoi la recherche de cette centralité particulière qu'est le centre-ville ? N'y a-t-il pas des centralités à travers le reste de la

ville et en contiguïté des quartiers des différentes couronnes ? Certainement qu'il y a des centralités puisque les réponses à la satisfaction résidentielle le prouvent. Alors qu'est ce qui caractérise cette centralité particulière par rapport aux autres centralités pour qu'elle soit le lieu recherché, représenté et auquel les habitants veulent s'y rapprocher ? Notre hypothèse se rapporte à l'espace. Bien qu'il puisse y avoir de nombreuses raisons à cette représentation et cette recherche de cette centralité, nous émettons l'hypothèse que c'est l'espace urbain lui-même, son langage et son vocabulaire urbains : avenues, rues, ruelles, places, placettes, leur disposition et leur emplacement dans la structure urbaine, et ses caractéristiques structurelles qui favorisent la perception de ce centre urbain comme représentant la ville.

Ce chapitre essayera de répondre à ce questionnement à travers la lecture de la QPES, le choix des cas d'étude s'inscrit dans ce questionnement, à savoir des échantillons caractérisés par une importante centralité. Par ailleurs, la ville de Sétif étant constituée du centre-ville et des trois couronnes qui se sont constituées à travers le temps, matérialisées par les boulevards et les quartiers qui les bordent, les exemples étudiés reflètent les périodes principales de production de différents tissus et répondent à l'existence de centralité d'une certaine importance.

En admettant que la centralité est comme la définit Pumain (Pumain, 2014), une concentration de fonctions qui implique une certaine concentration et densité sociale (qui reste un premier sens de la centralité), on peut distinguer dans la ville de Sétif -structurée par son centre-ville et ses couronnes urbaines- de visu et dans un premier stade, en visitant le site et en consultant sa carte, l'existence de plusieurs centralités, selon l'intensité et l'étendue des concentrations. Parmi ces centralités celles qui recouvrent des aires importantes, celles linéaires à travers les boulevards et celles ponctuelles au niveau des quartiers³⁰.

En effet à travers la ville, nous pouvons dénombrer d'importantes centralités qui s'étalent ou s'étendent sur une aire ou une distance assez importante comme c'est le cas du centre-ville. Une autre centralité présentant une importante envergure se situe à la cité EL Hidhab I qui se distingue par ses équipements flambant neuf et ses commerces à profusion, située au nord-est

³⁰ des centralités commerciales qui s'étendent d'une façon linéaire comme c'est le cas des boulevards tel le boulevard des 500 logements, qui s'étend jusqu'au boulevard du Hidhab et au niveau du boulevard des 1014, une centralité un peu diluée sur le boulevard de Ouled Braham, une centralité de quartier mais dont l'aire d'influence s'étend à celle de la ville comme c'est le cas de Yahyaoui et de Dallas, en deuxième lieu nous distinguons des centralités de moindre importance qui se situent au niveau des quartiers ce sont des centralités d'une fonction précise administrative (APC, poste, mosquée, commerce, centre commercial, bibliothèque...).

de la ville ; direction vers laquelle la ville s'est étalée particulièrement dans les années 90 et 2000 en y créant un gonflement et une prédominance des couronnes et des aires qui en résultent. Cette centralité paraît comme un contrepoids au centre-ville ; pour cette raison la cité El Hidhab I sera prise comme échantillon, représentant une centralité créée dans la période des années 90 et 2000 et qui rayonne sur toute l'aire constitués par le prolongement des boulevards adjacents et leurs quartiers tel le boulevard des 500, des 1014 et du Hidhab. À l'opposé de cette direction et du côté sud et sud-ouest et le long du boulevard du 20 Aout nommé Boulevard Ahmed Abdeslem, appelé aussi boulevard des 1000 en référence à la cité des 1000 logements, se distingue une centralité linéaire développée par l'existence de quelques équipements et du commerce et rayonne sur le tissu de cette partie créée depuis les années 70, 80 et 90. Pour ces raisons ce boulevard et son entourage seront pris comme un troisième échantillon.

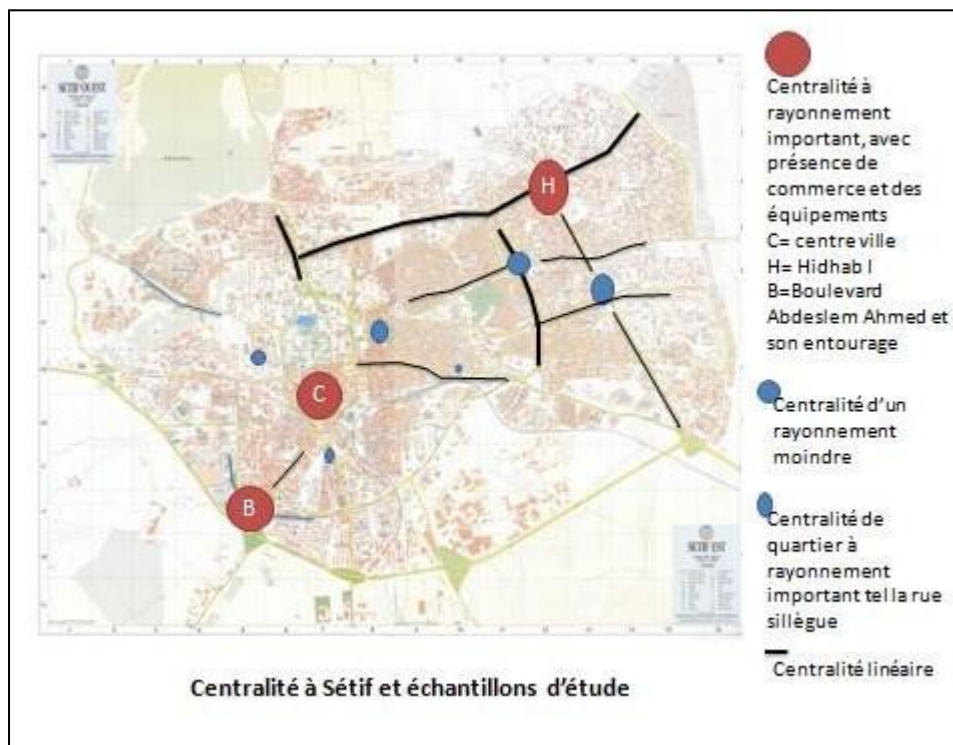
Ainsi pour résumer, les critères du choix des échantillons sont :

- 1-La présence de type de centralité (celui rayonnant sur la ville et combinant la présence d'équipements et de commerces).
- 2-La représentation d'une période de production de l'urbain (période coloniale et période d'indépendance (70-80-90 et 2000)).
- 3-La situation spatiale dans la ville (centre, nord-est, sud).

Les échantillons d'espaces

Comme échantillons d'espaces, seront pris le centre-ville représentant l'urbanisation de la période coloniale, le deuxième échantillon c'est le Boulevard Ahmed Abdeslem et son entourage représentant l'amorce de l'urbanisation sur la deuxième couronne entamée après l'indépendance vers les années 70 et sa continuation avec les années 80, 90, par le boulevard et les quartiers qui le constituent notamment les 1000 logements (situé au sud de la ville) ; le troisième échantillon d'espace c'est la cité El Hidhab I représentant la constitution de la troisième couronne avec l'urbanisation des années 1990- 2000 et de ce qui se fait actuellement-située à l'opposé du deuxième échantillon et constituant le contrepoids au centre-ville (située au nord-est de la ville) (voir Figure 8).

Figure 8 : échantillons des espaces étudiés par la QPES (Fait par l'auteur)



V.3 Méthode et grille d'analyse

Du point de vue méthodique, la lecture de la QPES pour chaque cas d'étude présentée en sous chapitres commence par une lecture topologico-formelle qui comporte la présentation de la situation et des éléments primaire de forme (implantation–limites-superficie–géométrie–distances) de l'entité étudiée suivie d'une présentation du cachet : caractère et aspect général, qui permet de dessiner le tableau de l'entité étudiée. La lecture traite en second lieu la morphologie qui présente dans un premier temps les éléments du vocabulaire spécifique à chaque entité et les caractéristiques de son tracé présentant la composition, l'organisation et le principe formel, les différentes articulations et les relations des différentes parties entre elles et au tout, ainsi que la densité du bâti. L'analyse présente en troisième lieu la lecture de la typologie et des différentes significations auxquelles elle renvoie du point de vue de la Représentation, des Usages et Statuts ainsi que de l'accessibilité. En quatrième lieu la lecture présente les séquences et le paysage. De ces points cités découle la grille d'analyse présentée ci-dessous. En plus, pour chaque cas, nous présenterons dans un sous chapitre la lecture de l'intelligibilité effectuée à l'aide du logiciel UCL DEPTH MAP X, relatif à la lecture de la syntaxe spatiale.

V.4 Grille de lecture du langage de la QPES et syntaxe spatiale

A- Grille de lecture

-Topologie et forme primaire : Présentation générale :

Situation (implantation–limites-superficie-géométrie –distances)

Cachet, caractère et aspect général indiquant l’atmosphère qui règne.

-Morphologie

Éléments de vocabulaire : (chaque cas présente un vocabulaire spécifique : espace public ouvert, ilots, parcelles, bâti, etc.).

Tracé : (chaque cas étudié présente des caractéristiques spécifiques du tracé).

Relation et articulation : Relation partie et tout : Ilots et parcelles : (relation de la partie au tout et les parties entre elles, les qualificatifs sont : continuité, discontinuité-connectivité, rupture, fissure...)

Densité : il s’agit ici de la densité du bâti, répartition des pleins et des vides (bâti et non bâti) et le rapport à la hauteur : CES, COS ; les qualificatifs sont : faible, lâche, forte, moyenne, équilibrée, déséquilibrée, écrasement, etc.

-Typologie et signification :(représentation, usages, statuts-accessibilité)) (outils : distance-surface-traitement- disposition) -

Représentation : (ce que représente (symbolise) le vocabulaire spécifique du point de vue de l’échelle : échelle monumentale et échelle domestique)

L’échelle monumentale

L’échelle domestique

Usage et Statut : Usage : collectif, individuel...Statut : public, privé.

Accessibilité : circulation : échelle piétonne- mécanique

- **Séquences et paysage** : sa lecture est basée sur le trajet : Ligne, point d'arrêt (les qualificatifs sont : parcours, parcours jalonnés de repères, alternance, répétition, rythme, marquage, incident, évènement, accent, etc.).

B- L'intelligibilité Syntaxe Spatiale et son corollaire DEPTH MAP :

Comme évoqué dans le chapitre III, la syntaxe spatiale est une méthodologie qui étudie l'espace -quel que soit sa nature : équipement, ville, quartier...- du point de vue structurel et cognitif, elle se base sur deux données constituantes de l'espace la ligne et les nœuds, elle est approchée par les mathématiques basées sur des calculs et des relations fonctionnelles complexes. L'analyse s'effectue à l'aide du Logiciel DEPTH MAP X qui permet d'effectuer plusieurs lectures. Celle qui nous intéresse est l'intelligibilité relative à notre approche de l'espace comme étant un langage (voir chapitre III). L'intelligibilité « exprime la clarté de la configuration spatiale globale à ses utilisateurs et facilite la compréhension de la structure globale à partir d'une position locale donnée (Al Sayed, 2014) » (Zerouati & Bellal, 2020).

« Selon Penn Le taux d'intelligibilité est représenté sous forme de diagramme où le coefficient de détermination (R^2) est calculé. Le système est considéré comme intelligible si ce coefficient est supérieur à 0,50 et le nuage de points résultant est proche d'une ligne 45. L'ensemble du système devient lisible à partir de ses composants. Le système est considéré comme inintelligible si R^2 est inférieur à 0,50. La corrélation entre les variables de configuration locales et globales est une mesure de l'intelligibilité du modèle spatial pour les personnes qui l'utilisent (Penn, 2001) » (Zerouati & Bellal, 2020, p.44).

Dans ce qui suit nous traitons en sous chapitres, l'analyse des différents échantillons selon la grille d'analyse suivie de l'analyse syntaxique de l'intelligibilité de chaque échantillon.

V.5 Sous chapitre I : Lecture de la QPES du centre-ville

Figure 9 : Le centre-ville, situation et caractère. (Fait par l'auteur, Photos prises en juillet 2015)



V.5.1 Topologie et forme primaire

V.5.1.1 Situation

L'actuel centre-ville est le centre historique de la ville (ancienne ville de Sétif). Il se situe à la croisée des deux axes principaux : nord-sud, est-ouest (routes nationales N°9 et N°5) qui relie la ville au territoire alentour et des villes Algériennes. Il a de ce fait une situation principale, drainant un échange avec le reste du territoire. Le centre-ville trouve son assise sur une assiette légèrement en pente du nord vers le sud, il est délimité à l'est par le boulevard de l'ALN la poste et le siège de la wilaya, au nord il est délimité par le parc d'attraction, à l'ouest par le boulevard Cheikh El Aifa, le jardin El Amir, le commissariat de police et les bâtiments des remparts, au sud par le boulevard de l'ALN, le stade Guessab, le commissariat de police et le tribunal ; il a une forme semi trapézoïdale et s'étend sur environ 450/ 620 avec une superficie approximative de 30Hectares.

V.5.1.2 Cachet, caractère et aspect général

En arrivant par l'entrée ouest de la ville, le centre est reconnu par la mosquée *El Atik* et son minaret visible de loin et caractérisé par sa forme cylindrico-conique et son traitement distingué par la forme de ses ouvertures, le matériau et la couleur brune (qui rappelle la couleur du terroir). En entrant vers le centre de ce côté, on est accueilli par la place de l'*Ain Fouara*, une place de forme carrée, délimitée sur ses quatre côtés de bâti ; le côté ouest accueille la mosquée, la mairie et la salle des fêtes (d'exposition), le côté nord et sud est formé d'un encadré d'arcades à arcs en plein cintre surplombées d'ouverture de fenêtres et de balcons à double bâton identiques, constituant les façades des *harats* qui abritent au rez-de-chaussée les terrasses de cafés et de restaurants, rompues à une certaine distance par les deux hôtels (*el Rabie et el Bachir* à architecture moderne, qui rompt totalement avec l'architecture de la place) ; le côté Est est délimité par l'amorce de la rue principale du 8 mai 45, l'immeuble de rapport *Aban Ramadane* qui présente un traitement particulier avec des balcons et des motifs en volutes*la harat* privée avec sa terrasse orientée sur la rue et la place et les passages sous arcades, qui abritent les commerces divers et des terrasses de restaurants devancées de trottoirs plantés d'arbres. Le centre de la place est meublé d'une statue de femme mi-nue aux pieds de la quelle coule une fontaine à eau abondante appelée *Ain Fouara*, l'emblème de la ville qui en constitue un repère et la destinée incontournable des visiteurs ; cette fontaine est entourée de hauts platanes qui donnent fraîcheur à l'endroit et une vue verdoyante que l'on retrouve aussi au niveau des trottoirs et terrasses de la place.

Du côté sud du centre-ville, l'entrée est reconnue par la rue de *bab Biskra* qui s'ouvre à partir d'une petite place délimitée par des *harats* qui abritent au rez-de-chaussée des cafés et des gargotiers de *Ain Oulmen* qui inonde le lieu d'odeur de *choua* et le caractérise. On aperçoit un état avancé de dégradation des lieux (trottoirs et bâti abimés et en mauvais état) ; cette place s'ouvre sur l'avenue *Ben Boulaid* appelée *trig bab biskra* caractérisée par l'alignement jusqu'au bout, des arbres hauts et verdoyants, plantés le long des trottoirs de part et d'autre de la rue ; cette rue est caractérisée aussi par ses arcades qui abritent les commerces d'habits, de tapis et de décorations traditionnelles tenus par les mozabites. La même rue avec son alignement d'arbres et d'arcades est visible du côté nord, accessible à partir du parc d'attraction ou à partir de l'Avenue Ben Boulaid qui délimite le centre du côté nord, caractérisée par l'ex maison de jeune Abbas Messaoud, dont la façade présente des ouvertures ovo-triangulaire

particulièrement distinctes. En face de cette bâtisse se dresse le bâtiment des impôts caractérisé aussi par sa façade de style classique.

En arrivant du côté est, on est accueilli par la place de la poste et de la wilaya, appelée officiellement place du 1^{er} Novembre. Elle trouve son prolongement avec la place du lycée et du *mess des officiers* ; cette place est délimitée du côté ouest par les anciennes *harats* caractérisées par leur toit en tuile rouge brique et le niveau moyen de la hauteur du bâti (rez-de-chaussée plus un étage d'un côté et deux étages de l'autre coté), et leurs façades comportant des ouvertures à double bâton, des balcons en fer forgé travaillé avec divers motifs floraux, marquées aussi par les volutes sculptées de diverses manières. Les rez-de-chaussée sont couverts d'arcades qui abritent divers commerces et des passages découverts qui se prolongent par de larges trottoirs découverts et plantés d'un alignement d'arbres. Le côté sud de la place comporte des *harats* s'ouvrant sur une terrasse de café, ainsi que le lycée *Kerouani* avec sa devanture distinguée par sa clôture en fer forgé, qui laisse transparaitre le jardin planté et sa façade au style néoclassique, présentant un traitement symétrique avec une porte majestueuse et des balcons et fenêtres à doubles bâtons hauts, avec des balustrades en fer forgé soigneusement travaillées de divers motifs floraux. Le lycée est devancé d'un large espace planté d'un alignement d'arbres accompagné d'un alignement de bancs en fer forgé ; le même élargissement d'espace et le même alignement d'arbres et de bancs, se trouve de l'autre côté de la rue de Constantine ; ce côté accueille *le Mess des officiers*, une bâtisse devancée d'un jardin visible du haut du mur de clôture qui borde le trottoir et qui présente un traitement avec des plaquages de matériaux en forme de pierre couleur grise.

V.5.2 Morphologie

V.5.2.1 Eléments de vocabulaire

Espace public ouvert :

- Rues : Avenue (rue principale), Rue (rue secondaire ou tertiaire)
- Trottoirs et arcades
- Places, placette
- Jardins publics, plantation d'arbres

Ilots : de forme rectangulaire, carré, trapézoïdale, avec une taille variant dans la fourchette de de 80/40m à 60/40m

Parcelles : sont de différentes tailles et accueillent les logements (habitations) et les édifices publics.

Le bâti : se constitue de logements, de services et de commerce et d'édifices.

-Les logements sont de deux typologies : les harats (individuelle ou collective) et les immeubles de rapport (immeuble collectif).

-Les édifices sont des équipements : écoles, lycée, collège, mosquée, théâtre, centres commerciaux (appelés supérette), hôtels, centre de santé, banques.

Le mobilier urbain : lampadaires, bancs, fontaines,

L'ensemble de ces éléments de vocabulaire (rues, ilots, parcelle, bâti et non bâti) concourent à une organisation détaillée comme suit :

V.5.2.2 Tracé

V.5.2.2.1 Entité

Les boulevards de l'ALN et de Cheikh El Aifa entourent le centre-ville, et englobent le parc d'attraction (ancienne ville militaire) véritable poumon vert en plein centre. Cette délimitation confère au centre une entité et lui donne les premières caractéristiques de forme et de taille qui l'identifient, cette entité est lisible aussi à travers le vocabulaire inscrit dans les caractéristiques morphologiques et typologiques qui le caractérise et qui se présentent comme suit :

V.5.2.2.2 Le plan en damier

Cette expression ne signifie pas un damier parfait qui renvoie à l'échiquier où toutes les cases sont égales, mais il est employé en référence à ce qui est désigné dans le classement des différents modèles de villes indiquant une trame orthogonale. Cette trame est configurée par le tracé des rues et des ilots selon les principes qui les régissent à savoir l'ouverture et la fermeture, la hiérarchie, la diversité et l'unité, constitution de plusieurs centralités, combinaison de plusieurs échelles, adaptation au climat (arcades), etc. Ce langage est explicité comme suit. (Voir schéma trame et délimitation : Figure 10).

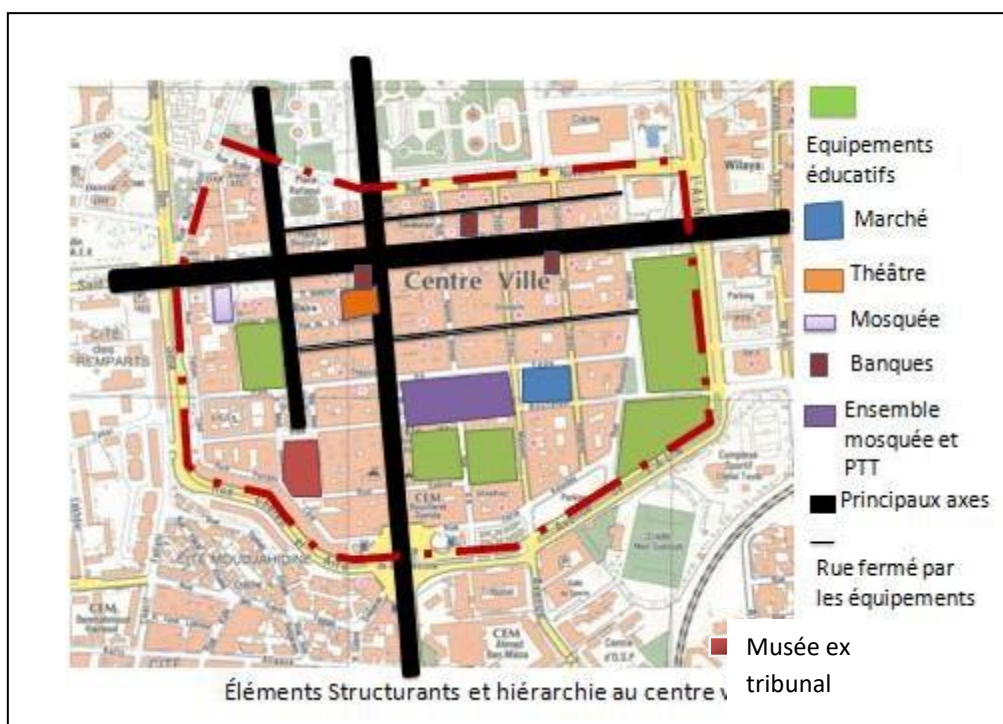
V.5.2.2.3 Ouverture et fermeture

L'enclosure la contenance du centre à l'intérieur des boulevards qui l'entoure, lui donne l'aspect de fermeture, mais en consultant le plan de plus près et en se promenant dans les rues du centre-ville, nous relevons l'existence en même temps du principe d'ouverture et de fermeture. La fermeture est visible par la configuration de certains ilots périphérique disposés de façon à clore quelques rues en offrant des fonds de perspectives à celle-ci. (Exemple le lycée Kerouani, l'école Zerouki Kheira, l'hôtel Ain Fouara, etc.). D'autres rues s'ouvrent en assurant le passage et la liaison entre le centre-ville et son entourage immédiat ; l'ouverture est aussi visible par la disposition des places au niveau des entrées de la ville (Figure 10).

V.5.2.2.4 La hiérarchie

Elle se matérialise par plusieurs éléments du vocabulaire urbain et trouve sa formulation de l'ordre principal au moins principal. Le support des éléments du vocabulaire hiérarchique c'est son tracé formé par les axes de la structure urbaine et les ilots. Les caractéristiques de la hiérarchie se forment à travers la superposition de plusieurs qualificatifs, allant de la situation aux dimensions, à la localisation du bâti et sa nature liée à sa fonction, ainsi qu'à son traitement architectural, à la répartition des espaces non bâtis tels les places et leur traitement, etc.

Figure 10 : Le Centre-ville : Tracé, éléments structurants et hiérarchie (Fait par l'auteur)



Le rôle principal est assuré par les deux axes traversant la ville et la reliant au territoire environnant : l'Avenue du 8 mai 45 et l'Avenue Ben Boulaid, ayant les plus importantes largeurs. Le marquage de l'importance de ces axes ne s'effectue pas uniquement par les dimensions mais aussi par le traitement et les éléments qui les façonnent "l'Avenue du 8 Mai" est jalonnée d'un ensemble d'éléments qui la structure et qui renvoie l'image de son statut. Sur une longueur d'environ 620m se répartissent huit ilots de taille presque égale, de longueur d'environ 80m /40m. Ces ilots accueillent des constructions variées, des édifices tel les banques (la BADR, Le CPA, la Banque extérieur d'Algérie) et les immeubles de rapport (l'immeuble *Brincat*, *Aban Ramadane*...) qui s'implantent dans des endroits précis de cet axe, pour lui donner son importance. Ce statut est renforcé par le Lycée *Kérouani* (ex *Albertini*), la mosquée *El Atik*, le *Mess des officiers*, l'*hôtel de France*, etc. La hauteur des édifices importants va jusqu'à six étages ; ils bénéficient d'un traitement architectural assez recherché et imposant, basé sur le côtoiement d'un vocabulaire architectural varié : ottoman de la mosquée *El Atik*, néo-classique et classique caractérisés par les moulures, les sculptures, le rythme, la symétrie, le traitement d'angle des différentes banques, équipements et immeubles de rapport, ainsi qu'un vocabulaire moderne caractérisé par les façades en verre et en métal des différentes rénovations récentes. Le long de cette avenue, se répartissent des places, qui marquent des points d'arrêt et de pause offrant des vues ouvertes comme pour reposer l'œil de l'alignement axial, la place de *Ain Fouara*, de *Ain Droudj* et celle du lycée, chacune dotée de spécificités vocabulaires particulières. L'avenue est bordée le long de son parcours d'une lignée d'arbres accompagnant les trottoirs sous arcades, ce qui offre des passages ombragés et la caractéristique de continuité et d'unité du langage. Cet axe est jalonné de divers services et commerces, d'habitations et d'équipements ; il offre la possibilité à divers usages : se déplacer, acheter, se loger, se rencontrer, flâner, s'asseoir... (Figure.11,12,13).

Les deux Avenues transversales *Ben Boulaid* et *Aban Ramdane* jouent un rôle d'équilibre avec l'avenue du "8 Mai 45". Elles aussi bénéficient d'un traitement particulier qui reflète leur statut. L'axe *Ben Boulaid* symbolise la liaison entre Bejaia et Biskra, il est structuré d'un ensemble d'édifices, la Banque CPA à l'angle, succédé par le théâtre qui offre une façade et un volume distingués reflétant sa vocation : une symétrie monumentale, des sculptures variées, des cariatides, etc. L'édifice retrouve toute sa splendeur par la présence de la placette qui le devance, pavée et meublée de bancs publics. Dans le même prolongement, se dresse la mosquée *Iben Badis* (ex église *Sainte Monique*) devancée d'une place plantée d'arbres en face à laquelle se dresse l'école des frères *Berchi*. Le parcours continue son cheminement avec des arcades

abritant le commerce qui s'est spécialisé depuis longtemps en commerce de tissus divers, de tapis et de "choura" des mariées, etc. Cette rue nommée la rue *des mozabites* appellation qui reflète son appropriation par les commerçants venus du *Mzab* et les couturiers assis le long des arcades, pour coudre à la demande les affaires des clients. L'avenue s'achève sur un rond-point de la place de *Beb Biskra* lieu de l'ancienne porte de Biskra. L'Avenue *Aban Ramdane* plus courte que la précédente, lui est parallèle ; elle est délimitée d'un côté par la place *Ain Fouara* et prend fin au niveau du musée *Al moudjahid* (ex palais de justice), dont le volume imposant à escaliers colossaux lui affecte une image métaphorique qui rappelle à tout un chacun que la justice est au-dessus de tous. Il est devancé lui aussi d'une place aménagée en un jardin public appelée place *Trajan* et achève la perspective de l'axe majestueusement.

Les rues secondaires accueillent des immeubles de rapport, des *harats* individuelles (maisons privées) et collectives, des écoles des collèges, tel la rue *Ammirouche* (ex rue Vallée) qui aboutit sur la porte secondaire du lycée *Kérouani*, la rue du *Fida* qui longe la Mosquée *Ben Badis* et le marché. Les ruelles moins larges abritent les *harats* qui se sont constituées à travers le temps comme étant la forme d'habitat communautaire et populaire, transformées avec le temps en lieux de commerces et de services. La hauteur réduite des bâtiments et le traitement architectural simplifié, reflètent le statut de ces ruelles.

Le principe hiérarchique est aussi présent en allant de l'extérieur vers l'intérieur de la parcelle en ordonnant un ensemble d'espaces régulateur de passage pour les différents édifices. Les façades laissent transparaître des espaces de représentation à l'extérieur (fenêtres et balcons de pièces principales comme le salon et les chambres) tandis qu'à l'intérieur, le traitement est plutôt simplifié représentant les espaces domestiques (cuisines, salle de bain et toilette). La densification des cœurs d'ilots, laisse parfois de faibles puits de lumière où le renouvellement de l'air et l'ensoleillement intérieur deviennent difficiles.

V.5.2.2.5 Diversité et unité

Le centre-ville est caractérisé par une diversité et une unité (unité qui ne signifie pas uniformité (Norberg Schulz, *Habiter vers une architecture figurative*, 1985) : rassemblement d'une mixité fonctionnelle et sociale et d'une diversité spatiale : cette caractéristique est présente grâce à un programme riche dans le même espace. Le damier étant découpé en ilots orientés aussi bien sur les avenues que les rues secondaires et tertiaires et l'ilot étant lui-même divisé en parcelles qui accueillent une diversité de programme de fonction et d'usage, fait que l'ensemble est doté de

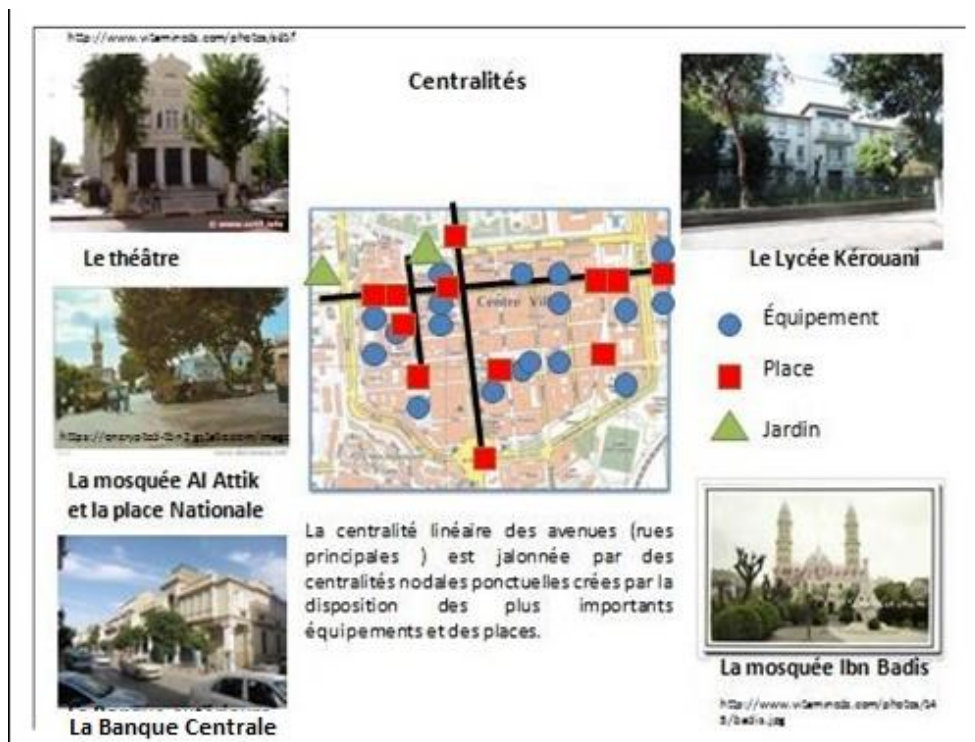
ce que l'on nomme actuellement par « mixité ». En effet, dans le même ilot se côtoient les équipements (culturel, culturel, scolaire, commercial, administratif, etc.), les banques, les logements immeubles de rapport et *harats* (logements individuels, communautaires et collectifs), les rez-de-chaussée occupés par les commerces et divers services et certains appartements à l'étage reçoivent des cabinets médicaux, d'avocats, de notaires, etc. Dans le même ilot se côtoient aussi des hôtels ainsi que des sièges de sociétés. Ceci dote l'espace d'une diversité spatiale, fonctionnelle et aussi sociale. Cette diversité des fonctions et des espaces est accompagnée par un langage typologique architectural varié et unifié. La diversité est aussi présente dans l'espace public (avenue, rue ruelle, places et placettes, jardin, promenade). À La diversité d'usages au niveau des parcelles, correspond aussi une diversité du bâti et du traitement typologique y afférant : volumes, matériaux, pleins, vides, fenêtres, balcons, etc. La présence de certains éléments architectoniques tend à unifier la lecture ; l'exemple des arcades présentes aussi bien au niveau de la place de *Ain Fouara* que de la rue de *Constantine*, des Avenues *Ben Boulaid* et *Aban Ramdane*, ainsi que l'alignement d'arbres le long de ces rues, unifie la diversité architecturale. Cependant nous constatons que les hôtels *El Rabia* et *El Bachir*, construits récemment (les années 2004) au sein de la place de *Ain Fouara*, rompent avec cette logique et constituent une scission aussi bien dans le statut que dans la lecture de cette unité du paysage urbain.

V.5.2.2.6 Constitution de plusieurs centralités

À la manière de la définition du centre par Panerai et ses co-auteurs (Panerai, Depaule, & Demorgon, 2005, p. 135), le noyau colonial est lui-même centre de l'agglomération. Cependant au sein de ce centre se lisent plusieurs centralités induites non seulement par la concentration du commerce mais aussi par les édifices importants, les traitements différenciés des axes, la localisation des places, etc. Une centralité linéaire se constitue au niveau des Avenues du 8 Mai 45 et de *Ben Boulaid*, des centralités nodales ou ponctuelles comme autour du marché, des mosquées, de la place de *Ain Fouara*, de *Ain Droudj* celle du lycée, du théâtre, etc.

Ainsi la centralité linéaire se trouve jalonnée de centralités ponctuelles ce qui donne une richesse au langage de ce point de vue et constitue le support de la vie collective (Figure 11).

Figure 11 : Le Centre-ville, lecture de centralités. (Fait par l'auteur)



V.5.2.3 Relation et articulation :

La traversée du centre par les axes principaux est-ouest et nord-sud assure l'articulation et la liaison du centre avec son environnement immédiat et lointain. L'articulation est aussi assurée par d'autres rues, notamment la rue Djebel Boutaleb qui se situe dans le prolongement de la rue Cheraga Laid du côté est ; du côté sud, ouest et nord seulement les rues principales constituent une continuité de passage. Cependant si du côté nord et ouest ceci peut s'expliquer par l'importance de la dénivelée qui rend difficile la continuité, du côté sud, aucun obstacle physique ne semble justifier le manque d'articulation et de continuité.

À l'intérieur du centre, les différentes centralités constituent aussi des lieux d'articulation et de liaison des différentes parties (entre elles). Le tracé des rues délimitant des îlots dont la forme varie d'un carré à un carré allongé, exception faite pour les îlots de places à qui ont été retranchées des parcelles d'angle pour former la place de la porte, ou les îlots périphériques dont la forme externe a dû épouser celle de l'ancienne enceinte.

La grandeur de l'îlot étant d'une moyenne approximative de 80m/40, elle définit un intervalle accessible aussi bien du point de vue visuel que physique, les angles constitués par l'intersection

des rues se retrouvent rapprochés et constituent des points de rencontres et de contact (Von Meiss, De la forme au lieu, 1993 2ème éd).

V.5.2.4 Densité

La densité constituée par le rapport plein-vide au niveau des ilots et exprimé par le CES et le COS, diffère d'un ilot à l'autre. Au niveau des ilots qui abritent les cours d'écoles, des lycées ou des *harats*, le CES est de l'ordre de 0.4 et 0,5 ; le COS est de 0.8 à 1.5 pour la nécessité d'éclairage, d'aération et des différents usages des cours selon les cas. Au niveau des ilots qui abritent les immeubles de rapport et des équipements qui n'ont pas besoin de l'usage d'une cour, le CES est assez élevé et arrive à 0.8 à 0.9, le COS peut atteindre jusqu'à 2.4 à 3 selon la nature et l'élévation de la construction qui atteint de 3 à 5 étages ; les cours deviennent juste des puits de lumière et d'aération. Au niveau global du tissu du centre-ville qui semble compact par l'alignement et la fermeture des constructions le long des rues, la multitude des croisements de rues et leur proximité, les trottoirs de largeurs différentes selon le statut de chaque voie et qui atteignent jusqu'à 7 mètres de part et d'autre pour une largeur de voie de 12 mètres (rues principales), les ouvertures urbaines que créent les places et placettes, les jardins et les rues plantées de part et d'autre, etc. Offrent une densité moyenne et équilibre la perception du bâti qui borde les trottoirs et le non bâti précité (Figure 12).

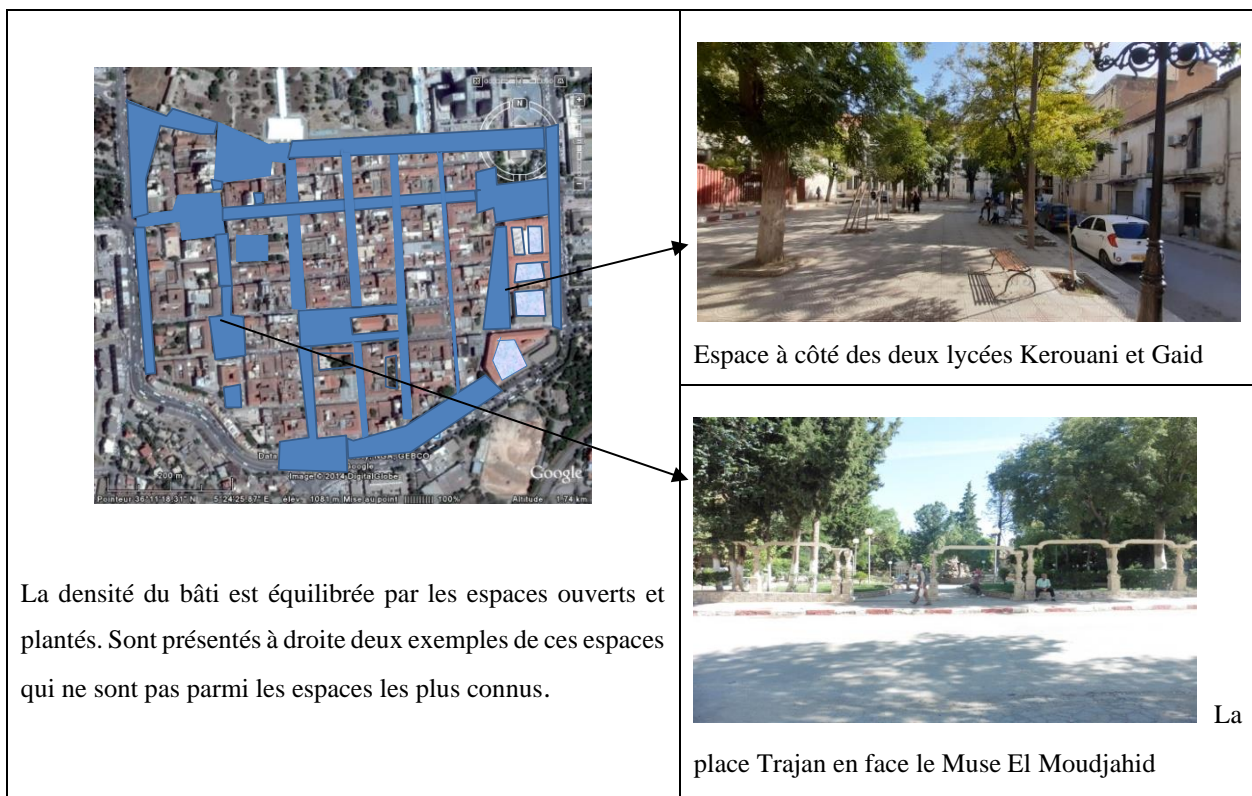


Figure 12 : Le centre-ville, densité du bâti (Fait par l'auteur)

V.5.3 Typologie et signification

Le langage du centre-ville présente plusieurs typologies architecturales impliquant plusieurs significations à plusieurs niveaux. Au niveau de **la représentation** : échelle monumentale et domestique ; au niveau **des usages** : individuelle, collective, communautaire ; au niveau **des statuts** : publique, privée ; au niveau de **l'accessibilité** : le tout inscrit à l'échelle du piéton.

V.5.3.1 Représentation

Au niveau de la représentation le traitement est basé sur la combinaison et l'imbrication de l'échelle monumentale et domestique.

V.5.3.1.1 La monumentalité

Elle est présente à travers le langage des édifices importants tel le palais de justice et le théâtre, le siège de la wilaya, les équipements administratifs tel l'hôtel des finances, différenciés par des traitements spécifiques : volume imposant, symétrie, rythme, colonnes, sculpture, volutes, etc. Parvis aménagés en placettes, la placette qui devance ces équipements participe à la fois à la monumentalité et à l'usage (extension du hall d'accueil). Pour le cas d'autres équipements tels le lycée *Kerouani*, *Malika Gaid*, les banques et les mosquées, bien que ce n'est pas le principe de la monumentalité qui est apparent, ils sont imposants et se distinguent dans le tissu par des traitements différenciés qui reflètent leur statut d'équipement public.

V.5.3.1.2 L'échelle domestique

Elle est représentée par les logements qui sont différenciés selon le statut : immeubles de rapport présentant des traitements de façades et de volumes assez fournis par les éléments architectoniques, rythme et ordonnancement des pleins et des vides (balcons, fenêtres, murs), des saillis, des sculptures, des volutes, des couleurs ; ces immeubles de rapport sont situés essentiellement au niveau de la rue principale et secondaire ; *les harats* ou l'on distingue deux sortes *harat* individuelle où vit une famille et *harat* collective (*harat* populaire), les traitements de façades sont plus économes ; se distinguent cependant les façades avec des balcons en ferronnerie et quelques sculptures pour les premières et un traitement laissant apparaître juste les fenêtres et la porte d'entrée pour les secondes. *Les harats individuelles* sont situées sur les rues principales et secondaires et parfois tertiaires ; les *harats* collectives sont situées sur les voies secondaires et tertiaires.

V.5.3.2 Usage et Statut

Le traitement typologique effectue une distinction nette entre les bâtiments à usage privé (logements) et ceux à usage public (édifices ou équipements).

La Fontaine *Ain Fouara*, *Ain Droudj*, les terrasses aménagées au niveau de la place de *Ain Fouara*, les bancs disposés au niveau de la place du théâtre, du lycée *Kerouani*, la placette qui relie les lycées *Kerouani* et *Gaid*, les jardin *Reffaoui* (ex *Baral*), *El Amir* connexe au centre-ville, *Gessab*... les passages sous arcades, constituent tous des lieux qui offrent des possibilités de rencontre, qualifiés par les auteurs Von Meiss et Schulz, de lieux de la vie collective (Von Meiss, 1993 2ème éd ; Norberg Schulz, 1985). La vie individuelle qui constitue le lieu de retraite (Norberg Schulz, *Habiter vers une architecture figurative*, 1985) est constituée des logements qui sont en interrelation avec les lieux de la vie collective. Cependant le passage entre statut public et privé est hiérarchisé et bien distingué à travers une multitude d'espaces qui filtrent le passage : pour les *harats* des séquences spatiales en allant de l'extérieur vers l'intérieur qui n'est pas cité sans rappeler leur usage dans la maison traditionnelle (*dakhla*, *stiha*, *skifa*, *haouch*...), pour les immeubles de rapport l'entrée s'ouvre vers un hall d'accueil présentant des séquences de petits sous espaces qui desservent les escaliers qui parcourent à leur tour les étages.

V.5.3.3 Accessibilité

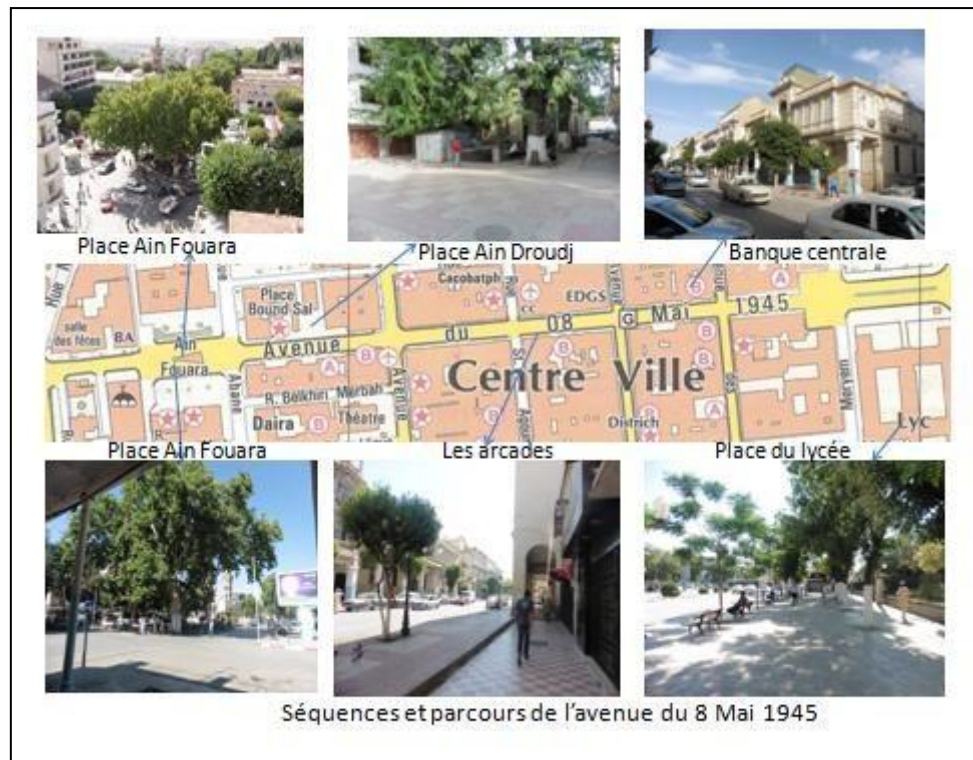
Relié à son environnement de tous les coté, le centre-ville est facilement accessible aux voitures et aux piétons. Les dimensions du centre-ville étant d'environ 620m sur 429m, permettent d'aller de bout en bout à pied en quelques minutes c'est ce qui permet de dire que du point de vue de l'accessibilité, il est à l'échelle du piéton, échelle de proximité, mais rien n'est fait pour les personnes à mobilité réduite.

V.5.4 Séquence et paysage

La lecture séquentielle au niveau des rues principales offre une diversité et une succession et alternance spatiale qui enrichie le parcours d'espaces publics linéaires et ponctuels ; nous pouvons lire au niveau de la rue du 8 mai 45, l'ouverture urbaine que constitue la place de *Ain Fouara* de forme carrée occupée au centre par la fontaine qui abrite la statue de femme sculptée par Francis de Saint Vidal et comme il a été dit plus haut est entourée de haut platanes qui lui donne ombre et fraîcheur, occupant ainsi le champs de force intérieur et qui permet d'être

contourné et entouré offrant une vue et rapport espace-temps dynamique. La place est encadrée d'une façade urbaine avec des passages sous arcades, qui abritent et délimitent des passages protégés des terrasses couvertes de restaurants et de cafés qui bordent la place. Le cheminement le long de la rue du 8 Mai 45 offre des passages sous arcades avec un marquage de quelques angles ; à mi-chemin une autre place de fontaine entourée d'arbres entrecoupe le trottoir pour constituer une pause et une ouverture vers le jardin *Reffaoui* qui abrite les vestiges des bains romains) ; la rue du 8 Mai 45 aboutit après un petit cheminement sur une place qui offre une ouverture marquée par la place du lycée qui s'ouvre sur le boulevard de L'ALN. Dans l'autre sens la rue *Ben Boulaid* offre aussi une alternance et une diversité dans le paysage et les espaces ; une place élargie devant la porte du parc d'attraction, des passages sous arcades dans le prolongement des quels on rencontre le théâtre avec sa place et sa façade monumentale, la mosquée *ben Badis* plus loin avec son jardin, les arcades qui abritent les couturiers et les magasins mozabites dans le même prolongement, pour aboutir sur la place de *bab Biskra*. Ces cheminements diversifiés sous arcades accompagnés de l'alignement des arbres, avec un commencement et un aboutissement (les places), qui ne sont pas fermées mais ouvertes vers d'autres lieux, inscrivent ces rues dans ce qui est qualifié de parcours par Von Meiss et Schulz et qui affecte une identité au lieu. Ces variations permettent une lecture dynamique diversifiée et riche en vocabulaire (Figure 13).

Figure 13 : le Centre-ville, Séquences et parcours : l'Avenue du 8 Mai 1945 (Fait par l'auteur)

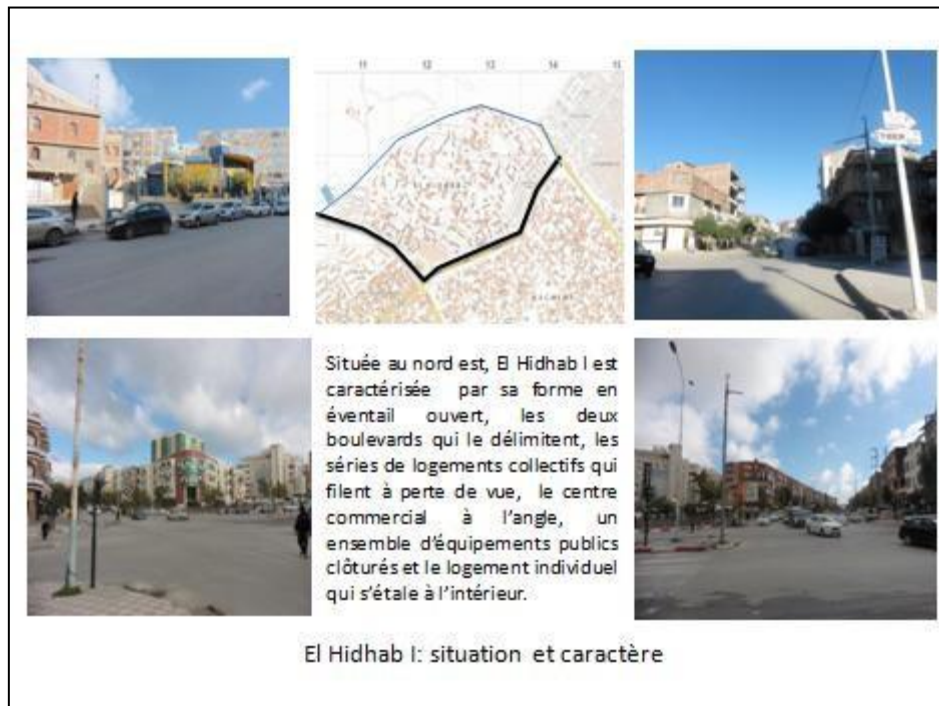


V.5.5 Une synthèse de lecture du centre-ville

Le langage de la délimitation, de la hiérarchie, de l'imbrication des différentes échelles (et leur marquage par les différents emplacements, volumes, traitements, etc.), de la diversité (ou mixité spatiale fonctionnelle, du traitement, du logement dans ses formes et types, édifices multiples, places, jardins, placettes, etc.), la proximité (ou compacité actuellement), la constitution de plusieurs centralités ainsi que la perception équilibrée de la densité, etc. Favorise la lisibilité, l'orientation, l'identification, le sentiment de sécurité, la vie sociale et individuelle.

V.6 Sous chapitre 2 : Lecture de la QPES d'El Hidhab I

Figure 14 : El Hidhab I, Situation et caractère (Fait par l'auteur)



V.6.1 Topologie et forme primaire

V.6.1.1 Situation

La cité "El Hidhab I", située à l'extrémité nord-est de Sétif, sur une colline d'une altitude moyenne de 1142 m, sur des distances d'environ 1234m/840m, s'étend sur une superficie de 53Ha avec un périmètre égal à environ 3128 m, sous forme d'un éventail. Elle est délimitée au nord par un terrain vague, au nord-est par un terrain vague et une partie de la cité El Hidhab II, au sud et sud-est par la cité Hachemi et le boulevard Harrag Mohamed Senoussi, à l'ouest et sud-ouest par le boulevard Chellih Kouider et les 500 logements ; de ce fait, si les limites constituant la devanture sont bien tracées et matérialisées, celles constituant l'arrière ne le sont pas.

V.6.1.2 Cachet, caractère et aspect général

En arrivant du côté sud, la cité "El Hidhab I" est reconnue par sa situation à l'intersection des deux boulevards qui la délimitent et le rond-point qui régule la circulation et en constitue un repère, l'ensemble se présente sous forme d'un éventail ouvert. À l'angle de l'intersection des

deux bras de l'éventail, se dresse un centre commercial nommé Rais Chems -du nom de son propriétaire-, reconnu par sa façade en verre flamboyant et constitue un lieu de repère et d'indentification de la cité ; mais sa clôture en fer forgé, même si elle laisse transparaître le centre commercial et sa devanture, donne l'impression que ce centre est fermé et que l'espace qui le devance n'est pas accessible de tous les côtés. Derrière ce centre se dresse le bâtiment des impôts avec une hauteur assez élevée qui domine toutes les constructions ; l'ensemble affère une image par laquelle s'identifie la cité.

En arrivant du côté est et ouest ce sont les bâtiments d'habitat collectif³¹ qui s'étendent le long du boulevard à perte de vue, avec leur devanture marquée d'une rangée d'arcades qui reçoit des commerces divers.

V.6.2 Morphologie

V.6.2.1 Eléments de vocabulaire

Rues, boulevard, Ilots et parcelles logement bâtiments, équipements, espaces communs entre bâtiments.

Espace public ouvert :

-Rues et boulevard

-Trottoirs et arcades

-Plantation d'arbres au niveau des trottoirs des boulevards.

Ilots : de différentes formes et de différentes dimensions, accueillent l'habitat collectif et les équipements.

Parcelles : sont de différentes tailles et accueillent les habitations individuelles.

Le bâti : se constitue de logements, de services et de commerce et d'équipements.

-**Les logements** sont de deux typologies : les maisons individuelles des lotissements et les bâtiments d'habitat collectif.

³¹ Habitat collectif est le nom donné communément aux bâtiments à plusieurs étages qui accueillent des logements desservis par une cage d'escalier.

-**Les équipements** : écoles, mosquées, centre commercial, centre de santé, bibliothèque, poste, établissement des impôts.

Le mobilier urbain : lampadaires, bancs.

L'ensemble de ces éléments de vocabulaire (rues, ilots, parcelle, bâti et non bâti, etc.) concourent à une organisation détaillée comme suit :

V.6.2.2 Tracé :

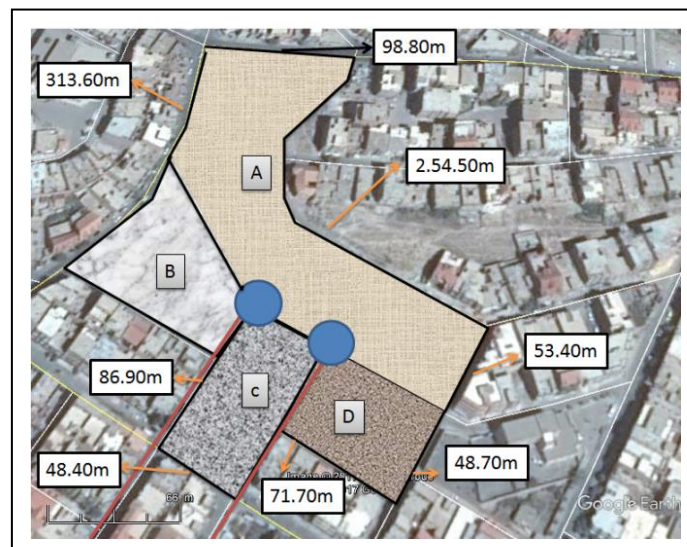
V.6.2.2.1 Entité

De par sa délimitation, par les boulevards au sud, est et ouest, la cité forme une entité qui est visible aussi par l'occupation des équipements à l'angle et la série des bâtiments collectifs sur les côtés ; mais vu que du côté nord elle s'étend sans limites avec des chantiers interminables, cette entité n'est pas affirmée de ce côté.

V.6.2.2.2 Plan à tracé irrégulier

Les rues de la cité forment un tracé irrégulier et délimitent des ilots multiformes et multidimensionnels tels qu'il apparait dans la (figure 15). Des ilots allant de 314 m sur 99m représentant une surface d'environ 31 482 m² (3 hectares) ; avec une forme qui ressemble à un fer à cheval comme c'est le cas pour l'îlot A ou une forme, trapézoïdale comme c'est le cas de l'îlot B ou de forme rectangulaire allant de 48.40m sur 86,90 m, comme c'est le cas pour l'îlot C. Ce tracé est configuré par les rues et les ilots présentant les suivantes caractéristiques :

Figure 15 : El Hidhab, îlots : formes et dimensions. (Fait par l'auteur)



V.6.2.2.3 Ouverture et fermeture

La délimitation de la cité par les boulevards Harrag Mohamed Senoussi et Chellih Kouider et par l'épaisseur formée de l'alignement des bâtiments collectifs qui se succèdent du côté ouest, sud-ouest, est et sud-est, lui donnent l'aspect de fermeture que l'on ne retrouve pas du côté nord, nord-est et nord-ouest. La fermeture est aussi apparente à l'intérieur par la formation des quartiers autour des mosquées ; cet aspect est accompagné de l'ouverture assurée par les différentes rues notamment les plus larges. La fermeture des rues secondaires n'aboutit sur aucun incident ni fond de perspective.

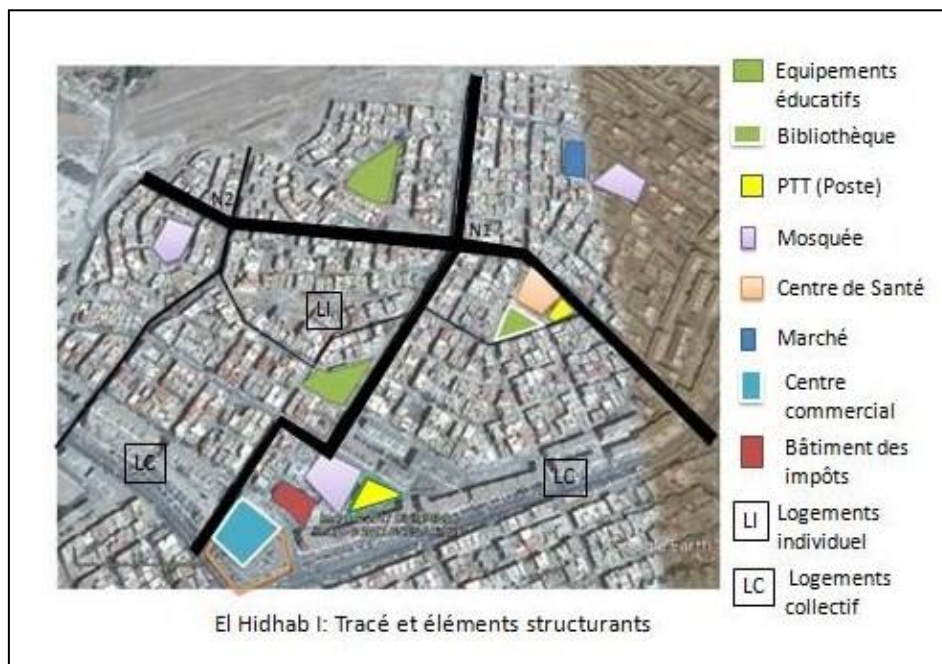
V.6.2.2.4 Semi hiérarchie dimensionnelle

La cité est structurée de deux axes principaux qui se distinguent de par leurs dimensions approximatives à 12 m de largeur et dont l'intersection n'est marquée d'aucune différenciation ou spécificité, alors qu'elle constitue un nœud important du point de vue topologique (situation au sommet de la colline), ou géométrique (à la croisée d'axes importants au centre de la cité) (Figure 16). La rue Gouassi Saad qui se situe dans le prolongement de la rue qui traverse la cité Hachemi, se distingue par une largeur importante et un tracé qui s'étend sur les deux versants de la colline, elle est délimitée par le bâti constitué de l'épaisseur des logements collectifs au début de la rue qui laisse place sur sa longueur aux logements individuels, le bâti qui la délimite ne s'aligne pas ; des reculs et des retraits le logements sur cette rue ne sont justifiés ni par la nature du bâti ni par la création d'espaces à statuts particuliers ; la hauteur du bâti n'est pas proportionnel à la largeur de la rue en dehors de la hauteur du logements collectif ; les autres hauteurs sont écrasées devant la largeur de la rue d'où le sentiment du vide ou du désert.

Ces deux axes sont jalonnés de temps à autre d'équipements sanitaires ou scolaires (centre de santé, école, CEM, marché, bibliothèque) qui affiche un souci de doter la cité du nécessaire en équipements.

La hiérarchie concerne uniquement les dimensions des voies qui se constituent dans la continuité des voies qui structure l'espace urbain et traversent d'autres quartiers.

Figure 16 : El Hidhab, Tracé et éléments structurants (Fait par l'auteur)



V.6.2.2.5 Uniformité de langage : uniformité répétitive et mono-fonctionnalité

Le tissu est constitué du logement individuel qui recouvre une superficie approximative de 45 hectares, de logements collectifs d'une superficie approximative de 10 hectares et des équipements répartis ici et là. Les rues qui traversent ce tissu et le desservent délimitent des îlots monofonctionnels ; accueillant soit des constructions d'habitations individuelles, sur des distances de 600 m (des îlots eux même divisés en parcelles ne sont constitués que de constructions d'habitations individuelles) ; soit des habitations collectives : le long des boulevards et sur une épaisseur approximative de 50 m se constituent des îlots qui n'accueillent que des bâtiments de logements collectifs, formant une devanture qui sépare les îlots des habitations individuelles des boulevards. Par ailleurs, des îlots qui n'accueillent que des équipements, sont parsemés ici et là à travers le tissu. Ainsi le tissu se constitue par zone d'îlots monofonctionnels et mono spatial, qui est une forme de zoning. Bien que les rez-de-chaussée soient réservés aux commerces, bureaux et activités diverses (des commerces de première nécessité, épicerie, droguerie, boulangerie dont l'implantation est au gré des habitants), ils restent monofonctionnels on ne retrouve pas un îlot qui combine les trois types d'usage. Cette formation d'îlots exclusivement pour les maisons individuelles ou uniquement pour les logements collectifs crée une uniformité répétitive de la nature d'usage mais aussi de l'architecture.

le traitement de l'habitat dit collectif en bloc où se superposent plusieurs étages et chaque étage abritant deux appartements par palier fait apparaître une répétition d'un module sur plusieurs étages et la répétition d'un bloc en plusieurs exemplaires ; même s'il y a une certaine variation dans le traitement de façades, de balcons et fenêtres d'une entité à une autre ou d'une cité à une autre, la répétition sans interruption des bâtiments d'habitat collectif le long des deux boulevards qui délimitent la cité crée une uniformité et une certaine monotonie dans le paysage. De même la répétition sans interruption des arcades le long des boulevards accueillant les commerces au rez-de-chaussée de ces bâtiments, renforce cette uniformité et cette monotonie.

Ces remarques sont valables aussi pour l'habitat individuel ; son étalement sur tout l'intérieur de la cité sur de longues distances, constitue une uniformité et cause une certaine monotonie. Cette monotonie est accentuée par la réservation de tous les rez-de-chaussée aux garages qui se ferment par de hauts rideaux en métal abritant parfois des commerces divers et souvent des entrepôts pour les magasins qui se situent sur les boulevards. La répétition sur de longues distances de la même typologie : une maison de deux à trois étages identiques avec une cage d'escaliers au milieu ou sur le côté, avec des balcons en saillie et un rez-de-chaussée réservé aux garages, crée la monotonie, malgré le traitement de façades qui peut présenter des différences d'une maison à une autre du point de vue des fenêtres, des balcons, des couleurs et des matériaux.

Il est à noter l'absence totale des espaces verts publics, ainsi que d'autres lieux publics tel place, placette, etc.

V.6.2.2.6 Constitution de plusieurs centralités à caractère fonctionnel

Située au nord-est de la ville, El Hidhab I affiche une volonté apparente de constitution d'une centralité nodale (concentrique, ponctuelle) par la présence des équipements centre commercial, immeuble administratif des impôts, le siège des PTT, la mosquée. Cette centralité est combinée à une centralité linéaire à caractère commercial qui s'étend le long des boulevards qui délimitent la zone. De loin cette cité est reconnue par les volumes imposants et les façades vitrées de ses équipements qui en constituent un repère, ainsi que par la série des bâtiments de logements collectifs à rez-de-chaussée commercial bordant les boulevards qui filent à perte de vue. C'est l'aspect qui s'offre à l'œil. Cependant en lisant la QPES ces équipements, bien qu'ils

soient disposés dans l'angle principal de la cité d'une façon amassée, les uns cachent les autres³² et bien qu'ils présentent de loin des volumes diversifiés et des façades vitrées et flamboyantes par le verre et l'aluminium qui en est fait usage, il n'en demeure pas moins qu'ils s'isolent les uns par rapports aux autres ainsi que par rapport au contexte urbain qui les accueillent. Ces équipements, bien qu'amoncelés dans le même lieu, ils sont disposés les uns par rapport aux autres par un simple côtoiement sans aucune composition d'ensemble, et vu que chacun d'entre eux soit entouré de clôtures, ils se détachent aussi bien les uns des autres que des rues et des trottoirs qui les entourent et les desservent (Figure 16). Cette situation constitue une fracture urbaine qui inflige une ambiguïté réelle dans le rapport à l'espace urbain aussi bien du point de vue de sa lisibilité, de son identification, que de sa fonctionnalité. Cette lecture se fait aussi pour le cas d'autres équipements qui se trouvent plus en arrière vers l'intérieur de la cité.

La disposition du centre de santé et de la poste (PTT) à l'intérieur au centre du tissu dans le versant sud d'El Hidhab marque une volonté de créer une centralité de quartier mais un souci qui reste essentiellement fonctionnel, ces équipements étant disposés d'une façon autonome, et entourés de clôtures comme il a été évoqué, se détachent du paysage urbain créant une fracture importante. Cependant ce souci de dotation de centralités, ne se limite qu'au versant sud de la cité El Hidhab le sommet et le versant nord sont dénudés de tout équipement (à part les mosquées qui se trouvent à l'intérieur des quartiers (Figure 17).

Les commerces de première nécessité, épicerie, boulangerie, pizzeria...s'ouvrant au pied de logements aussi bien collectifs qu'individuels à travers les multiples rues qui traversent la cité sans distinction aucune entre les rues principales et secondaires, créent une pseudo-centralité commerciale diffuse.

³² Ces équipements sont devancés par le centre commercial, derrière lequel se dresse le siège des impôts à côté des quel, cachés de la vue par les bâtiments de logements collectifs qui les devancent se trouve la mosquée et les PTT.

Figure 17 : El Hidhab, lecture de la centralité. (Fait par l'auteur)



V.6.2.3 Relation et articulation

La cité est structurée essentiellement par deux rues qui la relient à son environnement : La rue Gouassi Saad et la rue Medour Amar. La rue Gouassi Saad se constitue dans le prolongement de la rue Bendris Aissa qui traverse la cité Hachemi et la rue Deboun Lakhdar qui traverse la cité des 1014 logements assurant ainsi une certaine continuité du tracé de ce côté, alors que la rue Medour Amar est en décalage et ne traverse pas la cité jusqu'au bout et ne prolonge pas le tracé de la ville du côté ouest, plus loin du côté du versant nord on aperçoit une certaine volonté de continuité axiale qui se constitue par la rue Latreche Abdellah et la rue Mohamed Latreche se constituant elles-mêmes dans le prolongement de la rue Sittoul Mekki qui traverse la cité et la rue Dali Layachi qui traverse la ZHUN du côté des 500 logements qui va vers la cité Hachemi (2^{ème} tranche). L'articulation de la cité à son environnement se fait par l'angle d'intersection des deux boulevards qui constitue une rotule matérialisée par le centre commercial et les autres équipements, qui renforcent la position du rond-point constitué par l'intersection de quatre boulevards, de ce point de vue l'articulation est bien matérialisée et bien perçue. Cependant, de par leur importante largeur, ces boulevards constituent une fissure dans le tissu malgré leur rôle de circulation (liaison). Les deux rives du boulevard se trouvent éloignées par la grande largeur des voies et séparées par l'intensité du flux mécanique. Les bâtiments qui bordent les deux rives

et qui en constituent les parois n'ont aucune ressemblance typologique et architecturale, chaque rive s'autonomise de ce point de vue. Les hauteurs de ces bâtiments sont disproportionnées vis-à-vis de la largeur des voies du boulevard, ce qui augmente le sentiment d'éloignement et de fracture causée par le boulevard.

Au nord, comme il a été dit, la limite de la cité n'est pas matérialisée et l'articulation avec le paysage qui l'entoure n'est pas comprise. Les amorces poteaux des constructions futures se généralisent en s'étendant de plus en plus loin d'une façon très dense.

Les ilots étant de diverses formes et tailles, ne présentent pas les mêmes rapports de proximité, ceux dont les dimensions avoisinent les 50 et 60m, offrent au niveau des intersections des rues, des angles rapprochés ce qui favorise le contact alors que ceux de dimensions plus importantes, ne le favorisent pas.

V.6.2.4 Densité

La densité constituée par le rapport plein-vidé au niveau des ilots, diffère des ilots constitués de logements individuels et ceux des logements collectifs. Pour l'individuel un CES de 70 % avec un bâti fermé et aligné le long de la rue donne l'impression d'une certaine compacité ; l'élévation qui va de deux jusqu'à trois étages par rapport à la largeur de la rue, donne le sentiment d'une densité élevée ; la même lecture pour le collectif, les CES de 75 % ne laissent que très peu d'espace libre égal à l'épaisseur du bâti qui s'élève jusqu'à 5 étages ; l'absence d'espaces verts, d'aires de jeux, de places et placettes donne l'impression d'une forte densité et d'écrasement, en dehors de l'axe principal où la hauteur du bâti est faible par rapport à la largeur de la rue.

V.6.3 Typologie et signification

V.6.3.1 Représentation

Au niveau de la représentation, le traitement typologique effectue une distinction nette entre les bâtiments à usage privé (logements) d'échelle domestique et ceux à usage public (édifices ou équipements), dont certains affichent une recherche de la monumentalité.

V.6.3.1.1 La monumentalité

La monumentalité est présente à travers le bâtiment des impôts dont la hauteur approximative à 30 m écrase sont pourtour, le traitement du volume en verre et en métal affectent la

différenciation et l'impression de la monumentalité. Les autres équipements (centre commercial, PTT, mosquée) qui côtoient cet immeuble bien que concentrés, sont dans les proportions des bâtiments collectifs et individuels qui les côtoient. Bien que leurs volumes et leurs façades n'offrent pas l'aspect de la monumentalité, ils se distinguent de par leur traitement différencié et sont reconnaissables par rapport à leur entourage. Cette lecture se fait aussi pour le centre de santé, les PTT et la bibliothèque qui se trouvent plus loin et dont le traitement reflète leur statut d'équipement public.

V.6.3.1.2 L'échelle domestique

Les habitations individuelles et collectives forment l'échelle domestique, clairement identifiable par les volumes et l'architecture du bâti. L'habitat collectif est reconnaissable par sa hauteur comportant un rez-de-chaussée plus cinq étages avec des façades présentant une différenciation avant-arrière ; les façades du devant sont orientées sur le boulevard comportant pour chaque bâtiment une répétition modulaire des balcons et des fenêtres, avec des saillies et différentes couleurs ; quant aux façades arrières, elles accueillent au milieu l'entrée avec la cage d'escaliers et sur les côtés une symétrie de panneaux verticaux accueillant une répétition des balcons et fenêtres qui se superposent.

L'habitat individuel se constitue par le lotissement des ilots en parcelles de taille variant entre 150 et 250 m², présentant une occupation en bande, comportant un rez-de-chaussée plus deux ou trois étages construits en système poteau poutre en béton et un remplissage en brique ou parpaing, avec des façades à traitements variés, souvent avec une dalle laissant apparaître des barres d'attente reflétant l'état inachevé. Ces habitations sont parfois devancées de petits jardins privés affichant le souci de présence de la nature ; mais dans la plupart des cas, elles comportent d'immenses garages ou hangars qui font office d'entrepôts, ou de locaux loués pour la fabrication illicite de produits détergents, menuiserie, confiserie ...qui causent une nuisance sonore et olfactive aux habitants.

Les logements collectifs disposés à l'extérieur de la cité en périphérie bordant les boulevards constituent un écran uniformisé qui cache l'intérieur (Figure 17, 18).

Ces deux échelles perceptibles de visu, ne s'imbriquent pas, elles sont séparées sous forme de zones (Figure 18).

V.6.3.2 Usage et Statut

Les lieux destinés à recevoir une vie collective sont rares ; quelques aménagements en aires de jeux accompagnés de bancs publics au niveau de l'espace qui devance le centre commercial constituent un élément d'appel et de pause. Les équipements dont le rôle est de rayonner sur leur environnement et d'animer la vie urbaine, étant clôturés comme indiqué plus haut ne remplissent pas ce rôle et se limitent à leur usage privé. Au niveau des cités de logements collectifs les espaces extérieurs appelés communément espaces communs sont occupés par les parkings de voitures laissant peu de place aux enfants qui jouent aux pieds des immeubles. La cité souffre de l'absence de lieux de vie collective qui laisse place à la dominance de la vie privée des logements et des équipements.

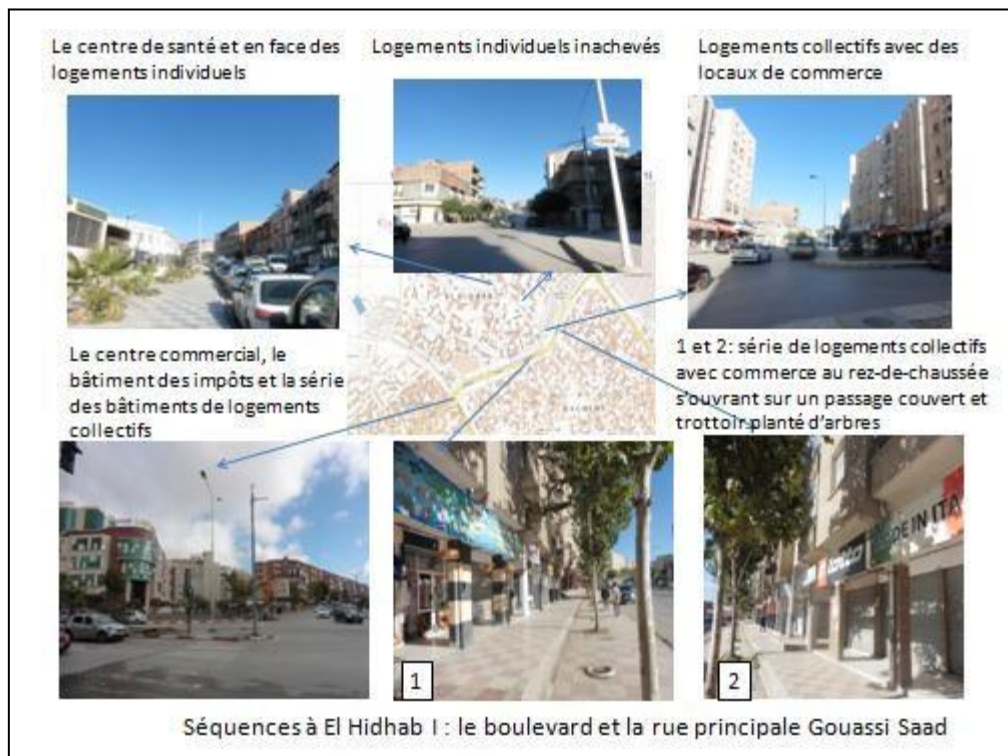
V.6.3.3 Accessibilité.

La situation excentrée de la cité par rapport à la ville dont elle est éloignée et dont elle dépend, implique l'usage de la voiture et des différents moyens de transport rapides (bus, motos, voitures) pour les déplacements quotidiens ; de même les dimensions de la cité et sa topologie de colline marquée par d'importantes pentes, rendent la circulation piétonne pénible et encourage l'usage de la voiture. La délimitation de la cité par de larges boulevards, concourt et favorise la circulation à grande vitesse. Que ce soit à l'intérieur de la cité ou à l'extérieur, c'est la circulation mécanique qui est favorisée.

V.6.4 Séquence et paysage

L'alignement sans interruption du bâti le long des deux boulevards fait que l'analyse séquentielle est pauvre du bout du boulevard jusqu'au centre commercial. Les seuls incidents sont les intersections de voies marquées parfois par une pizzeria, parfois par un magasin de meubles. L'aboutissement sur le centre commercial constitue l'évènement dans ces lieux. Dans le sens transversal les séquences sont dénudées d'incidents sauf le passage devant le centre de santé et les PTT qui comme il a été évoqué, constituent des espaces destinés à remplir des fonctions (Figure 18).

Figure 18 : El Hidhab, lecture des Séquences du boulevard et de la rue Gouassi Saad (Fait par l'auteur)

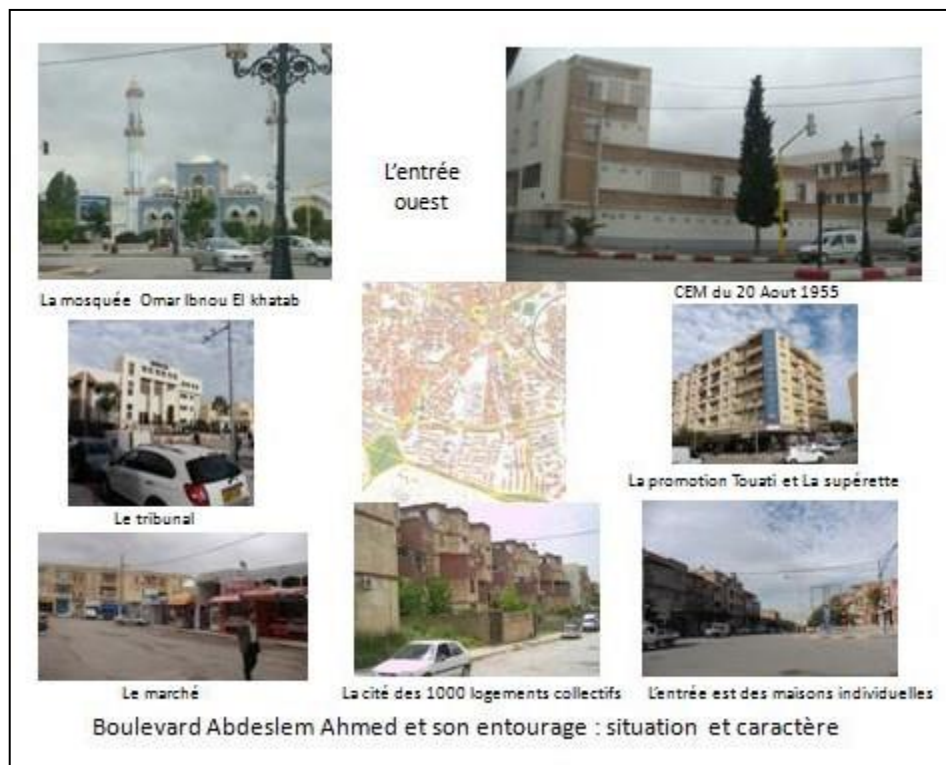


V.6.5 Une synthèse de lecture du Hidhab I

Bien qu'à travers la lecture de ce langage on détecte certaines volontés de composition et de structuration où se dessine un intérêt à créer des centralités clairement identifiables, le résultat reste inabouti et la lecture relate la persistance de l'esprit de zoning, d'uniformité, de répétitivité et de monotonie avec absence d'espace de la vie commune et collective.

V.7 Sous Chapitre 3 : Lecture de la QPES du boulevard Abdeslem Ahmed et son entourage

Figure 19 : Le Boulevard Abdeslem Ahmed et son entourage, Situation et caractère (Fait par l'auteur)



V.7.1 Topologie et forme primaire

V.7.1.1 Situation

Le boulevard Abdeslem Ahmed et son entourage se situent dans le secteur sud de la ville constitué d'une partie de la première couronne et une partie de la deuxième couronne, entre la cité Bizard et Amar Degou au nord et de la cité du 20 août (connu par les 1000 logements) au sud ; ce morceau sous forme longiligne se présente le long d'une déclivité sous forme de crevasse, allant de l'est vers l'ouest sur une longueur d'environ 750m sur une largeur d'environ 640m recouvrant une superficie d'environ 48 hectares.

Cette partie est délimitée au nord par le terrain de l'ancien souk et la cité Bizard, au sud par le boulevard périphérique appelé Route Nationale N°5 et la cité du 20 Aout 1955 appelée communément les 1000 logements, à l'ouest par l'échangeur et l'avenue Abbacha Ammar et à l'est par la rue Bahri Kheir dans le prolongement de la rue des abattoirs. Cette partie étant située

entre les deux couronnes comportant un morceau de chacune d'elles, les limites ne sont pas clairement matérialisées et perceptibles de ces cotés.

V.7.1.2 Atmosphère, cachet, caractère et aspect général

Le côté sud-ouest du boulevard se situe sur son point élevé. En arrivant de ce côté, on est accueilli à l'angle gauche par la mosquée Omar Ibn El Khatab et à l'angle droit par le CEM du '20 Aout 1955'. La mosquée présentant une façade symétrique soigneusement traitée avec des arcatures et devancée d'un large espace aménagé en placette avec quelques plantations, constitue un repère et un point d'appel fort dans cette partie de la ville ; mais elle est plus orientée vers la rue Abbacha Ammar et la cité Bounechada que vers le boulevard sur lequel s'oriente sa façade sud qui ferme la mosquée de ce côté. L'angle droit accueille le CEM du '20 Aout 1955', un établissement fermé sur lui-même avec peu d'ouverture vers l'extérieur, un traitement sobre et aucun signe pour désigner son statut d'établissement scolaire. Ces angles amorcent une descente du boulevard que les rives aussi éloignées l'une de l'autre ne semblent reliées et rapprochées par aucune volonté. À gauche, se trouve un talus sur lequel se dresse la mosquée suivie d'un vide, à droite une succession de bâtiments d'une hauteur s'élevant sur un rez-de-chaussée plus deux étages avec des passages sous arcades allant jusqu'au marché au niveau le plus bas de la descente. Du côté est les angles du boulevard sont moins marqués. Sur ces deux angles s'implantent des maisons individuelles avec des commerces au rez-de-chaussée.

V.7.2 Morphologie

V.7.2.1 Eléments de vocabulaire

Espace public ouvert :

- Rues et boulevard, espace vert
- Trottoirs et quelques passages sous arcades
- Plantation d'arbre au niveau de quelques parties de trottoirs des boulevards

Ilots : de différentes formes et de différentes dimensions

Parcelles au niveau des ilots sont de différentes tailles

Le bâti : se constitue de logements, de services et de commerce et d'équipements.

-Les logements sont de deux typologies : les maisons individuelles des lotissements et les bâtiments d'habitat collectif.

-les équipements : écoles, CEM, mosquée, centre de santé, tribunal, supérette,

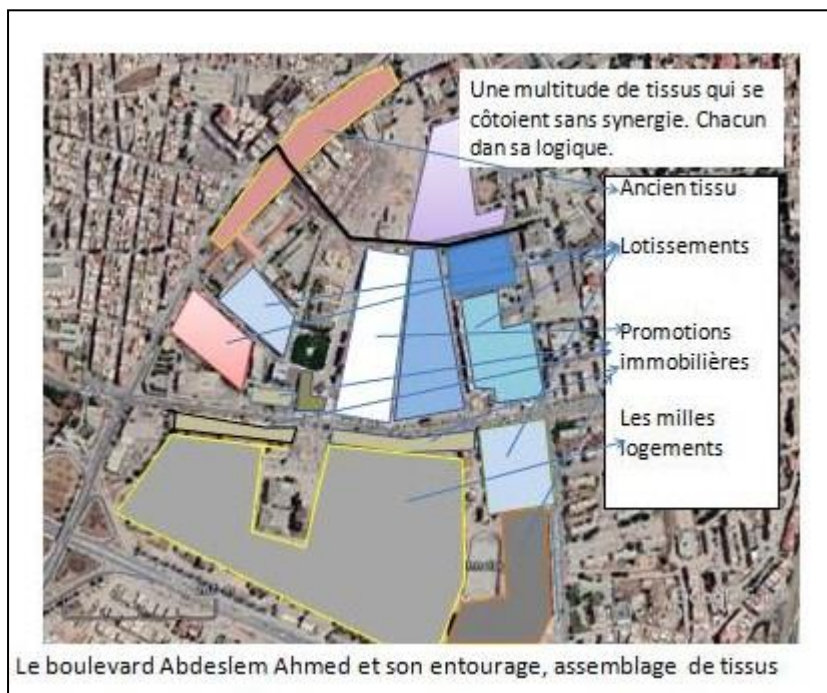
Le mobilier urbain : lampadaires.

L'ensemble de ces éléments du vocabulaire contribuent à une organisation se présentant comme suit :

V.7.2.2 Tracé

Figure 20, Le Boulevard Abdeslem Ahmed et son entourage, Identification de la constituante du tissu

(Fait par l'auteur)



V.7.2.2.1 Entité diluée

Cette partie étudiée étant située entre deux parties de couronnes constituées d'un conglomérat de tissus aussi divers les uns des autres et étant traversée par un boulevard, a du mal à être perçue comme une entité. Cependant cette difficulté n'empêche pas qu'elle soit une partie identifiable par sa configuration topologique et structurelle.

V.7.2.2.2 Plan composite et irrégulier

Etant constitué d'un conglomérat et juxtaposition de tissus comme il a été dit, le tracé de cette partie constitue un composite irrégulier. En effet, le long du boulevard se présente un alignement de bâtiments de différentes promotions immobilières avec des coupures dans la partie gauche en venant de la mosquée. Les bâtiments diffèrent d'un endroit à un autre du point de vue du style, des hauteurs, de la typologie selon chaque promotion ; mais ils sont tous constitués d'un rez-de-chaussée pour les commerces différents d'un cas à l'autre et d'un nombre d'étage aussi différents d'un cas à l'autre. L'arrière boulevard est aussi différent du côté nord et du côté sud. Le côté sud est constitué de la cité des 1000 logements : grand ensemble abritant 1000 logements formé d'un nombre de bâtiments organisés en îlots différents et d'un tracé de voies qui les dessert. Selon la situation, les bâtiments s'organisent en alignement ou en U délimitant de grands espaces résiduels.

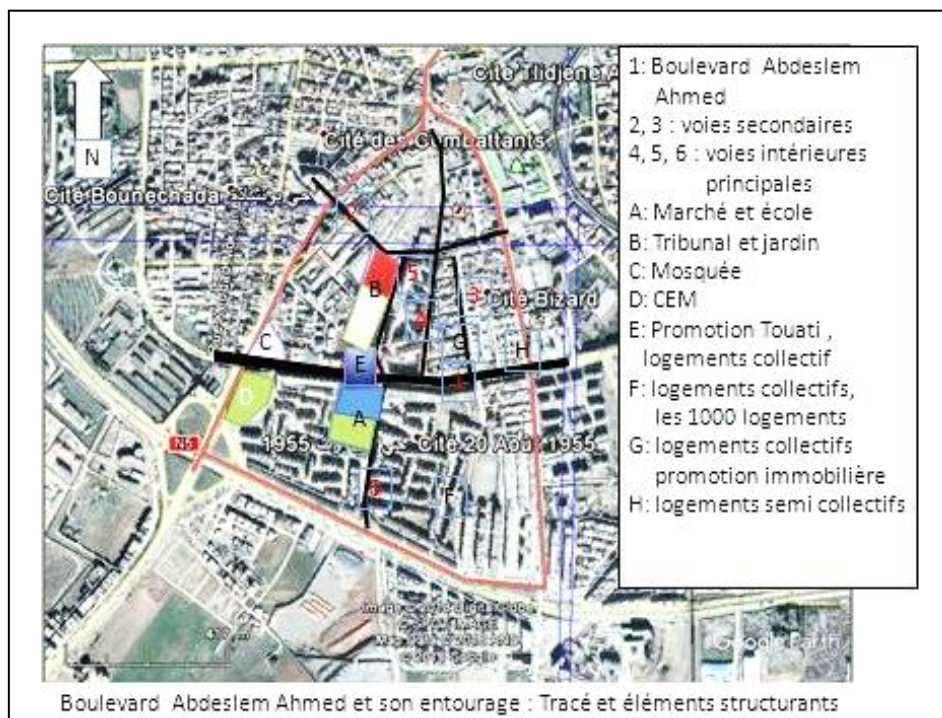
La partie nord de l'arrière boulevard, rassemble plusieurs tissus de typologies différentes : à l'est une cité du type semi collectif côtoie un lotissement individuel appelé cité Bizard, celui-ci présentant un tracé régulier. Au milieu, une cité d'habitat collectif du type promotion immobilière appelée cité Amar Degou est constituée d'un ensemble de bâtiments rassemblés sous forme de grands îlots semi ouverts. Au milieu entre les deux versants de la pente et dans la déclivité, une bande occupée par le palais de justice et un jardin de plaisance fermé au public, situés tous deux derrière la promotion immobilière qui longe le boulevard et à l'ouest un lotissement individuel à l'intérieur duquel se situe une école et les débris du souk déplacé.

Malgré que l'habitat collectif et individuel soient situés dans la même assiette, ils sont constitués en zone.

Le tracé indique une discontinuité et une absence de liaison entre la partie nord et sud de l'arrière boulevard. Seulement la voie **5** qui traverse la partie nord aboutit indirectement avec une déviation sur le boulevard Ahmed Abdeslem, pour continuer du côté sud. La constitution d'une bande centrale pour équipements **B** (tribunal et jardin) prolongeant la logique de la bande **A** (marché et école) est rompue avec la présence de la zone **E** constituée de logement collectif (promotion Touati) et d'une supérette. Cette rupture va à l'encontre de la lecture d'une logique de composition et constitue un obstacle au meublement du boulevard par les équipements et empêchent ceux-ci de remplir leur rôle principal qui est celui de participer à la vie urbaine. Les angles **C** et **D** accueillant des équipements C(mosquée) et D (CEM) constituent des points de

repères et introduisent vers l'intérieure de la ville ; le CEM situé à l'angle D s'atomise par sa fermeture par rapport à la voie publique et à son environnement ; quant à la mosquée de par son ouverture sur l'Avenue Abbacha Ammar et sa devanture constituée d'une place et d'un jardin, participe à la vie urbaine et constitue une façade urbaine qui introduit à cette partie de la ville mais à laquelle paradoxalement lui tourne le dos, vue que la façade postérieure lui est fermée.

Figure 21 : Le Boulevard Abdeslem Ahmed et son entourage, Tracé et éléments structurants (Fait par l'auteur)



V.7.2.2.3 Ouverture et fermeture

Le bâti qui borde le boulevard est ouvert sur celui-ci ; mais les bâtiments tournant le dos à l'arrière, constituent une fermeture. Cette fermeture isole la partie intérieure de son entourage.

V.7.2.2.4 Hiérarchie mitigée

Il n'existe pas un principe hiérarchique au sens propre du mot, il existe un boulevard et des rues intérieures. Le boulevard accueille les commerces divers et les habitations ; l'intérieur accueille les habitations et quelques équipements dont la disposition n'est pas stratégique (tel le palais de justice récemment construit ainsi que l'espace vert qui le côtoie).

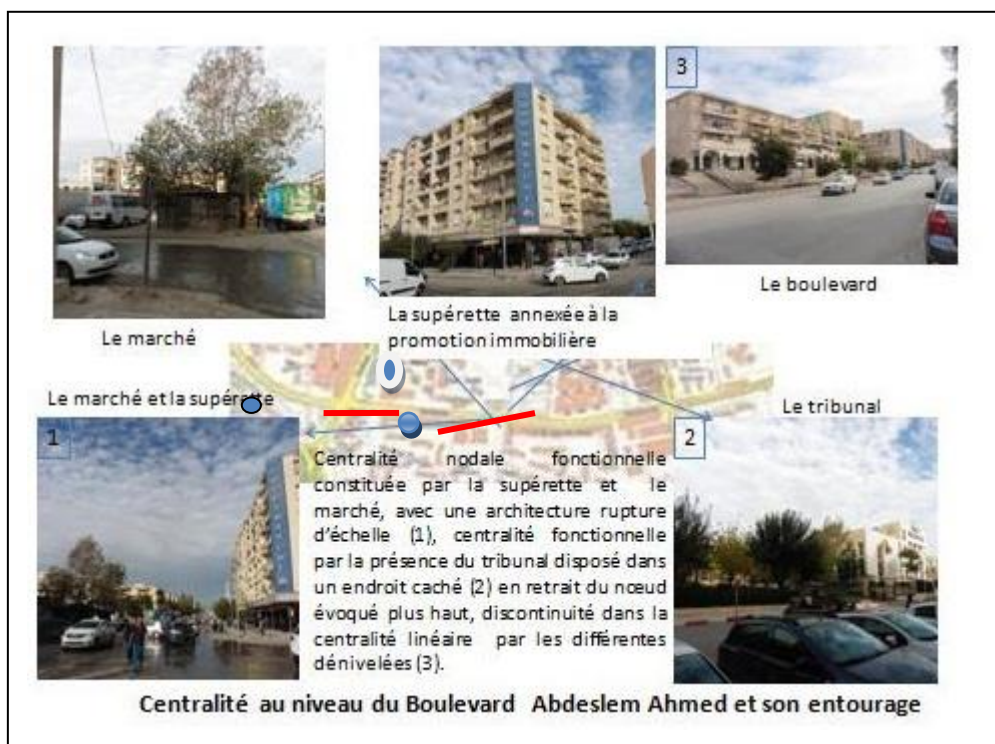
V.7.2.2.5 Diversité sans unité

La partie constituée du boulevard et son entourage présentant un amoncèlement de tissus, présente une diversité mais qui n'est pas régie par un principe unificateur, sauf la présence des arcades le long de la rive droite du boulevard et une partie de la rive gauche, semble constituer un caractère commun mais non généralisé. Les hauteurs du bâti et le traitement architectural sont différents d'un endroit à l'autre (Figure 22).

V.7.2.2.6 Centralité nodale et centralité linéaire entrecoupée

Le milieu du boulevard se situe au niveau le plus bas ; il reçoit à gauche une supérette et à droite le marché des 1000 logements, ce qui crée une certaine centralité nodale de nature commerciale dans ce lieu avec un flux mécanique très important. Le long du boulevard et dans certains endroits, sont ouverts divers commerces : pâtisseries, bijoutiers, épicerie...ce qui constitue une centralité linéaire entrecoupée ; mais les deux centralités sont de nature fonctionnelle commerciale.

Figure 22 : Le Boulevard Abdeslem Ahmed et son entourage, lecture de la Centralité
(Fait par l'auteur)



V.7.2.3 Relation et articulation

Le boulevard qui constitue une articulation entre les parties nord et sud de la ville se compose de trois éléments : la rive nord, la rive sud et la voie. Chaque rive se différencie par ses hauteurs et son traitement ce qui l'affecte d'une certaine atomisation. Cette atomisation est accentuée par la largeur de la chaussée (16m), de ce fait le boulevard constitue une ligne de rupture malgré le rôle de liaison qu'il assure entre cette partie et le reste de la ville.

Les hauteurs des bâtiments qui bordent le boulevard sont disproportionnés des deux côtés. Ainsi d'un côté on retrouve des hauteurs allant jusqu'à cinq étages et de l'autre un étage ou deux, ce qui crée une certaine incohérence et contribue à une image difforme du boulevard.

Relation des parties entre elles

Concernant l'intérieur des cités -pour la partie sud-, par la disposition des promotions immobilières qui tournent le dos à la cité des 1000 logements, se crée une rupture par la configuration spatiale, les volumes et les façades, ainsi que par l'espace vague et résiduel qui sépare les deux cités. Cet espace ne présente aucun statut, ni aménagement ni traitement mais sert plutôt depuis quelques temps comme parking pour les camions et les bus.

Pour la partie nord, chaque cité constitue un fragment et les fragments ne sont reliés entre eux que par quelques voies de desserte. Le découpage des îlots en de petites dimensions anime le champ des angles et permet une forte visibilité et connectivité (Figure 22, 23).

V.7.2.4 Densité

En parcourant le boulevard et les cités qui le délimitent au niveau du tronçon étudié, différentes densités sont perçues. Au niveau du boulevard, sa largeur importante et la disproportion des hauteurs du bâti vis-à-vis de cette largeur, ainsi que les coupures de temps à autre par l'espace non bâti, font que la densité du bâti (CES=0,2, COS=0,8) soit lâche. À l'intérieur du côté nord, la continuité du bâti le long des voies pour les lotissements et leur élévation qui varie de deux à trois étages, ainsi que les hauteurs du bâti pour l'habitat collectif et le peu d'espace libre laissé entre les bâtiments avec un CES =0,8 et un COS =4, affecte cette partie d'une forte densité. La densité ressentie est élevée et il en résulte une sensation d'écrasement par le bâti.

Au niveau de la partie sud de l'arrière boulevard les bâtiments des 1000 logements sont très éloignés les uns des autres avec un CES=0,25 et un Cos =1, font que la densité soit très lâche

avec une sensation de désert. Du côté est, les promotions immobilières sont serrées laissant peu d'espaces libres entre les bâtiments dont la hauteur va jusqu'à cinq étage, in en résulte une forte densité. Pour toute cette zone on note un déséquilibre dans la répartition du bâti et du non bâti.

V.7.3 Typologie et signification

V.7.3.1 Représentation

V.7.3.1.1 La monumentalité

Le palais de justice situé à l'intérieur dans l'arrière boulevard du côté nord précisément derrière la supérette, son traitement avec de hautes colonnes, une porte imposante et une façade symétrique ... reflète le souci de recherche d'une certaine monumentalité qui n'est pas assumée jusqu'au bout, du moment que ce palais de justice se trouve caché de la voie publique la plus importante et vu qu'il soit fermé vis-à-vis de son entourage par la clôture qui devance son espace.

Le traitement de la mosquée Omar Ibn El Khatab comme indiqué plus haut, reflète une volonté de distinction plutôt qu'une image monumentale. La polyclinique qui se situe à proximité du lotissement orientée sur la rue Bahri Kheir étant entourée d'un mur opaque, s'efface dans son environnement et n'apparaît pas comme équipement.

V.7.3.1.2 L'échelle domestique

L'habitat collectif Ammar Degou situé à l'arrière boulevard du côté nord de la cité, de par sa verticalité rivalisant avec la hauteur du palais de justice en la dépassant, donne une sensation d'écrasement. Cependant le traitement avec des balcons en saillie, des fenêtres et des portes modulés et à simples bâtons, reflète leur fonction d'habitation (échelle domestique). Pour l'habitat individuel, malgré que le traitement diffère d'une maison à une autre, il reflète son usage domestique. De plus, le lotissement est à dimension humaine : découpage des ilots en formes régulières d'une moyenne de 88/48m et les parcelles de dimensions proches à 150 m².

La cité des 1000 logements située à l'arrière boulevard du côté sud est caractérisée et distinguée par ses volumes composés à base d'un module cubique qui change de place d'un niveau à un autre. Le module de la cour ayant les mêmes dimensions que ceux des chambres, prend d'un étage à un autre, différentes positions ce qui donne un jeu de volumes assez varié. Le jeu de volumes est accompagné d'un jeu de couleurs d'un rouge brique et un rose saumon ce qui donne

une certaine dynamique à la façade malgré la simplicité des ouvertures et leur ressemblance. Les façades arrière quant à elles, sont planes avec une répétition de percements (des fenêtres) et ne présentent aucune composition volumétrique. Le marquage des hauteurs d'étage avec des corniches apparentes et le module des volumes qui se répètent dont la hauteur est de 3m, fait que l'ensemble est mis dans un rapport de proportion avec l'échelle humaine. La promotion immobilière qui se situe à l'est des 1000 logements est constituée d'une série de barres parallèles, où la barre constitue un module qui se répète cinq fois ; les distances entre les barres sont réduites. Le traitement des façades reflétant la répétition d'un module constitué de fenêtres et de balcons, indique l'échelle domestique. Les rez-de-chaussée sont tous réservés au commerce de gros ce qui est à l'origine des foules de commerçants et ce qui déplaît aux habitants. En entrant du côté du marché, la vue est cohérente et l'image paraît structurée et équilibrée, avec une rue principale bordée de bâtiments et desservants des rues pénétrantes à la taille humaine, sans aucun aspect imposant.

V.7.3.2 Usage et Statut

Les lieux comme les jardins, les places, les placettes, destinés à recevoir une vie collective sont inexistantes. En dehors de l'espace extérieur de la mosquée, aucun espace public d'arrêt et de pause n'existe. Les équipements étant clôturés, ne remplissent pas le rôle de vie collective. Les seuls espaces verts que l'on rencontre à ce niveau, sont les jardins privés appropriés illicitement par les habitants ou l'espace vert situé derrière la supérette devant le palais de justice constitué plus pour l'agrément que pour la détente. Quant aux cités d'habitat collectif des promotions immobilières, l'espace extérieur dit commun, est très réduit et le peu d'espace disponible est occupé par les voitures. Pour le cas des 1000 logements, l'espace collectif qui a été destiné pour accueillir des pratiques collectives comme les jeux d'enfants, les rencontres, la détente...se situe en dehors de la hiérarchie des espaces en allant de la rue aux accès des bâtiments et se retrouve dans l'espace du derrière sans statut ni aménagement ni aucune autre qualité pour accueillir l'usage pour lequel il est destiné. C'est plutôt un espace de boue, il est rejeté et fait objet de dépôt d'ordures (espace résiduel) ...et est occupé par le stationnement des camions et des bus.

V.7.3.3 Accessibilité

De par sa largeur et sa continuité sur une longueur de plus de 700 m ainsi que son profil en cul de sac, le boulevard favorise le déplacement rapide et les moyens de transport mécanique :

voiture, bus et camion sont intenses. De ce fait, il crée une fissure entre les deux rives où le passage du piéton ne se fait pas sans difficulté. Par contre à l'arrière boulevard du côté nord au niveau du lotissement, le découpage en petits ilots et en ruelles de petites dimensions correspond à l'échelle du piéton ce qui n'empêche pas la présence de la voiture.

Du côté sud de l'arrière boulevard, au niveau des 1000 logements qui s'étalent sur une superficie assez vaste, ainsi que l'étendue des voies d'un bout à l'autre favorisent l'usage de la voiture. De façon générale, les déplacements en utilisant les transports rapides bus, voiture, motos sont favorisés par l'insuffisance en équipements, en services et lieux de travail dans cette partie où le logement occupe de grandes surfaces.

V.7.4 Séquence et paysage

Le boulevard est constitué d'un alignement de bâti et parfois de coupures dues aux incidents du relief. Ce bâti se présente sous forme de façades d'habitat collectif ou individuel abritant au rez-de-chaussée des commerces divers ; depuis le haut de la courbe jusqu'en bas et en remontant aucun incident particulier qui attire l'attention ; sauf le cas de la moquée qui se situe au bout du boulevard, mais qui est orientée comme indiqué plus haut vers le nord plutôt que vers le boulevard. À l'intérieur, du côté nord l'aboutissement du tronçon de la voie N°5 sur le palais de justice paraît un incident mais la situation de ce palais de justice à l'intérieur des cités sur une voie secondaire, n'est pas bien choisie et le traitement de l'espace ne va pas au bout de son intention (déjà évoqué plus haut). La partie sud aussi ne fait pas apparaître des incidents dans le parcours. Malgré la dynamique offerte par le jeu de volumes et de couleurs, la ressemblance des bâtiments et la répétition du même traitement sur de longues distances et pour toute la cité présente une certaine monotonie. Cependant les appropriations des gens des devantures des bâtiments en espace vert, crée une certaine dynamique (Figure 23).

Figure 23 : Le Boulevard Abdeslem Ahmed et son entourage, lecture des Séquences. (Fait par l'auteur)



V.7.5 Une synthèse de lecture du Boulevard Abdeslem Ahmed et son entourage

Même si le repérage et l'orientation sont présents, il existe un problème de confusion et de lecture. Le langage n'est pas assimilé comme une entité mais comme des fragments qui se côtoient avec des discontinuités ; il n'y a pas une lecture continue mais discontinue, Le vocabulaire renvoie à la monotonie, dominance du linéaire, circulation mécanique, absence d'espace de la vie collective et quand des espaces de pauses sont présents comme pour les cités d'habitat collectif, ils sont soit insuffisant pour remplir leur rôle de vie sociale soit résiduel (mal situé).

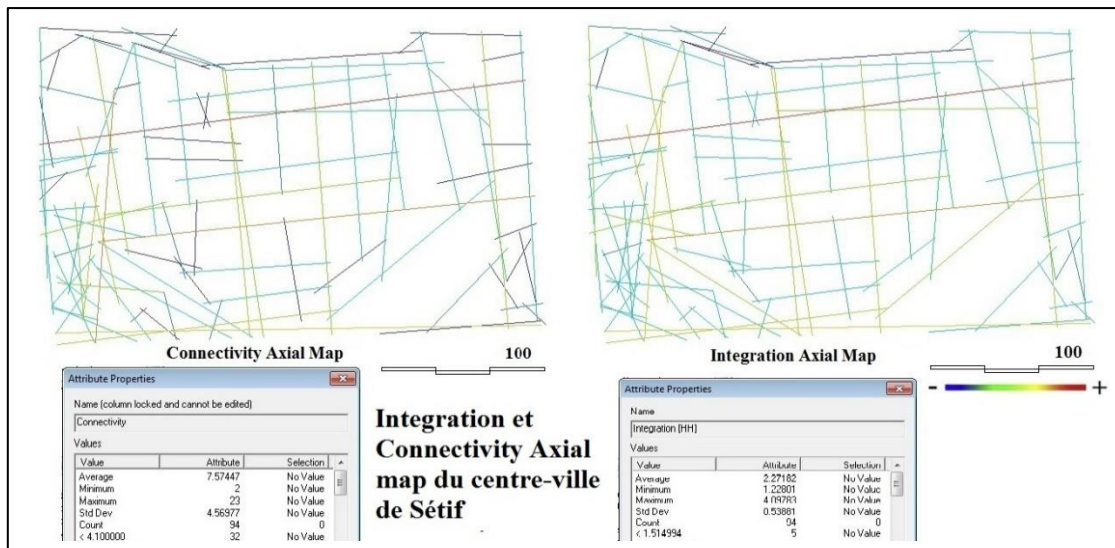
V.8 Sous chapitre 4 : Analyse Syntaxique de l'intelligibilité³³

V.8.1 Analyse syntaxique : l'intelligibilité du centre-ville de Sétif

Figure 24: Le centre-ville de Sétif, la carte et l'Axial map analysis



Figure 25 : Intégration et connectivité, la fewest Axial map du centre-ville



³³ Ce sous chapitre a fait objet d'une publication dans la revue international URBE: Rahmani Kelkoul, Leila; Chougui, Ali, 2022, "Data for: Structural qualities of urban space revealed by spatial representation and intelligibility readings: the case of setif city, Algeria", <https://doi.org/10.48331/scielodata.8V8G8K>, SciELO Data, V1

Tableau 15: Connectivité et intégration, les valeurs du centre-ville

Value	Intégration	Connectivity
Maximum	4,097	23
Minimum	1,228	2
Average	2,271	7,574

Figure 26 : Graph d'intelligibilité du centre-ville de Sétif, $R^2= 0,8128$

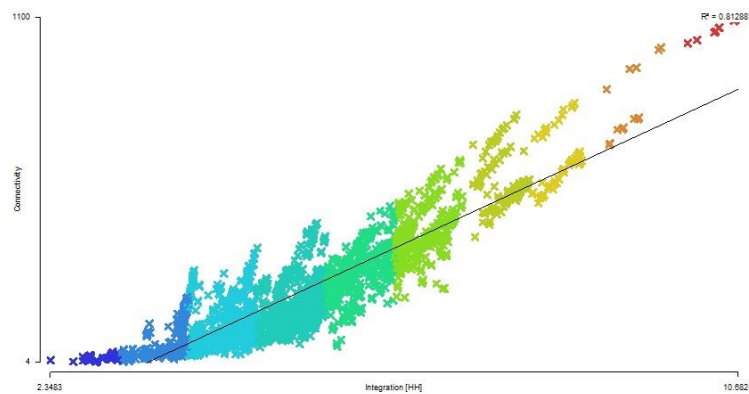
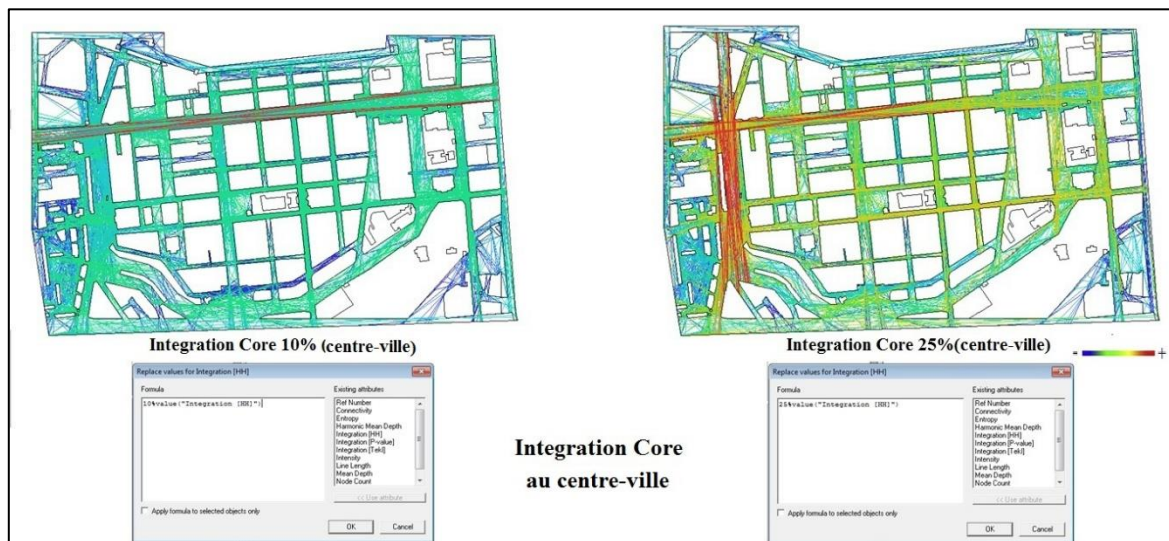


Figure 27 : Integration-core du centre-ville de Sétif



En se référant aux indications de l'analyse de la syntaxe spatiale, la structure orthogonale et hiérarchique du centre-ville, représentant un indice d'intelligibilité $R^2= 0,8128$, est intelligible. La Figure 26 d'intelligibilité indique un rapprochement des points du nuage, indiquant une corrélation entre les valeurs de connectivité (C) et d'intégration (HH). La figure 25 de l'intégration et de la connectivité indique que les espaces les plus connectés sont les espaces les

plus intégrés. Ainsi, pour l'Avenue du 8 Mai 45 $HH= 4.097$, $C=23$; Ain Fouara $HH= 4.097$, $C=23$; la place du 1^{er} Novembre $HH= 4,097$, $C=23$; le boulevard Cheikh el Aifa $HH= 3,490$; $C= 20$ la Rue Djebel Boutaleb $HH= 3.808$, $C= 20$; l'Avenue ALN $HH = 3 090$, $C = 16$; l'Avenue Abbane Ramdhan $HH=2 618$, $C=8$; l'Avenue Ben Boulaid $HH=3222$, $C=15$. Ainsi, les données ont permis de lire une corrélation entre les deux valeurs (connectivité et intégration).

On remarque qu'Ain Fouara et la place du 1^{er} Novembre figurent parmi les trois premiers espaces les plus intégrés et connectés, mais ils partagent les mêmes valeurs puisqu'ils sont positionnés sur le même axe le 8 mai 45. Cela est dû au fait que la carte axiale (la fewest carte) ne fait pas la distinction entre les multiples parties du même axe.

De plus, la Figure 27 du Noyau d'Intégration représente un noyau d'intégration linéaire à 10% représenté par l'Avenue 8 Mai 45, avenue principale qui organise l'espace principal du centre-ville et relie les deux places principales : Ain Fouara et 1^{er} Novembre. Cependant, à 25%, le noyau d'intégration prend la forme d'un U horizontal, reliant l'avenue 8 Mai 45 au boulevard Cheikh El Aifa et revenant vers l'intérieur à la rue Djbel Boutaleb. Ce noyau d'intégration est à la fois linéaire et horizontal. De plus, un examen attentif de la localisation des services et des places publiques révèle un choix réfléchi d'une stratégie d'aménagement. Les places publiques les plus significatives (Ain Fouara, 1^{er} novembre, Ain Droudj) se situent sur l'axe d'intégration le plus important (8 mai 45) et le ponctuent. Ils établissent ainsi des points d'arrêt et des ruptures dans la linéarité de l'axe, tandis que l'axe d'intégration au sein de la rue Djebel Bourtaieb distribue la centralité fonctionnelle (Figure 24, 27).

V.8.2 Analyse syntaxique : l'intelligibilité de la cité El Hidhab

Figure 28 : La cite El Hidhab, la carte et l'Axial map analysis

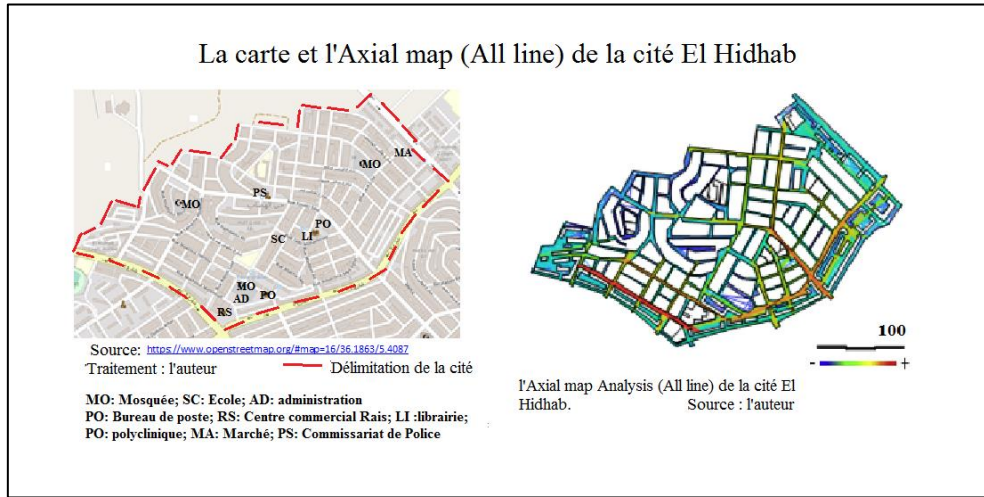


Figure 29 : Integration et connectivity, la cite El Hidhab l'Axial map (fewest line)

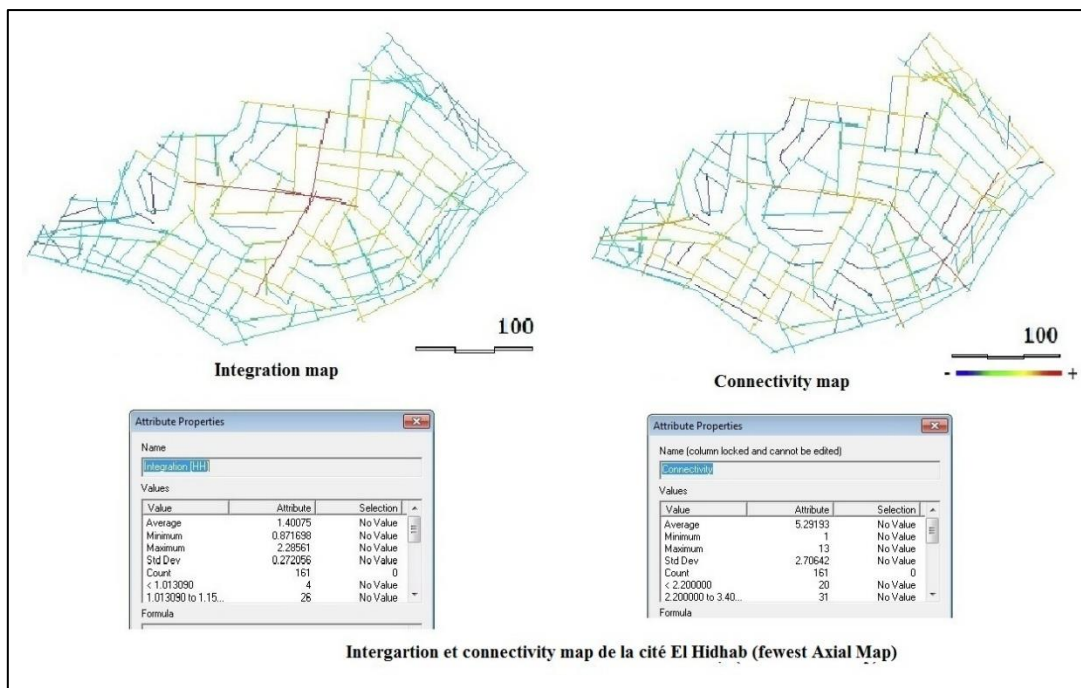
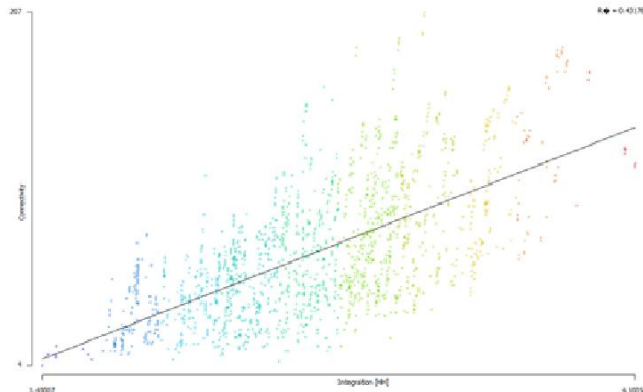


Table 16 : les valeurs de connectivité (C) et d'intégration (HH) d'El Hidhab

Value	Intégration	Connectivity
Maximum	2,285	13
Minimum	0,871	1
Average	1,4	5,291

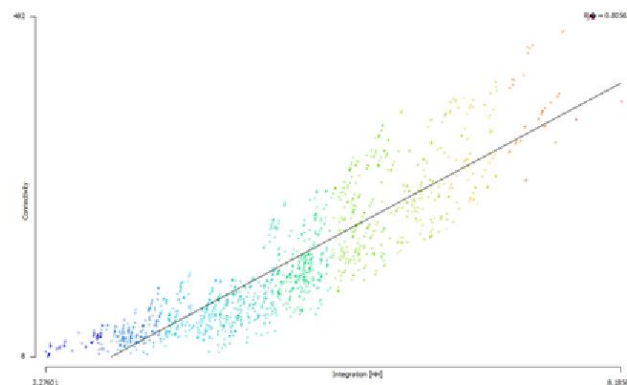
Figure 30 : Graph d'intelligibilité de la cité El Hidhab, $R^2=0.431$ 

La Figure 30 indique pour El Hidhab un indice d'intelligibilité $R^2=0,431$. Se référant aux indications de la syntaxe spatiale, cette structure semi-labyrinthique est inintelligible. La Figure 30 d'intelligibilité indique une dispersion et une distance des points du nuage, indiquant un manque de corrélation entre les valeurs de connectivité (C) et d'intégration (HH). La Figure 29 de l'intégration et de la connectivité indique que les espaces les plus connectés sont les espaces les moins intégrés. Ainsi, la rue Aaouachria Med Seghir (Est) a une valeur de $HH = 1,676 - C = 13$. Les mêmes indications ont été marquées pour la rue du marché $HH = 1,317 - C = 11$. De même, la rue Kouaci Saïd (Sud-est) a $HH = 1,974$ et $C = 12$. C'est une valeur de connectivité élevée pour une valeur d'intégration faible alors qu'il s'agit de l'axe principal de la cité. Cet axe traverse la ville du sud-est au nord-ouest et sur laquelle se situent les équipements publics, le centre de santé, et la bibliothèque. De plus, il relie El Hidhab à la cité Hachemi. Alors que la même rue Kouaci Saïd présente une valeur d'intégration élevée $HH = 2,213$ et une connectivité relativement élevée $C = 9$, du côté nord-ouest mais ne distribue que des logements. Une exception pour la rue de la poste, qui mène à la poste a été notée. Il existe une correspondance relative entre les valeurs de connectivité et d'intégration $HH = 2,163, C = 9$ du côté nord-est et $HH = 2,285, C=10$ du côté sud-ouest. Cependant, cette rue ne présente aucun traitement particulier, bien qu'elle mène aux équipements et qu'elle soit la seule qui présente une certaine correspondance entre les valeurs d'intégration et de connectivité.

Tableau 17 : les valeurs de connectivity (C) et d'intégration (HH) du Boulevard Abdeslem Ahmed et son entourage

Valeur	Intégration(HH)	Connectivité
Maximum	3,084	16
Minimum	1,044	2
Average	1,949	6,589

Figure 33 : Intelligibility graph du Boulevard Ahmed Abdeslem et son entourage, $R^2=0.805$



Le graphe de l'intelligibilité indique $R^2= 0, 805 > 0,5$ ce qui signifie que la structure est intelligible cependant c'est au niveau de la rue intérieure située dans la cité des 1000 logements allant du marché vers le stade et la mosquée que l'Axial Line Map indique une valeur élevée de l'intégration HH qui varie entre 5,42 et 6,31 et une connectivité qui varie entre 39 et 7, alors que le reste du tissu présente une basse intégration et une basse connectivité à l'instar du Boulevard qui présente une intégration entre 3,76 et 4,63 et une connectivité entre 23 et 34.

V.9 Sous chapitre 6 : Discussion, langage et signification

La situation **du centre-ville** à l'intersection de deux principaux axes qui ont toujours constitué un lien entre les différents territoires, son atmosphère aux entrées qui renvoient le caractère des lieux : la place de Ain Fouara pour l'ouest, la place de bab Biskra au sud, celle du lycée à l'est ; le langage du centre-ville d'une structure en damier régulier comportant un vocabulaire divers en espace public : places, placette, jardins, arcades, et en espace privé : équipement, immeuble de rapport, harat, le tout basé sur une organisation hiérarchique avec une forte connectivité rassemblant le spatial et le fonctionnel, où chaque important édifice et ou chaque espace public occupe une place précise dans cette hiérarchie, où le traitement architectural présente une lecture claire des statuts et usages des différentes composantes avec une imbrication de l'échelle monumentale et domestique et la distinction nette entre ce qui relève du privé et du public, du collectif et de l'individuel ; la présence du mobilier urbain : fontaines, plantations, bancs, éclairage dans des endroits précis favorisant la vie collective, La Fontaine *Ain Fouara*, *Ain Droudj*, les terrasses aménagées au niveau de la place de *Ain Fouara*, les bancs disposés au niveau de la place du théâtre, du lycée *Kerouani*, la placette qui relie les lycées *Kerouani* et *Gaid*, les jardin *Reffaoui* (ex *Baral*), *El Amir* connexe au centre-ville, *Gessab*..., les passages sous arcades, constituent tous des lieux qui offrent des possibilités de rencontres, dans le même esprit des espaces qualifiés par les auteurs Pierre Von Meiss et Schulz, de lieux de la vie collective et d'échelle de proximité ; mais rien n'est fait pour les personnes à mobilité réduite.

Les séquences présentant la notion de parcours avec un début un but et un trajet avec le marquage de points d'arrêt et de pause, le tout s'offrant à l'échelle de proximité celle du piéton, la hiérarchie telle qu'étudiée, les différentes centralités et la forte connectivité entre les différents éléments du vocabulaire ainsi que l'unité dans la diversité offre un caché identifiable au centre-ville et permet une lisibilité et une image forte et organisée, et offre le sens de l'orientation et des possibilités de choix, en référence aux écrits des auteurs cités dans le chapitre III : Lynch, Von Meiss, Schulz.

Le boulevard et son entourage situé sur un site présentant un profil incurvé, est constitué d'un conglomérat de tissus (lotissements, bâtiments collectif de plusieurs promotions immobilières, habitat collectif d'un grand ensemble, équipements) unis par la mince épaisseur du boulevard, qui vu la circulation mécanique qui le traverse et la non coordination de l'architecture de ses deux rives, semble présenter plus une fissure qu'une union ; car malgré que le boulevard soit

ouvert sur ses deux extrémités, offrant de ce fait la liaison avec le reste de la ville, la formation d'une devanture de bâti qui borde le boulevard sans laisser beaucoup de points de jonction, constitue une fermeture vis-à-vis des tissus arrières isolés de leur environnement ; le langage de cette partie basé sur un plan composite et irrégulier, constitué de plusieurs cités où chacune d'elle constitue un fragment ; les fragments uniformes : répétition des bâtiments, de l'architecture et des modules monofonctionnels (habitat collectif, habitat individuel), ne sont reliés entre eux que par quelques voies de desserte ; l'ensemble présente une diversité sans constituer une unité. La jonction des parties de l'arrière boulevard au boulevard se fait via une voie située au point le plus bas ; l'intersection est formée au niveau de ses trois angles par les promotions immobilières dont une accueille une supérette le quatrième angle accueille le marché qui est orienté non sur le boulevard mais sur l'intérieur de la cité et à l'opposé du boulevard ; le pourtour du marché sur lequel s'ouvrent les commerces divers (boucherie, épicerie...), son arrière ainsi que son devant est un espace de boue, cette intersection qui en soi est une articulation importante, ne reflète pas cette importance de par son traitement, son programme et son architecture. Le langage de cette partie est aussi basé sur l'absence d'une réelle hiérarchie, d'une discontinuité dans les centralités, centralité nodale et centralité linéaire entrecoupée, de l'absence d'espaces publics et de vocabulaire des lieux de la vie collective ; et des séquences pauvres en événements, notamment au niveau du boulevard caractérisé par l'uniformité de son habitat collectif des promotions immobilières qui le borde sur toute sa longueur du côté droit avec ses arcades et ses commerces à l'infini s'étalant sur une longue distance qui reflète l'échelle de la voiture.

Cette lecture même si elle reflète l'existence du repérage et d'une certaine identification des lieux, présente un problème de confusion de lecture ; le langage n'est pas assimilé comme une entité mais comme des fragments qui se côtoient sans de fortes articulations, il n'y a pas une lecture continue mais discontinue.

La cité El Hidhab I, nom qui signifie la colline -qu'elle occupe-, est située dans une position excentrée par rapport à la ville ; elle est reconnaissable par une centralité constituée d'un centre commercial et un ensemble d'autres équipements. Située à l'angle de l'intersection des deux boulevards qui la délimitent et la relie aux autres lieux de la ville, l'image forte liée à cette centralité est localisée à cet endroit ; la cité, bien délimitée sur son pourtour sauf du côté nord est identifiable comme unité ; son vocabulaire est pauvre en espace public : inexistence de places, placettes, jardins, avenues, la hiérarchie n'est que dimensionnelle, un traitement

uniforme des cités d'habitations collectives et des îlots monofonctionnels, des habitations individuelles qui s'étendent sur de longues distances, avec un traitement de volumes et de façades presque identique avec les mêmes matériaux, même s'il y a une certaine diversité dans les couleurs et les saillies..., le traitement reste uniforme parce que se répétant sur de longues distances, une ouverture des commerces et services tout azimut ; une répartition de quelques équipements est toutefois recherchée dans les rues présentant d'importantes largeurs: centre de santé et PTT, mais leur fermeture avec des clôtures les empêchent de remplir leur rôle de vie urbaine, la même lecture se fait pour la mosquée et les PTT situés derrière les bâtiments de la promotion immobilière ; or la bibliothèque dont le rôle est le rayonnement culturel et scientifique est située à l'intérieur de la cité avec un espace de devanture clôturé lui aussi ; les séquences ne présentent aucun incident particulier en dehors de l'endroit de la centralité à l'angle, les boulevard sont bordés sur leur longueur de bâtiments collectifs semblables accueillant à perte de vue des commerce divers ; la situation ainsi que les dimensions impliquent l'usage des transports mécaniques, le tout est à l'échelle de la voiture avec une pauvreté vocabulaire.

Même si la cité est repérable et identifiable de loin par sa centralité située à l'angle et les deux bras de sa forme d'éventail constitués par les rives de boulevards formés des bâtiments collectifs, des arcades et des commerces à perte de vue, la constitutions en zones d'habitat collectif en zone d'habitat individuel, en zone d'équipements et la fermeture de ceux-ci vis-à-vis de la rue, offre un langage uniforme et monotone où la lecture n'est pas celle d'un ensemble tissé mais celle d'un ensemble constitué de zones ; la morphologie et la typologie de l'occupation ne reflète pas les caractéristiques topologique de la colline d'où tire son nom la cité.

Ainsi, Le centre-ville de par ses caractéristiques typologiques morphologiques et topologiques telles qu'étudiées, constitue un tissu à l'échelle du piéton, lisible avec une image forte ou l'espace public prend une place importante dans la structure de l'ensemble, les codes sont assimilés, alors que le cas du boulevard Ahmed Abdeslem et son entourage, à l'échelle de la voiture, se constitue comme un ensemble de fragments que rien ne semble relier ce qui donne une lecture d'un ensemble ou manque les articulations et la cohésion ; quant au Hidhab I, bien que la forme fasse apparaître une image par laquelle elle est identifiée, la lecture de toute la cité relève une constitution d'un ensemble par zones, avec une dominance de la fonction du

logement, la profusion de commerce et un manque d'espaces publics ouvert ; le tout à l'échelle des moyens de transport rapides.

Par ailleurs l'analyse de la syntaxe spatiale confirme notre lecture, elle fait ressortir le centre-ville comme une structure intelligible avec une forte intégration au niveau de la rue principale qui est la rue de Constantine et les places publiques qu'elle relie ; la cité El Hidahb est lue comme inintelligible avec des degrés d'intégration faibles et pour le boulevard Ahmed Abdeslem, l'analyse syntaxique fait ressortir une structure intelligible mais le degré d'intégration est élevé au niveau de l'intérieur de la cité dans la rue qui relie le marché à la moquée en passant par les bâtiments (rue qui ne porte pas de nom), mais au niveau du boulevard et les autres espaces l'intégration est faible.

Après la lecture des langages des cas d'étude et leurs significations qui répondent à nos questionnements posés dans le chapitre IV, la question qui se pose est pourquoi une telle divergence entre ces langages de tissus appartenant à la même ville ? C'est à quoi le chapitre suivant, intitulé Lecture de la Qualité Produite QPRO tentera de répondre.

V.10 Conclusion

Ce chapitre a eu pour objet la lecture de la QPES de l'espace urbain de Sétif, l'une des composantes de la qualité établies dans le chapitre III, à travers trois cas d'étude qui sont le Centre-Ville de Sétif, le Boulevard Ahmed Abdeslem et son entourage et la cité El Hidhab I. Le choix de ces cas d'étude s'inscrit dans les critères de centralité, de situation et de période de production, fixées par les orientations du questionnaire posées dans le chapitre IV. Ce chapitre se constitue dans la continuité du chapitre précédent en soulevant l'une de ses principales interrogations.

L'étude s'est faite via une grille de lecture élaborée sur la base du développement théorique établi dans le chapitre III et inscrit des outils de lecture de l'espace urbain considéré comme langage qui s'exprime par la morphologie, la typologie et la topologie. Cette lecture est suivie d'une interprétation cognitive de ce que peut renvoyer ce langage en termes de lisibilité, imageabilité, orientation, identification. Cette lecture est accompagnée par une analyse de l'intelligibilité établi par la syntaxe spatiale de la structure spatiale de chaque cas d'étude et ce par l'intermédiaire du logiciel DEPTH MAPX, qui mesure en toute objectivité l'intelligibilité

de la structure spatiale et la présente sous forme de calculs et de graphes en corrélant deux valeurs au niveau local et global qui sont la connectivité et l'intégration.

La lecture a fait apparaître pour le centre-ville un langage basé sur le langage de la constitution d'une unité avec la diversité fonctionnelle architecturale et spatiale, de la hiérarchie, où l'espace public constitue une épine dorsale de la structure de la cité, de l'imbrication de plusieurs centralités, ainsi que la perception équilibrée de la densité, le tout à l'échelle du piéton, et l'imbrication de la vie à plusieurs échelles, celle de la vie privée, la vie collective et la vie publique. Ce langage favorise la lisibilité d'une image forte avec la facilité de l'identification, et de l'orientation. Cette lecture est confirmée par l'analyse de la syntaxe spatiale qui fait ressortir le centre-ville comme une structure intelligible avec une forte intégration au niveau de l'avenue principale qui est la rue de Constantine et de ses corollaires les places publiques.

Pour le boulevard et son entourage, le langage fait apparaître une entité diluée, constituée d'un amas de fragments où manque des articulations, où l'espace public est absent. La devanture du boulevard où domine l'échelle de la voiture constitue un écran à son tissu situé à l'arrière boulevard. Ce tissu même s'il est identifiable, il renvoie l'image d'un ensemble d'éléments uniformes non unifiés et une image fragmentée. Cependant la syntaxe spatiale présente la structure comme intelligible. Toutefois l'intégration ne se situe pas au niveau du boulevard mais au niveau d'une rue intérieure qui traverse la cité des 1000 logements ce qui confirme notre lecture du boulevard et de son entourage.

Quant à la cité El Hidhab I, elle est dotée d'un langage qui reflète de par sa délimitation et la nature de l'occupation, une certaine entité qui reste toutefois incomplète du côté nord. La cité est identifiable avec une forte image de centralité à l'angle extérieur située à l'intersection des deux boulevards qui la délimitent. À l'intérieur c'est un plan à tracé irrégulier qui entraîne un problème de lecture et d'orientation pour celui qui ne connaît pas les lieux ; une hiérarchie qui se limite à l'aspect dimensionnel malgré la disposition de certains équipements dans certains endroits des axes principaux. Le choix des équipements reste aléatoire, et leur fermeture vis à vis de leur entourage fait qu'ils ne remplissent pas leur rôle de la vie urbaine. Le tout renvoie à une constitution par zones uniformes et monofonctionnelles avec la dominance du logement et du commerce à profusion. La cité est à l'échelle de la voiture avec absence de tout incident sur les séquences en dehors de celle du centre commercial Rais Chems. Même si ce tissu est identifiable, c'est l'image de l'uniformité répétitive, la mono-fonctionnalité, la profusion du

commerce et l'absence des lieux de la vie publique et collective qui ressort. L'analyse de la syntaxe spatiale présente la structure de la cité comme inintelligible, avec de faibles degrés d'intégration, ce qui confirme notre lecture.

La question qui se pose sur le pourquoi d'une telle divergence dans le langage des tissus appartenant à la même ville sera étudiée dans le chapitre prochain.

V.11 Références bibliographiques

Al Sayed, K., Turner, A., Hillier, B., Iida, S., Penn, A. (2014). *Space syntax methodology*. Bartlett school of architecture, U.C.L, London.

Norberg Schulz, Christian. (1985). *Habiter vers une architecture figurative*. Paris: le Moniteur.

Panerai, Philippe, Jean-Charles Depaule, et Marcelle Demorgon. (2005). *Analyse urbaine*. Paris: Parenthèses.

Penn, A., 2001. Space syntax and spatial cognition or, why the axial line? In: proceedings of 3rd international space syntax symposium. Georgia institute of technology, Atlanta, pp. 11-40.

Pumain, Denise. 2014. «Centralité » in article 46.» *Hypergéométrie*.

Rahmani Kelkoul, Leila; Chougui, Ali, 2022, "Data for: Structural qualities of urban space revealed by spatial representation and intelligibility readings: the case of setif city, Algeria", <https://doi.org/10.48331/scielodata.8V8G8K>, SciELO Data, V1.

Von Meiss, Pierre. 1993. *De la forme au lieu*. Lausanne: PPUR, 1993 2ème éd.

Zerouati, W., & Bellal, T. (2020). Evaluating the impact of mass housings' in-between spaces' spatial configuration on users' social interaction. *Frontiers of architectural research*, 9(1), 34–53. <https://doi.org/10.1016/j.foar.2019.05.005>.

VI. CHAPITRE VI : *Lecture de la qualité produite QPRO*

« Je n'arrive pas vraiment à séparer architecture et politique. En tant qu'architecte, tu ne peux pas tout faire, mais tu peux allumer les consciences ». 'Renzo Piano (Renzo, 2018) in « l'architecte allume les consciences »

« Je n'ai pas voulu séparer architecture et urbanisme, j'ai voulu dire que c'était deux niveaux différents et ces niveaux sont nécessairement en rapport, ils sont articulés » Lefebvre cité par Sylvain (Sylvain, 2010, p. 59)

VI.1 Introduction

Ce chapitre a pour objet de vérifier l'hypothèse émise dans le premier chapitre (I), qui préconise que les différents rapports de l'habitat à la ville produisent différentes qualités de l'espace urbain, ou inversement, que les différentes qualités de l'espace urbain sont induites par les différentes significations du rapport de l'habitat à la ville. Ainsi formulée, cette hypothèse inscrit le questionnement posé dans le chapitre précédent (chapitre IV lecture de la QPES) à savoir pourquoi les échantillons choisis ont des langages différents pourtant tous inscrits dans la même ville. La réponse à ce questionnement se fait via la lecture de la QPRO dont les outils de lecture ont été discutés dans le chapitre III et dont nous faisons un bref rappel.

La ville étant -comme il a été dit- une stratification de multiples productions à travers le temps, son espace est le résultat de l'interaction de la production de plusieurs acteurs qui sont les acteurs officiels (maîtres d'ouvrage : les décideurs (ce qui ont décidé de sa création) - maîtres d'œuvre : les concepteurs (ceux qui l'ont conçu) et entreprises de réalisation : les réalisateurs ceux qui l'ont réalisé, les acteurs sociaux et les acteurs d'usage, tel que décrit dans le chapitre III. Ensemble acteurs officiels, acteurs sociaux et acteurs d'usage interviennent dans la production de l'espace à des niveaux différents et chaque niveau opère à une certaine échelle du contexte. Les actions sont conditionnées par des déterminants exogènes et endogènes actifs à des différentes acuités (degrés) selon la situation. Parmi ces déterminants, des modèles reflétant certains paradigmes de villes agissant consciemment ou inconsciemment, de près ou de loin traduisant les tendances de chaque époque.

La lecture de la QPRO à travers ce chapitre, souscrit la compréhension de la production urbaine par les différents acteurs intervenant à différents niveaux d'intervention et qui sont aussi conditionnés par des facteurs endogènes et exogènes. L'étude du contexte de la production du fait urbain ainsi que l'ensemble de ces facteurs notamment les modèles actifs dans chaque période de production de l'espace urbain, permet de saisir les paradigmes de villes qui y sont sous-jacents et qui véhiculent un des rapports de l'habitat à la ville et qui à leur tour ont des suites considérables sur la qualité d'habiter la ville.

VI.2 Moyens et outils disponibles

En l'absence d'un contenu qui livre le récit de la production officielle, nous avons eu recours à l'étude historique des circonstances de cette production afin de situer la production dans son contexte historique, politique social, culturel et économique. La reconnaissance de ce contexte, a nécessité le recours à des livres d'histoire, ainsi qu'à des documents historiques tel des plans, des PV, des récits, etc. Une recherche documentaire dans les différents services d'archives fut nécessaire pour essayer de comprendre cette logique. C'est dans ce sens que nous avons sollicité des archives de la ville de Sétif allant des services du cadastre, aux services des archives de la Wilaya, de la Mairie, des services de l'urbanisme, et des travaux publics. Cette quête a même nécessité le déplacement en outre-mer aux services de la BNF (bibliothèque nationale de France), au SHD (services historiques de la défense), à la recherche d'archives, de plans, de procès-verbaux, de livres, etc.

Les plans sont le support de référence de la production officielle de l'espace, mais plus que le support ce qui est recherché c'est ce qu'ils véhiculent comme paradigmes, significations et les stratégies d'acteurs dans leur mise en œuvre.

VI.3 Rapport du local au global (Sétif et villes algériennes)

L'espace urbain de Sétif est la conséquence d'un long processus de production et de formation où l'ancien noyau à l'instar de ceux d'autres villes algériennes est une création coloniale ; non pas que Sétif n'a commencé à exister qu'à partir de cette période, au contraire Sétif fut une grande ville du temps des numides et des romains ; mais son site ravagé par un séisme dévastateur n'a laissé apparaître qu'un amas de pierre. Ce sont les militaires qui ont édifié l'ancienne ville qui est l'actuel noyau ; c'est pourquoi nous commençons la production de l'espace à partir de cette période.

Le cas de Sétif n'est pas isolé et la production de son espace s'inscrit dans des périodes de production à l'échelle nationale qui sont déterminées elles aussi par un nombre de facteurs globaux agissant. Nous distinguons pour l'espace urbain de Sétif deux grandes périodes de production de l'urbain : la période coloniale et la période de l'indépendance.

La période coloniale allant de 1830 à 1962 sera présentée comme premier sous chapitre et connaîtra cinq étapes d'urbanisation ; la période de l'indépendance allant de 1962 aux années 2000 sera présentée comme deuxième sous chapitre et connaîtra trois grandes périodes d'urbanisation relatives à différentes périodes politiques.

Nous présentons à travers ce chapitre le contexte général de la production auquel est joint le cas de Sétif comme exemple. Pour chaque période sera évoqué le contexte politique et social général, la production et les outils de production du fait urbain, leur vocabulaire et leur ancrage dans les modèles inhérents, la signification de l'habitat et l'appropriation des habitants de l'espace produit, permanence ou remise en cause du langage. Le chapitre sera chapeauté par une conclusion.

VI.4 Différentes périodes de production urbaine

VI.4.1 Sous chapitre 1 : période coloniale

VI.4.1.1 Principal ouvrage traitant de la production de la ville coloniale (Sétif)

Le livre de Malverti et Picard (1989)³⁴, *Les traces de ville et le savoir des ingénieurs du génie*, souligne le rôle principal des Ingénieurs du Génie Militaire (IGM) dans l'édification des tracés des villes coloniales. Même si le rôle des IGM dans l'édification des villes est primordial, celui des autres acteurs n'est pas négligeable. Les auteurs présentent la constitution du corps du Génie Militaire et les enseignements qui leur ont servi dans l'établissement des tracés de ces villes. Ils considèrent "la régularité" et ses effets sur la convenance, l'économie et l'efficacité comme le déterminant essentiel dans ces tracés, qu'ils illustrent à travers la ville de Sétif et de Sidi Bel Abbas comme cas d'étude. Il est utile de rappeler que le contexte d'édification de villes, dans un territoire destiné à être colonisé, diffère dans le fond de l'édification de villes dans un territoire non colonisé. La différence est remarquable dans la mise en œuvre des stratégies d'aménagement. Même si l'usage du tracé en damier, reconnu comme celui qui répond le mieux au souci de régularité, d'économie, de repérage... est utilisé pour un territoire colonisé et non colonisé, l'affectation des différentes places dans un territoire colonisé relève d'abord, à notre sens, d'un souci de contrôle, de sécurité et de maintien de l'ordre, auquel s'ajoute le souci de régularité. La prise en compte du contexte de la colonisation s'avère indispensable à la compréhension de la structure de la ville

Sétif n'est pas -comme il a été dit plus haut -unique et ne s'isole pas par rapport au territoire algérien, Les circonstances de son édification sont les mêmes que celles d'autres villes algériennes édifiées à l'époque coloniale. Et nous ne pouvons discuter de la production des villes coloniales en passant sous silence le contexte dans lequel ces villes ont été produites et les fondements idéologiques sociaux et économiques qui les ont fait naître, nous sommes amenés à retracer le contexte de la colonisation.

L'objectif n'est pas de retracer l'histoire coloniale pour l'histoire elle-même, ce qui a été fait par beaucoup d'auteurs, mais de situer la genèse et le peuplement de la ville dans son contexte.

³⁴ Xavier MALVERTI, Aleth PICARD, *Les villes coloniales fondées entre 1830 et 1870. Les traces de villes et les ingénieurs du génie*, Paris : Ministère de l'équipement et du logement, Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, Bureau de la recherche Architecturale. 1989.

Nous discutons dans un premier temps des circonstances générales de colonisation et de création des villes coloniales en Algérie, nous abordons par la suite le cas de Sétif comme exemple d'étude de la production des villes coloniales³⁵.

VI.4.1.2 Période coloniale et ses caractéristiques

Pendant la période coloniale qui va de 1830 à 1962, nous pouvons distinguer trois grandes périodes essentielles de la production officielles, correspondant à trois statuts des territoires et trois principaux acteurs officiels : militaire, mixte (entre militaire et civile), civile ; la période militaire et la période mixte connaîtra une étape d'urbanisation et la période civile connaîtra à son tour quatre étapes d'urbanisation. Les productions officielles dans ces trois périodes s'inscrivent dans les politiques coloniales, lesquelles politiques s'expriment vis-à-vis : du territoire algérien, vis à vis des populations algériennes et vis-à-vis des populations européennes. Des positions politiques coloniales différentes auxquelles vont correspondre des attitudes différentes de la part des populations européennes d'un côté et les populations musulmanes de l'autre côté ; populations qui vont percevoir, habiter s'approprier et donc reproduire de différentes manières l'espace de la ville.

En se référant à plusieurs auteurs : (Julien, 1979 ; Ageron, 1974 ; Bencheikh-El-FegounAbbassi, 2007 ; Guignard, 2015), les caractéristiques de ces périodes sont :

-La période militaire (de 1830 à 1847), caractérisée par l'attaque, la conquête, les expéditions, les insurrections.

-La période mixte (1847-1870) apparaît avec l'annexion de l'Algérie à la France, où le pouvoir militaire gère les territoires à côté du pouvoir civil, période caractérisée par l'adoption de la politique de la colonisation par peuplement, l'adoption d'un arsenal de lois foncières, forestières et financières, et l'édification officielle des villes et des périmètres de colonisation.

-La période civile de 1870 à 1862, caractérisée par le retrait des militaires des territoires sauf pour le sud, c'est le pouvoir civil qui prend en main la gestion des territoires. Elle est

³⁵ Pour la période d'indépendance, le cas de Sétif s'inscrit aussi dans la même lignée de la production des différentes villes algériennes. Nous pouvons adopter deux façons de présenter les choses : la première consiste à présenter le contexte général ensuite le contexte local qui fera un rappel au contexte général ; la deuxième est de présenter directement le contexte local mais avec un retour sur le contexte général. Nous avons adopté la première parce-que la deuxième nous fera perdre le fil du local à chaque fois que nous revenons sur le global. Cependant avec la première façon nous répétons à chaque fois l'expression : "comme évoqué plus haut", qui est nécessaire pour rappeler l'ancrage dans le contexte général.

caractérisée par le triomphe des colons, le développement d'autres lois foncières pour le parachèvement de la francisation des terres et du peuplement et l'établissement du code de l'indigénat...ensuite l'étape dite des réformes et en fin celle de la guerre de libération.

Les caractéristiques de cette période sont présentées dans ce qui suit.

VI.4.1.2.1 L'étape militaire et le rôle des IGM

L'étape militaire, comme déjà indiqué, correspond aux expéditions, destructions et insurrections qui se répètent à travers tout le territoire, de 1830 jusqu'à la complète « pacification » dans les années 1870. Cette période a connu aussi la construction des villes et des villages destinés à la colonisation de peuplement et la construction de réseaux de communication destinés à acheminer les produits et les populations. Pour couvrir ces travaux, des lois financières furent promulguées pour contraindre les populations aux impôts, ainsi que des lois foncières et forestières pour s'approprier les terres nécessaires à l'exploitation et à l'établissement.

Les Bureaux Arabes créés en 1844, ont été d'une énorme utilité pour les militaires dans la connaissance de la constitution territoriale et sociale (anom. Archives nationales, consulté en 2018), ils ont été créés pour administrer les populations autochtones, appelées « indigènes ». Cette étape militaire correspond à une colonisation sauvage et anarchique (Ageron, Histoire de l'Algérie contemporaine,, 1974).

Au début de la conquête, la mission des militaires n'était pas de repérer les sites propices à une importante installation civile, car il n'était pas encore question d'une colonisation de peuplement. Leur mission était de pénétrer les territoires pour les « pacifier » et créer des noyaux civils. L'édification des villes et des villages fut approuvée officiellement après l'adoption, en 1847, de la politique de colonisation de peuplement et l'incorporation de l'Algérie dans la France. Le foncier fut la machine de guerre de la colonisation (Côte, 1993, p. 122) ; l'édification des villes et des villages, ainsi que leur peuplement, est tributaire du foncier.

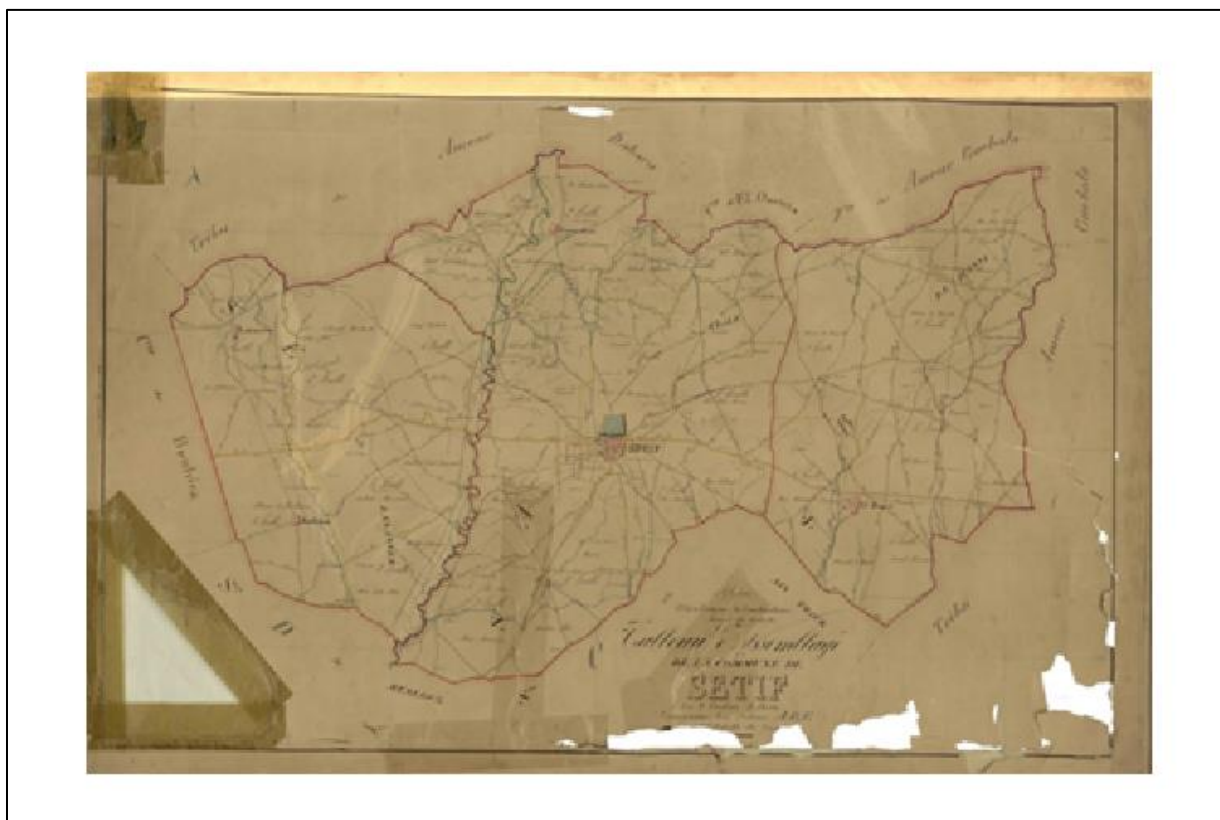
VI.4.1.2.2 Sétif à l'arrivée des militaires : un site dévasté, mais habité

« À l'arrivée des militaires, Sétif n'était qu'un amas de ruines abandonnées ». Cette citation, devenue courante, est trompeuse car elle sous-entend que, le site étant en ruines, n'est pas habité. Sétif, capitale de la Maurétanie du temps des Numides et des Romains, fut une grande ville : ses vestiges en témoignent, ainsi que les écrits d'El Bekri, d'El Idrissi, d'Ibn Hawcal, qui datent des X^e, et XI^e siècles (Kebbour, Khalfallah, 2006) du temps des Musulmans. Les vestiges

romains, byzantins et arabes sont témoins de son importance historique, de sa valeur et de son rôle civilisateur dans ce territoire. Mais son site fut frappé de plein fouet par des séismes qui l'ont ravagé, ne laissant que l'amas de ruines, décrit dans le rapport des militaires lors de leur arrivée. Les militaires ont édifié l'ancienne ville, qui est l'actuel noyau ; c'est pourquoi nous faisons remonter la production de cet espace à cette période.

Même si, à l'arrivée des Français, la ville était dévastée, le territoire sétifien n'était pas un site vierge : il était habité par les tribus Ameurs, dont les chansons, la poésie et les proverbes populaires ne cessent jusqu'à présent de vanter le courage, la bravoure et l'hospitalité (*Bekakchi el kier, Samir Staifi...*). À ce stade de la recherche, nous ne possédons pas de données sur les populations qui habitaient le territoire avant l'arrivée des militaires, mais nous pouvons apercevoir, dans le plan d'assemblage (Figure 34), les territoires nommés entourés des Ameur Dahara et des Ameur Ghebala ; ce ne sont pas les tribus qui ont entouré la ville, c'est elle qui a fait incursion dans leur territoire. Les Figures 34, 35 et 36 montrent l'occupation du territoire par les tribus de la période précoloniale.

Figure 34 Plan d'assemblage. Le territoire de Sétif nommé et entouré des tribus. Source : DCS.



VI.4.1.2.3 Expéditions militaires et choix des sites de leur établissement

Les militaires sont des hommes de terrain, avant de prendre possession d'une situation et/ou de s'établir dans un site, ils l'arpentent et en prennent pleine connaissance. Pour repérer les différents endroits sensibles, ils ont prospecté les traces et vestiges romains qui, avant eux, ont édifié une colonie très étendue (Côte, 1993). Ces vestiges les ont orientés vers les lieux de leur établissement. En évoquant les préliminaires à la construction d'une ville, Malverti et Picard écrivent : « *Le service du génie est chargé d'établir un rapport sur les potentialités du terrain choisi et sur la faisabilité d'une telle opération. Les ingénieurs élaborent des relevés du terrain et de la campagne qui l'entourne. Ils complètent ces cartes d'un épais rapport sur la défense de la place, les conditions de salubrité du site et souvent même les mœurs des tribus voisines* » (Malverti, Picard, 1989 p. 45). Dans ces conditions, le site de la ville de Sétif fut choisi comme site de leur installation.

VI.4.1.2.3.1 Reconnaissance de la place de Sétif et de son importance.

« *Deux colonnes expéditionnaires partant d'Alger et de Constantine, durent se mettre en marche dans les premiers jours du mois de décembre 1838, pour se rencontrer du côté des Portes de fer, les Biban. La colonne de Constantine [...] arriva enfin le 15 décembre à Sétif, la Sitifis colonia des Romains. La splendeur passée de cette capitale mauritanienne se révélait par des ruines considérables, au milieu desquelles était encore debout une citadelle rectangulaire flanquée de dix tours. [...] La colonne d'Alger avait été arrêtée dans la Mitidja par une pluie continue, et s'était vue obligée de rentrer à Alger. Celle de Constantine, ne recevant pas de nouvelles, rétrograda et fut attaquée dans sa retraite, au défilé de Mons, par les tribus qui bordent la communication. Cette première reconnaissance avait eu pour résultat de faire comprendre la nécessité d'occuper la position de Sétif* » (Féraud, 1872, p. 7, 8).

Comme en témoigne ce passage, c'est lors de la première expédition de 1838 que Sétif fut reconnue comme place importante pour l'établissement militaire, importance mesurée par l'ampleur et l'étendue des vestiges qui témoignent de son passé glorieux et prestigieux.

VI.4.1.2.3.2 Occupation, établissement militaire et création d'un premier noyau civil

Après la première reconnaissance des lieux, l'installation fut effective lors d'une deuxième expédition en 1839, avec un campement de quelques centaines d'hommes et de chevaux (Féraud, 1872, p. 8), (Villard, Bassard, 2002. p.86-90). La citadelle byzantine qui était encore

debout lors de l'expédition militaire, fut occupée par les forces militaires qui se sont empressées de l'accommoder à leurs besoins, avec des travaux de restauration et d'aménagement : conversion de l'Achour en magasin au rez-de-chaussée et en hôpital à l'étage, restauration de l'enceinte de la citadelle pour la mettre à l'abri, etc.

L'installation des militaires dans ce Fort a marqué la prise de possession du territoire sétifien qui provoqua chez les tribus des alentours, comme partout ailleurs, des révoltes à répétition : « *Les plus significatives sont : la révolte des Zouagha, Ferdjioua et Babor dirigée par les cheikhs des zaouias et des mokadems de la Rahmania, surtout au djebel Babor* » (Kebbour, Khalfallah, 2006, p.65, 66).

L'entreprise des travaux de construction nécessaires à la vie des militaires attira, par l'offre de prix élevés, une population d'ouvriers civils qui participèrent aux multiples travaux, ainsi que des commerçants dont l'activité concourut à l'émergence du noyau civil créé avec des maisons construites à la hâte, pour abriter les différentes populations (Féraud, 1872, p. 10). Les atouts de cette place sont nombreux : situation géostratégique à la croisée d'importants chemins (*cardo* et *décumanus* romains), témoins de sa traversée et favorables à la pénétration militaire à l'intérieur du pays avec des expéditions vers les environs ; tenue du marché arabe, favorable aux échanges commerciaux et facilitant l'approvisionnement des troupes ; présence d'une fontaine et d'un arbre témoins de la présence d'une vie, les ressources en eau du oued Bousellam et la riche terre agricole des plaines qui l'entourent, témoin de sa fertilité ; montagnes du Hodna qui fournissent le bois pour le chauffage et les matériaux de construction ; climat sain et salubre que les troupes militaires remarquèrent et soulignèrent dans leur rapport. Les militaires ne tardèrent pas à demander aux autorités gouvernementales : d'abord, d'approuver la création d'une ville civile, dont le premier plan régulier datant de 1843 fixa la structure et l'alignement de cette ville qui comptait à cette époque 260 habitants dont 60 indigènes (Féraud, 1872, p. 10), en second lieu, l'augmentation des troupes en vue de la pénétration des territoires environnants, ainsi que l'agrandissement de la ville civile accordée en 1847.

VI.4.1.2.4 Lecture du plan des deux villes, militaire et civile.

La ville de Sétif est à l'origine une ville de garnison. Les militaires – mesurant l'importance du site à tous points de vue et principalement comme possibilité de pénétration vers l'intérieur : la Kabylie, Biskra et leurs environs – se sont installés avec comme premier souci d'assurer sa défense vis-à-vis des nombreuses tribus qui habitaient les alentours et qui menaçaient leur

sécurité (Rapports des militaires consultés au Service Historique de la Défense (SHD), Paris. Réf : 1H/910/2, 1H/911/2).

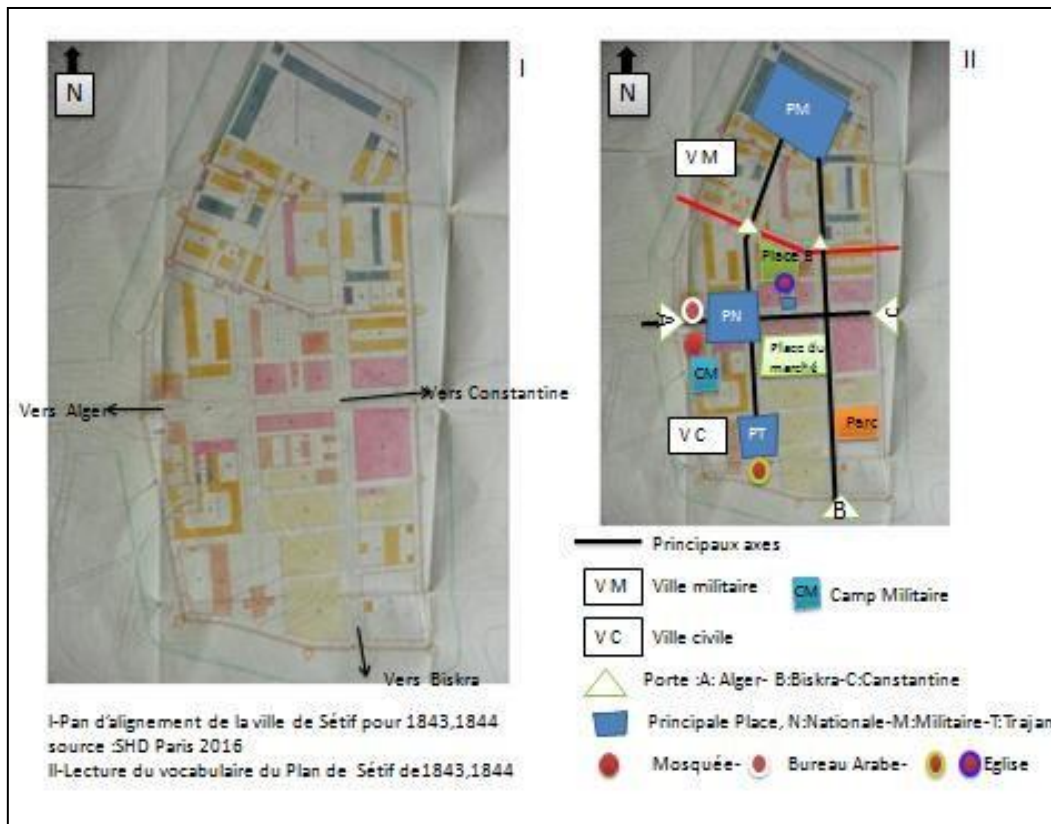
Les travaux que les militaires ont entamés dans la construction de la ville militaire, ont attiré une population européenne et indigène ouvrière et commerçante (Bassard et Villard (2002) disent : « indigènes juifs »). Cette période fut l'étape de la colonisation libre et anarchique qui accompagna les troupes (Ageron, 1974, p. 22).

Nous insistons sur ce statut de ville de garnison précédant la ville civile et sur le fait que le site était menacé par les insurrections des tribus des alentours : ces deux facteurs ont eu des effets décisifs sur le tracé de la ville civile et sur les priorités qui ont prévalu dans son aménagement, et dont la lecture est présentée à travers les plans de 1843 et de 1847. En cela, le tracé diffère de celui d'une ville construite dans le cadre du périmètre de colonisation comme Boufarik ou Sidi Bel Abbas, dont les tracés sont déterminés par un modèle préétabli. Le cas de Sétif diffère aussi du cas d'Alger, de Constantine ou de Mila qui sont des *médinas* préexistantes à la venue des Français.

Pour saisir les stratégies d'acteurs dans l'élaboration du plan de la ville civile destinée à la société civile, il y a lieu de lire ensemble les plans de la ville militaire et la ville civile. Le plan de 1843 de la ville civile de Sétif indique une taille réduite (environ 473 mètres sur 317) et entourée d'une clôture séparant l'espace de la campagne de celui de la ville. Par souci de sécurité, une autre clôture sépare la ville civile de la ville militaire ; cependant, le dessin fait apparaître une continuité axiale qui relie les deux villes. Un axe important – partant de la place militaire, aboutissant sur la place de l'église et côtoyant la place Nationale – révèle cette volonté de continuité et de liaison. La taille est certes réduite, mais sans faire économie des éléments constituant la future ville ; à ce stade embryonnaire, les éléments structurants apparaissent : les axes principaux, la mosquée, le bureau arabe, l'église, le marché ainsi que les places qui s'y rattachent (place centrale, de l'église, du marché) (Figure 37).

Figure 37 : I : plan d'alignement de Sétif pour 1843, 1844. Source : SHD. Réf. 1H/910/1.

II : lecture du plan. Traitement : auteur.



La lecture du plan révèle une mise en place de la structure qui reflète le souci de placer des éléments importants dans des endroits précis et de prendre en compte des atouts du site pour en faire des éléments d'intégration : les directions d'Alger, Constantine et Biskra se situent sur les principaux axes d'ouverture de la ville ; le déplacement du *souk* du côté de Bab Biskra, qui s'avéra un atout considérable dans l'approvisionnement des troupes et de la ville naissante ; la situation centrale de la place Nationale et de la place de l'église, qui sont reliées à la ville militaire par l'axe principal (déjà évoqué), la fontaine et le tremble³⁶ (qui préexistaient à la venue des Français) sont devenus des éléments structurant la place du temple protestant (appelée place Barral) ; le tracé de la ville intègre la géométrie sous forme de trapèze du Fort byzantin, ce qui donne sa forme semi trapézoïdale à la ville, etc.

Même si l'approbation et la création officielle de la ville furent accordées plus tard, dès cette période les deux rues principales ne tardèrent pas à se couvrir d'échoppes de commerce construites avec les économies et les bénéfices des acteurs sociaux, ouvriers et marchands,

³⁶ Le tremble c'est le nom de l'arbre trouvé devant la fontaine.

auxquels se sont joints quelques capitalistes venus du dehors, tel M. Lavie qui a construit un moulin qui produisait plus que nécessaire (Féraud, 1872, p. 9).

« Ce phénomène s'est toujours manifesté partout où une agglomération de troupes a eu lieu. Les marchands, les petits débitants, les trafiquants de toute sorte qui viennent autour des camps, forment les premiers noyaux de tous établissements coloniaux. Le camp se transforme plus tard en village et, si l'emplacement a été heureusement choisi au point de vue agricole, commercial et industriel, il devient une petite ville comme Sétif » (Féraud, 1872, p. 11).

Cette dynamique augmenta l'attractivité de la ville dont la population civile ne faisait que croître, ce qui décida les militaires à adresser un projet d'agrandissement de l'établissement civil et militaire, en plus des différents projets de pénétration des territoires environnants.

VI.4.1.2.5 Demande d'extension de la ville militaire et civile

« L'expédition de Bougie, décidée un instant en 1845, et l'augmentation définitive de l'effectif de la garnison, avaient fait sentir le besoin d'agrandir le quartier militaire et, en même temps, l'espace destiné à la population civile. Un projet d'extension fut adopté et, déjà, un nombre assez considérable de concessions avaient été faites dans l'annexe » (Féraud, 1872, p. 11),

Une fois installés, les militaires ont mesuré l'importance géostratégique de la place de Sétif à partir de laquelle ils ont accompli des expéditions vers l'intérieur. Ils prévoyaient la pacification de places importantes, comme Bougie et ses environs. Ils prévoyaient aussi l'ouverture d'une route reliant Sétif et Bougie, d'une grande importance sur le plan économique :

« Cette voie de communication intéresse Bougie et Sétif au même degré ; elle rendra son ancienne importance au port qui servira de débouché à toutes les denrées des plaines fertiles de Sétif, de la Medjana et du Hodna » (Féraud, 1872, p. 13).

En raison de l'accroissement des troupes, les militaires ont vu la nécessité d'agrandir les lieux de vie militaire et civile ; à cet effet, ils ont adressé au gouvernement une demande d'approbation du projet d'agrandissement des deux villes militaire et civile dont le nombre de maisons s'élevait vers la fin de 1846 à *« soixante-huit et celles en construction à cinquante-une »*. Malgré les difficultés d'approvisionnement en bois, l'évaluation qui s'élevait à *« huit cent quatre-vingt-dix mille francs [...] témoigne de la confiance dans l'avenir. Cette confiance n'a pas été trompée, elle se justifie tous les jours davantage »* (Féraud, 1872, p. 11, 12).

Le projet d'agrandissement des deux villes fut accordé en 1847, date à laquelle la ville de Sétif fut officiellement créée par ordonnance royale du 11 février 1847 (Camborieux, 1978, p. 102). Nous rappelons qu'avec la première étape de la conquête militaire, il y eut beaucoup de tergiversations et d'hésitations sur la forme de la colonisation (Julien, 1979). La date de l'adoption officielle de la création des deux villes coïncide avec la date de l'annexion de l'Algérie à la France, qui accompagna l'adoption de la colonisation de peuplement.

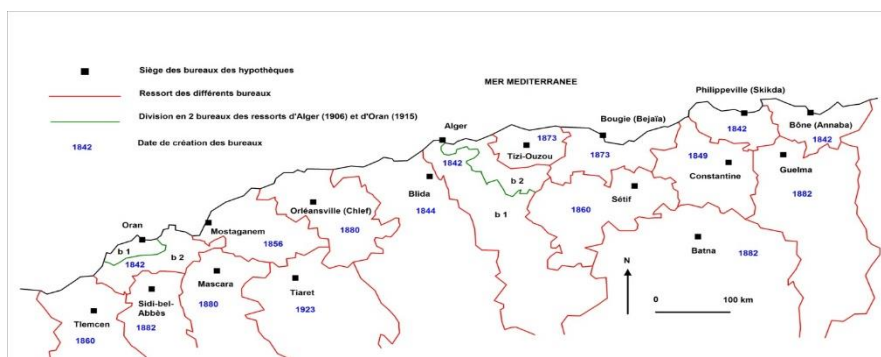
Ce fut le début des grandes manœuvres sur le foncier, pour encourager l'établissement de la colonie. Ces manœuvres ont consisté en la conversion des terres des différents territoires en terres de l'État et de la colonisation française, ce que Guignard (Guignard, 2015) a nommé la « francisation des territoires ». Guignard a établi trois cartes montrant les surfaces de ce processus de francisation, de 1830 à 1896 (Figure 38). Il faut le souligner avant de faire la lecture de l'agrandissement du plan de la ville et des stratégies d'acteurs dans son aménagement : le plan d'aménagement reflète la prégnance de cette conversion.

La première carte de Guignard présente le début de l'emprise qui a commencé avec la création des bureaux des hypothèques, pour Sétif en 1842. La deuxième carte montre en rouge les périmètres de colonisation concédés par l'État dans la période 1830-1844 ; pour Sétif, ils concernent tous les terrains qui entourent la ville et qui l'englobent.

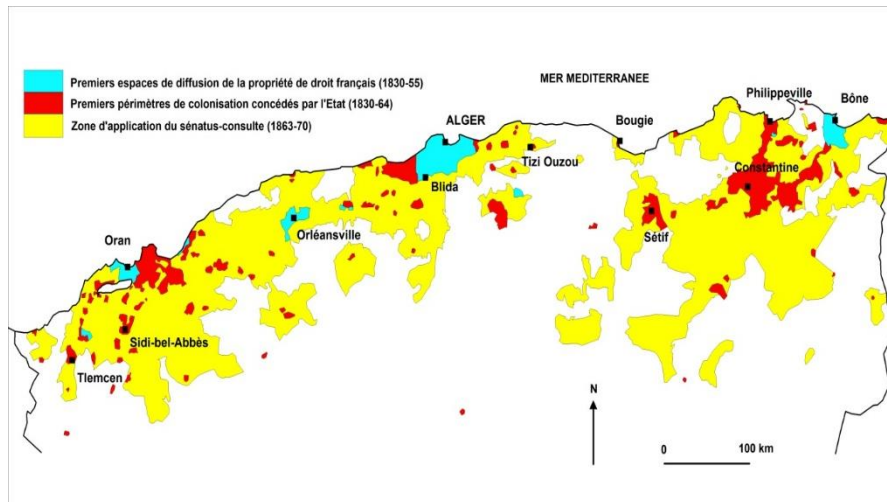
Figure 38 : Cartes établies pas Guignard montrant le processus d'expropriation, d'appropriation et de distribution des terres du nord de l'Algérie.

Source : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/docannexe/image/2555/img-2.jpg>

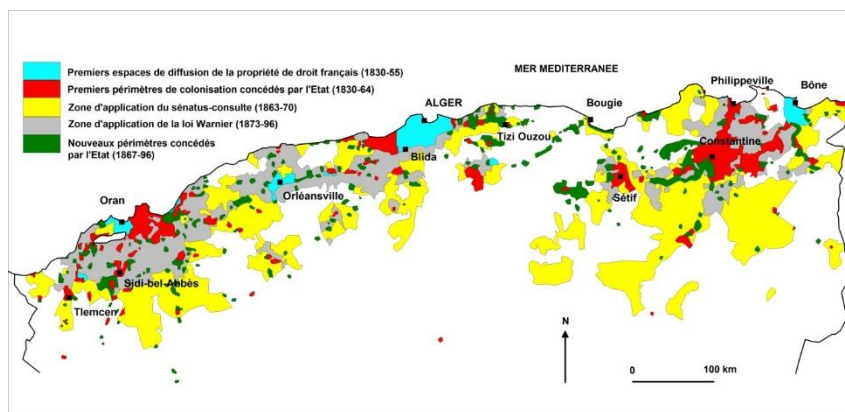
Doc. 1 – Les bureaux des hypothèques en Algérie à l'époque coloniale



Doc. 2 – L'état du processus de francisation de la propriété en 1870



Doc. 3 – L'état du processus de francisation de la propriété en 1896



VI.4.1.2.5.1 Lecture du plan d'extension et d'agrandissement.

Le nouveau plan de la ville de Sétif fut établi sur la base de l'ancien, en agrandissant sa surface et en reculant ses limites. Cet agrandissement ne consistait pas en une simple extension par rajout d'éléments, il fut structurellement remodelé, notamment par le déplacement de la place de l'église, du marché et de l'école, l'ouverture vers Bougie, ainsi que par la création de places au niveau des entrées de la ville : portes d'Alger, de Constantine, de Biskra et de Bougie. La trame établie fut renforcée par la continuité de la logique du tracé ; un damier hiérarchisé par les dimensions des rues et des îlots, mais aussi par la disposition des édifices structurants dans les endroits stratégiques : l'église a occupé une situation plus centrale et plus aérée (dégagée et ouverte sur la ville). Le plan de la ville, approuvé en 1847, renvoie à la lecture d'un territoire délimité par l'enceinte de la ville, qui exigeait tout autour une succession de plusieurs bandes de servitude et de territoires *non aedificandi* (Figure 39) : des territoires militaires non autorisés

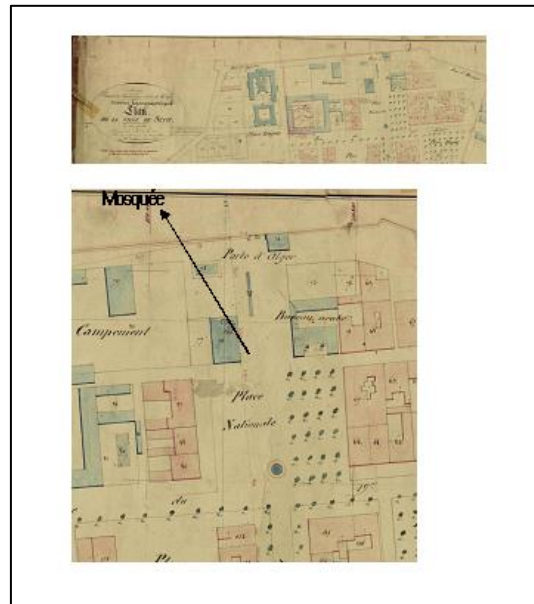
à l'occupation ou à la construction ; ces territoires sont représentés en rouge sur la carte de Guignard. Ceci renvoie à l'accaparement des territoires, mais aussi au souci primordial d'assurer la sécurité et le contrôle. Cette mesure de contrôle est apparente dans la disposition de la mosquée El Atik, à l'entrée ouest de la ville (qui correspond à la porte d'Alger) ; elle peut être lue comme un appât pour attirer les indigènes et pour les administrer, voire les contrôler ; la disposition du Bureau Arabe (dont on a déjà noté le rôle de contrôle et d'administration), dans le même lieu et juste en face de la mosquée, répond directement à ce souci, qui est dans la droite ligne des vœux du capitaine Charles Richard en 1846 : « *L'essentiel est, en effet, de grouper ce peuple qui est partout et nulle part ; l'essentiel est de le rendre saisissable* » (Côte, 1993 p. 128-129). Dans le même esprit, un camp militaire est disposé juste derrière la mosquée pour répondre aux mesures d'urgence, de contrôle et de maintien de l'ordre (Figure 40). Cette mesure de sécurité et de contrôle n'enlève rien aux IGM leur souci de régularité – défini par Malverti et Picard comme le vecteur principal de l'établissement du tracé – de la convenance et de la bonne disposition des composantes de la ville qui s'avèrent relever d'un art de composition, plutôt que d'une simple juxtaposition ou superposition.

Figure 39 : Plan de 1855 établi sur la base du plan de 1847, agrandissement de la ville vers l'Est. Plan entouré de quatre couronnes de servitude (zone non aedificandi). Source : SHD. Réf. 1H/910/1.



Figure 40 : Situation de la mosquée et du bureau Arabe à l'entrée de la ville et du camp militaire juste derrière la mosquée ; pour des dispositions de contrôle.

Source : extraits du plan de 1851



VI.4.1.2.6 Ancrage du plan de Sétif, et modèle de référence : caractéristiques qualités et bienfaits

Le plan de 1843 sur lequel s'est articulé le plan de 1847 s'inscrit dans le modèle du plan en damier utilisé généralement dans les colonies et dont on reconnaît les vertus comme l'évoque Mumford « *Le quadrillage faisait partie de l'équipement utilisé normalement par la colonisation... cet aménagement standard permettait en outre à tout nouvel arrivant de ne pas se trouver dépaysé parmi des occupants plus anciens. Dans les cités commerciales, marines et commerçants étrangers devaient apprécier la facilité avec laquelle cette disposition permet de s'orienter. On ne saurait s'étonner que même les traditionnels Athéniens aient fait appel à Hippodamos pour rebâtir leur port sur ce modèle milésien* » (Mumford, 1964 [1961], p. 249).

Néanmoins ce plan n'est pas utilisé qu'en contexte colonial, il est aussi le plan utilisé en métropole et en occident à cet époque (Nîmes par exemple). Après que la production architecturale et urbaine connut des extravagances éclectiques dues aux superpositions de plusieurs styles, le retour à la tradition prôné à cette époque, trouva une issue dans le classique de l'antiquité connu par le néoclassicisme apparu vers 1750 avec la découverte de Pompéi et Herculaneum (Encyclopédie Encarta).

Le néoclassicisme opéra un retour vers la simplicité, la sobriété et le naturel de l'architecture et de l'urbanisme grec, qui l'ont repris sur leurs prédécesseurs hittites, milésiens, mésopotamiens...et qui a été repris à son tour par les romains. Les IGM qui ont reçu l'enseignement de la justesse du geste, de l'efficacité et de l'économie (Malverti & Picard, 1989), trouvèrent à l'instar de ceux qui prônaient le retour à la tradition des références fidèles à ces principes dans le plan en damier gréco-romain dont ils s'inspirèrent. Ce plan en damier qui paraît de prime abord relever de l'abstraction, les IGM et leurs contemporains tout comme leurs prédécesseurs les romains ne l'ont pas appliqué à l'aveuglette ; ils adaptèrent les principes fondamentaux du plan au site et au contexte socioculturel (colonial) de l'époque : plan de petite taille délimitée par l'enceinte qui s'ouvre par quatre portes flanquées de places dont la principale (nationale) rappelle l'agora avec son traitement uniforme d'arcs délimitant des passages abrités ; plan structuré de principaux axes, de larges avenues plantées d'arbres et qui furent plus tard dotés de passages sous arcades qui rappelle le cardo et le décumanus romain aboutissant sur la dite place nationale (forum), plan hiérarchisé où sont disposés les principaux équipements culturels (mosquées et église), administratif (bureau arabe devenu plus tard le siège du commissariat civil et le siège de la mairie), culturel (le théâtre), et de justice (tribunal), les halls, le marché et l'école...dont l'architecture des principaux édifices inscrivait le style néoclassique comme décrit dans la QPES.

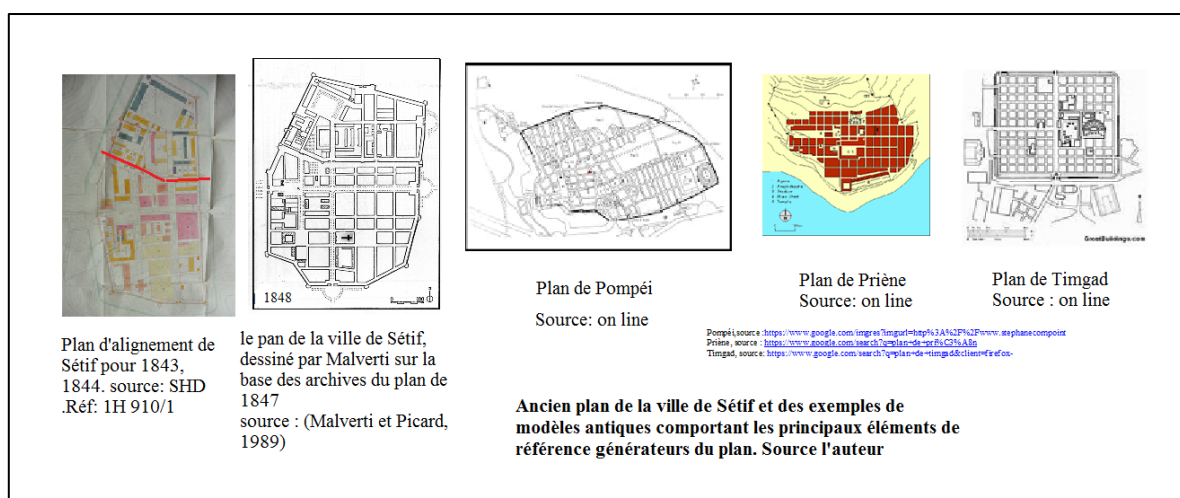
Ainsi bien que le plan paraît relever de l'abstraction, sa conception ne consiste pas en un simple exercice d'application mais, d'une mise en œuvre recherchée et bien réfléchie, comme l'indique Mumford pour le plan en damier en général « *Ce tracé ne constituait pas un exercice purement abstrait, car pour situer dans les emplacements les plus convenables du quadrillage d'ensemble, l'agora, les docks, les dépôts, et leurs dépendances, l'architecte de toute l'expérience de sa profession,- et lorsque sur tel point délicat, le conseil de la cité était invité à trancher, il ne le faisait qu'après s'être rendu sur place pour une étude des lieux. Ces procédures permettaient aux responsables de mieux se rendre compte que la cité constituait un tout organique, ainsi même dans les plus petites des cités grecques, les espaces nécessaires aux édifices publics étaient-ils dès l'origine délimités et appropriés, cependant que leur disposition à l'intérieur du quadrillage rompait la monotonie des blocs uniformes. L'oubli de cette différenciation fonctionnelle, plutôt que la simple monotonie des rectangles réguliers, devait provoquer au XIXe siècle des critiques de ce dispositif, parfois peu fondées* » (Mumford, 1964 [1961], p. 250).

La consultation des archives concernant la création de la ville de Sétif et la construction des ouvrages lui afférant à cette période (au SHD Paris), fait apparaître clairement que le déroulement pour l'élaboration de tout projet et de sa réalisation obéit à de longues concertations et un long va et vient entre des commissions présidées par le chef du Génie au niveau local et par des commissions présidées par un haut représentant de l'état au niveau global (extérieur), les rapports des concertations concernent aussi bien la localisation, que la nature du projet et sa conception que le montant alloué à la réalisation ainsi que les matériaux et leur provenance, la main d'œuvre ainsi que le devis qui comporte toutes les dépenses et leur différentes étapes (Rapports des militaires consultés au Service Historique de la Défense (SHD), Paris. Réf : 1H/910/2, 1H/911/2).

Les qualités et les bienfaits du plan en damier dans lequel s'ancre le plan de 1843, 1847 ne sont pas à prouver. La citation de Mumford ci haut indiqué, relève les multiples bienfaits du point de vue de la lecture, de l'orientation, du repérage et de l'identification, et du sentiment d'appartenir à ce milieu et du non dépaysement. Ces bienfaits sont aussi soulignés dans la QPES en faisant référence essentiellement à Schulz, Meiss, Lynch (voir chapitre IV, V).

Les nombreux écrits d'auteurs sur Sétif depuis la période coloniale à nos jours reflètent la constitution d'une image positive de la ville et une bonne perception de sa qualité, Neil, (Chenot, Les belles villes d'Algérie Sétif" extrait de l'ouvrage "organisation administrative des églises Protestantes en Algérie" cité par le voyageur O. Neil, 1898), Villard et Bassard (Villard & Bassard, 2002), Féraud (Féraud, 1872), Morel (Morel, 2001). (Figure 41).

Figure 41: Exemples de Modèles antiques comportant les principaux éléments de référence



VI.4.1.2.7 Société civile, important acteur dans la construction de la ville

Si les militaires constituent l'acteur principal de la construction de la structure de la ville notamment les gros ouvrages : rues, enceinte, abreuvoirs, fontaines..., ils n'ont pas construit toute la ville, la répartition des ilots en parcelles était destinée à être construite par les tiers. Les parcelles délimitées, étaient vendues aux particuliers ainsi qu'aux concessionnaires selon leurs besoins et leurs moyens.

Comme la structure a été déterminée selon les éléments qui préexistaient, les dimensions des ilots ainsi que leurs formes ne sont pas toutes identiques. Cependant la forme se rapproche souvent du carré ou du carré allongé et les ilots périphériques épousant les contours de l'enceinte avec une forme se rapprochant du trapèze et les dimensions étant comprises dans les fourchettes de 80 à 90m et 40 à 60 m, ont permis l'ouverture des parcelles tout autour de l'ilot s'orientant sur les quatre rues qui le délimitent. La construction des parcelles restait tributaire de la venue des populations, de leurs moyens et de l'encouragement ainsi que de l'aide apportée par les autorités, le trésor et les banques. Seulement ce sont au début les populations européennes et les indigènes de confession juive qui ont afflué vers la ville (Villard & Bassard, 2002 ; Camborieux, 1978) et qui ont pris le rôle de bâtisseurs. Les propriétaires qui sont les acteurs sociaux dont on a énuméré le rôle plus haut, étaient animés par l'esprit de rente. Cet esprit de rente est présent dans les parcelles situées aussi bien sur les axes principaux que les axes secondaires. Les parcelles situées le long des principaux axes du côté de la porte d'Alger (côté Est) étaient les premières vendues, construites et habitées. Trois typologies d'habitation se mettent en place au fil du temps, l'immeuble de rapport, la *harat* et la maison urbaine privée.

« L'immeuble de rapport est un immeuble d'habitat collectif occupant une parcelle qui peut être grande ou petite, il peut avoir une façade sur rue, ou deux voir même trois quand il occupe une parcelle d'un angle ou de deux angles de l'ilot. Et il peut avoir une ou deux façades intérieures qui laissent passer l'air et la lumière. Il se compose de plusieurs appartements ayant chacun d'entre eux un salon, des chambres, une cuisine, une salle de bain et des toilettes ce qui lui confère un certain niveau de standing. « Il présente une qualité certes, mais une qualité ostentatoire destiné aux catégories riches » [Abbaoui et Azizi, 2009]'. Cet immeuble comporte plusieurs étages pouvant aller jusqu'à cinq. Ils sont desservis par une cage d'escalier qui part d'un hall au rez-de-chaussée et qui dessert de deux à trois appartements par palier comme c'est le cas de l'immeuble Tiab (actuellement Abbane Ramdane), ou l'immeuble Carlone. Il peut aussi comporter plusieurs cages d'escaliers quand ses dimensions sont très

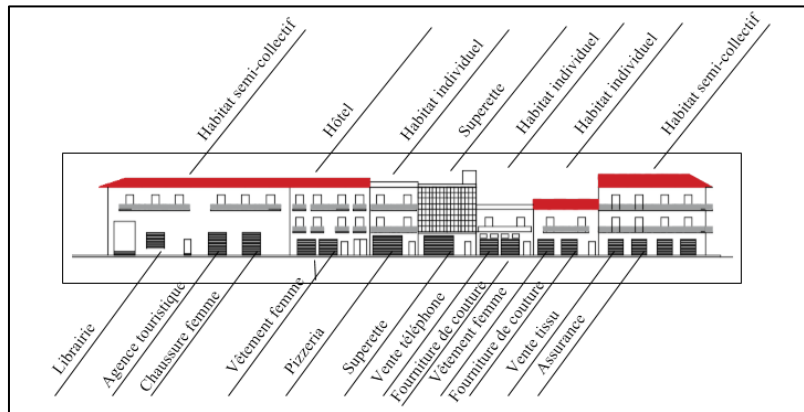
importantes et qu'il est orienté sur plusieurs façades comme c'est le cas de l'immeuble Brancat. Les appartements sont tous orientés vers les façades extérieures et bénéficient de ce fait de l'éclairage, l'aération et les vues. L'intérieure de l'immeuble est éclairé par un puits de lumière étroit. Le rez-de-chaussée est réservé aux locaux de commerce et de services. Les façades présentent une certaine stratification verticale marquée par des différenciations architectoniques appropriées (décors, sculpture, balcons...). Certains immeubles présentent un moindre traitement de façades que d'autres ». (Rahmani-Kelkoul, 2011).

Quant à La *harat* c'est le nom donné à une grande habitation collective construite dans une parcelle ouvrant sur la rue. Le devant de la parcelle est occupé par des commerces situés de part et d'autre de l'entrée et par-dessus lesquels est construit le logement du propriétaire présentant un certain standing et confort relatifs à ses moyens. L'intérieur de la parcelle est occupé tout autour par des pièces '*byouts pluriel de beyt*' à location s'ouvrant sur une grande cour appelée '*haouch*' au fond de la quelle se situe des toilettes communes et un point d'eau. La *harat* est généralement construite en un rez-de-chaussée plus un étage ; l'étage est desservi par un escalier (*droudj*) qui aboutit sur le palier et les coursives (*stiha*) menant vers les *byouts* de l'étage (Abbaoui, 2011).

« Le mot "*Hara*" ne désigne pas un quartier à Sétif, mais une maison à loyer à grande cour centrale collective. Elles ont été construites soit par des juifs (*Schembri, Hmamou, Guedj, Zermati, ...*), soit par des maltais (*Parienti, Scognomiglio, Brancat, Malvezin, ...*) ». (Diafat A., consulté le 02/03/2018). Les *harate*³⁷ constituaient le lieu de vie de beaucoup de juifs de chrétiens et de musulmans. Ceci « montre bien la cohabitation d'une population de différentes confessions » (Diafat A. Consulté le 02/03/2018) et de différentes cultures mais aussi de différents statuts, riches et pauvres se côtoyaient partageant aussi bien les joies que les soucis. Ainsi cette disposition parcellaire au niveau de l'ilot qui s'oriente aussi bien sur les rues principales que secondaires offre beaucoup de possibilité d'accueil. Dans le même ilot se côtoient des édifices équipements : banques, sièges de sociétés, hôtels ; des immeubles de rapport, des *harats* et de multiples commerces et services. C'est ce qui dote l'espace d'une diversité spatiale, fonctionnelle et aussi sociale appelée actuellement mixité. (Figure 42)

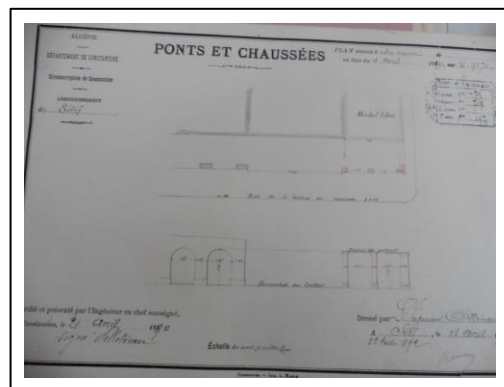
³⁷ *Harate* pluriel de *harat* (Abbaoui, 2011), sont écrites aussi *harats*

Figure 42 : mixité d'usage. Source Mater (Naidja, 2018) encadré par l'auteur



Si la société civile s'avéra entreprenante, ce qui était fortement encouragé par l'administration civile, ses constructions devaient obéir à certaines règles. Une fois l'essentiel de la structure de la ville réalisée, les particuliers avaient un cahier de charges qui comportait toutes les contraintes qu'il devait suivre notamment la règle de l'alignement et des arcades.... Le document de la figure ci-dessous présente la servitude d'implantation par rapport à la rue, servitudes d'arcades, hauteur, où le particulier doit laisser des distances bien déterminées et suivre l'alignement du voisinage, la construction de tout ouvrage devait être légale et autorisée par les services de l'état à l'époque c'était l'administration militaire ensuite le commissariat civil et plus tard la mairie ; un règlement accompagne le projet et un procès-verbal à la fin de la réalisation était livré pour conformité ou non de la construction à ce règlement. Le traitement de façades reflète souvent les moyens du propriétaire et son statut social. Ainsi se côtoient des façades richement traitées avec des façades humbles ce qui donne une diversité de traitement et n'affecte en rien l'harmonie établie par l'unité des règles d'implantation (recul, trottoir, alignement, plantation d'arbres, arcades). (Figure 43).

Figure 43: exemple du règlement. Source : Direction des Bâtiments et Travaux Publics de Sétif (DBTP ex Ponts et Chaussées)



C'est ainsi que la ville s'est au fur et à mesure densifiée à son intérieur en respectant les règles d'implantation. Elle finit par acquérir une certaine image satisfaisante qui lui reconnaît une qualité de cité ; un des témoignages de cette image écrit « *années 1869-1870. De nouvelles constructions s'élèvent, les travaux de voirie, trottoirs, caniveaux, d'alignement, d'assainissement, c'est un immense chantier quotidien. Les places sont aménagées, les plantations d'arbres de toutes espèces se multiplient. Le petit village fait de cahutes misérables, se transforme jour après jour en une ville coquette, les boutiques des commerçants sont très bien achalandées en produits de toutes sortes...* » (Villard & Bassard, 2002, p. 186).

Seulement cette densification ne s'est pas faite en un trait et avec le même rythme, elle s'est étalée sur des décennies s'inscrivant dans les politiques coloniales. L'afflux des populations vers la ville n'était pas systématique et ne s'est pas fait de la même manière pour les européens et pour les indigènes.

VI.4.1.2.8 Peuplement de la ville

Si les premiers arrivés à la ville -comme il a été dit plus haut- sont les commerçants, ouvriers et trafiquants essentiellement européens, qui ont été drainés par l'arrivée des militaires et qui sont devenus quelques années après « *de redoutables négociants* » (Villard & Bassard, 2002, p. 163), ceux qui sont venus après ont été encouragés par l'administration civile qui accompagna la création officielle de la ville suite à l'adoption de la politique de peuplement et qui a engendré une action importante sur le foncier. Cette action sur le foncier a drainé vers la ville aussi bien la population européenne que musulmane mais pas pour les mêmes motifs.

En se référant aux statistiques rapportées par les différents auteurs, on note plusieurs contradictions et imprécisions, notamment concernant les indigènes ; exemple : André Prenant dit que « *Sétif comptait en 1850 : 727 habitants exclusivement européens parmi eux 478 adultes de sexe masculin et 192 maisons* ». (Prenant, 1953, p. 434) ; alors que Féraud écrit « *à la fin de 1843 -Sétif comptait- avec les commerçants, une population de deux cent âmes non compris soixante-six indigènes* » (Féraud, 1872, p. 10) et un autre militaire dont l'écrit est rapporté par Villard et Bassard dit : « *« En 1846, la population européenne s'élevait à 606 habitants dont 440 français* » (Villard & Bassard, 2002, p. 117).

Est ce qu'il y eut afflux des indigènes au tout début de la construction de la ville ? On ne sait pas ; ce que l'on sait c'est que même s'il y a eu afflux, il ne devait pas être important par rapport à l'afflux des européens venus de toute contrée. Tous les auteurs sont d'accord qu'après les

premières années de la conquête au niveau de Sétif, il y eu dans les environs de 600 à 700 européens, ouvriers, commerçants, trafiquants, etc. Alors qu'à cette époque les musulmans sont restés hors la ville. La venue des musulmans d'une façon importante vers la ville a dû coïncider comme le rappelle Camborieux sans l'expliciter, avec les périodes de troubles dont il n'évoque que le terme 'trouble' (Camborieux, 1978, p. 122). Les périodes de trouble peuvent être les périodes des insurrections et du séquestre et aussi les périodes correspondant à l'application des lois foncières du cantonnement, du sénatus-consulte et de la loi Warnier, qui n'ont eu pour effet que la désagrégation des liens sociaux, la misère et la famine qui ont poussé les populations à aller vers la ville et vers l'étranger.

La première des trois cartes que Guignard a établies pour montrer le processus de francisation des territoires et qui s'étalent depuis 1830 à 1896 (évoqué plus haut), montre que le début a commencé avec la création des bureaux des hypothèques, pour Sétif ce fut en 1842. La deuxième carte montre, représentés en rouge les périmètres de colonisation concédés par l'état entre la période 1830-1844, pour le cas de Sétif ils concernent tout le terrain qui entoure la ville et qui l'englobe. À cette période Sétif comptait « *En 1843 deux cent âmes non compris soixante-six indigènes* » (Féraud, 1872, p. 10), d'autres rapport disent indigènes juifs représentant le ¼ de la population européenne, ce sont des ouvriers et commerçants attirés par les chantiers, il est à rappeler que depuis l'avènement militaire à Alger, l'État et les militaires faisaient des campagnes publicitaires pour encourager les populations européennes à venir (Ageron, 1979).

« *En 1846, la population européenne s'élevait à 606 habitants dont 440 français. Le progrès a été sensible, malgré les couts de construction élevés, les bois provenant de Philippeville, et cela sans aucune aide du gouvernement. Ce développement, témoin de la confiance de ces habitants dans l'avenir de leur ville* » (Villard & Bassard, 2002, p. 117).

En trois ans (de 1843 à 1846) la population européenne a augmenté de 346 âmes soit une croissance de 115 personnes par an alors que les indigènes ne sont pas évoqués. Quel que soit leur nombre il reste très inférieur à celui des européens ¼ pour 1843. « *Sétif comptait en 1850 : 727 habitants exclusivement européens parmi eux 478 adultes de sexe masculin et 192 maisons* ». (Prenant, 1953, p. 434). Si on suit ces statistiques à cette période en quatre ans (de 1846 à 1850) la population européenne n'a augmenté que de 121 ce qui correspond à un croit de 30 personnes européennes par an. Ceci peut trouver les explications dans les effets de la crise économique que le pays a traversé à cette période où on a constaté un recul et une stagnation des projets qui était amorcés et qui n'ont repris que plus tard tel que cité par Féraud.

« *Un projet d'extension fut adopté et, déjà, un nombre assez considérable de concessions avaient été faites dans l'annexe, lorsque survint une crise commerciale qui se fit sentir à Sétif comme sur les autres points de l'Algérie ; et la plupart des concessionnaires, qui s'étaient présentés d'abord avec une grande confiance, durent ajourner l'exécution de leurs projets.* » (Féraud, 1872, p. 11). Le projet d'extension qui a incité des investissements c'est le projet de la ville qui a été adopté en 1847. L'auteur parle d'une crise commerciale qui a touché le pays et de même Sétif et plus loin dans le même texte il parle de la guerre d'orient qui était avec les circonstances de la crise à l'origine de la suspension des travaux et des projets.

« *En 1849, le général de Barral, puis le colonel de Lourmel, avaient inauguré les premiers chantiers de travail sur la voie stratégique projetée entre Bougie et Sétif...les travaux suspendus pendant la guerre d'orient, étaient repris en 1856* » (Féraud, 1872, p. 12)

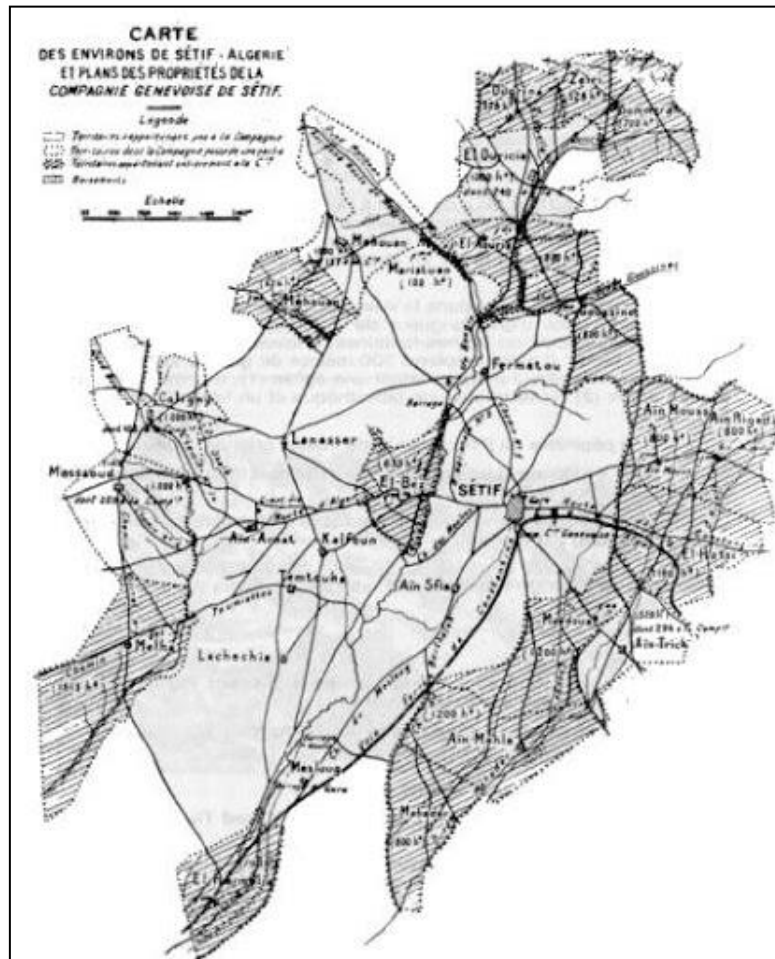
En 1850 fut créé Le commissariat civil qui secondait les militaires dans la gestion de la ville et encourageait davantage l'installation des européens.

André Prenant après avoir constaté qu'en 1850 il y avait 727 habitants exclusivement européens il complète plus loin « *ce n'est qu'après le sénatus-consulte de 1863 qu'apparaît, sur un territoire communal englobant pourtant 20 000 ha, un retour des musulmans-en partie comme ouvriers agricoles-sur leurs anciennes terres : en 1866, leur nombre est décuplé par rapport à celui de 1861 atteignant 6130, les deux tiers restant probablement hors les murs, tandis que le chiffre des européens (3562, au cinq sixième français) ne s'est accru que de 10p.100 en cinq ans.* » (Prenant, 1953, p. 434).

André Prenant laisse sous-entendre que les habitants ont été dépossédés de leur terres puisqu'il dit : « *un retour des musulmans-en partie comme ouvriers agricoles-sur leurs anciennes terres* » mais il ne l'exprime pas explicitement. Il n'évoque pas la compagnie genevoise à qui l'état concéda en 1853 une superficie de 20 000 hectares, des terres les plus fertiles pour construire des villages aux habitants suisses qu'elle promit de faire venir dans la région pour soutirer des profits. Ces 20 000 hectares sont soustraits aux tribus des Beni Ameur et d'autres qui habitaient la région et qu'on refoula de leurs terres et qu'on expropria par la loi du cantonnement ; une des lois foncières inventées pour exproprier et diviser les habitants. Plus tard et sentant les conditions de resserrement et d'acculés, ils étaient contraints de revenir comme ouvriers agricoles dans des terres qui leur appartenaient. La Figure 44 portant la carte de la Compagnie Genevoise indique les lieux d'établissement de cette compagnie ; le territoire

de la ville de Sétif entourée de sa périphérie fertile Ain Abassa, Ain Arnat, El Maouen, etc. Anciens territoires des tribus devenus propriété de la compagnie genevoise (Figure 44).

Figure 44 : carte « La Compagnie genevoise des colonies Suisses de Sétif » avec, comme actionnaires principaux et privilégiés les dits bénéficiaires ». Source : MICHENOT SYLVAIN



Il est à préciser qu'à ce stade de la recherche nous disposons de peu d'informations sur le détail de ces opérations. Mais si nous évoquons ces circonstances, c'est pour dire qu'au début, les algériens "indigènes" se sont tenus hors la ville et ce n'est qu'avec les conditions d'expropriation, de refoulement et de la famine qui en résulta qu'ils étaient contraints d'y aller. En 1861 ils étaient 597 âmes qui seront en 1866, 6130 hab soit dix fois ceux de 1861 (qui ne s'explique que par le fait de l'expropriation) dont 2/3 c'est-à-dire 4087 hab hors les murs ce qui donne 2043 hab dans la ville. Alors qu'en 1872 ils sont 6137 hab et en 1876 ils sont 5397 hab marquant ainsi une régression de 733 que Prenant explique par les effets de la famine de 1866 et l'insurrection de 1871(El Mokrani) et le séquestre qui s'en est suivi. Ce chiffre va augmenter en l'espace de six ans de 1100 hab c'est à dire vers 1882 une population musulmane de 6477

hab ; période correspondant à l'application de la loi Warnier 1873 et celle qui la suivirent qui acculèrent les algériens à vendre leurs terres aux vils prix.

La troisième carte de Guignard, montre le début du parachèvement de la francisation des terres ; elle représente en gris la zone d'application de la loi Warnier entre 1873-1896 complétée par les nouveaux périmètres concédés par l'état représenté en vert durant la période 1863-1896. Le nombre des colons est en rythme ascendant, il arrive en 1866 à 3562 habitants (Prenant, 1953, p. 434).

Même si l'afflux des populations européennes vers la ville est de plus en plus ascendant, ceci ne fait pas d'eux des citoyens ; le commerce et le trafic à eux seuls ne suffisent pas à qualifier les habitants de citoyens et d'habitants de la ville c'est ce qui ressort des écrits d'un militaire reporté par Villard et Bassard (2002), (ci-dessous) :

« *ESPRIT PUBLIC*

Si la prospérité croissante et l'importance acquise de Sétif permet de l'appeler une ville, à coup sur ce n'est pas une cité. Composée depuis l'origine de petits marchands à la suite des troupes, de quelques ouvriers employés aux constructions sa population s'est recrutée d'aventuriers de tous pays à la recherche de la fortune et de militaires libérés de diverses professions dont on favorisait l'établissement. Le gain y est la préoccupation générale, on n'y connaît guère et on n'y satisfait d'autre plaisir que le plaisir des sens. La vie intellectuelle est nulle, toute l'activité humaine est absorbée dans les intérêts ou dans les appétits matériels. La moralité peut s'y mesurer à l'insécurité de relations sociales auxquels président l'égoïsme et la mauvaise foi. L'usure infeste le commerce, ignorant de l'équité, on pratique la justice, mais lorsqu'elle est imposée par la sanction de la loi, le crime découvert est seul un crime. Dieu est absent de cette société sans traditions, sans aïeux ni patrie qui en est encore à la première période de développement.

Lorsqu'aux agitations de la vie matérielle se joindront dans son sein les mouvements de sa vie intellectuelle et religieuse, Sétif commencera d'avoir un esprit public et ses habitants deviendront des citoyens. » (Villard & Bassard, 2002, pp. 167-168)

VI.4.1.3 Statut civil, Nouvelle gestion et nouvelles extensions

Cette phase est caractérisée par la dépossession dans habitants de la campagne, l'augmentation de l'attraction de la ville, son extension et son accroissement.

Les années 1870 constituent une période connue au niveau de la colonisation par période de la pacification ; elle est caractérisée aussi par le retrait des militaires qui cédèrent la place à l'administration civile et la création des communes mixtes dans les territoires où les musulmans sont en nombre important ; à Sétif, les travaux publics furent cédés au service des ponts et chaussées comme l'indique cette citation : « *le génie militaire cède la responsabilité des travaux civils aux services des ponts et chaussées en 1878-1879* » (Villard & Bassard, 2002, p. 203).

Ce fut aussi le début de la période dite du "triomphe des colons" "gros concessionnaires et gros capitaux auxquels l'administration tendit la main forte. Autour de la ville le statut des terres auparavant militaires (zones non aedificandi) sont devenues propriétés de particuliers : Brancat, Baud, Burdin... ; sauf la première couronne qui restait non constructible. Ceci ne faisait qu'accroître la venue des européens qui se considéraient algériens français. On était déjà à la quatrième décennie et la deuxième génération qui étaient considérés français à la naissance, par la loi du 26 juin 1889 (loi de la naturalisation automatique de fils d'étrangers qui ne la refusaient pas) (Ageron, 1974, pp. 54-55). Alors que la population musulmane était acculée et partait à la ville à la recherche d'un abri et d'un refuge, d'un lieu où subsister ; d'abord en s'installant dans la périphérie de la ville, en louant ensuite en ville les *harats* qu'elles partageaient avec les indigènes juifs.

Avec la période du triomphe des colons, le départ des militaires et l'évolution du statut de l'administration des territoires de la commune vers la sous-préfecture ensuite celui de préfecture, se manifeste une volonté d'augmenter l'attrait et les investissements en vue de l'exploitation des richesses des territoires expropriés à leur population et offerts aux européens.

Bien que l'administration fût centralisée, la commune faisait tout pour encourager l'investissement et l'accorder sans trop de difficultés (comme indiqué plus haut). C'est ainsi que fut construit le moulin de Lavie, les banques, les maisons *harats* et immeubles de rapport ; de 3813 habitants en 1861 la population est passée à 9557 habitants en 1876 (Camborieux, 1978, p. 122) ; la ville s'est dotée d'un éventail important d'équipements. Elle s'est densifiée et avait déjà l'essentiel de ses édifices et de sa structure tel que reporté par cet écrit :

« En 1872 la ville de Sétif prend forme, se structure, se densifie et s'équipe à l'intérieur d'une muraille d'enceinte percé de quatre portes correspondant aux quatre points cardinaux, affirmant de la sorte sa position stratégique de carrefour...Ce noyau colonial originel est

constitué de deux quartiers de part et d'autre d'une voie dans le sens Est-Ouest (portion de la future RN 5) :

Quartier militaire au Nord : Sur l'emplacement de la citadelle et son agrandissement, comprend de grandes casernes pour l'infanterie et la cavalerie.

Quartier civil au Sud : Caractérisé par un tracé orthogonal en damier avec une forte occupation du sol présentant tous les ingrédients d'une structure urbaine :

Larges rues tracées régulièrement

Avec trottoirs bordés d'arbres :

Magasins et échoppes sous les arcades.

Maisons et immeubles de rapport.

Equipements importants :

- 1. Recette des postes (1845)*
- 2. Mosquée reconstruite (El Attik) en 1845*
- 3. Etablissement bancaire (en 1855).*
- 4. L'hôtel de ville et salle des fêtes (en 1856) sur l'emplacement du bureau arabe*
- 5. Tribunal de 1ère instance en 1860.*
- 6. Eglise Sainte Monique en 1867.*
- 7. Collège en 1873.*
- 8. Sous -préfecture en 1874.*
- 9. Théâtre municipal en 1896.*
- 10. Fontaine monumentale (Ain Fouara) en 1898. » In*
(Encyclopédie H, consultée en 2017) et (Rosso, consulté en 2017)

Bien que ce sont les militaires qui ont conçu les plans de la ville et conduit et construit les principaux ouvrages, la société civile a participé à cette édification et a continué son exercice jusqu'à construction de toutes les parcelles. Ce qui a nécessité de nouvelles extensions qui ont marqué une nouvelle ère d'urbanisation et de peuplement.

VI.4.1.4 Deuxième urbanisation franchissement de la ville de ses barrières (murailles)

VI.4.1.4.1 Premières croissances (première couronne)

VI.4.1.4.1.1 Croissance du côté est

En l'an 1879 Sétif connut l'arrivée du train via Constantine vers Bordj Bouarreridj ce qui a été à l'origine du franchissement de la ville de ses limites pour s'agrandir du côté est, côté de

l'implantation de la gare. Ce franchissement s'est fait sur des terres agricoles qui appartenaient au secteur militaire et qui furent déclassées au profit de propriétaires privés, comme cité plus haut. Sauf la première couronne de protection qui entoure la ville qui a été laissée longtemps non urbanisée (non aedificandi). Dès le commencement des travaux du chemin de fer, une spéculation immobilière s'amorça accompagnée d'une vague d'immigration comme écrit de la plume de Prenant : « *En 1877 spéculation immobilière par la transformation de terrains de culture en lotissements au-delà des servitudes militaires (futur faubourg inférieure de la gare accompagne une vague d'immigration* » (Prenant, 1953, p. 434).

Ces premières extensions appelées alors 'faubourgs' se sont formées par taches occupant les directions principales (Est, Ouest et Sud) et seront à leurs tours des pôles de croissance pour les extensions ultérieures. Du côté est Le faubourg inférieur de la gare (lotissement Baud) et vers 1897 le faubourg supérieur de la gare (lotissement Burdin), du côté ouest le faubourg des jardins, et du côté sud le faubourg de l'industrie. La distance non aedificandi qui forma une couronne, a créé un vide urbain d'une largeur de 200m tout autour du noyau centre-ville, ce qui causa une rupture entre le centre et son extension (Figure 46).

Figure 45 : croissance hors intramuros de la ville de Sétif. Source : carte URBASE, traitement de la légende : l'auteur



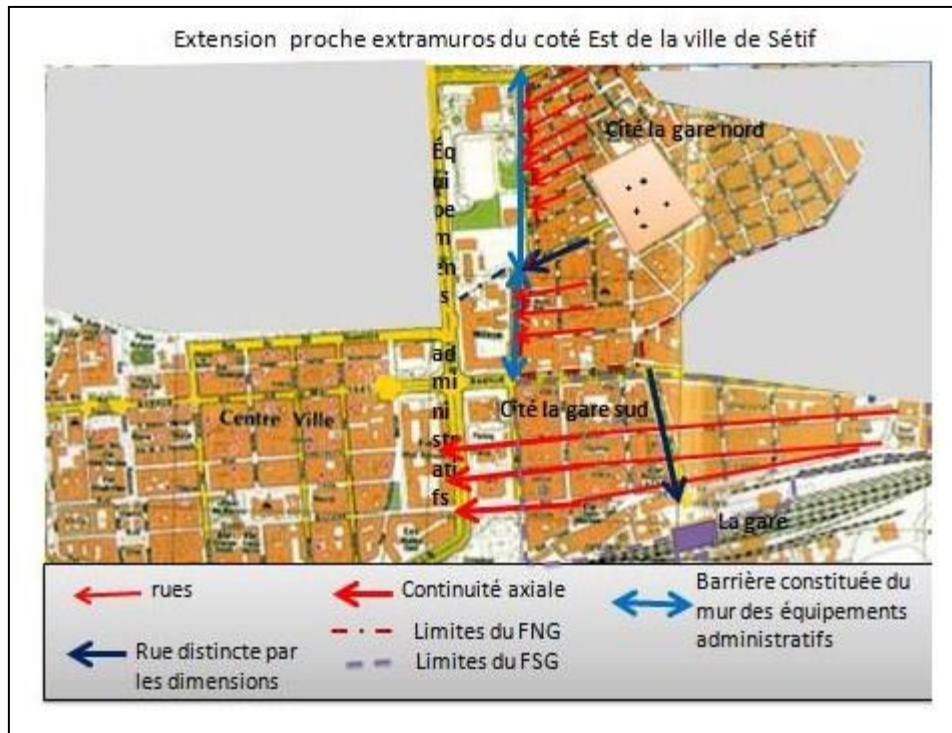
VI.4.1.4.1.1 Vocabulaire urbain

Par la forme de l'extension et le vocabulaire utilisé, la rupture se fait moins sentir du côté est qu'elle ne l'est du côté sud et ouest. Dans cette généralité, nous pouvons souligner toutefois une différenciation entre le langage du faubourg sud de la gare (FSG) de celui du faubourg nord de la gare (FNG). Il est à préciser qu'à ce stade de la recherche, les seules données recueillis de

cette période, sont celles écrites par Prenant et Villard & Bassard. Par manque d'écrits, de documents cartographiques et des plans, la lecture du langage se fait à partir des données actuelles du site. Nous notons pour le cas du FSG un souci d'intégration urbaine et architecturale, lu à travers le prolongement des alignements des voies de ce lotissement par rapport aux voies du centre-ville et la reprise de la typologie et du traitement architectural, des tailles des ilots et la typologie de immeubles de rapport ; avec une volonté de constituer une centralité le long de l'axe qui mène vers la gare ferroviaire mais dont le traitement et l'usage affiche jusqu'à présent un manque de prise en charge réelle (peut être par manque d'investissement). L'intérêt à l'intégration donne la lecture d'une continuité dans le tissu et une connotation que cette partie appartient au centre-ville malgré l'existence de la zone non aedificandi.

Quant au faubourg nord de la gare, il se constitue autour du cimetière chrétien et juif appelé cimetière européen et le long de l'axe qui mène vers Constantine, il s'identifie par ses *Harats* : maisons communautaires et privées, un tracé de rues régulier ; mais qui au contraire du faubourg sud de la gare, il ne constitue aucune continuité avec le tracé du centre-ville, vis-à-vis duquel s'est constitué la rupture par la bande de la zone non aedificandi (comblée actuellement par les équipements : le siège de la Wilaya, le cercle des officiers (*le mess*), les hôtels Ibis et Novotel, la Daira, etc) et ce malgré la volonté de le relier au centre qui apparaît à travers le dessin des plans d'extension des environs de l'année 1940, où la rue du 3^{ème} Zouaves (actuellement Bellali) qui mène vers le cimetière est dessinée dans le prolongement de celle qui mène au centre-ville. Cette rue a été obstruée au niveau des équipements qui furent construits au niveau de la zone non aedificandi (la préfecture actuellement la Wilaya). C'est ce qui donne le sentiment d'isolement et d'engorgement de cette partie. Le tracé des rues de ce quartier se constitue en parallèle avec les murs du cimetière d'une part et en épousant les courbes de niveau d'autre part ; la dénivelée assez importante au sud de ce faubourg, accentue sa séparation et sa rupture de la façade urbaine constituée de l'épaisseur qui le devance au niveau de l'avenue du 1^{er} novembre (Figure 46).

Figure 46 : articulation de l'extension est avec le centre-ville et vocabulaire urbain. Source : carte DUAC de Sétif (Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (ex DUCH).
Traitement : l'auteur



À cette époque, les extensions qui eurent lieu sont l'œuvre de personnes privées propriétaires de terrains, Baud pour le faubourg de la gare sud, Burdin pour le faubourg de la gare nord³⁸, etc. Ces extensions se font -comme le cite Prenant- sous forme de lotissements privés qui constitua à cette époque l'outil principal et officiel d'urbanisation et d'extension.

Le lotissement comme outil d'urbanisation affiche comme son nom l'indique le seul souci de lotir des terrains en vue de leur vente à des acquéreurs qui ont construit soit essentiellement des maisons privées comme c'est le cas pour la gare nord (Burdin), soit des immeubles de rapports reflétant le souci du gain comme c'est le cas pour la cité sud de la Gare. Le vocabulaire qui les caractérise se limite au minimum essentiel à l'habitation (maisons, rues, trottoirs) avec toutefois fois une école. L'occupation massive des ilots par le bâti, ne laisse aucun espace public autre que les rues aucune place ou jardin ou espace vert. D'où l'usage du mot dortoir par Prenant « la fièvre des lotissements fait alors de grands dortoirs à bon marché : Baud, au sud de la gare ; Burdin, près du cimetière, route de Sillègue ; faubourg de l'industrie. Le village nègre, surveillé par la municipalité y échappe... » (Prenant, 1953, p. 435)

³⁸ Prenant écrit le lotissement Burdin alors que Villard & Bassard parlent du lotissement de Rivière

En effet la lecture du vocabulaire de ces entités nous fait conclure sur le mot dortoir et nous rappelle la signification même du faubourg.

Le langage utilisé dans la production de l'ancienne ville est absent des nouveaux lotissements, dénotant le recul mitigé des préceptes de l'urbanisme dit traditionnel. Mitigé car le souci d'intégration lu dans le FGS indique que ces préceptes ont encore une certaine influence à cette période mais la lecture faite à propos de la rue Bellali, de la composition, et de l'absence de programme et d'espaces publics, dénote que ces préceptes sont en train de reculer, pour laisser place à un nouveau mode qui consiste au morcellement en vue de la vente et de la constitution d'une rente. Ce mode d'urbanisation ne constitue pas un fait isolé, il se fait à l'instar de ce qui se produisait en ce moment et qui commença bien avant en métropole et ailleurs, où le lotissement constitua l'outil d'urbanisation qualifié comme étant l'urbanisme libéral, vu qu'il était entrepris par des particuliers mais aussi vu qu'il a affirmé son détachement par rapport au mode d'urbanisation traditionnel : « *Vers 1858 apparait l'urbanisme libéral avec comme réalisations « le lotissement privé de villégiature du Vésinet, Yvelines par l'homme d'affaires Alphonse Pallu.* » (Ordre des Experts, 2007, pp. 28-29). Ces modes opératoires dénotent une absence dans la réflexion et la production de la ville marquée par le retrait de l'état du circuit de la production urbaine.

L'arrivée du chemin de fer fut accompagnée par la création de ces faubourgs mais aussi par la création de deux minoteries et une usine de pâtes³⁹ qui s'avérèrent des facteurs d'attraction des populations expropriées et contraintes de quitter la campagne par l'effet des conditions difficiles qui en découlèrent. Cette vague d'immigration qui n'a fait qu'augmenter avec le temps comme l'évoque Prenant, entraîna la formation de deux autres faubourgs l'un vers l'ouest appelé le faubourg des jardins et l'autre vers le sud appelé le faubourg de l'industrie accompagné du village nègre.

³⁹ « À cette date avec l'arrivée du chemin de fer Création de deux minoteries et une usine de pâtes alimentaires. » (Prenant, 1953)

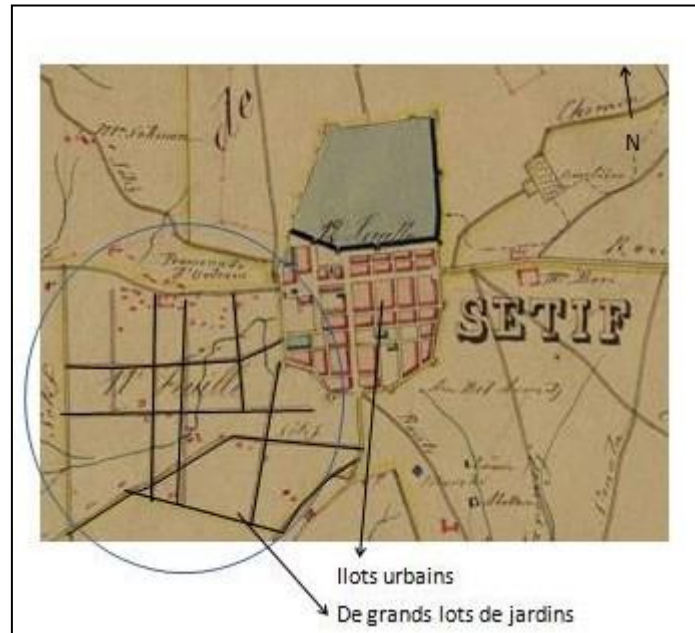
VI.4.1.4.2 Vague d'immigration et apparition des faubourgs des jardins, de l'industrie et du village nègre

VI.4.1.4.2.1 Croissance Côté ouest Le faubourg des jardins

Vers les années 1880 se constitue le faubourg des jardins où « *des immigrants s'entassent comme locataires dans les immeubles agricoles des jardins de l'ouest de la ville* », (Prenant, 1953, pp. 434-435)

Comme l'indique la Figure 47, ce faubourg s'est constitué à l'ouest de Sétif au-delà de la porte d'Alger et le long de la route est-ouest. Il s'est formé sur une trame régulière issue d'un découpage de lots destinés aux jardins. La figure 47 montre le tracé des voies (chemins) et les parcelles de grandes tailles sont clairement lisibles ; c'est ce qui fut la pépinière de Sétif connue par ses plantations et ses arbres diversifiés tant vantés et chantés par les auteurs qui ont décrit la ville de Sétif tel le voyageur O Neil (Chenot, *Les belles villes d'Algérie Sétif*'' extrait de l'ouvrage ''organisation administrative des églises Protestantes en Algérie'' cité par le voyageur O. Neil, 1898), Denise Morel (Morel, 2001), Féraud (Féraud, 1872), etc. Les quelques premières constructions au niveau de ce faubourg étaient alignées le long de la voie qui mène vers Alger (Figure 47). À travers le temps, ce quartier s'est constitué par vagues de rajout successifs de lots d'habitations, entraînant une densification qui a complètement effacé le caractère floral. Le premier lotissement, laissant transparaître une trame orthogonale avec de grands lots de jardins, s'est subdivisé en plusieurs lotissements à trame régulière, des rues sont sans différenciation et les ilots oblongues accueillent des parcelles meublées d'habitations et aucun autre aménagement d'espace publics, de jardins, de places, etc.

Figure 47 : extrait du tableau d'assemblage de la commune de Sétif. Source : SHD
Echelle 1/20000. Traitement l'auteur.



VI.4.1.4.2.2 Croissance du côté sud, le Faubourg de l'industrie et le village Nègre

« En 1892...on enregistre autour du marché Arabe, porte de Biskra, les débuts d'un faubourg méprisé, lieu de prostitution peuplé surtout de juifs algériens futur « faubourg de l'industrie ». » (Prenant, 1953, p. 434).

La Figure 47 montre que Le faubourg de l'industrie s'est constitué spontanément autour d'une usine de briqueterie et du marché arabe par les migrants venus du sud tel qu'indiqué par Prenant ; ces migrants se sont installés sur un tronçon de cette voie, le tronçon le plus près de la ville au-delà de sa zone de protection. Le plan indique une occupation du bâti aligné le long des voies de cette partie. Il est à rappeler l'importance de cette situation comme étant celle de la voie du marché Arabe, souk populaire important de par son rayonnement régional, Laurent Féraud et André Prenant rapportent l'importance de l'activité commerciale de ce souk où s'effectue l'échange de toutes les marchandises, bovins, ovins, dates, fruits, légumes..., il est le lieu de l'abattoir régional et local ; ceci est un indice sur la nature de l'activité qui s'est installée au niveau de ce faubourg et qui est directement liée à cette nature commerciale, celle de l'abattage des animaux, du travail du cuir, de la laine, sa vente et son tissage..., activité restée longtemps à cet endroit.

VI.4.1.4.2.2.1 *Le village Nègre*

Un amalgame s'installe autour de la localisation exacte de ce village et nécessite certaines précisions. Si on se réfère à Prenant, ce village s'est constitué au sud de la voie du chemin de fer par les populations venues du sud (d'où le nom), Prenant indique que ce tissu échappe au pouvoir en place, et au contrôle de l'État ; ses habitants étaient plutôt mal lotis. Ils allaient être délocalisés plus tard, pour être relogés dans le quartier Bel air construit par Lévy qui voulait récupérer le terrain situé au sud du chemin de fer et octroyer un terrain rocailleux au nord de la ville à ces populations (Prenant, 1953).

Or en interrogeant les gens qui ont habité et qui habitent toujours le côté sud de la ville, "*village nigrou*" de l'appellation locale du village nègre, les réponses désignent la partie sud-ouest qui englobe le faubourg de l'industrie.

On pourrait supposer⁴⁰ qu'avec l'avènement du chemin de fer et les quelques activités de distribution et de transformation des céréales qui se sont installées à proximité, on assiste à l'émergence spontanée d'un tissu populaire des gens venus du sud, au même titre que les populations installées autour de l'usine et du marché arabe le long des voies qui mène vers le sud de l'Algérie (la même que celle du village nègre, nom relatif aux populations venus du sud, comme déjà indiqué).

Ceci nous emmène à dire que la circonscription du faubourg de l'industrie et du village nigrou est la même ; l'appellation "faubourg de l'industrie" est une appellation administrative alors que "village nigrou" c'est l'appellation populaire de ces lieux tirée de l'appellation nègre attribuée par les colons aux habitants ; et une partie de la population, celle qui s'est installée au sud du chemin de fer avec l'avènement de celui-ci, c'est cette population qui a été transférée vers Bel air.

VI.4.1.4.3 Vocabulaire et appropriation

Ces faubourgs comme l'indique André Prenant, sont alimentés par l'exode des populations rurales venant chercher un travail en attente ; elles comptent sur la solidarité familiale pour subsister ; les conditions de vie sont très déplorables, les familles se tassent à raison d'une famille par pièce. Très peu d'indication nous livre le vocabulaire urbain et architectural de ces

⁴⁰ Hypothèse qui reste à vérifier avec d'autres recherches.

lieux ; seuls quelques anciennes constructions subsistent sur un tronçon de la voie Abbacha Ammar (actuellement) qui mène vers le sud et sont dans un état très délabré.

En 1901 l'immigration « *a déjà fait passer la population urbaine à 9282 hab. : elle accumule au centre 6650 individus, mais peuple aussi les faubourgs, pour les deux tiers de musulmans, provoque un accroissement de 50p.100 en vingt ans, alors que la banlieue rurale ne s'élève qu'à 5859hab.* » (Prenant, 1953, p. 435).

Nous rappelons qu'à ces dates nous sommes au lendemain du parachèvement de la francisation des terres dans la campagne non seulement sétifienne mais aussi algérienne (voir carte Guignard plus haut) ; à cette francisation qui causa la démunitions et l'appauvrissement des habitants de la campagne, vient s'ajouter l'usage de la mécanisation et de nouvelles techniques dans le travail de la terre, ce qui n'a fait qu'augmenter le nombre de chômeurs parmi les ouvriers agricoles qui étaient -rappelons-le- propriétaires auparavant. Ces deux facteurs constituent les causes principales de la migration des chômeurs (populations) au-delà des mers mais aussi vers les villes. Migration qui « *s'accroît encore dans les années qui précèdent la guerre de 1914. En dix ans (1901-1911) -Pour le cas de Sétif- la population municipale musulmane passe de 10 041 à 17 493 hab. (+74p.100). La seule population agglomérée atteint alors 10 761 hab., tandis que la population rurale ne va qu'à 6732.* » (Prenant, 1953, p. 435). Ce recours à la ville n'est que l'expression de recherche d'un refuge et d'un lieu de subsistance. L'ouverture de « *chantiers de la charité* » en 1897, en 1900, en 1908 et qui « *ne seront plus guère ininterrompus* », sont destinés « *à la fois aux « indigènes nécessiteux et aux ouvriers européens sans travail* » (Prenant, 1953, p. 435) qui se sont réfugiés dans la ville.

Cet afflux massif de Population vers la ville n'est pas accompagné de création de structures qui offrent de l'emploi. Ceci reflète l'insouciance à cette époque des autorités vis-à-vis de la ville et de son urbanisation.

L'absence des autorités dans l'urbanisation de terres autour de la ville n'était pas accompagnée de leur désintérêt du devenir du centre-ville (CV). Au contraire les autorités essayèrent tout pour encourager les investissements pour doter le CV d'équipements en vue de promouvoir la culture, l'éducation et le sport à en témoigne la construction du théâtre, du collège Albertini, des différentes écoles, du cinéma, l'apparition de la presse, la création des équipes sportives, des scouts..., l'application des lois de Jules Ferry qui sont une série de lois sur l'école primaire votées en 1881-1882 sous la Troisième République, qui rendent l'école gratuite (1881), l'instruction obligatoire et l'enseignement public laïque (1882) n'a concerné au tout début que les populations européennes, à qui il apporta ses fruits.

Quant aux indigènes, dont la venue au tout début était presque forcée, ils se sont établis essentiellement dans le faubourg de l'industrie mais pas que ; ils commencèrent à gagner le centre-ville en se l'appropriant petit à petit, en devenant locataires ou propriétaire (pour certains d'entre eux), dans les *harats* et des lieux de commerce surtout du côté de Bab Biskra (porte de Biskra).

Cette population qui était exclue des murs de la cité va intégrer la cité d'abord par refuge et demande de sécurité ensuite elle va s'approprier la ville qui lui présentait l'atout de proximité et d'ouverture vers Bab Biskra, lieu du souk arabe ; s'approprier la ville, car elle n'était pas dépourvue de son identité, de sa culture, de son savoir-faire local... ; l'habitat au niveau des *harats* constituait le lieu de développement d'une autre communauté, la communauté urbaine solidaire. Le mépris qu'elle subissait ne l'a pas empêché d'habiter l'espace public par les manifestations de *goual*, de *bousaadia*, des fêtes religieuses et sociales (Aid, mariage, circoncision ...) tel que raconté par les anciens habitants.

Cette première vague d'urbanisation fut suivie d'une deuxième vague autour des premiers faubourgs devenus des pôles de croissance engendrant une extension urbaine par d'autres quartiers.

VI.4.1.5 Troisième urbanisation : les cités jardin, opération d'embellissement de la ville et lotissements périphériques

VI.4.1.5.1 Les Cités jardins

André Prenant note que depuis la constitution des premiers faubourgs présentés plus haut, la croissance s'est ralentie vu les conditions de la guerre (première guerre mondiale). Guerre à laquelle les indigènes ont été contraints de participer par la loi de 1912 du recrutement forcé ; Prenant note que ce n'est que vers l'année 1922 (Prenant, 1953, p. 435) qu'on assista à une nouvelle vague d'urbanisation autour des premiers faubourgs -devenus des pôles de croissance, urbanisation effectuée par des actions ponctuelles et privées. Bel air destinée aux habitants du village nègre, la cité Lévy HBM (Habitat à bon marché) destiné aux fonctionnaires moyens, entreprise de 1926 à 1933 par Lévy, la cité des Cheminots destinée à accueillir les cadres et fonctionnaires du chemin de fer entreprise en 1930 et la cité des Combattants destinée aux anciens combattants en hommage à leur participation à la guerre entreprise entre 1932 et 1938. Ces deux cités sont entreprises par les coopératives de construction immobilière. Ce nouvel intérêt envers les classes moyennes a été mobilisé avec la nouvelle législation notamment « la

loi Ribot (5 décembre 1922) suivie de la loi Loucheur (13 juillet 1928), qui prévoient un programme très ambitieux d'habitations à bon marché, dans les banlieues...pour « ... « barrer la route à la spéculation » » (Samai-Bouadjadja, Historiographie de l'architecture moderne à Sétif (Algérie), (1930-1962), Actions de modernisation et pluralité d'expression, 2016, p. 65). Tout un dispositif financier, administratif et technique a été mis en place pour permettre à ces opérations de se concrétiser.

La cité Lévy, a été entreprise par Charles Lévy un riche minotier, qui a voulu récupérer le terrain du village nègre, situé à proximité du passage du chemin de fer, en échange à l'opération de recasement qu'il a entreprise dans un terrain rocailleux au nord de la ville à 1 km du centre pour des populations qui habitait le cis terrain du village nègre tel qu'indiqué par le procès-verbal reporté par (Medadi, 1997)⁴¹. Le plan de la cité de recasement laisse entrevoir le même souci de dessin que pour la cité Lévy avec des maisons individuelles, organisées autour d'une place, un centre d'artisanat ; mais les habitants étaient entassés à raison d'une famille dans une pièce de 48m² alors que la cité jardin destinée aux employés de l'office HBM⁴², comportait des maisons bénéficiant des surfaces d'une moyenne 300m² et même plus.

Ces cités, Lévy (actuellement Tlidjen), des Cheminots suivi de la cité des Combattants, sont inscrites dans l'esprit de la cité jardin très prisée à l'époque en Algérie comme en Métropole ; et bien qu'elles bénéficient de l'avantage de grands lots et des grands jardins prévus pour l'exploitation familiale et l'accès à la propriété ; bien que présentant un langage verdoyant, et unifié, assez apprécié par les gens, il n'en demeure pas moins qu'ils sont dans la logique du tissu qui à l'échelle publique, répond au seul souci de se loger. Bien que l'on perçoive un léger souci de créer un espace commun de place, mais dont le statut n'est pas très affirmé comparé à la place Nationale (Ain Fouara) ou les places d'équipements du centre-ville. Pour la cité Levy

⁴¹ « la décision du 25 juin 1921 consistait à déplacer définitivement le village nègre pour 'des raisons d'hygiène et sécurité sur proposition par monsieur Lévy délégué financier et président du comité de la société coopérative des habitations à bon marché, de céder à la commune un terrain lui appartenant à l'est de la route de Bougie et au-dessus du champ de manœuvre, à condition que l'emplacement occupé par le village nègre soit affecté à l'édification d'une cité ouvrière d'HBM. Situé sur un large plateau dominant la ville au nord et à une distance de 1 km, il est permis l'établissement d'un plan de lotissement comportant des tracés de rues très larges avec place publique et chemin d'accès. Le nouveau village construit, comportera outre de nombreuses maisons d'habitation, une école coranique et des locaux destinés aux industries telles que fabrique de tapis de burnous...il serait alimenté en eau potable non seulement par des fontaines mais aussi par une fontaine abreuvoir » d'après la Session du conseil municipal du 26janvier 1922 (Medadi, 1997, p. 37)

⁴² Paru aussi dans l'article d'André Prenant (Prenant, 1953).

la place se situe en plein carrefour et est bordée de maisons individuelles ; on note le décalage qui s'est opéré entre le plan de 1844 où la place et les avenues sont clairement définies par leur situation, leur tracé, leur traitement, les édifices qui leur octroient un statut public incontestable et la place de 1930 qui a du mal à s'affirmer : situation en plein carrefour, cas de la cité Lévy, ou situation intérieure pour la cité des Cheminots, où aucun édifice ne vient pour renforcer le statut public.

Une fois encore cette façon de faire la ville n'est pas isolée en métropole et à cette période on assiste aussi à la construction de ces dites cités jardins « *en France à cette période : cité du Chemin vert, Reims : cité jardin du foyer Rémois par l'architecte Jean-Marcel Auburtin.* » (Ordre des Experts, 2007, p. 28). Ces opérations se sont faites aussi en émulant ce qui se faisait en grande Bretagne, berceau des cités jardins apparus plus tôt ; formulées d'abord théoriquement par Ebenezer Howard en 1898 sous le titre de « *Tomorrow, a peaceful path to real reform* », théorie qui connut sa première réalisation sous le nom de « *Letchworth* » par Howard et Unwin, et en 1919 deuxième cité-jardin sous le nom de Welwyn. »⁴³ (Ordre des Experts, 2007, pp. 28-31), conçues comme réponse au souci de l'amélioration des conditions de la vie ouvrière.

Il est vrai qu'en comparant le langage des réalisations originelles et de celles qui se sont faites après dans d'autres régions comme la nôtre, la différence est notable et on assiste à Sétif qu'à la forme dénudée de tout le support qui l'a créé. Ce qui nous est parvenu c'est le lotissement de parcelles à destination de maisons avec jardins, avec cependant comparé aux lotissements antécédents des faubourgs, de larges rues et trottoirs plantés et une place qui symbolise l'unité de la cité. (Figure 48, 49).

⁴³ « *Entre 1930 et 1940 l'habitat pavillonnaire des années 1930 : le quartier de la Touche Rennes.*

En 1898 comme évènement théorique « la cité-jardin comme modèle théorique d'urbanisation et les débuts de l'urbanisme cultuarliste Ebenezer Howard ...En 1928 construction de lotissements en extension de villes : quartier Mac-Mahon la Touche, Rennes ». ((Ordre des Experts, 2007, pp. 28-31).

Figure 48 : Cité des cheminots et cité Lévy considérées comme des cités jardins et la cité Bel air cité de recasement pour les indigènes

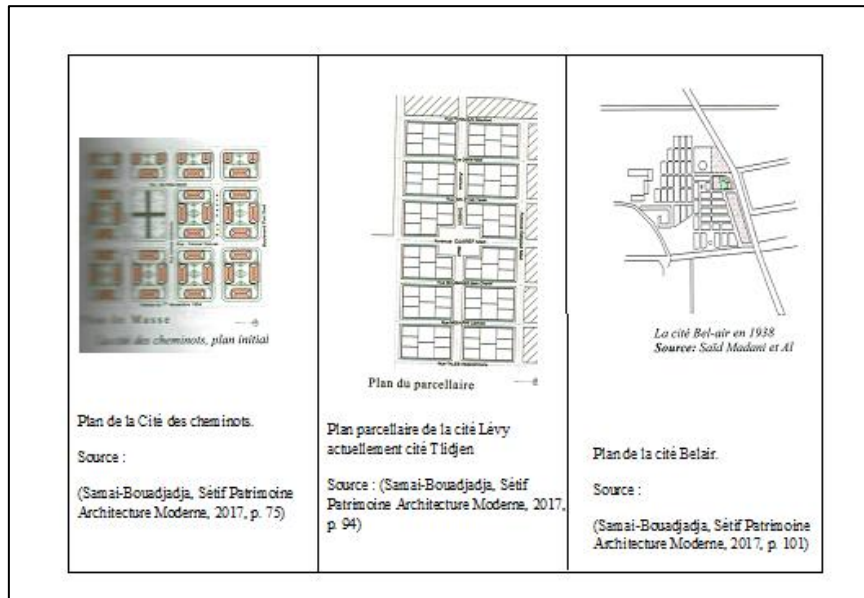
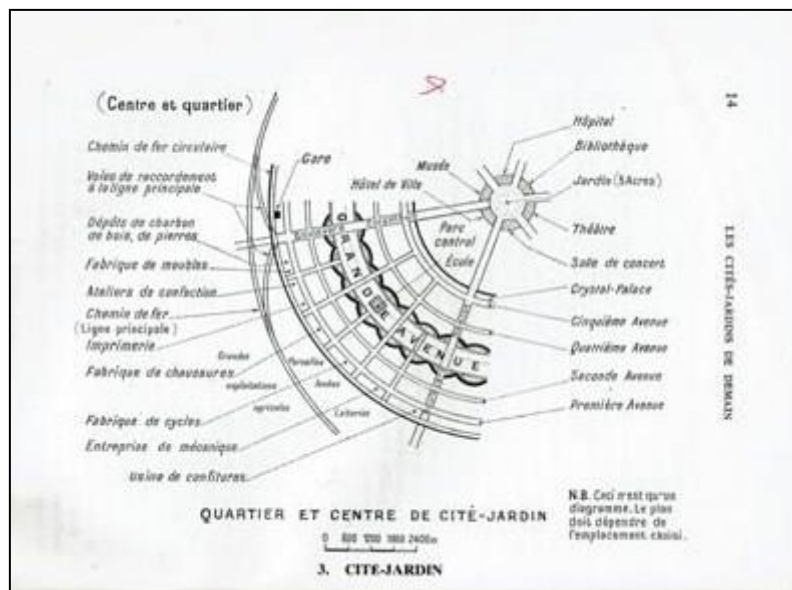


Figure 49 : la cité jardin conçue par cité jardin Ebenezer Howard (Howard, 1969, p. 14)



VI.4.1.5.2 Plan d'embellissement

C'est ainsi que s'est constituée la ville par rajout et substitution de différents lotissements sans avoir le souci du tout, dénotant ainsi le vide en matière d'outils d'approche de l'urbain ; situation qui fut dénouée en s'approchant de l'année 1930, année qui correspond à l'occasion de la fête du centenaire. La Mairie s'inscrivant dans le discours colonial à l'échelle nationale qui voulait célébrer sa domination dans le pays, s'est occupée de la ville en engageant le projet

appelé plan ‘d’embellissement de la ville’, « en application du décret du 5 janvier 1922 »⁴⁴ ; un projet fort ambitieux qui voulait rivaliser avec les plans de Bone et de Tunis, élaboré par Bourdeix architecte municipal, avec la tentative de réaménagement et de recollement du centre-ville et la partie est de la ville ; comportant l’aménagement d’un cours (long de 220 m et large de 60m) qui relie la place des anciens remparts (porte de Constantine) avec les extensions qui se sont faites ex nihilo : Faubourgs de la Gare nord et sud. Le maire voulait ce réaménagement comme « nouveau centre urbain de la nouvelle ville ». (Villard & Bassard, 2002). (Plan d’embellissement figure 50).

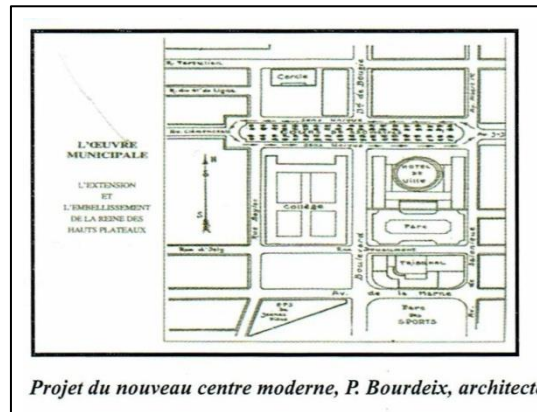
Le ralentissement de l’urbanisation due à la crise économique de 1929 n’a pas empêché la volonté de faire de Sétif une belle ville, volonté qui apparait clairement à travers ce discours du Maire de la ville reportée par Villard et Bassard (2002) :

« ... tout cela ne nous empêchera pas d’avoir comme constant objectif l’embellissement de cette ville... car au-delà des anciennes portes de Constantine, un grand vide sépare la cité du faubourg de la gare. C’est ce vide qu’il va falloir combler, afin de le consacrer au centre naturel et définitif de la Sétif moderne qui aura à l’instar de Bône et de Tunis, un magnifique Cours, long de 220mètres et large de 60mètres ! » (Villard & Bassard, 2002, p. 318), et vu la conjoncture de guerre et d’autres circonstances, le plan d’embellissement n’est pas arrivé à terme. Seuls les boulevards, les ronds-points et quelques équipements furent réalisés. Un boulevard large de 30m fut réalisé à l’est du centre-ville au niveau des remparts déclassés vers Bougie appelé boulevard de Bougie (actuel boulevard de l’ALN), créant un rond-point au sud (actuel place de la Palestine) et un autre boulevard de 20 au niveau supérieur du faubourg de la gare nord appelé boulevard Port Said, crée un autre rond-point ; cet aménagement fut accompagné avec injection de quelques équipements : au centre-ville, l’hôtel des postes de 1930 à 1932, les galeries de France en 1931 et le cercle des officier(1936) ; l’hôpital civil en 1935 dans la partie nord-ouest de la ville amorcera l’extension future du côté ouest, le bâtiment des ponts et chaussées en 1936 le complexe sportif -appelé aussi stade (Erhlacher) et plus tard stade municipal et actuellement Gsab- entre 1933 et 1935 (Medadi, 1997; Samai-Bouadjadja, 2017)

⁴⁴ Le décret du 5 janvier 1922 porte sur l’aménagement et l’embellissement des villes en Algérie en application de la loi Cornudet, relative aux plans d’aménagement, d’embellissement et d’extension des villes de plus 10.000 habitants ; cette loi représente la naissance du droit de l’urbanisme moderne. (Samai-Bouadjadja, Historiographie de l’architecture moderne à Sétif (Algérie), (1930-1962), Actions de modernisation et pluralité d’expression, 2016, p. 61)

en plus des différents travaux d'assainissement et des différents lotissements⁴⁵ entrepris par le privé ici et là en périphérie.

Figure 50 : Plan d'embellissement pour la ville de Sétif de 1930.
Source : (Villard & Bassard, 2002 ; Samai-Bouadjadja, 2017, p. 25)



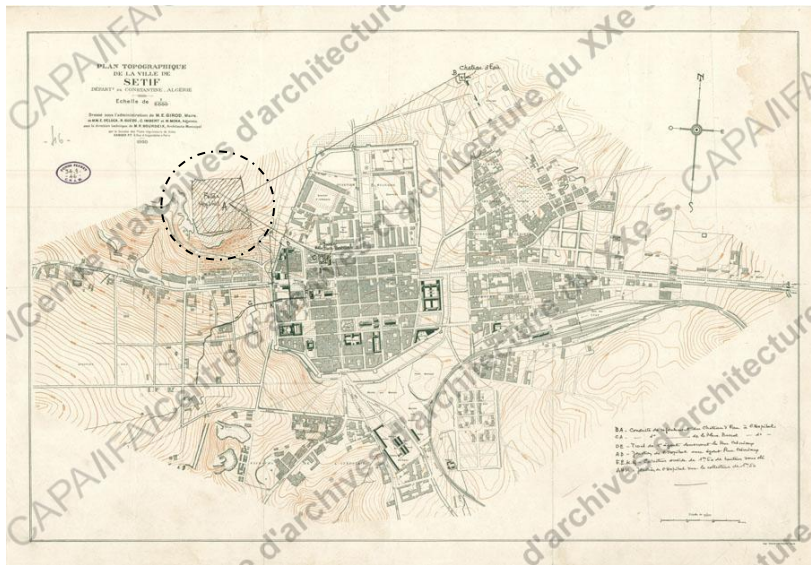
Les espaces laissés libres entre le centre et sa périphérie n'ont pas été comblés, seulement le complexe sportif a occupé la partie sud-ouest, lequel complexe laisse transparaître une verdure très agréable visible à travers ses barreaux (verdure qui s'ouvre sur la cité Lévy actuellement Tlidjen) et comportant le stade dont la clôture longue et opaque du côté sud ne laisse rien apparaître et constitue une barrière visuelle et physique de ce côté.

Ainsi le déclassement de La zone Non aedificandi au profit des boulevards de l'ALN qui ceinture la ville, et le boulevard Port Said qui entoure les cités nord de la gare et la cité des cheminots, n'a pas comblé l'isolement de la première couronne créée précédemment par les terrains non aedificandi.

Le décalage entre ce que veut le discours du maître d'ouvrage et le résultat obtenu sur le terrain n'est pas dû au manque de volontés, mais il relève d'une façon de faire la ville par les grandes artères, les ronds-points, les équipements..., dont l'inscription et l'inspiration nous renvoie à ce qui lui est contemporain et ce qui se fait ailleurs dans le monde. En effet, cette façon de faire n'est pas isolée et n'est pas spécifique à Sétif, elle s'inscrit dans ce qui est connu par le début des concepts de l'urbanisme considéré comme un problème technique à résoudre (Medadi, 1997) par les boulevards et les ronds-points, injonction des équipements et les lotissements. La ville n'est pas vue comme un ensemble destiné à être habité au sens propre du mot ; la ville devient un problème technique à résoudre ici la circulation, la fonction. (Figure 50).

⁴⁵ Ces lotissements sont présentés dans le point suivant

Figure 51 : l'implantation de l'hôpital civil en 1934, amorce de l'urbanisation future du côté ouest
source : <https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/img/filigrane/PERAU/PERAU-344/CNAM-34-09-0046.jpg>



VI.4.1.5.3 Urbanisation de la périphérie par le Lotissement

En même temps que ce plan d'embellissement mené essentiellement au centre, la périphérie de la ville continue à s'accroître. Les quartiers, anciens faubourgs et les cités jardins évoqués plus haut sont à leur tour des pôles de croissance. D'autres lotissements viendront se greffer aux anciens avec la même logique et sans combler le vide laissé autour du centre-ville.

« -en 1931 lotissement Chollet 0,67ha, lotissement Genty 2,5ha 41maisons, lotissement des anciens combattants 30,23ha -déjà cité-.

-en 1932 lotissement de la société Sétifienne d'entreprise au nord de la cité Lévy : 4,23ha. Lotissement Attrard et Scognamiglio au faubourg supérieur de la gare 4,24ha. Lotissement Dordon , faubourg des jardins 0,82ha

-en 1933 lotissement Régis faubourg de l'industrie, lotissement gaillet faubourg de l'industrie

-En 1935 lotissement Attard Nacer faubourg de la gare 13.7ha » ces lotissements sont visés par l'architecte de la municipalité Bourdeix » (Medadi, 1997, p. 39).

-Construction d'une caserne de gardes mobiles en 1935, emplacement au centre de la ville à proximité de la gare (500m) en bordure d'un futur boulevard (route de Sétif à Bougie) (Villard & Bassard, 2002).

On assiste avec ces opérations à un mode d'urbanisation par rajout de zones destinées au logement.

André Prenant donne à ces opérations ainsi que celles qui les ont précédées le qualificatif de dortoir comme indiqué plus haut. Ceci reflète d'une façon significative leur statut de dépendance et de parasite vis-à-vis de la ville et la signification de l'habitat comme étant une zone de logements. Les lotissements sont régis par la loi du 19 juillet 1924 ayant pour rôle de légiférer et régler l'acte de lotir qui a repris et modifié celle –citée plus haut- du 14 mars 1919 dite loi Conudet relative à l'aménagement urbain (Samai-Bouadjadja, *Historiographie de l'architecture moderne à Sétif (Algérie), (1930-1962), Actions de modernisation et pluralité d'expression*, 2016, p. 61).

Le lotissement jardin et Pierre Gaillet du côté ouest du faubourg de l'industrie se sont fait dans le même esprit dortoir qu'utilise Prenant, et se constituent dans la même logique du lotissement Baud et Burdin.

Avec cette phase de constitution de la périphérie par poches de lotissement dans les différentes directions, nous notons l'absence de l'État dans les opérations d'aménagements laissant au privé d'agir selon son grès, avec néanmoins les règles à respecter se rapportant au raccordement, à l'hygiène et à l'évacuation.

Malgré le vide urbain laissé par la zone non aedificandi, ces extensions sont dans la posture d'un centre et de sa périphérie proche qui, avec le temps et l'appropriation subirent des transformations et des métamorphoses remarquables (qui seront présentées dans le point suivant). Malgré le sous équipement de cette périphérie, se créent au niveau local des dynamiques par les populations venues de toutes parts.

VI.4.1.5.4 Habitants et appropriation

Vers les années 1920, 1930, l'évolution des circonstances politiques au niveau international et au niveau de la métropole vont avoir des évolutions locales en matière d'exercice politique, de scolarisation, de fourniture d'emploi...pour les européens, qui vont toucher aussi une infime partie de la population indigène.

Bien qu'au départ -comme l'ont souligné quelques militaires- la population européenne n'était là que pour l'enrichissement et les comportements qu'ils ont qualifiés d'incivils (Villard & Bassard, 2002), ce peuplement européen venu de toute part -français, maltais, italiens suisses - qui était au début une entrave à la constitution de l'esprit de la ville, va constituer avec la période

du triomphe des colons et de la généralisation de l'instruction... un métissage qui dota la ville d'une mixité et une diversité, et vont participer à la construction de la ville qui leur était destinée et qu'ils voulaient la leur. En ces temps les populations européennes installées dans la campagne par les différentes compagnies et qui n'arrivaient pas à s'y accommoder regagnèrent la ville (les Morel et d'autres) (Morel, 2001) .

On assiste à un investissement actif de la part de cette population qui voulait affirmer sa présence, une construction qui s'avéra avec le temps d'une richesse et une grande diversité. Se créent les écoles, le théâtre, les cinémas, les clubs sportifs, la presse pour encourager la culture, le sport, l'art, les rencontres, etc. On verra progressivement se créer les édifices, l'habitat, le commerce divers, les entreprises, les emplois, les activités de rencontre, de théâtre, les festivités, le cinéma, etc.

Dans cette ville qu'ils ont créée et qui était la leur en voulant tenir à l'écart les populations algériennes, n'a pas empêché cette population à y participer, puisqu'ils disposaient de leur main d'œuvre, leur matériau, leur sol, etc. Les bienfaits de la ville vont pouvoir faire bénéficier aux populations indigènes qui va se reconstruire (Carlie, Colonna, Djeghloul, & El-Korso, 1988) et gagner petit à petit l'espace de la ville.

Dans le but de l'assimilation, la France procéda à la politique d'intégration des jeunes algériens en appliquant les orientations de la loi de Jules Ferry, en leur offrant la possibilité de scolarisation⁴⁶, en permettant l'exercice de la vie politique, en réglementant l'accès à l'emploi..., la quelle scolarisation était restreinte à un très faible pourcentage, mais qui néanmoins va faire surgir une intelligentsia, qui se développera à l'extérieur aussi bien qu'à l'intérieur du pays.

Sous l'influence du climat des mouvements de lutte, de révolte et de revendication du droit à l'indépendance en Orient, et avec la poussée des partis de Gauche en Europe, en URSS puis en France notamment ; les leaders algérien (musulmans) vont s'adonner à l'exercice politique ; à l'instar de l'apparition des partis politiques comme le PCF (Parti Communiste Français), vont apparaître les partis politiques de revendication de droit de la citoyenneté algérienne comme le PCA (Parti Communiste Algérien), l'Etoile Nord-Africaine (ENA) de Msali Hadj en 1926 en France créée par les immigrés algériens pour réclamer les droits civiques et civils (devenu MTLD

⁴⁶ Nous notons que les structures de scolarisation notamment les medersas préexistaient à l'époque coloniale mais elles furent détruites dans le même but que celui évoqué pour le foncier à savoir détruire l'élément et la société musulmane. (Ageron, 1974 ; Julien, 1979 ; Carlie, Colonna, Djeghloul, & El-Korso, 1988), etc.

plus tard), suivi de l'Association de Oulémas Musulmans (AOM) en 1931 et ensuite de l'UDMA (Union Démocratique du Mouvement Algérien) de Farhet Abbas en 1946, etc.

Cette intelligentsia, va se constituer en leader et en organisatrice d'une dynamique sociale, qui va s'affirmer dans l'espace public en s'investissant par la rencontre dans les clubs, *naouadis*, la presse, le théâtre, le sport..., sous le contrôle toutefois des policiers français (Rahal, 2017). À Sétif Ferhat Abbas dans l'UDMA, Bachir el Ibrahimî dans le mouvement l'Islah de l'AOM ; ces mouvements inscrivent la prise de conscience de la constitution d'une communauté urbaine et de la constitution d'une société civile, qui va continuer à s'investir dans la ville en la remodelant, malgré les limites des moyens et malgré la politique répressive. Le centre-ville continue à accueillir les indigènes : les mozabites, les kabyles, les chaouïa, les soufis, ainsi que les habitants des localités limitrophes à Sétif ; les rues vont prendre le nom officieux de *bab Biskra*, *zqaq dehaba*, *zqaq temara*, etc. Cette appropriation va enrichir l'espace urbain que Bassard décrit dans sa promenade avec son ami dans le livre 'Les hauts plateaux sétifiens : Leur Histoire – Des temps immémoriaux à 1962' (Villard & Bassard, 2002) et que Denise Morel reprend le souvenir dans son livre 'Sétif de ma jeunesse' (Morel, 2001). Cependant une démarcation européenne indigènes marquera fortement le centre-ville symbolisé essentiellement par la rue de Constantine et la rue du 19^{ème} Leger ce qui n'empêche pas l'existence d'espace de cohabitation et de partage, surtout dans les cafés, les lieux de commerce, le souk, etc.

Cette évolution des choses va ramener un nouveau souffle à la population algérienne surtout une partie de la catégorie jeune qui se modernise ; modernisation dont Malek Benabi dresse le tableau dans son ouvrage 'Mémoires d'un témoin du siècle' (Bennabi, 2006). Malgré les conflits et les injustices, les réformes citées plus haut pour des fins d'assimilation, allaient permettre la participation des jeunes algériens autochtones à la création et l'animation des équipes sportives, des scouts (*kechafas*), des partis politiques et allaient permettre une certaine ascension sociale avec l'occupation de postes administratifs, d'enseignant, de fonctionnaires... (Carlie, Colonna, Djeghloul, & El-Korso, 1988).

Lors de l'armistice du 8 mai 45 fêtée par la France après la deuxième guerre mondiale (1939, 1945) où les algériens participèrent d'une façon très active dans les rangs français, la rue de Constantine, principale avenue de Sétif a été réappropriée par les musulmans, pour manifester dans la joie et revendiquer passivement'' l'istiklal (l'indépendance) et la libération de Msali Hadj'' (Beniaïche, 2016). Ces manifestations passives prirent un tournant tragique et noyèrent les artères de ville comme les environs de Sétif notamment Guelma et Kherrata et ailleurs, dans

un bain de sang dont l'histoire témoigne (il n'est pas question ici de faire l'histoire de ce que furent les différents faits historiques mais d'indiquer les différentes facettes (les plus importantes) de la vie urbaine qu'a vécu le même espace de la ville depuis sa création). Les événements du 8 mai 45 allaient creuser le fossé qui s'est approfondi et était dans l'arrière-plan de ce qui allait être le déclenchement de la guerre d'indépendance (connue par la guerre d'Algérie) où la ville allait replonger dans une vie déchirée où régnait la peur, l'insécurité le mépris l'injustice. Les deux clans⁴⁷ se méprisaient ce qui ne faisait que cultiver la haine qui grandissait.

À quoi sert une qualité spatiale quand l'insécurité, le mépris, la terreur envahie le cœur de ses habitants ?

Les militants et partis politiques étaient déterminés plus que jamais à éveiller les consciences et le militantisme avec ce qui a été évoqué plus haut : les rencontres dans les *naouadi*, les pièces de théâtre, les chants patriotiques, les poèmes, etc. (Rahal, 2017).

Ce qui était vécu à Sétif était aussi le miroir de ce que vivaient les autres villes et tout le territoire de l'Algérie qui s'est préparé au déclenchement de la guerre de libération le 1^{er} novembre 1954. Cette guerre a fait fuir encore une fois les habitants des campagnes qui n'avaient que la ville où l'étranger, comme refuge. C'est dans ces conditions qu'apparaissent des tissus spontanés ou non planifiés qui constituent une autre étape et une autre forme d'urbanisation -comme Tandja- provoqués essentiellement par cette conjoncture de guerre.

VI.4.1.6 Quatrième étape urbanisation spontanée, Tandja (cité Yahyaoui)

« Enfin plus près de nous et dès 1954, apparaît un lotissement, sauvage et anarchique au nord de la ville, près des cimetières israélite et musulman ; il s'agit de la « cité Yahyaoui » ou « Bled Lahcène » dont on ne connaît que peu de choses puisque l'urbanisme et la viabilité ont fait défaut. Cette cité construite sur des terrains privés est essentiellement peuplée de musulmans ruraux ayant déserté les campagnes en raison de « l'insécurité naissante. » récit de Armand Camborieux reporté par Villard (Villard &, 2002 p. 362).

Comme évoqué plus haut, ce quartier s'est constitué suite aux conditions d'insécurité causées par le déclenchement de la guerre de libération en 1954 accueillant les populations qui fuyaient

⁴⁷ Constitution de deux clans musulmans et européens qui ne signifie pas l'exclusivité, car il y avait des européens qui défendaient la cause des musulmans comme il y avait des musulmans qui se rangeaient du côté des colons.

la campagne qui connut la politique « des zones interdites » et les camps de regroupement, laquelle politique adopta au début la « *tactique de la terre brûlée ; incendies de forêts, anéantissement des réserves et du bétail, tous les moyens furent employés pour contraindre les paysans à abandonner leur terre et leur maison* » (Boudieu & Sayad, 1964, p. 11). Ce quartier, résulte du partage d'une propriété d'un parcellaire agricole hérité par les frères Yahyaoui dont il tient le nom. Les frères Yahyaou ont procédé au lotissement⁴⁸ présentant des parcelles très étroites (5/10m) desservi par un réseau de ruelles (impasses), qui à première vue parait enchevêtré et difficilement contrôlable ce qui lui valut le qualificatif de tissus cancérigène par Bourdeix (architecte de la Mairie en ces temps) ; alors qu'en réalité et après étude, il parait obéir à la logique du terrain d'une part et à celle des parcelles héritées d'autre part. L'imbrication des parcelles héritées par des frères Yahyaoui, a fait naître une distribution parcellaire qui obéit à cette imbrication, au dessin des rues et la volonté d'avoir un maximum de parcelles ; ce qui est à l'origine de la taille réduite et de la forme oblongue des parcelles. La division économe et la création de parcelles intérieures a nécessité la création des impasses (passages étroits et semi privés).

Pendant la période coloniale ce tissu était le point de polémiques avérées, dans le cadre du premier PUD⁴⁹ et la volonté de la Mairie d'améliorer les conditions de vie dans la ville. Deux architectes s'opposaient dans leur vision quant au devenir de ce quartier ; Bourdeix qui qualifiait ce tissu d'insalubre, et de cancérigène et optait pour la démolition, Villy qui voyait que c'est un tissu qui avait une certaine logique d'implantation avec des passages lisibles, construit en dur et selon les moyens des gens. Villy proposait de le laisser tout en le réaménageant ; c'est ce qui a été gardé comme solution vu les moyens limités de la Mairie. Des rues, de rattachement au réseau principal et quelques équipements ont été injectés dans le cadre du PUD de 1962 repris en 1982 (Medadi, 1997 ; Chorfi, 2019).

La situation comportant le parc à fourrage, l'observatoire, la caserne des gardes mobiles, le cimetière et le boulevard Port Said, produite comme limites urbaine de l'ancien centre, constitue une barrière part de là laquelle s'est formé la cité Yahyaoui. La rue Sillègue ancien chemin qui menait vers les fermes, constituait le seul lien de cette partie avec le centre-ville. Cette rue abritait dans un espace un peu élargi un souk quotidien en plein air appelé « *souk el Asr* » ; avec le temps cette rue est devenue une rue commerçante attirant tous les habitants de la ville. La

⁴⁸ Nous ne disposons pas du plan du lotissement, mais nous pouvons lire ses caractéristiques à partir du tracé de l'image google Earth.

⁴⁹ PUD plan d'urbanisme directeur

barrière urbaine sus-citée, formait une situation d'encadrement et d'isolement ; elle fut renforcée plus tard par la construction du CEM, de la mosquée, la caserne des pompiers dans les lieux libérés par l'observatoire et le parc à fourrage ; le mur opaque élevé à ce niveau constitue un témoin d'une volonté de cacher cet arrière ville qu'est la cité Yahyaoui appelée communément Tandja.

-Le nom Tandja a depuis toujours été accompagné d'une image négative et une attitude des gens assez péjorative vis-à-vis de son statut populaire et trop dense. Actuellement ce quartier connaît une activité commerciale qui le rend très attractif, mais il souffre d'une densité de bâti trop importante avoisinant 90% (bâti /non bâti). La logique du lotissement établi par le privé fait qu'il n'y a aucun espace libre, espace vert, place, etc. (Figure 52).

Figure 52 : Tracé de la Cité Yahyaoui. Source : Google Earth



Dans la même logique et avec une moindre ampleur s'est constitué le quartier Kaaboub au nord de la ville non loin de la cité Bel-Air, accueillant les familles venues du nord de la région (Ain Abbassa, el Ourissia...), il continua à s'étendre par rajout successif de lotissements privés.

Outre ces constitutions entreprises par le privé, l'aménagement de la ville entrepris par les autorités locales (la Mairie) comportait en l'injection de quelques équipements scolaires, sanitaires et administratifs dans les cités dépourvues. Jusqu'à la nouvelle vague d'urbanisation entreprise en 1958 connue par le plan de Constantine.

VI.4.1.7 Cinquième vague d'urbanisation, quatrième planifiée : Plan de Constantine

VI.4.1.7.1 Urbanisation et vocabulaire

Lors de l'élection de Charles De Gaulle président de la France par suffrage universel indirect le 21 décembre 1958 (Election du Général De Gaulle, consulté en 2018), la question de l'Algérie en situation de guerre était prééminente ; les circonstances de la colonisation, la question des indigènes et de leur condition de vie (Ageron, Histoire de l'Algérie contemporaine., 1974), Charles De Gaulle en fin stratège à l'aide de ses conseillers, lança le plan de Constantine dont l'objectif était de traiter la question des indigènes en améliorant leur situation économique et leur conditions de vie ; façon de contrecarrer la révolution et d'atténuer la guerre. Ce plan contenait des offres d'emploi, une restructuration de l'agriculture et un important programme de logements et d'équipements (Henni, 2017).

Sétif à l'instar d'autres villes d'Algérie a bénéficié de la construction de quelques programmes de logements et d'équipements que sont : La cité Ciloc de 130 logements en 1960, la cité Bel-Air de 103 logements en 1961, la cité des fonctionnaires en 1961. La cité des anciens remparts de 66 logements en 1961, la cité de l'avenir en 1960, ainsi que quelques équipements tel que cité dans le passage ci-dessous, reporté par Villard et Bassard : *« C'est ainsi que furent implantés au niveau du terrain situé au sud de l'hôpital civil et au nord du jardin d'Orléan » au lieu-dit « la pinède » », 'des grands bâtiments modernes 'd'habitat collectif appelé la cité la pinède et des équipements à usage administratif « On y trouve entre autre le siège de grandes administrations : Eaux et Forêts, Déense et Restauration des Sols, S.A.F.E.R, Hydraulique, etc, et Radio-Sétif, crée le 25 mars 1961. Le dernier bâtiment construit dans le secteur dans les années 1960,1962, est sans doute la caserne de C.R.S. », « On donne... le nom de « Bellevue » à ce quartier »* témoignage d'Armand Camborieux reporté par Villard et Bassard. » (Villard & Bassard, 2002, p. 362).

Ces programmes constituent une vague d'urbanisation planifiée dont l'assiette destinée à les recevoir se situe dans les sites restés vides, essentiellement dans la partie ouest, nord-ouest et sud-ouest.

Le site situé à l'ouest de la ville entre le faubourg des jardins et le centre-ville et au sud du jardin d'Orléans accueille 66 logements en 1961 nommés " la cité des remparts" ces bâtiments situés dans la partie sud-ouest de la ville s'alignent tout le long du boulevard qui mène vers Bel air (actuellement boulevard Cheikh El Aifa) en épousent sa forme ; ils ont pris la place des

anciens remparts déclassés, d'où ils tirent leurs noms, ils constituent aussi un écran aux lotissements situés en arrière. Au nord à côté de l'ancienne cité Bel-air (construite en 1925), furent construits 103 logements en 1961 ; la cité de l'avenir en 1960⁵⁰ se situe en dessous de l'hôpital et au-dessus du jardin d'Orléans ; la cité Ciloc de 130 logements en 1960 construite au sud du jardin d'Orléans, la cité des fonctionnaires en 1961 à la sortie est de la ville, Cette vague d'urbanisation est différente des précédentes vu qu'elle a introduit un langage architectural et urbain différent de celui des lotissements comme l'évoque Villard « *Il ne s'agit pas d'un lotissement de type classique, mais d'une extension de la ville...* » (Villard & Bassard, 2002), mais aussi un nouveau mode opératoire dans l'urbain. Pour la première fois dans l'histoire de la ville l'État se pose en agent régulateur de la question du logement, alors qu'auparavant, c'était la question des acteurs sociaux privés ; même s'ils étaient organisés en coopératives comme c'est le cas des cités jardins.

VI.4.1.7.2 Vocabulaire urbain et architectural

Le langage urbain est basé sur la production d'un ensemble de logements ou d'un ensemble d'équipements appelés « cité » alors qu'auparavant, le mot cité était destiné à qualifier une ville. Cette appellation n'est pas fortuite, elle dénote l'autonomie de ce tissu vis-à-vis de la ville. Mais cette autonomie n'est que formelle car du point de vue fonctionnel, identitaire et symbolique, elle reste rattachée au noyau (la ville).

Une autonomie formelle car elle inscrit un langage basé sur le principe du zoning et de liberté ; la zone d'équipements dite 'cité administrative' rassemble des équipements où chacun d'entre eux est conçu à part, entouré d'espace verts et de voirie et s'ouvrant sur ses quatre façades, ce qui accentue leur autonomie. Et bien que les équipements présentent des qualités architecturales incontestable du point de vu de la construction, du confort du traitement de façade, qui s'inscrivent dans les canons de l'architecture moderne, ils ont éradiqué le rapport à l'urbain qui se faisait pour les équipements dans la ville noyau et qu'on avait retracé auparavant à savoir la monumentalité, les places d'équipements, la hiérarchie de façades..., mais vu que la taille de ces équipements soit relativement petite et leur implantation dans une coulée verte établie avec des passages verdoyants et transparents très agréables à l'œil, fait que l'ensemble s'intègre d'une façon harmonieuse sans créer une tache dense ; c'est dire que le souci d'intégrer cet ensemble à l'existant était quelque peu encore de mise.

⁵⁰ Les références à ces cités et ces dates sont tirées du site : https://setif.com/Histoire_ville_Setif.html.

Les zones d'habitat appelées "cités" ne comportent que les logements ; elles sont conçues sous forme de barres autonomes alignées comme c'est le cas de "la cité des remparts", ou constituées autour d'un espace qui rappelle l'ilot éclaté ; chaque barre est à son tour formée d'une succession de bâtiments qui accueillent un assemblage de logements de type F2, F3, F4 ou exceptionnellement F5 selon les cités ; ces types sont multipliés par un nombre pour avoir la quantité voulue de logements (103, 130, 66...), les logements appelés cellules sont assemblées à raison de deux par palier sur un nombre d'étages qui reprend les mêmes types. Les cellules comportent un salon, une cuisine, des chambres, salle de bain et toilette (qui ont ramené un certain confort), le tout généralement desservie par un couloir. L'assemblage des cellules forme un bâtiment et plusieurs bâtiments sont assemblés pour former une barre qui se dresse sur le terrain laissant autour d'elle de l'espace libre. Cependant, nous notons l'effort d'intégration de ces ensembles dans la structure existante par le respect de l'orthogonalité, pour le cas des 130 et 103 logements de Bel air, ou le respect de l'alignement à la voie pour le cas de la cité "la Pinède". La taille relativement petite des cités permet cette intégration sans que cela fasse une masse apparente. La proximité de ces cités à la ville et leur injection dans le tissu à proximité du noyau "centre", leur permet de bénéficier des équipements existants (Rahmani-Kelkoul, QUALITE ARCHITECTURALE DE L'HABITAT COLLECTIF, Cas d'études à Sétif (Mémoire de Magistère), 2011).

Les opérations de logements ont ramené un nouvel espace d'habitat sans prendre en considération ni le tissu existant, ni la composante sociale, ni le mode de vie des algériens, qui étaient dans la majorité des cas, des paysans venus de la campagne ayant leur propre mode de vie.

La façon dont sont conçues ces cités n'inclut pas la dimension totale de l'habitat en tant qu'un tout constitué de différents espaces publics, d'équipements d'accompagnement... et malgré que ce type d'habitation ait ramené un certain confort (cuisine, salle de bain, toilette, chambre, séjour, balcon), il signifie l'espace réservé au logement.(Figure 53, 54).

Figure 53 : CEN.EST.AL 313 logements exemple de cité d'habitat collectif : cité numérique, barre type, logement type. Source : (Samai-Bouadjadja, 2017, p. 87)

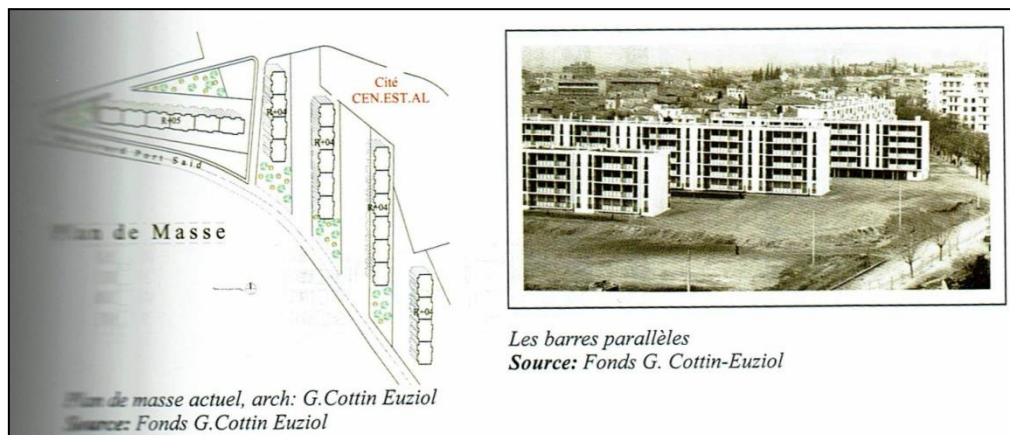
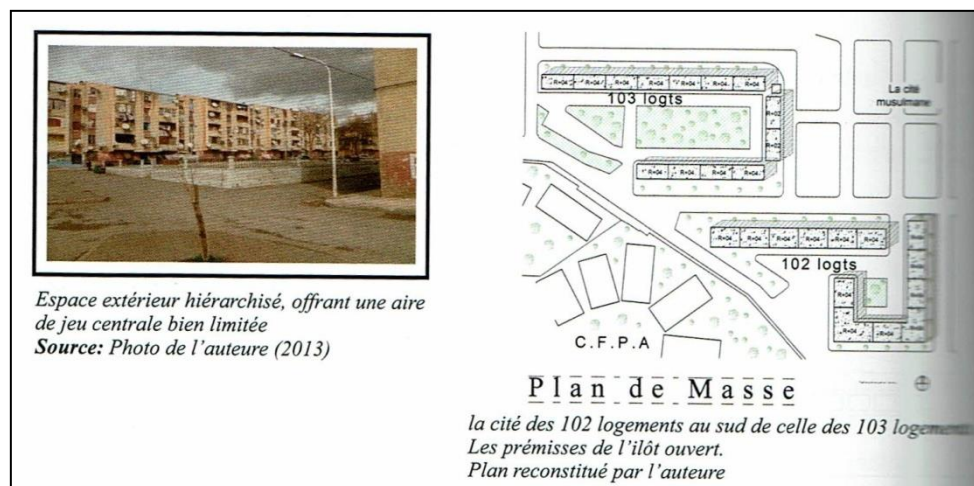


Figure 54 : la cité des 102 logements Bel Air. Source : (Samai-Bouadjadja, 2017, p. 104)



VI.4.1.7.3 Ancrage du vocabulaire, modèle de référence et signification du rapport de l'habitat à la ville

Il est à rappeler qu'à cette période, on assiste à l'expansion à travers le monde du modèle d'habitat préconisé par le mouvement moderne ; qui est l'habitat collectif basé sur le principe du logement type que l'on multiplie par un chiffre pour obtenir une "cité numérique", impliqué par la forte demande en logement et la nécessité de reconstruction accrue après les deux guerres mondiales. Ce modèle est inscrit dans la droite ligne de l'urbanisme moderne dont les instigateurs sont les CIAM comme le montre ce passage « 1933 IV^{ème} congrès international d'Architecture Moderne (CIAM) à Athènes^{en} 1955 les premiers grands ensembles en France. La dame Blanche par Henri Labourdette Sarcelle. En 1957 création de l'outil Zone à urbaniser en Priorité (ZUP) par la loi du 7 Aout 1957. 1960 création du grand ensemble d'Allonnes, 1968

Nouvelle génération de grands ensembles en France la Grande Borne par Emile Aillaud, Grigny. » (Ordre des Experts, 2007, pp. 30-31).

L'Algérie comme étant un des pays de la colonisation n'a pas échappé à ce mode opérationnel. Ce fut le début de l'introduction du modèle du logement sous forme d'un ensemble quantitatif sans aucun autre programme accompagnant.

Ainsi Bien que le souci de constituer une extension de la ville qui se différencie des opérations de lotissements 'classiques' soit une préoccupation avouée, la façon dont elle est aménagée s'inscrit dans le principe du zoning du mouvement moderne, venu tout droit des concepts de l'urbanisme fonctionnaliste régis par la charte d'Athènes, devenu comme modèle d'urbanisation international, où l'habitat est considéré comme le logement et la ville comme étant en ensemble de fonctions, dont les principales lignes sont présentées ci-dessous :

« La Charte d'Athènes a été rédigée en 1933 à l'occasion des CIAM : congrès internationaux d'architecture moderne. Ces congrès ont réuni de nombreux architectes et urbanistes entre 1928 et 1956 dont Le Corbusier était l'investigateur de ces recherches.

Cette charte, établie en 95 points d'un programme pour la planification et la construction des villes, porte sur des sujets comme les tours d'habitation, la séparation des zones résidentielles et les artères de transport ainsi que la préservation des quartiers historiques et autres bâtiments préexistants. Le cadre de réflexions sur l'avenir des villes.

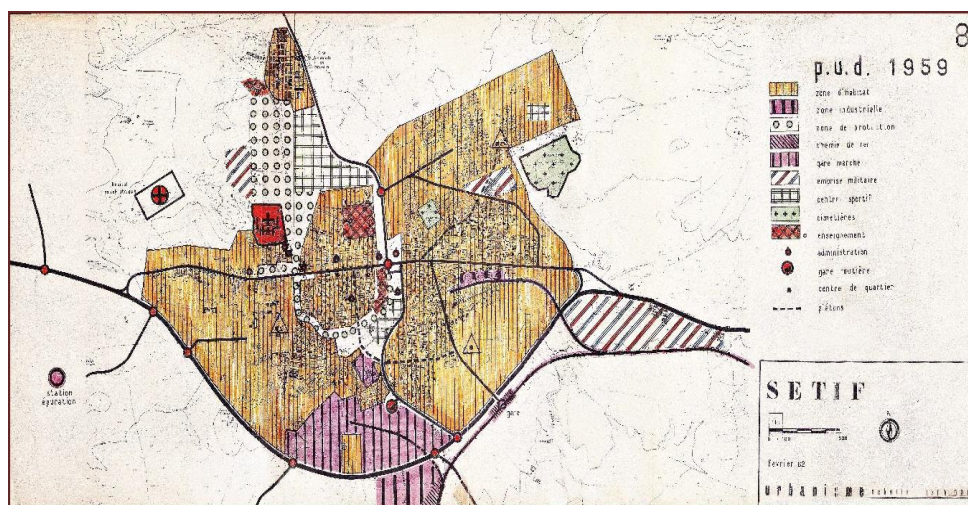
Des principes sont proclamés :

- 1 : concept de zonage qui permet de répartir les espaces urbains selon 4 fonctions habiter/travailler/récréer/circuler .*
- 2-dissociation entre bâti et voirie*
- 3 : voies hiérarchisées (voies rapides/ dessertes locales puis voies d'accès aux bâtiments ou cheminements piétonniers*
- 4 : bien-être accessible à tous, relatif égalitarisme*
- 5 : les constructions en hauteur sont privilégiées, la nécessité d'aérer l'espace urbain est affirmée ; ainsi que sauvegarder les conditions d'ensoleillement et d'éclairage.*
- 6 : des équipements scolaires, sportifs et de loisirs doivent être implantés à proximité des habitations.*
- 7 : les zones industrielles ne doivent pas être trop éloignées des habitations pour*

limiter le temps de transport, elles sont séparées de la ville par des zones de verdure... » in <http://projets-architecte-urbanisme.fr/la-charte-dathenes-modele-de-fonctionnalisme/>

A cette époque le PUD⁵¹ (plan directeur d'urbanisme) a émergé comme outil de gestion et de production urbaine. Comme son nom l'indique, le PUD dirige l'urbanisation mais ne dicte pas sa forme, il oriente l'urbanisation selon les grands axes d'extension à différents termes. En 1959, la ville de Sétif à l'instar d'autres villes algériennes et ceux de la métropole, reçoit son premier PUD élaboré par Calsat qui prévoyait une extension vers le sud de la ville ; extension qu'il délimite par une rocade périphérique sans pour autant définir la nature de l'extension. Ce PUD ne sera pas approuvé car il porte sur le déclassement de tous les terrains militaires situés en ville y compris la ville militaire (citadelle) ainsi que d'autres options tel le déplacement de la ligne ferroviaire, création d'une zone industrielle, etc. (Chorfi, 2019, p. 307).

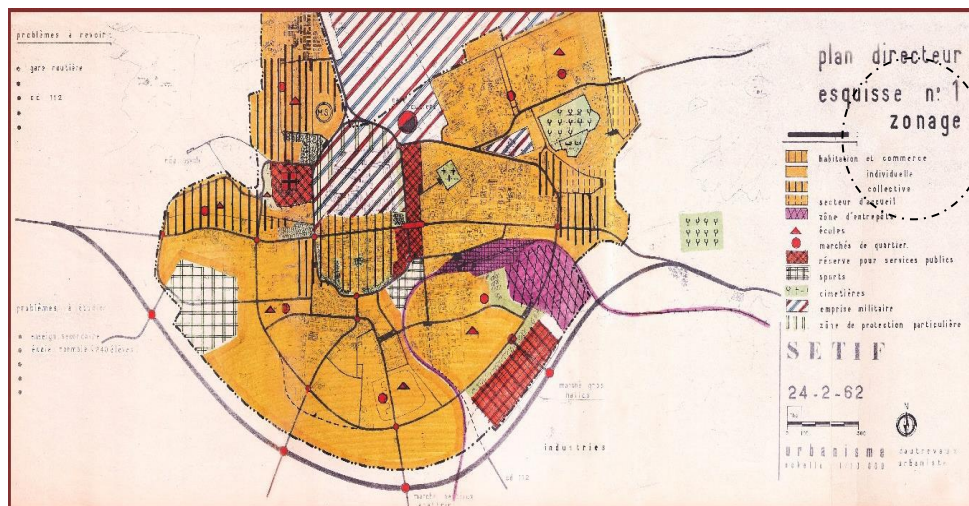
Figure 55 : Plan d'Urbanisme Directeur pour Sétif (PUD) de Calsat 1959 (tel que décrit par le PUD Dautreaux) (Chorfi, 2019, p. 307)



Le PUD de Calsat sera repris en 1962 juste avant l'indépendance par Dautreaux, qui gardera le même principe d'extension vers le sud avec la levée des réserves émises sur le PUD de Calsat (Chorfi, 2019, p. 307).

⁵¹ Le plan d'urbanisme directeur (PUD) est un instrument de planification urbaine introduit par la législation coloniale en 1958[1], dans le sillage du « Plan de Constantine » de Charles de Gaulle. C'est un héritage colonial resté en vigueur jusqu'en 1990 mais ce n'est qu'à la fin des années 1970 que les villes algériennes ont été dotées de PUD » (Djermoun, 2014).

Figure 56 : Plan d'Urbanisme Directeur pour Sétif (PUD) Dautrevaux 1962 (Chorfi, 2019, p. 311)



VI.4.1.7.4 Habitants et appropriation

Cette vague d'urbanisation comme celles qui l'ont précédé a constitué une périphérie dépendante de la ville qui n'a pas créé suffisamment d'emploi à offrir aux populations, dont l'afflux n'était que de plus en plus important par la conjoncture de la guerre. L'octroi aux populations des logements issus de cette urbanisation n'était pas indifférencié ; la cité d'Orléans, appelée aussi 'cité la Pinède', présente un certain standing ; elle fut la destinée des fonctionnaires européens et aussi musulmans qui ont bénéficié de l'enseignement et de l'éducation qui leur a donné droit à l'emploi et au logement.

Quant à la cité 103 logements située à Bel air, permettait de désengorger l'ancienne cité Bel-air habitée dans l'exiguïté par une population ouvrière ; ces deux cités furent aussi la destinée des populations venues de la campagne ; des études qui ont été menées par les étudiants⁵² de l'institut d'architecture de Sétif à ses début, ont révélé l'appropriation de ces logements selon le mode de vie des habitants en les meublant, les transformant et en les occupants à leur manière (*métier à tisser, le travail de la laine, les maidas, les gasaa, tabouna, etc.*). Un mode de vie propre à la population musulmane, relaté à travers l'essai d'Amina Laaredj à travers le lieu de son enfance, qui reflète la continuité de la vie citadine avec celle de la campagne des habitants qui ont vécu la ville après la campagne (Laaredj, 2007), etc. La cité des remparts qui accueillit

⁵² On faisait partie de ces étudiants, mais les travaux d'analyse effectués à l'époque sont malheureusement perdus, on en garde le souvenir.

les populations des *harats* du centre-ville et aussi ceux venus de la campagne est similaire à la cité Bel-air.

Avec ces extensions faites dans la périphérie proche, accueillant les uns et les autres selon une démarcation fonctionnaires et ouvriers de la campagne, le centre-ville ne manque pas à son identité de lieu de brassage de toutes les communautés, approprié toutefois avec une démarcation européens-musulmans (Belguidoum, 1995) (comme déjà évoqué plus haut). Cette appropriation est fortement relatée par Villard qui raconte la visite avec son copain venu de France ; le long de sa visite qu'il commença par la cité la Gare, il montre des petites entreprises créées ici et là, des maisons de personnes connues, des boulangeries, des magasins ... jusqu'à arrivés au centre-ville où il raconte la promenade dans le quartier européen dont nous reportons une petite partie « ...*Nous traversons la rue Saint Augustin, à l'angle, la Brasserie du Progrès, gérée successivement par MM.Martinez, Bellon avec l'ouverture d'un bar américain, Haas Marcel et pour finir, M. Levy—au rez de chaussée de l'imposant immeuble Brincat : le magasin d'exposition de meubles Baldacchino frères —la brasserie « Excelsior » tenue par nos amis Charley et Mimi Colombo, c'est aussi un haut lieu de la vie sétifienne, le rendez-vous des sportifs de la ville, avec au sous-sol la salle dite « salle Brincat » qui est en fait le siège d'un club de ping-pong, de salle de bal, les week-ends et les jours fériés. —A l'intérieur de l'immeuble, Mme Claude Hass, chirurgien-dentiste — l'étude notariale de Jean Charles Ferrier— « la potinière » pâtisserie/salon de thé Répiton— le « Grand bon Marché », magnifique magasin de vêtements de confection qui fait l'angle de l'immeuble...*

Nous retrouvâmes la place Staouéli avec le cercle de l'Education, siège de l'équipe de Football de l'USFMS (Union Sportive Franco Musulmane Sétifienne) —dans un bâtiment sur cour où logeaient de vieilles familles sétifiennes—.

Il était 17h, nous n'étions pas fatigués, je demandais à mon ami de faire plus ample connaissance avec nos « Arcades » que nous venions de parcourir —assez rapidement— il est vrai.

Pour les sétifiens, « faire les arcades » était une coutume, voire une tradition. On rencontrait « sous les arcades » toutes les couches sociales de la population, on côtoyait des connaissances ou des inconnus, on se « montrait » au moment de la sortie des bureaux, à midi ou à 17h heures, les dimanches et les jours fériés. On se donnait rendez-vous « sous les arcades », on y flirtait,

on y rencontrait « Georgette » personne locale, les ménagères, les hommes d'affaires, les militaires.

« Faire les arcades » était un rite auquel il fallait ne pas déroger, en un mot, tout sétifien se devait de sacrifier à cette coutume au risque de perdre, un peu de son identité à l'instar d'ailleurs des Bônois qui « faisaient le Cours Bertagna », des Bordelais qui eux « faisaient la rue Sainte Catherine... » (Villard & Bassard. P. 425-426).

À vrai dire ces arcades sont attenantes à l'hôtel de France comme il le montre dans la photo en page 426 de son livre; ces arcades sont le haut lieu des européens devenus sétifiens par descendance ; Villard en évoquant la fierté des sétifiens, il parle des européens sétifines, car ces lieux sont exclusivement ceux des européens que les musulmans n'osent pas emprunter comme le témoigne un ancien habitant de Sétif (Rédha, ancien avocat) et comme le reflète si bien le film « Mon colonel » de Costa Gavras où il montre la vie urbaine des européens à travers les terrasses de café, de l'anisette, de restaurant, de la potinière, le long des arcades⁵³ de l'artère principale.

Villard ne manque pas de reporter d'autres appropriations essentiellement celles de la ville des indigènes représentée par la rue Sillègue, ses arcades et ses environs, fréquentée aussi par les populations juives et coloniales modestes.

« sous les arcades, côté droit de la rue et immédiatement après le théâtre, nous avons consacré une bonne partie de la matinée à admirer la dextérité des artisans ambulants, exerçant leurs métiers en plein air sur les larges trottoirs : des tailleurs/couturiers, confectionnant une robe « indigène » en une demi-heure ; des cordonniers-bourreliers-décorateurs, capables de

⁵³ Les bienfaits que présente les arcades de façon générale sont reportés par Mumford qui rapporte à son tour le témoignage de Libanios Le rhéteur- en l'an 360 de notre ère « conscient de l'importance et l'intérêt que possédaient ces avenues en évoquant les rues d'Antioche sa ville natale arcades et délimitées par une alternance de de façades de maison privées, d'édifice publics, de temples...et leur bienfaits qui apparait dans le développement d'une vie sociale basée sur la communication, les rencontres, l'amitié...ce que les cités qui ne sont pas pourvues de ces arcades n'offre pas à ses habitants qui sont contraint de se séparer à cause des intempéries, du vent, du soleil de la pluie... « les remarques de Libanios présentent donc pour nous un grand intérêt, d'autant plus que pour lui comme pour Aristote, la fonction proprement sociale de la cité devait l'emporter sur son rôle économique et les objectifs de productivité » (Mumford, 1964 [1961], p. 275).

confectionner un porte-monnaie ou une ceinture brodée en un quart d'heure, les bijoutiers créateurs, modifiant à façon, ciselant des objets en argent ou en cuivre...

Par ci, par-là, de petits groupes d'indigènes, assis en tailleurs, jouant « aux Dames », à la « Ronda » sur de petites tables rondes et basses. Au milieu de tout ce monde gesticulant, les cafetiers, livrant sur place sur des plateaux impressionnants les consommations, thé à la menthe, café.

Jean était émerveillé. Il découvrait l'Algérie profonde et ses coutumes ancestrales... » (Villard & Bassard, 2002, p. 431).

Ainsi deux villes, deux territoires existaient dans la même cité, l'un inaccessible à l'autre pourtant présentant tous deux une richesse culturelle, commerciale et économique spécifique.

Le lancement du plan de Constantine avec les programmes de logements et d'emploi, n'empêchera pas les injustices commises par les colons envers les musulmans qui étaient déterminés à acquérir leur indépendance. La ville continua à vivre le militantisme cité auparavant avec la presse, les journaux, les *naouadis*, les *halkats*, les cercles animés par les partis organisés eux même en section tel que reporté par Rahal « *les sections proposent ...des réunions thématiques qui s'ajoutent aux réunions de fonctionnement ou d'organisation. Dans les villes, elles donnent des cours-conférences, des exposés sur l'histoire de l'Algérie, du monde, sur les questions religieuses et politiques. Les adhérents et sympathisants se rendent également au siège du parti pour assister à des concerts, des représentations théâtrales, ou des soirées à l'occasion de fêtes religieuses, soirées qui ne sont jamais dénudées de références ou de discours politique.* » (Rahal, 2017, p. 287). Ces rencontres organisées essentiellement pour éveiller le patriotisme, n'étaient pas limitées aux seuls adhérents de partis, comme l'écrit Rahal : « *De telles manifestations culturelles et artistiques ne sont pas réservées aux seuls militants mais s'adressent au contraire à tous ceux qui peuvent être intéressés par une occasion festive et une soirée agréable* -dans le but d'éveiller directement ou indirectement les consciences et le sentiment de révolte- *Selon le lieu où elle est tenue, la réunion est parfois mixte : c'est le cas de réunions théâtrales tenues aux cinémas et les théâtres...* » (Rahal, 2017, p. 289), sur la couverture de son livre Rahal montre une photo des conférences-réunions que les dirigeants de l'UDMA tiennent avec les habitants en ville, parmi eux Ferhat Abbas.

Les musulmans se sont révoltés et battus à travers tout le pays et ont fini par acquérir l'indépendance (nous ne rentrons pas dans le détail de la révolution algérienne et tout son

processus). Le 5 Juillet 1962 était un grand moment de l'histoire ; en tout lieu de la ville de Sétif comme partout ailleurs, les masses de gens se réunissaient vers l'artère principale de laquelle ils étaient exclus et qu'ils se sont appropriés pour manifester la joie en brandissant les drapeaux et en clamant "vive l'Algérie indépendante".

VI.4.2 Sous chapitre 2 : période après indépendance

VI.4.2.1 Rappel succinct des caractéristiques générales

Cette période va de 1962 à nos jours ; elle a connu plusieurs étapes d'urbanisation, les politiques urbaines s'inscrivent dans les politiques publiques du pays et en sont fortement imprégnées et de ce fait, comme pour la période coloniale, à cette période aussi la lecture de la QPRO ne peut se faire sans évoquer le contexte politique et les modèles de référence. Depuis l'indépendance, nous pouvons tracer trois grandes périodes qui ont caractérisé les politiques du pays qui sont :

1-période post indépendance (1962-1979) : caractérisée par le régime socialiste.

2-période charnière (1980-1989) : caractérisée par les prémisses de la chute du régime socialiste

3-période du libéralisme (1990 à nos jours). Chute du régime socialiste et apparition du régime libéral.

Sétif à l'instar des autres villes d'Algérie allait dépendre de la politique menée par le gouvernement et l'urbanisme tout autant que le secteur de l'habitat, dépendra de cette politique. Comme pour la phase précédente nous ne retraçons pas toute la politique du pays (ce n'est pas l'objet de ce travail) mais nous évoquons les aspects qui ont un rapport direct ou indirect avec notre sujet.

VI.4.2.2 Période post indépendance : 1962-1979

Elle est caractérisée par deux phases de développement celle allant de 1962-1969 et celle allant de 1970-1979.

VI.4.2.2.1 Contexte sociopolitique général

La période juste après l'indépendance est caractérisée par un bilan lourd laissé après le départ des colons, un grand chantier dans tous les domaines qu'il fallait gérer, aussi bien sur le plan politico-administratif que socioéconomique. Sur le plan politique, l'État a adopté le régime de l'Algérie république démocratique populaire avec le slogan "du peuple et pour le peuple". Option socialiste inspirée du régime socialiste représentée par le bloc Est de l'Union Soviétique

que les pays qui luttèrent pour l'indépendance adoptèrent à l'instar de l'Égypte, la Syrie et autres. L'Algérie opta pour ce régime bien avant l'indépendance, avec la constitution du gouvernement provisoire de la république Algérienne (GPRA). Cette option a duré pendant les décennies 60 et 70 jusqu'aux années 80 qui connaîtront un revirement d'attitude.

L'État s'est fixé la mission de sauvegarder l'indépendance, et de préserver le pays de l'indivision, du chaos, de la privatisation et de l'embourgeoisement anarchique ; principes clairement exprimés dans la charte d'Alger dont la lecture nous renvoie en effet à un projet d'une Algérie socialiste, où le peuple devait jouer un grand rôle dans la gestion et la décision des différentes affaires. Seulement il y a un monde entre ce que disent les textes et ce qui se fait dans la pratique. Nous ne retraçons pas ici les problèmes politiques et sécuritaires ainsi que les déboires qui eurent lieu juste après l'indépendance, pour décider de qui va diriger le pays, mais nous présenterons les grandes lignes dans lesquels s'inscrivent la production de l'urbain et ses effets sur la qualité (perception et production). Dans ce texte nous nous référons à quelques écrivains : Ahdjoudj, Ageron, Côte, Hamidou, Benamrane, El Kenz, etc. ainsi qu'aux différents témoignages de leaders politiques.

VI.4.2.2 Principales Caractéristiques politiques publiques.

À l'indépendance trois éléments vont caractériser la politique du pays qui va influencer tout le contexte socio-économique et culturel.

A. Une hégémonie de l'État et une centralisation des pouvoirs législatifs, décisionnels et exécutifs en son sein avec comme organe institutionnel le parti du FLN, et l'imposition d'une ligne de conduite sans tenir compte des différents avis, sous l'alibi de la sauvegarde de l'indépendance, comme le souligne ci-dessous Ahdjoudj.

« Une seule identité, une seule langue, un seul parti et c'est le FLN : difficile de s'affranchir d'une vision réductrice de la société au lendemain de l'indépendance. L'idéologie unanime n'est pas une simple survivance : ses racines sont profondes. Ben Bella : la nouvelle Algérie doit être conçue, élaborée et entérinée par un parti politique : c'est l'organisation politique du FLN qui aura à assumer ces charges (...). Le parti élabore la pensée politique de l'État et anime la nation. C'est donc lui qui est la garantie politique de l'avenir » (Ahdjoudj, 1992, p. 17).

B. Le FLN s'est constitué dans la période de l'occupation par l'unification et la fusion des différents partis qui militaient pour l'indépendance (**UDMA, MTL-D-PPA, AOM...**), ce qui était dans la logique des choses puisqu'il fallait s'unir pour constituer une force dont l'objectif commun était celui d'acquérir l'indépendance ; mais une fois l'indépendance acquise, -ce qui était en soi un grand moment dans l'histoire de l'Algérie- l'uniformité était imposée à la place de l'unité ; ce qui était une force est devenu un dogme. Le FLN s'élevant en organe officiel de l'État, a aussitôt interdit les différentes tendances et les différents courants qui l'animaient et qui donnaient la richesse au pays. « *La Constitution dans son article 22 exclut toute liberté d'association en dehors du FLN ; le décret du 14 août 1963 interdit « toutes les associations ou groupements de fait ayant un but politique ».* *Se soumettre ou se démettre : c'est la seule alternative. La vie politique est ainsi réduite au discours du parti unique. La prétention à incarner la volonté du peuple se transforme en son contraire : l'imposition au peuple de ce que doivent être ses intérêts, ses attentes et ses aspirations.* » (Ahdjoudj, 1992, p. 19). Ceci a été largement dénoncé par Mohamed Boudiaf, Hocine Ait Ahmed, Krim Belkacem, Ferhat Abbas, qui étaient de grands leaders politiques du mouvement révolutionnaire et de la dynamique sociale (évoquée plus haut durant la période coloniale), dont nous reportons quelques témoignages en note de bas de page⁵⁴.

⁵⁴ « Les intellectuels étaient considérés comme des simples auxiliaires et chaque fois qu'ils souhaitaient une discussion ou un dialogue, ils étaient liquidés. » **Hocine Ait Hamed**, Interview à Europe n° 1-Novembre 1979 in (Ahdjoudj, 1992, p. 17)

« Par notre appel direct à la base, par-dessus les appareils, nous poussions les militants à reprendre l'initiative et à se débarrasser de la tutelle d'un sommet impuissant et paralysé car nous étions convaincus que c'était la seule issue : donner au peuple la possibilité de trancher et de choisir la voie à suivre ». **Mohamed Boudiaf**, la préparation du 1^{er} Novembre, el Jarida, n°15 Nov-Dec 1974. (Ahdjoudj, 1992, p. 15)

Krim Belkacem : « sans toucher à la respectabilité du corps des députés, auquel moi-même j'appartiens d'ailleurs, il est évident que notre assemblée n'est pas une émanation du peuple. Sa désignation la rend si peu constituante, encore moins législative, qu'elle permet au pouvoir de légiférer par cascade de décrets, lois, désorganisant plus ou moins les structures du pays ». Interview au Journal le Monde (12.7.1963) (Ahdjoudj, 1992, p. 22)

Ferhat Abbas : « l'Assemblée Nationale, en accord avec le Gouvernement vote une constitution démocratique et libérale. Cette Constitution ne doit pas être une camisole de force. Il faut que les représentants du peuple soient élus démocratiquement par le peuple. Je refuse, à l'avenir, de siéger dans une assemblée désignée par le

C. Au nom de « l'arabe est notre langue et l'Islam notre religion... », et sous l'alibi de la peur de la division, le pouvoir en place a voulu raser les différences et la multiplicité alors que la reconnaissance de ces deux caractéristiques ne pouvait être que richesse pour le pays. L'Algérie, pays de multiplicité et de diversité par essence, aussi bien du point de vue géographique : s'étendant de l'est à l'ouest sur une longueur de côte 1622 km et du nord vers le sud sur une longueur approximative à 2000 Km, recouvrant une superficie de 2,382 millions km² ; rassemblant plusieurs caractéristiques aussi bien géographiques et climatiques que sociales et ethniques chaouis, kabyles, soufis, mozabites, arabes, y compris les algériens d'origine européenne et comportait plusieurs confessions bien avant la colonisation : chrétiens, juifs et musulmans vivaient ensemble... (Côte, 1993). Au nom de **l'officiel** on a rasé l'authentique. Alors que les deux peuvent exister sans difficulté.

Ce tableau peut être résumé dans les points suivants :

- a- Il ne devait exister que ce que le FLN prônait comme représentation, imposant une vision identitaire cloisonnée dans les slogans de la vision unique.
- b- La dynamique sociale et politique a été réprimée sous le prétexte de la sauvegarde des acquis de l'indépendance.
- c- Tout ce qui allait être entrepris et décidé était inscrit dans une discontinuité historique de la société et du milieu algérien, en cela qu'il ne tenait pas en compte des caractéristiques et les spécificités sociales, économiques, culturelles et géographiques du pays. (Uniformiser au lieu d'unifier).

En matière de politiques urbaines, d'intervention et d'action, nous pouvons distinguer deux périodes celle allant de 62 -70 et celle allant de 70 à 79 :

gouvernement, je n'y reviendrai que si le peuple a le droit de choisir ses députés ». Débat à l'Assemblée Nationale, Annuaire de l'Afrique du Nord, Paris, 1963. (Ahdjoudj, 1992, p. 22)

Hocine Ait Ahmed « On n'a pas éduqué nos militants. Les intellectuels étaient considérés comme des simples auxiliaires et chaque fois qu'ils souhaitaient une discussion ou un dialogue, ils étaient liquidés. C'est le reproche fondamental à faire à la révolution algérienne » Hocine Ait Hamed, Interview à Europe n° 1-Novembre 1979 (Ahdjoudj, 1992, p. 17)

VI.4.2.2.3 La période 62-70

VI.4.2.2.3.1 Contexte général

Avec le départ des colons –comme dit plus haut--, tous les secteurs de l'appareil économique se trouvèrent désertés ; et une incapacité à gérer les affaires du pays a caractérisé les premières années de l'indépendance qui connurent l'émergence de problèmes socio-économique cruciaux apparus dès le lendemain de l'indépendance et qui ont accru en atteignant profondément la société : chômage, misère, conditions de vie déplorable (logement et santé...) ; situation vis-à-vis de laquelle le mécontentement a été fortement exprimé par les manifestations, les grèves les dénonciations à travers de multiples villes du pays, comme souligné ci-dessous :

« Patience n'est pas résignation. En dépit du système répressif, les luttes populaires sont une réalité. Elles ont une base objective : c'est la dégradation des conditions de vie. Expression d'un sentiment de frustration de l'indépendance porteuse d'espérances, elles permettent de mesurer la profondeur de l'insatisfaction et de l'inquiétude que ressent la population.

Les luttes revêtent des formes diverses, mais les plus importantes sont les manifestations de masses qui ont affecté plusieurs régions durant l'année 1963. Au cœur du mouvement, parmi les catégories sociales les plus démunies et les laissés pour compte de l'indépendance, les fellahs qui multiplient les cortèges et les rassemblements dans plusieurs localités...les anciens moudjahidines et les familles de chouhadas dont les marches de protestation ont affecté des grandes villes comme Blida, Akbou et Guelma ; les chômeurs, enfin, qui n'hésitent pas à déclencher de puissantes manifestations non seulement à Constantine, Sétif et Biskra mais aussi à Oran où les cortèges organisés en janvier 1964 ont surpris par leur ampleurs et leur détermination, se transformant, à la suite de l'intervention de la police et de l'armée, en véritables émeutes. La répression est rude, sévère : plusieurs morts, de nombreux blessés, des centaines d'arrestations... » (Ahdjoudj, 1992, p. 95)

VI.4.2.2.3.2 Action : redressement économique et intervention urbaine

Le rôle de l'État s'est attelé en la récupération et l'occupation des biens et des postes abandonnés par les européens avec la nationalisation et les domaines autogérés ; les biens immobiliers vendus à vil prix ou abandonnés par les européens ont été déclarés bien vacants ;

« Parallèlement, s'opère durant l'été et l'automne une vaste entreprise d'appropriation. Les européens sont partis dans leur grande majorité. Mais si le colonat détenait 3 millions d'hectares, dont il a abandonné la moitié, il était surtout urbain. Dans les villes et particulièrement dans les grandes villes à peuplement européens, telle Alger et Oran, une nouvelle distribution de biens meubles et immeubles s'opère à une vitesse vertigineuse. Des milliers de petits bourgeois algériens vont devenir propriétaires d'appartements voire d'immeubles : le moment est propice, de somptueuses villas se vendent pour 1000f. Déjà, durant les quelques mois qui séparent le cessez le feu de l'indépendance, des terres, des immeubles, des entreprises ont été rachetés à bas prix par une fraction de la classe moyenne algérienne » d'après G.Chaliand, *Minces l'Algérie indépendante*, Maspéro, Paris, 1972, p.28) (Ahdjoudj, 1992, p. 10), ceci a été légalisé par le décret 18/03/63 comme indiqué ci-après : « le décret du 18 mars 1963 autorise « la récupération des biens déclarés vacants » (Ahdjoudj, 1992, p. 27).

La priorité des autorités algériennes était orientée vers le redressement de l'appareil économique de la trésorerie et la fiscalité, dont la situation –comme déjà évoqué- s'était effondrée avec le départ des colons (Hamidou, 1989). Comptant sur l'occupation des biens vacants par les habitants, les investissements étaient tournés ailleurs que dans le secteur de l'habitat et de la construction qui accuse d'une « **intervention urbaine réduite** » (Hamidou, 1989) ; en cette matière (urbaine) les opérations ont consisté à la poursuite des chantiers du plan de Constantine, devant constituer une offre en logements en ville à côté de l'occupation des biens vacants, la quelle offre n'était pas accompagnée de structures fournissant de l'emploi.

« ...c'est en 1965 que fut créée la Commission interministérielle de l'habitat dont la présidence a été confiée au ministre des travaux publics et de la construction et qui avait pour objectif principal la reprise et l'achèvement systématiques de tous les chantiers abandonnés qui représentaient en ce moment environ 38000 logements urbains et 40000 logements ruraux et dont les taux de finition variaient de 3 à 65% » (Hamidou, 1989, p. 33).

Pour l'entreprise des travaux dans tous les domaines, le jeune État algérien était, conformément aux accords d'Evian, assisté par la France, avec l'aide monétaire mais aussi des techniciens, gestionnaires, encadreurs..., ce qui était fortement critiqué vu que ceci lui donnait l'image de l'existence d'une deuxième colonisation ou de la persistance de la première.

VI.4.2.2.3.3 Le cas de Sétif

VI.4.2.2.3.3.1 Période de l'indépendance et appropriation de l'espace de la ville

Avec l'indépendance qui fut un grand moment à Sétif comme dans tout le territoire algérien, où les "indigènes" sont sortis en masse pour savourer ce moment tant espéré, fut en même temps un moment terrible pour les colons qui commencèrent à partir par peur de représailles, en abandonnant ou en vendant leur bien à des prix dérisoires (Courrière, 1988). Le parc immobilier laissé libre par le départ des colons étant déclaré bien vacant, son occupation illicite a été officialisée par le décret qui l'a instituée. À Sétif 3000 logements ont été déclarés bien vacants par le départ de 8000 européens (Belguidoum, 1995). Aussitôt les colons partis, les sétifiens comme tous les algériens se sont précipités à occuper ces logements, magasins, commerces et services, etc. Ces lieux ont été réappropriés non sans différenciation.

Une redistribution s'est opérée selon une démarcation sétifiens de souche (les anciens installés) et néo citadins qui ont afflué de la campagne (Belguidoum, 1995). Les sétifiens qui se disent de souche, sont ceux-là qui habitaient la ville pendant l'occupation coloniale. Ils ont occupé les quartiers prisés des européens Cheminots, Lévy, La Gare sud, La pinède et Les immeubles de rapport, les néo-citadins ont occupé Tandja (Yahyaoui), Belair, Kaaboub, Les *harats*..., qui continuaient à se densifier.

Une autre qualification s'imbrique au même espace hérité perçu en ces temps comme espace à récupérer.

VI.4.2.2.3.3.2 Intervention urbaine officielle

Sétif comme les autres villes, a bénéficié des constructions de cités de logements et de quelques équipements dans le cadre de la poursuite et du parachèvement du plan de Constantine entrepris par l'État de l'Algérie indépendante selon les plans triennaux ; l'intervention à Sétif a concerné deux axes principaux :

A- Le premier a consisté en : l'achèvement du programme du plan de Constantine avec la construction de ce qui restait de l'habitat collectif tel : La cité Cinéstal de 230 logements en 1968, La cité Bouaroua de 150 logements en 1969, La cité Bizard de 120 logements en 1970, La cité Port Said de 80 logements en 1970. Ce sont des opérations de greffe de logements collectifs dans les alentours immédiats de la ville à l'instar des opérations évoquées plus haut.

B - Le deuxième axe a concerné : la construction de quelques grands équipements tel le Complexe Olympique à l'ouest de la ville, Lycée Ibn Rachik à la cité Tlidjène (ex Bon Marché (Lévy)). Ces équipements sont inscrits dans un plan national d'équipements et sont caractérisés par des tailles importantes entourées d'une clôture opaque qui fait écran aux rues qui les longent (Figure 57).

Figure 57 : exemple à la cité Lévy (Tlidjen ou Bon Marché appelé Bou marché) construction : d'équipements clôturés de grandes étendues de murs de toutes sortes ce qui les coupe de l'espace environnant et crée le désert urbain



On relève que parallèlement à cela, on assiste à la densification des cités d'habitat individuel, illicite ou planifié issues de la guerre, tel Tandja, Andréoli, Bounecheda, les 5 fusillés et Kaâboub.

L'urbanisation en cette première période d'après indépendance est caractérisée par "la densification, par apports successifs, des secteurs du tissu urbain existant et un remplissage des zones tampons par de grands équipements (Diafat, Madani, & Tachrift, 1999), sans mettre les différents projets dans une vision globale. Les opérations de logements se font comme leurs précédentes dans le même esprit de cités types et de logements types.

VI.4.2.2.4 Conséquences et mécontentement social au niveau national et local

Mais ces récupérations des biens vacants ainsi que les programmes lancés au niveau national n'étaient pas suffisantes pour l'afflux massif des gens venus suite aux conditions de vie déplorables dans la campagne. Ce programme n'était pas accompagné d'une amélioration du niveau de vie des habitants ni d'une offre d'emploi qui absorbe le flux migratoire ; c'est ce qui a poussé les habitants sous le poids des fléaux, de la misère et de la pauvreté aux manifestations réprimées à coup de massue reportées par Ahdjoudj (cité plus haut). Avec l'imposition d'une ligne de conduite uniforme, les dynamiques sociales qui ont émergé dans la ville lors de la révolution avec les leaders politiques et l'organisation qui s'en est suivie qui ont participé à l'émergence d'un embryon social civil (évoqué plus haut) se sont tassées laissant place à ces manifestations.

À Sétif cet écrit de Chorfi relate les mêmes circonstances vécus qu'au niveau national déjà évoqué « *La réalisation des grands ensembles sans équipements d'accompagnement et sans l'achèvement des aménagements extérieurs ont engendré des dysfonctionnements au niveau des quartiers et ont même laissé apparaître une forme de marginalisation et d'exclusion, les tendances risquent de mettre en péril l'ensemble des soubassements économiques de la ville. Durant une crise qui persiste malgré le parc réalisé, le gestionnaire se trouve dans une spirale, d'une demande toujours en croissance et un patrimoine qui se dégrade et développe déjà des dysfonctionnements sociaux.*

Des cités dortoirs sont réalisées un peu partout autour de la ville initiale suivant la logique que l'approche du plan de Constantine menée avant l'indépendance » (Chorfi, 2019, p. 195). Les années qui vont suivre auront pour tout le territoire un autre essor avec les trois révolutions.

VI.4.2.2.5 La période allant de 70 à 79

VI.4.2.2.5.1 Contexte général

Après les réalisations inscrites dans le parachèvement du plan de Constantine avec la construction de ce qui restait comme programme de logements et la réalisation d'équipements administratifs, d'éducation, et de santé, c'était le tour des grands chantiers inscrits dans les plans quadriennaux des années 70.

Le début des années 70 a connu la politique socialiste avec la révolution industrielle, agricole et culturelle. Ces années sont connues par la propulsion de la nation vers la dynamique et la modernité. Les importants investissements ont été orientés vers le secteur de l'industrie localisé dans les abords des centres urbains (Hamidou, 1989 ; Benamrane, 1980). L'option du modèle de développement basé sur les industries lourdes qui a vu réaliser de grands complexes : sidérurgie, pétrochimie, cimenterie et son expansion, fut un facteur déterminant dans le phénomène de l'exode massif des populations rurales allant vers les villes à la recherche d'un emploi potentiel, offert par la création des zones industrielles et du secteur tertiaire qui l'accompagne.

Comptant sur l'occupation des biens vacants et le complément des opérations post indépendance des plans triennaux en logements, l'État n'a pas accompagné la politique d'industrialisation d'un supplément en logements dont la situation était devenue très critique par l'exode rural vers les cités.

Si la période précédente a vu un exode qui fouillait la campagne pour chercher refuge dans la ville sans que celle-ci offre des emplois, à cette période, l'exode est précipité vers la ville à la recherche de l'emploi, des services et des commodités ; mais sans que la ville offre des logements. Les tissus existants connurent un surpeuplement sans précédent ainsi que l'émergence et la prolifération des constructions précaires, illicites et les bidons-villes se greffant aux abords des centres urbains.

Face à cette situation devenue critique, les autorités ont voulu prendre les choses en main, en investissant dans le secteur de l'habitat ; c'était la période des ensembles de logements collectifs appelé HLM « la première forme de logement social dénommée « logement urbain planifié » est apparu en 1973...les logements sont réalisés par les OPGI (appelés OPHLM) » (Ministère de l'Habitat, 1996, p. 9).

Cette période a connu de grandes restructurations avec le lancement des trois révolutions industrielle, agricole et culturelle dont le monnayeur était principalement les recettes des hydrocarbures (pétrole et gaz) nationalisés en 1971. L'État s'est mis dans la posture de l'État providence⁵⁵, offrant emploi, logement, santé et scolarité (gratuites et généralisées) ; cette idée

⁵⁵ « De fait, depuis 1962, de proche en proche, l'Etat se substitue à la société civile et son action change à la fois de nature et de dimension. Il devient à la fois « l'Etat-gendarme » dépositaire du monopole de

de l'État providence s'est ancrée dans les mentalités d'une société bousculée vers ce qu'on appelait "la modernité" sans avoir été consultée ni préparée ; ce qui n'était pas sans bouleversement du mode de vie et de l'ordre des choses ; que beaucoup d'auteurs ont reporté (Boudieu & Sayad, 1964 ; Boutefnouchet, 2004 ; El Kenz, 2015), etc. En l'espace de dix ans la population urbaine au niveau national, passe d'un pourcentage de 32.6% en 1966 à 41% en 1977 par rapport à une population rurale représentant un pourcentage de 67,4% en 1966 à 59% en 1977 (Ministère de l'Habitat, 1996).

VI.4.2.2.5.2 En matière d'intervention urbaine

Comme il a été dit, c'était la création des industries généralement dans les périphéries des villes, et la construction des ensembles de logements collectifs appelés "habitat urbain planifié", par la suite la ZHUN (Zone d'Habitat Urbain Nouvelle) accompagnée des outils d'urbanisation : le PUD et les réserves foncières.

VI.4.2.2.5.2.1 L'habitat urbain planifié

Les ensembles de logements collectifs appelés "habitat urbain planifié" ou "habitat collectif" nommés par Abbaoui "Cité numériques" terme emprunté à Tahar Djaout (Abbaoui, 2011), sont des ensembles d'un grand nombre de logements collectifs dépassant l'ordre de la centaine et allant à l'ordre de mille et plus ; ces ensembles ont reçu au début de leur apparition l'appellation numérique, cité des 300 logements, 750 logements, 600 logements, 1000 logements..., nomination qui dénote leur aspect quantitatif. Ces ensembles sont conçus loin des centres villes, sur de grandes assiettes de terrain, sous forme d'un ensemble de blocs isolés, ou d'un ensemble de blocs qui se côtoient et qui forment une barre, où chaque bloc est formé d'un nombre d'étages superposé n'excédant pas généralement cinq étages desservis par une cage d'escalier, et chaque étage reçoit deux logements par palier, les logements sont du type F2, F3, F4 et rarement F5, contenant, salon, chambres, salle de bain, toilettes et une loggia, desservis généralement par un couloir étroit ; les surfaces des pièces sont standards et très petites ; l'usage

la force et de la contrainte et dont la finalité est d'assurer la reproduction la moins conflictuelle possible des rapports sociaux, « l'Etat-providence » (le Welfare State) qui prétend assurer la cohésion sociale par la réduction des inégalités et des tensions, « l'Etat –patron » qui , outre son engagement maximale dans la sphère politique, sociale et culturelle, s'approprie les principaux moyens de production et joue un rôle décisif dans l'accumulation du capital... » (Ahdjoudj, 1992, p. 26)

du terme ‘‘type’’ renvoie à leur répétition à l’identique sur un grand nombre. Les blocs sont à leur tour multipliés à l’identique pour tout l’ensemble et sont disposés dans un espace de boue ‘‘représenté en espace vert sur les plans’’ et sont desservis par des voies en boucle. Dans la plupart des cas, ils sont réalisés par des procédés industriels variés ; au tout début c’était le système Pascal ramené par Sonatiba, ensuite le procédé tridimensionnel appelé Variel d’origine Suisse qui par la suite devient Vareco « *Les procédés utilisés depuis 1969 correspondent pour la plupart d’entre eux à des systèmes de préfabrication lourde. Les plus récents appartiennent à la catégorie des coffrages tunnels. Le système Tunnel aboutit à une cellule de béton préfabriquée. La dalle et les panneaux sont coulés en même temps. On imagine déjà le modèle de logement et de cité obtenus avec un tel procédé.* » (Abbaoui, 2011, p. 98). La disposition des blocs en ligne renvoie souvent à la logique du chemin de grue, laissant des espaces libres résiduels ; ces ensembles sont accompagnés d’une école, et d’une mosquée et parfois d’un marché ; mais la réalisation de ces équipements ne se faisait pas toujours en même temps que l’ensemble.

VI.4.2.2.5.2.2 La ZHUN, le PUD et les réserves foncières

L’opération ZHUN est dans la même logique que l’ensemble de logements collectifs, avec des ensembles qui se côtoient sans aucune recherche de composition même si le système de voirie de desserte est élaboré en même temps que les plans ; dans la même assiette on verra les 300 logements, les 1014, les 200...avec comme équipements de base ceux cité plus haut auxquels s’ajoute une maison de culture et un CEM, et parfois un centre de santé, inscrits dans une grille appelée ‘‘la grille d’équipements’’.

Il est à signaler que la politique de la ZHUN qui a pris place de la politique de l’habitat urbain planifié institué en 1973, n’aurait pu voir le jour sans les outils d’urbanisation à savoir le PUD, la ZHUN et les textes sur les réserves foncières. Conformément à le circulaire ministériel n° 01181 du 16-10-1974 portant procédure d’instruction et d’approbation du PUD, et l’ordonnance n° 74-26 du 20-02-1974 instituant les réserves foncières communales ainsi que la circulaire ministérielle n°355/ 19-02-1975 portant instauration de la ZHUN.

Le PUD (Plan d’Urbanisme Directeur) dirige l’urbanisation mais ne dicte pas sa forme (comme déjà dit plus haut), il fixe la destination des zones en zone d’habitat, zone industrielle, zone d’équipements (comme le reflète le PUD de Dautrevaux). De ce fait, il trouve ses origines dans

le fonctionnalisme de la charte d'Athènes et trouve son appui au niveau local dans la loi du 20-02-1974 des réserves foncières, grâce à laquelle l'État comme principal acteur de l'urbanisation s'est constitué un portefeuille assez conséquent du foncier. Le PUD est opérationnel à travers les grands ensembles de logements appelés zones d'habitat, zones d'équipements et la zone industrielle qui allait déclencher une marée d'exode des populations rurales.

La logique de ces outils a fait naître une urbanisation désarticulée avec le tissu existant. L'intervention consistant à tracer de grandes voies (ce qui fut ultérieurement les boulevards) et à affecter les sols en masse à de l'habitat collectif ou à des équipements qui répondaient plus ou moins à la grille d'équipements et une destination d'urbanisation des sols à court, moyen et long terme, n'allait pas créer des tissus cohérents.

VI.4.2.2.5.3 Le cas de Sétif

VI.4.2.2.5.3.1 Intervention urbaine

Avec cette deuxième étape allant de 1970 à 1980, Sétif à l'instar d'autres villes a bénéficié de la construction de la zone industrielle qui a augmenté l'attrait de la ville. Celle-ci connaît une surpopulation venue de la campagne. Les tissus existants étaient saturés, c'est ce qui a poussé à l'émergence et la prolifération des constructions précaires, illicites, les bidons-villes se sont greffées aux abords de la ville à l'Andrioli située au sud et le long des voies principales "la route d'Alger et de Bejaia", causant un paysage de désolation.

Dans le cadre des ensembles de logements collectifs ou de l'habitat planifié, la ville de Sétif à l'instar d'autres villes a bénéficié d'un programme de logements et une gamme d'équipements assez consistants, il s'agit de :

Les 1000 logements et les 400 logements au sud de la ville (axe Msila), extension amorcée dans le côté sud comme désigné dans le PUD de 1962, les 750 logements à bel air, Les 600 logements sur les terrains résultant du déclassement du champ de manœuvre militaire, Les 300 logements cité Maâbouda (axe d'Alger),

En plus des équipements structurants tels que : Lycée Khansa. (Actuel Fatima Zohra), l'École paramédicale, le Siège APC et la zone industrielle

Une grande partie des grands ensembles et ceux de la ZHUN ; pour Sétif, 1000, 1014, 1006, 750, 600 logements a formé la deuxième couronne, constituée par le tracé d'un boulevard périphérique qui se réalisera ultérieurement et des bâtiments éloignés et disposés d'une façon éparpillée, souvent selon le chemin de la grue avec une densité très lâche (un CES= 0.25) et comme rattachement une bretelle et laissant une bande de terrain vide entre l'existant et l'assiette qui les accueille (Figure 58) ; conçus selon la logique du plan type : la cité type le bâtiments type et le logement type, offrant un paysage, monotone, monofonctionnel, isotrope ou tout se ressemble.

La ZHUN quant à elle, était destinée à l'extension de la ville du côté est piétinant les terres agricoles, elle était entreprise par un bureau d'étude Hongrois, TESCO, en 1977, qui a élaboré un réseau viaire assez conséquent pour desservir la ZHUN mais aussi qui la rattache à son environnement (Figure, 58, 59) ; une partie a été convertie en lotissement et une partie a été maintenue pour le logement collectif (Chorfi, 2019, p. 197). La partie qui a été maintenue pour l'habitat collectif a été divisée en de grands ilots d'une moyenne de 0,3 ha ; chaque ilot est meublé de bâtiments accueillant des logements types et disposés différemment d'un ilot à un autre ; quelques équipements de base, école, CEM, mosquée, sont éjectés ici et là sans aucun souci de composition ou de constitution d'espace public (Rahmani-Kelkoul, QUALITE ARCHITECTURALE DE L'HABITAT COLLECTIF, Cas d'études à Sétif (Mémoire de Magistère), 2011).

Qualifiées de cités dortoirs, la taille et l'étendue de ces ensembles dépassent de loin celles de l'ancienne ville. Leurs appellations reflètent l'aspect de la quantité.

L'écrit ci-dessous reflète fidèlement ce qui a été dit :

« À travers les programmes réalisés dans la ville de Sétif nous constatons, l'exclusivité de l'Etat en qualité de promoteur et construction du logement, l'émergence exclusive du logement social destiné à toutes les classes sociales d'abord dans la continuité du Plan de Constantine sous forme de grands ensembles ensuite avec un outil d'urbanisme opérationnel appelé Zone d'Habitat Urbaine Nouvelle (ZHUN) qui consistait à faire des études et réalisations de la viabilisation primaire et secondaire.

Le choix de terrains des grands ensembles s'effectue sur toutes les directions de la ville mais d'abord d'une manière extensive plutôt que de densification. Au Nord, après le déclassement des terres militaires et qui se sont versées dans la propriété privée de l'Etat, par l'implantation d'une série de cités numériques, la cité des 600 logements sur l'ex-champ de manœuvre ensuite

la cité des 750 logements que les citoyens l'envisageaient dans le cadre de l'absorption de la cité Bel Air.

Spatialement l'extension de la ville a soutenu pour la première fois la partie Nord. Un choix d'opportunité foncière dû au déclassement de la servitude militaire des champs de tirs. Mais aussi, il est symbolique, le pouvoir perçoit le tissage, la conurbation et l'intégration de la cité Bel Air à la ville comme une nécessité. » (Chorfi, 2019, p. 195).

Figure 58 : implantation des grands ensembles d'une façon distante de l'existant et laissant un terrain vide tout autour qui recevra ultérieurement une rocade ; au contraire de la ZHUN dont l'étude préfigure la voirie aussi bien interne que celle qui la relie à l'existant

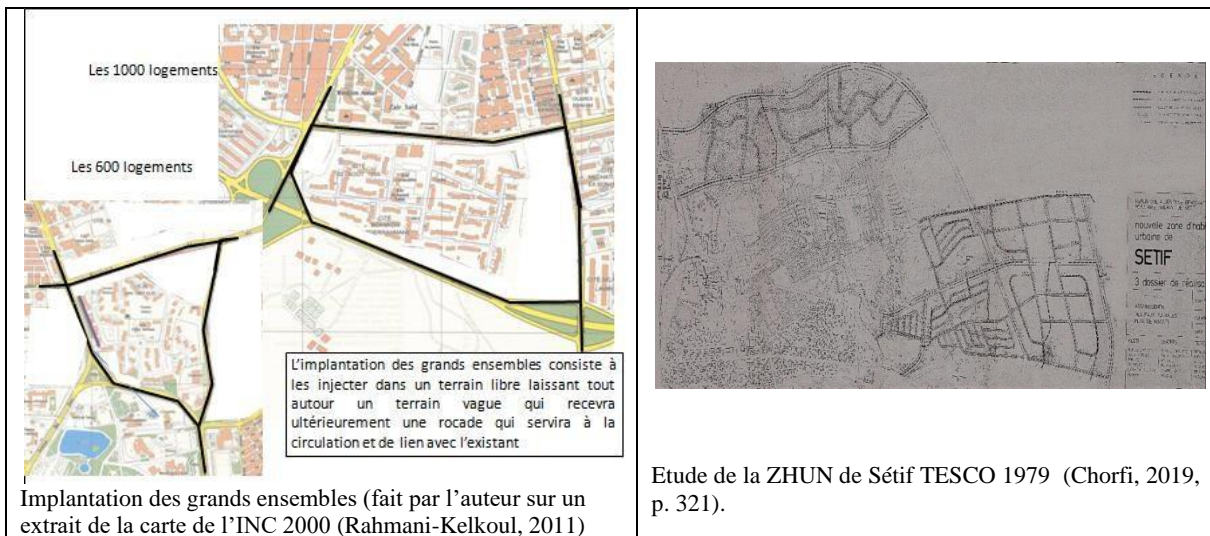
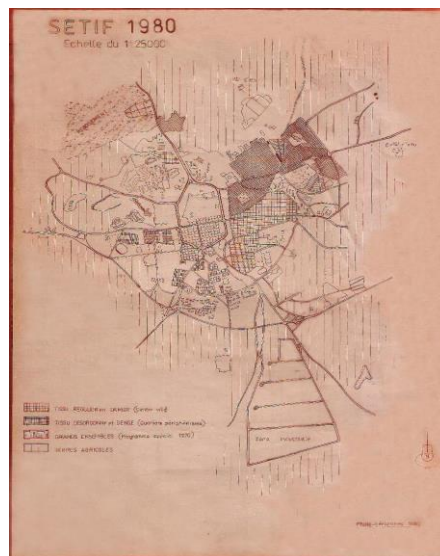


Figure 59 : Ville de Sétif en 1980 d'après une photo aérienne INC. Amorce de l'étalement urbain avec les grands ensembles les équipements et les rocades. (Chorfi, 2019, p. 197)



VI.4.2.2.5.3.2 *Vocabulaire et Appropriation*

L'affectation de ces logements a favorisé les fonctionnaires, instituteurs, cadres administratifs, cadres de la santé..., selon une liste d'attente qui n'a toutefois pas exclu un certain clientélisme (Belguidoum, 1995). Même si au tout début les habitants sont contents d'avoir un logement qui du moins qu'on puisse le dire est décent et présente certaines normes de confort : espace, éclairage, eau, électricité..., le vécu a fait ressortir les déficits de cet habitat et l'insatisfaction prononcée des gens à son vis avis qui s'est manifestée à travers les appropriations illicites, différentes transformations, notamment par la construction dure, rajout de pièces d'habitation dû à une forte densité (TOL taux d'occupation par logement et TOP taux d'occupation par pièce) ; impliquée par la persistance de la famille élargie, malgré la volonté du planificateur qui la voulait nucléaire (ce qui reflète la non prise en considération des caractéristiques de la composante de la famille algérienne). Les études de certains cas ont révélé un TOP de plus de $20p/\log$ ⁵⁶ alors qu'à la base il est prévu par les calculs des planificateurs à $7p/\log$ (Rahmani-Kelkoul, 2011). Au niveau de l'urbain, le modèle produit accuse d'une forte dépendance vis-à-vis de la ville aussi bien fonctionnelle qu'affective et symbolique, reflété à travers les écrits de beaucoup d'auteurs (notamment les revues urbaines et sociales Naqd...), vu que ce modèle ne prend pas en charge la question de la vie sociale et communautaire.

VI.4.2.2.5.4 **Outils, ancrage, modèle de référence, signification et remise en cause au niveau international**

Les plans ci-dessous d'un exemple à l'étranger, montrent l'autonomie et l'indifférence des grands ensembles par rapport au tissu et au site qui les accueille (figure 60). Leur implantation consiste d'une part à entourer l'assiette qui les reçoit avec de larges ceintures (qui favorisent la circulation à grande vitesse ce qui accentue la rupture relationnelle et fonctionnelle avec l'existant) ; et d'autre part à occuper le terrain du milieu en laissant tout le pourtour libre sans avoir la contrainte de meubler les espaces laissés libres et qui feront ultérieurement l'objet de densification hasardeuse. Le terrain occupé reçoit le programme logement, basé sur le principe du bâtiment type et du logement type que l'on multiplie par un nombre donné et à y implanter un équipement de base (souvent l'école primaire).

L'habitat est une fois encore considéré comme une zone qui accueille la fonction principale qui est le logement. La simple comparaison des tailles et des programmes de la ZHUN et ceux du

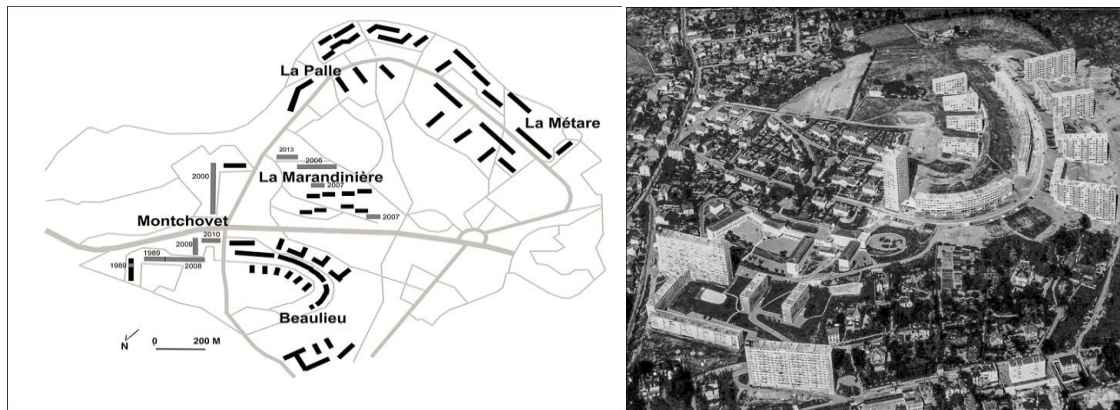
⁵⁶ TOL= p/\log : nombre de personnes par logement.

centre-ville dont la surface représente à peu près la moitié de la surface de la ZHUN, et le vocabulaire spatiale et fonctionnelle du centre, nous comprenons combien est saisissante la nudité et la pauvreté vocabulaire (spatio- fonctionnelle) de la ZHUN basée sur la simplification extrême (Rahmani-Kelkoul, 2011).

De telles opérations ne sont pas uniques à la ville de Sétif partout dans le territoire des villes algériennes ont a vu se répéter les mêmes interventions. Ces opérations forment un espace urbain disloqué et identique partout où l'on va, ce qui nous rappelle que ce sont des décisions politiques plutôt que des choix locaux. Des décisions qui ne voient que ce modèle venu d'ailleurs comme modèle de construction. Cette façon de faire la ville est tiré directement des principes de la charte d'Athènes comme déjà dit plus haut ; le nom "zone d'habitat, zone d'équipements, zone industrielle, nous renvoie directement à cette "zonification" de la ville ; la ville n'est plus ce milieu où l'on vit, elle est ce cadre ou se déroule des fonctions.

A cette période où en Algérie on assiste à l'expansion de ce modèle d'urbanisation, dans le monde occidental où il a émergé il est remis en cause. Des cités entières en Amérique et en Europe ont subi des implosions ; en France les premières démolitions « *dans les grands ensembles LES Minguettes, Vénissieux -en 1980-1981-, en 1970 Opérations de Rénovation urbaine et urbanisme sur dalle : Lapart-dieu par C. Delfante, Lyon. 1990 apparition des premiers lotissements "enclaves résidentielle" en France : Toulouse. Entre 1971, 1980 l'habitat pavillonnaire des années 1970 1980 : lotissements de Tréguieux* » (Ordre des Experts, 2007, pp. 28-31). Le livre de Peter Blake (Blake, II. 1982) « l'architecture moderne est morte à l'île Saint -Louis, Missouri, le 15 juillet 1972 à 15 h 32 (ou à peu près)» reporte la chute de l'ère de ce modèle urbain relaté à travers son intitulé ; modèle issu tout droit de la charte d'Athènes, la quelle charte « *a été sévèrement critiquée au sein de la profession pour son approche rigide et de ses diverses expressions et fait, aujourd'hui plus qu'auparavant, l'objet de vifs débats voire d'une remise en cause fondamentale de ses théories.*», ceci sans rappeler le contexte anti fonctionnalistes nourri par les positions et les critiques acerbes d'auteurs de différents horizons et de différents milieux : urbanistes, architectes, sociologues, philosophes...évoqués dans le chapitre I et sur lesquels nous ne reviendrons pas ici.

Figure 60 : exemple à l'étranger d'un grand ensemble ; plan et vue aérienne. Source : <https://echogeo.revues.org/docannexe/image/14337/img-5.jpg>



VI.4.2.3 Période des années 80 : période charnière chute de l'État providence et les prémises de l'État libéral.

Les années 80 à 90 constituent la troisième phase d'urbanisation de l'Algérie indépendante, et sont connues par "la période *charnière*" caractérisée par l'*avènement* de la promotion immobilière, les lotissements, poursuite des ZHUN et chute *de l'État providence*.

VI.4.2.3.1 Contexte général, politique et socio-économique

Au niveau national cette période est appelée période charnière caractérisée par le passage de l'État providence à l'État de la privatisation ; engendrée par plusieurs facteurs socio-économiques et politiques au niveau national et la montée d'un courant néolibéral dans les pays socialistes au niveau international.

Au niveau national, les années 80 ont connu les courants de revendication des amazighes et ceux de l'Est algérien ; les événements explosifs des journées de novembre 1986 et d'octobre 1988 à Constantine, Sétif, Jijel ..., se sont généralisés et ont comme fond une accumulation de problèmes sociaux, de chômage, de misère, des conditions de vie déplorables, ainsi que le cumul des conséquences d'une gestion « *autoritaire antidémocratique et répressive depuis les années 60 et 70, accompagnée d'une crise financière sans précédent accentuée par la chute des prix du pétrole en 1986* » (Hadjrès, 1988).

Au niveau des villes on note le déséquilibre de répartition des populations sur le territoire, effet de l'industrialisation et de l'exode rural, et un déficit de 100 000log par an⁵⁷ (Benamrane, 1980).

⁵⁷ Djilali Benamrane dans son ouvrage *la crise du logement, parle d'un déficit de 100 000log / an pour l'Algérie.*

Une forte demande en logements, malgré la réalisation des grands ensembles d'habitat collectif des années 70 où l'État était le principal acteur de la construction⁵⁸, le particulier (acteurs sociaux) n'était pas autorisé à construire, mais ceci n'a pas empêché le développement et la prolifération des secteurs illicites et souvent précaires, bidons villes et autres, dans les abords immédiats des villes -comme déjà évoqué-. Ce phénomène est devenu incontrôlable et ingérable par la force des choses. Face à ces conjonctures et face aux circonstances économiques et politiques difficiles (situation financière, gestionnaire, sociale...) citées plus haut, l'État commença par se désengager partiellement vis à vis du secteur de la construction ; parallèlement à la poursuite d'une partie des programmes des ZHUN lancés pendant les années 70, il créa d'autres créneaux pour absorber la demande en logements⁵⁹ ; comme la promotion immobilière, auto construction⁶⁰, sous forme de lotissements (dont une partie était la conversion des programmes de la ZHUN), ainsi que les coopératives immobilière, en faveur des populations socioprofessionnelles solvables, « *de manière à intéresser le citoyen à la réalisation de son logement* » (Diafat, Madani, & Tachrift, 1999).

Malgré ce début de libéralisation, les circonstances étaient telles qu'en octobre 1988 (comme il a été dit plus haut) « *une révolte populaire s'est constituée comme le déclencheur directe d'une métamorphose radicale « L'intifadha » d'Octobre 1988 a été un sursaut populaire, l'explosion d'un mécontentement accumulé. Elle a résulté de la conjonction de problèmes de fond non résolus et de manipulations irresponsables du pouvoir. Ces quelques journées vécues dans l'enthousiasme des jeunes, la colère et les espoirs de toutes les générations, ont ébranlé le régime autoritaire sur le moment et durant quelques mois.* » (Hadjrès, 1988). Ces journées d'octobre (88) « *et les évènements qui les ont suivis ont attiré l'attention sur la dislocation des territoires et ont révélé la gravité de la situation socio-économique de la population et politico économique de l'état, qui était contraint de changer sa politique pour assurer sa pérennité.* »⁶¹. Ces circonstances ont devancé et annoncé l'effondrement du régime socialiste de l'Algérie à

⁵⁸ Bien qu'il faisait appel aux entreprises privées, la construction était chapeauté par son autorité.

⁵⁹ *Djilali Benamrane dans son livre crise de l'habitat cite un objectif de 100 000logement à réaliser par an sur le territoire national.*

⁶⁰ *Décret avec la loi n°82-02 du 26-02-1982 relative au permis de construire et de lotir modifiée et complété*

⁶¹ Cette citation est tirée d'un site en ligne : (<http://www.socialgerie.net/spip.php> "conditions des journées d'octobre en Algérie"

l'instar de son effondrement dans le monde que la chute du mur de Berlin en constitue le témoin et le symbole.

Un renouveau s'imposa et de nouvelles politiques basées sur la libéralisation de l'économie virent le jour. L'établissement d'une nouvelle constitution Algérienne en 1989 annonça les nouveaux jours de la nouvelle politique Algérienne. La libéralisation des opérations de construction continuait à se généraliser à travers tout le pays avec l'expansion de la promotion immobilière et les lotissements.

Le début de cette période qui a connu le début du désengagement de l'État vis-à-vis de la construction, a été accompagnée par l'émergence d'autres acteurs publics comme la CNEP, l'OPGI, et les acteurs sociaux le privé ou le particulier dans l'auto construction, les entreprises privées se sont multipliées parmi elles, certaines ont émergé sous forme de promoteurs immobiliers privés.

Si cette période a vu un début du désengagement de l'État en direction du logement par l'apparition d'autres acteurs, ce qui a permis de conforter quelque part la question du logement, il (l'État) ne s'est pas désengagé totalement de la question de l'urbain, dont le visage est défiguré par les bidonvilles et l'habitat précaire qui s'est agglutiné dans les abords des villes ; à cette période, sous le poids des soulèvements et des révoltes, l'État s'est fixé l'objectif de l'éradication des bidonvilles et l'adoption entreprise de la politique d'embellissement des villes ou de l'amélioration urbaine avec les aménagements des parcs et espaces verts.

VI.4.2.3.2 Sétif et ses réalisations

À cette période, Sétif a vu différents types d'opérations à l'instar de ce qui se passe ailleurs dans d'autres villes. Le premier fait qui a caractérisé cette période c'est la poursuite des chantiers de la ZHUN, qui présentait un programme considérable en logements collectifs sociaux dans la partie nord et nord est dont une partie a vu le jour comme la réalisation du programme social d'habitat collectif tel :

-les 1014 logements, le programme CNEP (formule location-vente), les 500 logements-les 1006 logements, -Le programme universitaire des 300 logements -La troisième tranche des 500 logements de la cité Maâbouda qui va jusqu'aux limites ouest de la ville.

Le deuxième fait qui a caractérisé cette période, fut la conversion de la deuxième partie de cette ZHUN au profit des classes solvables sous forme de lotissements ; des surfaces importantes destinées aux logements collectifs au niveau du plan, ont été loties à raison d'une moyenne de 280 m² avec des tailles variant de 300 à 250 m² et vendues au prix symbolique aux cadres et fonctionnaires dont les cotisation à l'épargne leur ont permis de bénéficier de crédits à la construction; beaucoup de commerçants et des émigrés étaient aussi parmi les bénéficiaires de ces lots (Belguidoum, 1995 ; Chorfi, 2019). Suite à ce morcellement, des lotissement ont fait jour, comme El Hachemi (1^{ère} tranche), Bouaroua "Dallas", le lotissement du prolongement de Ouled Braham..., une autre forme de lotissement sous forme de coopératives immobilières dont les acquéreurs ont bénéficié de surfaces considérables allant jusqu'à plus de 1000 m² tel la coopérative Chadli dont les destinataires étaient des cadres installés dans la fonction libérale : médecins et avocat, ou des commerçants..., à cette époque c'était aussi la récupération des lots laissés vides dans le tissu urbain appelés « *les lots marginaux* » qui furent objet de densification des secteurs existants comme la cité Yahiaoui, Tlidjène, les 5 Fusillés et à tous les endroits de la ville. » (Diafat, Madani, & Tachrift, 1999).

En 1986 fut lancée la promotion immobilière à Sétif qui était alors pionnière en la matière, d'abord promotion d'habitat individuel ensuite collectif, qui a engendré des cités à l'aspect résidentiel, avec des villas occupant de grands terrains, entourées de jardins avec des toits en tuile rouge, rez-de-chaussée ou rez-de-chaussée plus un étage ; ces cités ont vu le jour au nom de promoteurs immobiliers comme Merouani vers la sortie est de la ville et Bourass et plus tard Selam dans la partie ouest (Gasria). Cette période a connu aussi la réalisation des premiers boulevards matérialisant le tracé de la deuxième couronne, qui avait accueilli auparavant les 1000 logements au sud, la ZHUN à l'est et au nord, les réalisations ont comporté aussi les 150 logements des "Tlaina" et des équipements tel la Maternité au nord ; avec la réalisation des boulevards. Les promoteurs immobiliers se sont accaparés les meilleurs terrains longeant ces boulevards en construisant du logement collectif d'un certain standing avec des surfaces allant jusqu'à 250 m². L'essor de la promotion immobilière comme acteur imposant, apparaît à travers le nom donné aux espaces urbains comme les cités évoquées plus haut mais aussi le boulevard au nord de la ville qui prend le nom du "Boulevard des Entrepreneurs", les bénéficiaires sont les cadres ressortissants de l'éducation et de l'enseignement des établissements algériens ainsi que des commerçants.

Avec la politique de l'éradication des bidons ville entreprise par l'État, on note à Sétif « *la rénovation de la cité précaire de Bizard au profit de l'implantation des sièges de la BCR, ERIAD, CNASAT, l'inspection académique et le transfert de ses habitants vers le village périphérique de Ain Trick.* » (Diafat, Madani, & Tachrift, 1999). D'autres équipements ont été injectés ici et là à travers le tissu urbain à cette période comme « *L'hôtel des postes, le parc d'attractions, le mémorial, le marché couvert de la cité de l'Avenir, densification des constructions au sein du site universitaire, siège SONELGAZ à Bouaroua, en plus des écoles primaires qui ont été érigées çà et là au sein de cités dépourvues ou déficitaires (Ben Begag nord Yahiaoui, Maâbouda, centre Yahiaoui, ZHUN).* » (Diafat, Madani, & Tachrift, 1999).

Dans le cadre de la politique de l'embellissement, Sétif fut aussi pionnière, le wali de Sétif à l'époque Khelifa Ben Djedid a lancé la rénovation de l'ancienne ville militaire -qui regorge de vestiges enfuis sous-sol- et son aménagement en parc d'attraction ainsi que l'aménagement du jardin situé au-dessous de la cité Maabouda vers la sortie ouest de la ville, etc.

VI.4.2.3 Vocabulaire et appropriation

Même si à cette période on assiste au lancement et à la réalisation d'équipements structurants, et d'un nombre important de logements individuels et collectifs, ils sont inclus dans l'esprit de zone. Les secteurs de la ZHUN et des coopératives immobilières ne comportent que les logements, même si parfois des équipements d'accompagnement (école, mosquée) sont prévus notamment dans la ZHUN, leur réalisation ne se fera que tardivement ; ceci s'accompagne de l'absence d'espaces verts, d'aires de jeux, de rencontres, qualifiant ces cités de cités dortoirs. En effet si on prend le cas du lotissement Hachemi la surface s'étale sur 30 hectares avec les îlots ne comportent que des logements avec une école et une mosquée ; ces cités se font dans le même esprit des faubourgs des années 1870 et 1900 (évoqués auparavant), mais avec des surfaces énormes. Les réalisations notent un décalage entre ce que proposent l'administration et ce à quoi les habitants aspirent. En consultant les plans de masse et d'occupation délimitant les droits de construire du lotissement (figure 61), on peut lire la volonté de propager un modèle de villas à l'européenne à l'image de Cheminots ou de Levy avec une maison jumelée à R +1 et des jardins autour avec une occupation présentant un CES de 60% de Bâti et 40 % de non bâti, ce qui n'a pas du tout été respecté.

Le modèle réalisé par les habitants, présente plutôt des constructions en bande avec des garages au rez-de-chaussée et des habitations à l'étage, une superposition de deux ou trois étages souvent inachevés, laissant les barres d'attente en attente. Ces étages ou ces barres d'attente qui

attendent une extension verticale, sont prévus par le propriétaire à sa progéniture, plus aux garçons qui une fois mariés y habiteront, plutôt qu'aux filles qui sont censés quitter le domicile familial une fois mariées (Bouziane, 2009), (Rahmani-Kelkoul & Chougui, L'expression des habitants sur la qualité de l'espace urbain - du quartier à la ville : cas de Sétif en Algérie. 9 (20):, 2019); le propriétaire prévoit le nombre d'étages équivalent au nombre de ses enfants garçons ; ceci dénote la recherche d'une certaine assurance économique du futur mais aussi la subsistance de l'esprit de la famille patriarcale qui, malgré la nucléarisation qu'elle a subi avec les logements collectifs, elle continue à subsister.

Les habitants laissent un *haouch* à l'arrière pour les usages domestiques et aussi pour éclairer les chambres et pièces de l'arrière ; rarement un petit jardin de deux mètres est laissé à l'avant de la maison.

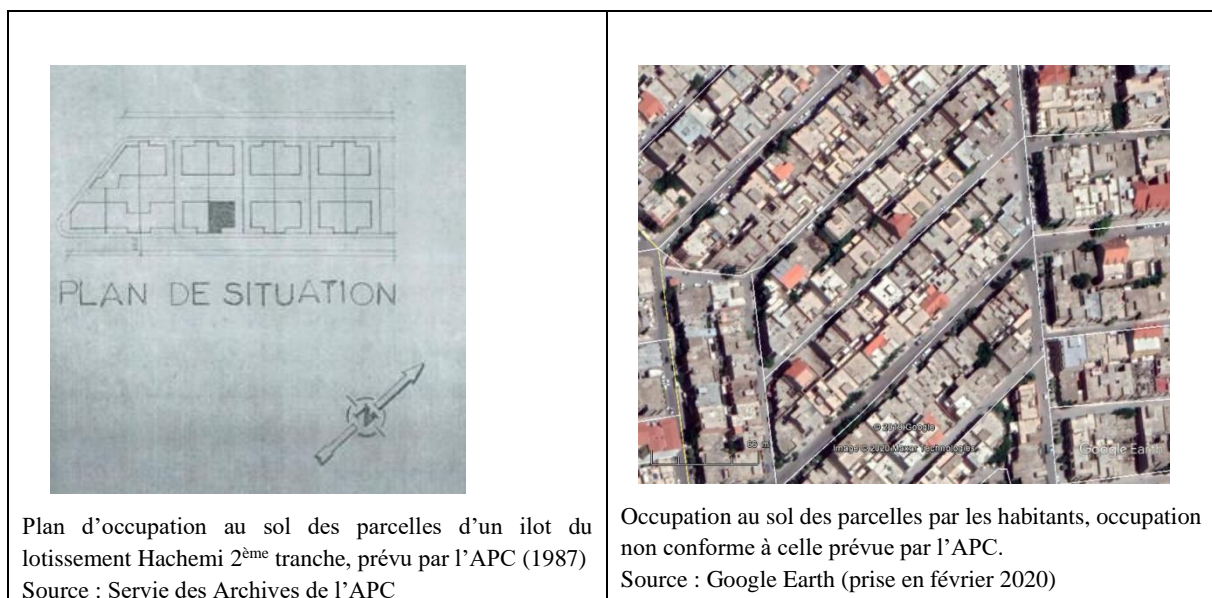
Si ce modèle dénote un décalage de langage, il dénote aussi la recherche d'une certaine sécurité économique car le propriétaire loue ces garages à des tiers qui en font un lieu de commerce divers, ou de production illicite de détergents, produits alimentaires, biscuits, bonbons, vinaigre et autre ; le propriétaire est parfois lui-même le commerçant ou le producteur illicite de ces produits. Si ce modèle est dominant à la cité Hachemi ou la cité Ouled Brahem, il est différent à la cité Bouaroua connu par "Dallas" dont le nom reflète la référence au feuilleton qui passait à cette époque à la télévision algérienne. Ce feuilleton relate la réussite d'une famille à Dallas, nom d'une cité somptueuse habitée par une riche famille les Ewings. Le lotissement Bouaroua (Dallas) fut le premier lotissement vendu à Sétif et les acquéreurs sont dans la plupart des cas des émigrés et quelques commerçants et cadres exerçant dans la fonction libérale. Le type de construction reflète la recherche d'affirmation du statut de riche et la volonté de se démarquer ; volonté apparente à travers les motifs, les matériaux, les formes extravagantes et la superposition de multiples styles. La construction de ce lotissement a opéré une démarcation entre riche et pauvre et se pose en opposition à la cité Tandja héritée de la condition coloniale (Belguidoum, 1995 ; Rahmani-Kelkoul & Chougui, 2019).

Si grâce aux moyens dont disposent les acquéreurs de ce lotissement, ils ont pu achever la construction, ça n'était pas le cas de tous les lotissements qui ont laissé pendant longtemps l'aspect de l'inachevé : constructions non peintes, laissant apparaître parpaing et briques, étage non fini, barres d'attente en attente, etc.

Ces lotissements sont dépourvus d'espaces verts, d'airs de jeux, de rencontre et d'équipements ; ce qui est dans l'arrière-plan de leur dépendance du centre et de leur qualification de cités dortoirs. Des milliers de logements collectifs ont vu le jour et des milliers de lots ont été créés dans le cadre du lotissement et de la coopérative immobilière ; le lotissement Hachemi comptabilise à lui seul 2.290 lots (Chorfi, 2019). Le lancement d'un chantier d'une telle ampleur présageait des problèmes de gestion et de suivi qui s'en ont suivis : retard accusé, viabilisation, équipement et aménagement faisaient défaut dès le lancement. Ces réalisations sont incluses essentiellement dans la conversion de la ZHUN qui a constitué un outil de production urbaine et foncière considérable (Chorfi, 2019). Les autres opérations de coopératives immobilières et autres sont incluses dans le cadre de densification des poches vides appelées « les lots marginaux » situés dans les cités existantes.

La construction des promotions immobilières Merouani ensuite Bourass va renforcer la démarcation qui s'est opérée entre cité riche et cité pauvre ; mais une démarcation qui paradoxalement, n'est pas accompagnée de privilèges en matière d'équipements et autres ; au contraire la cité Bouaroua et plus tard celle de Bouras et tout le secteur Gasria dans lequel cette cité est implantée, connaissent un sous équipement qui continu à sévir jusqu'à présent.

Figure 61 : exemple d'appropriation des habitants de leur espace : production d'un autre modèle que celui prévu par les services techniques de l'APC (parcelles d'un îlot dans le lotissement Hachemi 2^{ème} tranche à Sétif).



VI.4.2.4 Troisième période : politique publique et urbaine depuis les années 90 à nos jours

VI.4.2.4.1 Contexte général

Cette période est caractérisée par la fin des politiques administrées et centralisées et l'avènement du libéralisme et du désengagement de l'État, avec des mutations considérables à tout point de vue.

Cette période a connu une libéralisation incontrôlée de l'économie ; les entreprises publiques créées et développées depuis les années 70 ont été limogées et vendues à des prix symboliques au privé, lequel privé n'a pas toujours gardé le profil de l'entreprise. Les usines de transformation et de fabrication des matières plastiques, du cuir, du coton...SONIPEC, SONELEC et tant d'autres ont cessé d'exister et ont disparu au profit d'unités de production du carrelage, de câbles, de biscuits, bonbons ; ceci a causé une mise à la retraite accélérée des employés de multiples entreprises qui se sont retrouvés au chômage malgré leur jeune âge ; le secteur informel d'import, de distribution et de redistribution s'est accru d'une façon vertigineuse ce qui a permis aussi d'absorber en partie ce chômage. L'aspect visible de ce secteur distributif est la généralisation des lieux de commerce. Durant les années 90 et celles qui les suivront, on verra du commerce partout occupant les rez-de-chaussée des immeubles ainsi que ceux des cités d'habitations sauf quelques-unes (cités résidentielles), ainsi que le développement de supérettes, de centres commerciaux et de show-rooms de voitures, de meubles, de matériau de construction, de smartphones..., de toutes sortes et de toutes marques, affirmant à jamais l'entrée de l'Algérie dans le monde de la globalisation et l'émergence de la société de consommation.

Cette période fut aussi la période où le fossé s'est profondément creusé dans la société, où on assiste à l'émergence de catégories sociales (pour ne pas dire classes), une catégorie riche, une autre pauvre avec un milieu très mince (encore faut-il qu'il y ait des études sociologiques et économiques sérieuses pour dresser un tableau parlant). L'espace produit va refléter cette réalité amère.

Du point de vue de l'urbanisation, cette période est scindée en deux : celle des années 90 et celle des années 2000 à nos jours.

La phase des années 90 consiste en la poursuite des opérations lancées pendant les années 80 et le lancement des réformes et le début des opérations qui se poursuivront pendant les années

2000 ; les années 2000 connaîtront les opérations lancées suite à l'application des réformes et les nouveaux outils fonciers et d'urbanisation.

VI.4.2.4.2 Période allant de 1990-2000

Cette période se distingue par l'arrivée du libéralisme, instauré dans un climat de conditions économiques difficiles, auxquelles s'est ajouté un climat politico-sociale instable, connu par la décennie noire, lequel climat a causé la précipitation des populations des localités en difficulté vers les centres urbains et les places plus sécurisées, ce qui fait accroître d'une façon considérable leurs tailles, et leur taux d'urbanisation.

En matière d'intervention urbaine, on assiste à l'instauration de nouveaux outils du point de vue aussi bien foncier qu'urbain : cette phase témoigne de la création de nouvelles lois et outils de gestion et de production urbaine et foncière ainsi qu'un ensemble de structures et institutions qui furent créés pendant cette période et celle des années 2000, pour constituer le cadre d'application de ces lois et décrets ; ainsi furent promulgués :

- La loi portant orientation foncière n°90-25 du 18-11-1990 et la loi relative à l'aménagement et l'urbanisme n° 90-29 du 1-12-1990 portant institution du PDAU et du POS ainsi que d'autres instructions et décrets notamment les décrets n°177 et 178 du 28 -5-1991. Consistent à ramener de nouvelles approches du foncier, de l'urbain et de l'architecture, ils constituent un cadre réglementaire censé rationaliser les actes d'urbanisme (construction, lotissement, démolition...).
- De nouvelles institutions et acteurs dans le domaine de la construction furent créés, les plus importants des nouveaux acteurs sont :

A- les propriétaires fonciers surtout dans le cadre de l'auto construction et de la promotion immobilière conformément à la loi du 27-10-1993 et du 31-07-1994 portant régularisation des titres de propriété pour les auto-constructeurs et les promoteurs immobiliers.

B- les AFL : agences foncières locales.

C- les AADL : agences d'amélioration et de développement du logement.

D- la participation du citoyen par l'intermédiaire de l'enquête publique.

E-les CAUE : comité d'architecture d'urbanisme et de l'environnement selon le décret exécutif du 19-11-1995 qui participe à la concertation

F- Création de la police urbaine.

G- Rétablissement du certificat de conformité et de suivi selon la loi du 04-05-2004 qui modifie et complète la loi 90-29.

H-les bureaux d'étude se sont multipliés. Les entreprises de réalisation aussi. In (Saidouni, 2000).

Cependant la période des années 90 comme étant la période de promulgation des nouvelles lois et des nouveaux outils, elle constitue une période charnière qui a consisté à parachever les programmes déjà lancés et ceux prévus dans la révision des anciens outils les PUD (révision des PUD).

VI.4.2.4.3 Période des années 2000 jusqu'à nos jours : le discours politique à la recherche de la qualité se met en place

Avec les années 2000 les réformes administratives se mirent en place et les nouveaux outils sont à l'œuvre. Le foncier ayant acquis sa valeur, posa une contrainte et une limite à la consommation abusive des terrains.

Avec l'amélioration des conditions économiques du pays, la question du logement est encore une fois de mise, l'État s'est fixé comme objectif de résoudre encore une fois la question du logement, mais toujours du point de vue quantitatif ; en 2015 il a lancé un défi à atteindre, d'un million de logements collectifs répartis sur tout le territoire national en toutes formules confondues. C'est ce qui a marqué le retour de l'État providence en force (Chorfi, 2019), comme les années 70 mais avec la multiplication des formules de logements sociaux, d'où l'émergence d'une variation de programmes et de formules avec une diversification des modes de financement et d'acquisition ainsi que la multiplication des opérateurs. Les quelles formules sont érigées par des textes et décrets législatifs leur donnant force légale. Comme formules du logement social, nous retrouvons actuellement : Formules Location-vente (AADL), LPA, LSP (logement socio participatif) et plus récemment LPP, etc.

Les opérations de promotion immobilière s'élargissent prenant tous les terrains qui se trouvaient le long des boulevards, des rues et des poches vides, donnant ainsi une urbanisation et une

architecture qui restent à interroger, pire encore, les tissus anciens subissent des rénovations qui relèvent de l'intérêt rentier et spéculatif, sans tenir compte de la composante sociale qui habite les lieux ni de l'identité des typologies architecturales et d'usage.

Le nombre des architectes, bureaux d'études, urbaniste, ingénieurs... (acteurs officiels) est plus important ; les opérations de constructions reflètent une recherche de composition et de programmation mais qui restent limités avec la reproduction des mêmes modèles (lotissements privés, habitat collectif, équipements) sans créer la synergie du tout (l'intention est là mais les solutions adoptées ne répondent pas à ce qui semble un objectif à atteindre et les populations reproduisent le mêmes modèles que celui des années précédentes).

Les caractéristiques typologiques des opérations logements des différentes périodes qui viennent d'être citées, seront traitées dans le cadre local

VI.4.2.4.4 Sétif, réalisation perception et appropriation

VI.4.2.4.4.1 Pendant les années 90

On assiste à la poursuite des chantiers entamés pendant les années 80 avec la densification de la ZHUN⁶², ainsi que l'octroi de lots dans le cadre de lotissements déjà entamés sur le terrain et que le PUD révisé en 1991 et établi dans la dépêche, officialisa en les versant dans le périmètre d'urbanisation, El Hidhab, Laararssa, Boussekine... Ces lotissements se font dans le même esprit que leur antécédents, des îlots disproportionnés et monofonctionnels recouvrant de grandes surfaces (tel que présenté dans la QPES pour le cas d'étude du Hidhab I), en laissant une bande non construite le long des boulevards tel qu'on peut le voir dans la photo aérienne du Hidhab (Figure 62) ; alors que le PUD de 1991 révisé et projeté par l'URBASE (bureau d'étude d'architecture et d'urbanisme de Sétif ex CADAT) a proposé une centralité à ce niveau pour rayonner sur cette partie afin de désengorger l'ancienne ville. Ce côté est de la ville a

⁶² « **La densification** de la ZHUN (tableau) par les différentes opérations de logement socio locatif dans le cadre du programme d'urgence (1997) a fait passer la ZHUN d'un nombre de logements de 9327 à 12065 (soit un surplus de 3000 logements) et au détriment des équipements de proximité programmés. L'opération de densification accroît certes les capacités en logement social mais affecte profondément les niveaux d'équipement et rogne considérablement l'espace public.

Logements sociaux prévus= 7888, logements sociaux réalisés= 4711. Promotionnel prévus=0 promotionnel réalisés= 3979. Logements individuel prévus en lots = 1438 lots, ceux réalisés =3375. soit au total logements prévus=9326 ; réalisés= 12065 » (Chorfi, 2019, p. 291).

formé l'entame de la troisième couronne qui se concrétisera par la réalisation de la rocade dont le tracé fut établi par le PUD Révisé⁶³ ; celui-ci a proposé quatre variantes, comme l'exige la procédure d'établissement de tout PUD ; la variante retenue après de multiples discussions avec les services concernés (APC et autres), proposait la constitution d'une centralité au niveau de cette troisième couronne afin de créer un pôle dynamique pour soulager la pression sur le centre-ville, mais la quelle centralité n'était toutefois pas définie par cet outil (PUD), dont il n'avait pas la prérogative. Le PUD révisé a tracé aussi la jonction de la voie qui relie le boulevard des entrepreneurs à la voie qui traverse El Gasria via Bel-air pour des fins de liaison et de désengorgement.

Ainsi la limite de l'outil d'urbanisation et l'appétit de l'APC et son auxiliaire l'Agence Foncière locale, à consommer le sol avant l'avènement de la nouvelle ère, a fait que la précipitation aux lotissements était la solution la plus facile et la plus rapide ; consommant le terrain avant même l'instauration du PDAU qui était en phase de lancement « *...un embryon qui déclenche le bouclage de la troisième couronne de la ville. Une action juxtaposant, un lotissement de 535 lots et vingt-six (26) coopératives immobilières totalisant aussi 535 lots. Soit au total un ensemble de 1.070 lots* » (Chorfi, 2019, pp. 212-213). Plus d'un millier de lots consommant d'énormes surfaces reflétant la politique du laisser-faire (Chorfi, 2019); les acquéreurs sont les gens qui habitaient les logements dans les grands ensembles, les quels logements ils les vendent ou les louent à une population venue d'ailleurs recherchant la sécurité et fouillant la montagne et les alentours qui connurent le trouble et l'insécurité qui ont caractérisé cette période de décennie noire par la montée du terrorisme. Ces anciens logements sont aussi repris (achetés ou loués) par des médecins, architectes, laboratoires d'analyse médicales...qui s'y installent pour l'exercice libéral de leur fonction ; ces cadres sont le fruit de la révolution socialiste entamée pendant les années 70 qui a permis la scolarisation et la formation gratuite et généralisée de milliers d'enfants algériens (encore une fois, nous faisons appel à des études sociales, démographiques et économiques pour étayer ces propos qui viennent d'un constat et d'une connaissance d'une réalité vécue). La conception de ces lotissements par les organismes habilités (APC notamment) ainsi que leurs réalisations par les propriétaires qui ont bénéficié de prêts bancaires pour construire leur habitations, avec le supplément rapporté par la vente du logement qu'ils avaient acquis auparavant dans les ensembles d'habitat collectif, étaient dans la continuité de ce qui se faisait comme modèle de lotissement précédents -déjà évoqué plus

⁶³ Nous étions parmi l'équipe de la conception du PUD

haut- à savoir des ilots monofonctionnels et de tailles importantes, un modèle détourné (comme déjà évoqué). Même si quelques équipements sont prévus, le tout est conçu sous forme de zones isolées sans laisser d'espaces verts, d'aires de jeux, de rencontres et sans création de structures offrant de l'emploi (Figure 62). (Voir exemple El Hidhab étudié dans la QPES)

Figure 62 : vue aérienne de la cité El Hidhab occupée par les habitations individuelles (lotissement et coopératives et laissant une bande de terrain le long des boulevards qui la délimite.

Source : Google Earth 2004



À cette période, la promotion immobilière constituée par la montée en puissance des entrepreneurs -que la libéralisation économique favorisa-, prend les meilleurs terrains notamment ceux situés sur les boulevards et se généralise jusqu'à devenir une règle tel celui baptisé le « Boulevard des Entrepreneurs » évoqué plus haut.

VI.4.2.4.1.1 Urbanisation à Sétif avec les années 2000

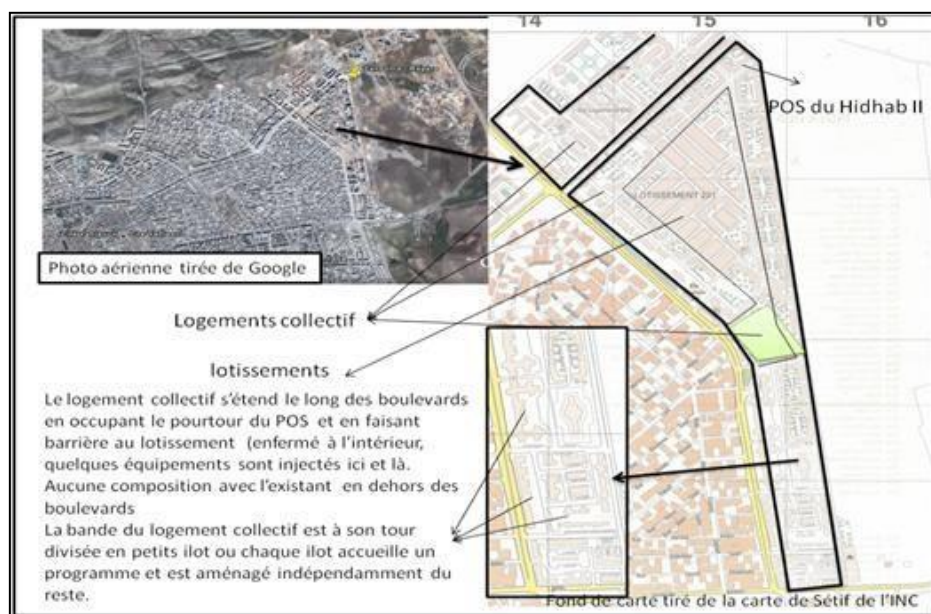
À Sétif pendant le début des années 2000, l'extension a continué à se faire à l'est constituant la troisième couronne, comme indiqué par le PDAU 1997 en enjambant les terres agricoles avec les POS du Hidhab II. Depuis, l'opération par le POS s'est généralisée ; le POS du Hidhab nord, le POS Gaoua, et le pôle universitaire qui ont fermé du côté nord et nord-est ; l'extension de la ville arrivée jusqu'à Ain Mouss, reculant ainsi les limites de plus en plus loin avec une quatrième couronne en formation, consomment l'étalement urbain ; ce qui ne fait que susciter la mobilité à grande vitesse et l'usage de la voiture et des multiples transports devenus une nécessité et causant une densité accrue de la circulation mécanique. Même si la situation des différents POS n'est pas la même au niveau de la ville, leur conception est presque identique.

VI.4.2.4.4.1.1 Configuration des POS et langage

Le langage des interventions venues avec le POS ne se différencie pas énormément du précédent ; on meuble les boulevards de logements collectifs et l'intérieur des ilots est laissé pour l'habitat individuel et quelques équipements sont injectés ici et là, mais lesquels équipements ne sont pas réalisés au même moment que les logements, vu qu'ils dépendent de leurs inscriptions dans l'enveloppe budgétaire débloquée par secteur au niveau ministériel sur le plan national.

Nous citons l'exemple du POS El Hidhab II avec la succession du logement collectif selon les différentes formules LSP, AADL...qui s'étendent sur le boulevard qui le délimite sur une longueur de 1250.mètres et d'une longueur du pourtour de 3573 mètres (Figure 63). Les logements collectifs sont organisés sous forme d'ilots semi ouverts laissant très peu d'espace libre qui sera occupé généralement par les voitures, les espaces publics ouverts, places, aires de jeux, de détente de rencontre, de sport, les jardins, manquent énormément ; même si au début des années 2000 un jardin a été aménagé du côté du Hidhab II ce qui rajoute un plus et est très apprécié, il reste cependant insuffisant par rapport à l'étendue de l'extension.

Figure 63 : Le Pos El Hidhab II : exemple d'occupation du centre par le lotissement et le pourtour par l'habitat collectif ce qui de fait reprend l'esprit du zoning source : (Rahmani-Kelkoul, 2011)



D'autres programmes de logements collectifs et autres viennent occuper des terrains laissés vides le long des boulevards dans le même esprit. Tel le boulevard Harrag Mohamed Snoussi qui se situe dans le même prolongement que le boulevard Hamadi Ahmad et l'autre qui lui est

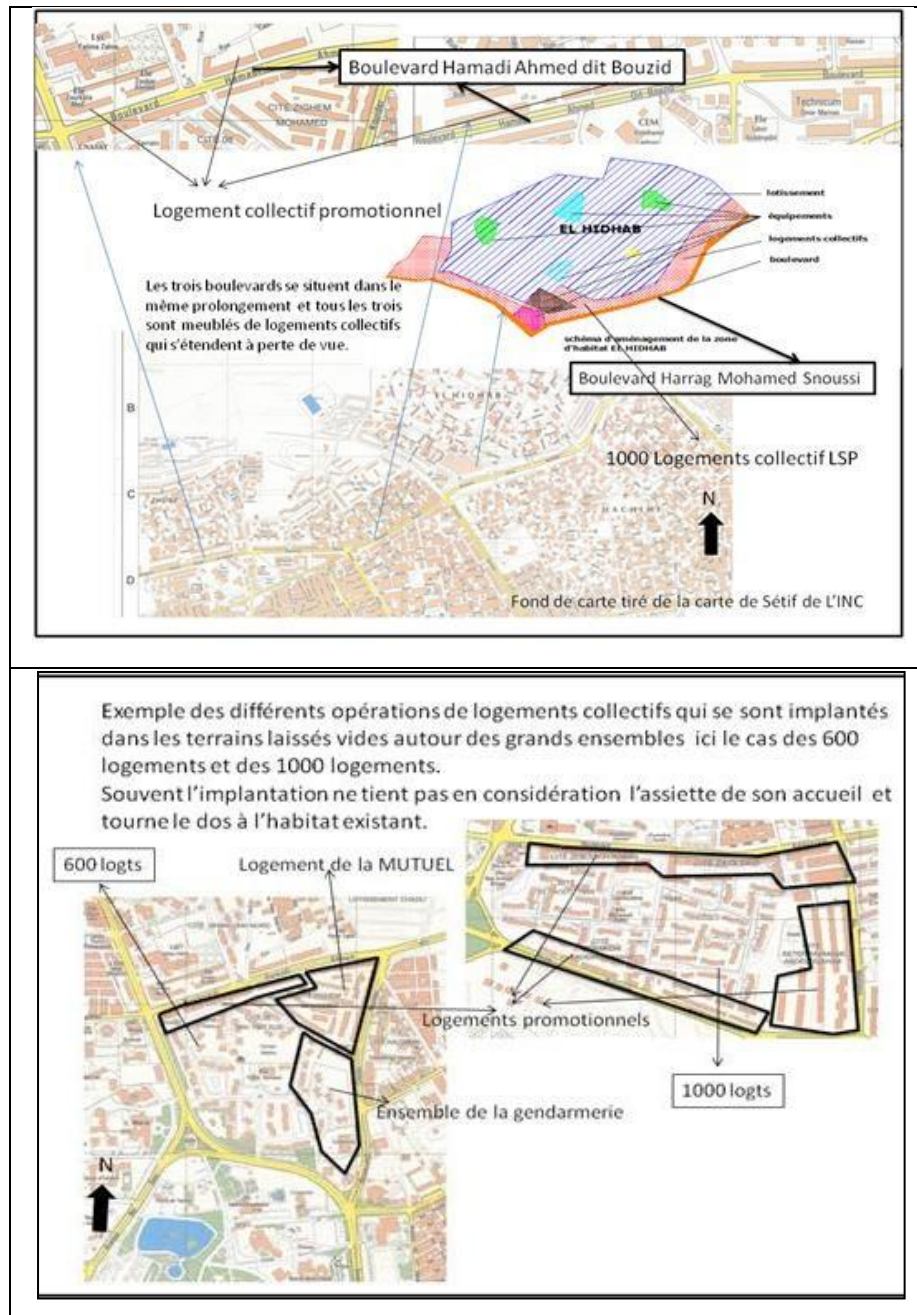
perpendiculaire et qui est en cours de formation. Ils accueillent un programme de 1000 logements socio-participatifs (LSP) sur une longueur d'environ 1774 mètres ainsi que le long des boulevards de la cité des 600 logements et celui du 20 Aout (Ahmed Abdeslem étudié dans la QPES).

Le foncier ayant perdu sa valeur avec la loi des réserves foncières instaurée en 1974, l'a regagné avec la loi 91 ; il est devenu une contrainte incontournable quant à la détermination non seulement de la nature des constructions mais aussi de leur forme (emprise au sol élevée, hauteur élevée...). La promotion immobilière continue à s'accaparer les meilleurs terrains qui ne sont que le résultat des urbanisations précédentes (urbanisation du zoning), laissés vides le long des boulevards lors des opérations des grands ensembles ; ces terrains se densifient généralement par la promotion immobilière de logements destinés à une catégorie sociale aisée qui a les moyens d'y accéder⁶⁴, catégorie formée de cadres de la fonction libérale, d'entrepreneurs, de promoteurs immobiliers, et nouvellement les commerçant y compris ceux du secteur informel qui ont émergé en force avec la libéralisation économique pendant les années 90. Ces promotions occupent ainsi les meilleurs emplacements dans la ville et contribuent à augmenter la forte concentration dans des terrains qui auraient dû être attribués à des utilités publiques tel les sports, la culture, l'éducation, etc ; voir le boulevard Hamadi Ahmed dit Bouzid qui accueille la succession des promotions Khanfri...et plus loin la promotion Mérouani...et le boulevard Abdeslem Ahmed (des 1000 logements) qui accueille les promotions tel la cité Zebouich Rabah et cité Saidi Said... (Rahmani-Kelkoul, QUALITE ARCHITECTURALE DE L'HABITAT COLLECTIF, Cas d'études à Sétif (Mémoire de Magistère), 2011) voir (Figure 64).

Même si le programme de chaque promotion est réduit à moins de 80 logements par opération, leur succession en longueur constitue un nombre assez important de logements collectifs, qui fait une devanture et crée une barrière à l'arrière boulevard constitué d'habitat individuel ou collectif.

⁶⁴ Le coût d'un logement est de 2 à 3 millions de Dinar algériens.

Figure 64 : occupation des terrains le long des boulevards (laissés vides lors des opérations précédentes) par différentes formules d'habitat collectif issues essentiellement de la promotion immobilière. Source (Rahmani-Kelkoul, 2011)



Nous notons ici que pour augmenter la plus-value de ces terrains, tous les RDC (rez-de-chaussée) que ce soit au niveau des extensions dans le cadre du POS ou de la promotion immobilière, sont destinés à accueillir des commerces divers (vêtements, meubles, téléphonie, show-room de voiture et autres), en perpétuel changement. Nous notons aussi le sous-équipement de ces secteurs qui ont été créé dans le même principe que les grands ensembles et la ZHUN.

Le résultat pour tous les cas cités c'est un paysage d'une étendue sans fin, ininterrompue et à perte d'horizon de logements superposés, des différentes opérations qui se succèdent ou des équipements qui occupent le paysage.

L'urbanisation du Boulevard du 20 aout et son entourage (étudiée dans la QPES), s'inscrit dans cette logique et va aussi recevoir par endroits des opérations de promotions immobilières d'une façon éparpillée ainsi que le siège du Tribunal et le jardin connexe situé à l'arrière boulevard, situation qui relève plus d'une opportunité de terrain que d'une stratégie d'aménagement. Ces différents programmes de promotion et d'équipements, sont disposés d'une façon juxtaposée sans aucune recherche d'articulation ou de synergie, c'est ce qui donne une image d'un tissu fragmentée et émietté (soulevé dans la QPES), nous notons comme ailleurs, l'absence d'espaces de rencontres, de jeux, etc.

En plus de ces interventions par POS ou par promotion immobilière le long des boulevards, on assiste à des interventions multiples au niveau des poches vides et au niveau des anciens tissus par renouvellement. En effet, la libéralisation du marché foncier et la rareté du foncier urbain (en ville) a entraîné une forte consommation et densification des secteurs urbanisés, ainsi que l'aménagement des friches urbaines constituant des poches vides à récupérer.

À titre d'exemple nous citons le cas des anciennes réserves foncières près de Dallas qui étaient incluses dans l'enceinte de l'IFP (institut de formation professionnelle). Cette enceinte qui fut constituée d'un mur haut et opaque, faisait écran dans le paysage urbain et formait un obstacle fonctionnel vu qu'elle séparait la cité Dallas de la Rue du 1^{er} novembre, qui rendait l'accessibilité à cette cité très limitée impliquant tout un contournement. La démolition de cette clôture a permis de relier cette cité à la ville du côté de la Rue du 1^{er} Novembre ce qui était réconfortant. Avec la démolition de cette clôture tout le secteur a été affecté à une zone d'équipements administratifs, où tous les équipements se côtoient sans aucune synergie, ni aucune composition et rien d'autres que des équipements administratifs (Figure 65).

La récupération de Ain Chouga s'inscrit aussi dans cette logique de récupération du foncier alors qu'elle est située sur un lit d'oued, elle a été destinée à recevoir 1000 logements et pratiquement que des logements, actuellement c'est un grand chantier sans espace vert, sans aires de jeux ou de sport (Figure 66).

Figure 65 : la cité administrative de Ain Tbinet ; chaque équipement s'atomise dans son site. Source l'auteur photo aérienne : Google Earth



Figure 66 : Ain Chougua, densification massive d'une poche vide



Les interventions au niveau des anciens tissus sont menées avec abus ; les anciennes *harats* menaçant ruine font objet de convoitise par les promoteurs immobiliers attirés par la rente foncière et immobilière que rapporte ces lots. Ces anciennes *harats* où vivaient des gens modestes de tout horizon (présenté dans le sous chapitre D), sont remplacées par des bâtiments de promotions immobilières, opérations nommées par "faire la ville sur la ville" offrant des

appartements de haut standing que seuls les gens aisés peuvent s'offrir. Ces bâtiments s'élèvent sur un nombre d'étage élevé défigurant ainsi le paysage architectural et urbain et aussi social ; pire encore on assiste même à une menace qui s'accapare de l'espace public telles les constructions des hôtels au niveau de la place de Ain Fouara qui défigurent aussi bien l'aspect architectural et sa cohérence que le statut public des lieux.

Le Foncier urbain se faisant rare et la ville ayant consommé son étalement, Le PDAU 2012 est conçu dans un cadre intercommunal qui vise à développer les communes limitrophes à Sétif, notamment Ouled Saber, qui accueille une zone industrielle et Chouf Lekdad qui accueille l'université, le pôle sportif, la maternité... ; des équipements réalisés avant même de créer une base de vie et un accompagnement en transport en commun, ce qui est dans l'arrière-plan du sentiment d'exclusion et du mal être des habitants ainsi que des usagers de ces localités lointaines ; ce n'est qu'après bien des années que l'aménagement du tramway comme moyen doux reliant Chouf Lekdad et ses équipements à la ville, vient reconforter en 2017-2018 la nécessité de la mobilité qui s'est accrue ici et ailleurs. Mais comme le tracé n'a pas été fait dans la concertation, nombre d'habitants s'en plaignent, même si le tramway a réglé le problème de transport de beaucoup d'usagers. Ces plaintes s'expriment clairement à travers les réseaux sociaux mais aussi à travers le témoignage de gens et leur vécu ; nous citons à cet effet les habitants de la cité Merouani qui sont lésés par le tracé qui leur a coupé l'accès à la cité déplacé au niveau de Tbinet, une cité limitrophe, lequel accès dessert trois cités ; cet aménagement cause beaucoup de désagrément et un embouteillage énorme à ce niveau et on ne sait pas quel en serait l'issue si jamais un incident catastrophique se produit. Le tracé du tramway le long de la rue de Constantine dont on a énuméré les vertus dans le sous chapitre I, -vertus d'espace relative à la largeur des trottoirs plantés d'arbres centenaires, lieu de la promenade des sétifiens et sétifiennes et leur fierté depuis l'époque coloniale-, le tracé du tramway a nécessité la destruction d'une partie de ces trottoirs et l'abattage des arbres que beaucoup d'habitants ont désapprouvé au même titre que la désapprobation du passage du tramway par la place de Ain Fouara, emblème de la ville de Sétif depuis bien longtemps.

Des programmes de logements collectifs sont lancés partout mais toujours sous forme de zones, sans accompagnement d'équipements, de postes d'emploi, ou d'aménagements urbains.

Au milieu de nulle part et dans un vide urbain, on voit émerger d'énormes cités de logements collectifs à un rythme effarant, Bir Nsa, Ain Rouman, Oued Sekran..., en constitue l'exemple laissant l'interrogation sur leur devenir. En même temps que ce programme de milliers de

logements lancé au niveau local, les autorités tiennent tous des discours sur la qualité au niveau national à travers les assises urbaines, les différentes rencontres les interviews, ainsi que la loi 2006 érigée loi de la politique de la ville stipulant sur la citoyenneté, la participation, la durabilité... (Journal Officiel, 2006), des discours qui n'ont vu aucun jour ni aucune issue.

Tout ce marasme est dans l'arrière-plan de l'éclatement des événements du 22 février 2019 où les populations se sont appropriées l'espace public en manifestant pacifiquement essentiellement dans les anciens centres villes ; noyaux hérités curieusement de la période coloniale (Dris, 2003), à Sétif la rue de Constantine ainsi que le long du trajet à travers Ain Fouara et tout le pourtour de ce noyau jusqu'à la Wilaya et devant le parc Mall nouvel emblème de Sétif, construit récemment en plein centre-ville, dans cet ancien noyau les habitants expriment⁶⁵ leur mécontentement vis-à-vis du régime en place. Ce Hirak comme on le dénomme, même s'il trouve son expression dans la raison directe du refus des élections présidentielles, il constitue une révolte vis-à-vis de ce que ce pouvoir a engendré comme déséquilibre, comme gestion, comme espace, qui exprime la négligence de la composante humaine et sociale, où l'être humain n'est considéré que comme un individu accomplissant un ensemble de fonctions, où l'habiter se résume à se loger et où les déplacements restent le maître mot du quotidien. Ceci n'est pas loin de nous rappeler les critiques acerbes d'Henri Lefebvre et d'autres auteurs vis-à-vis de cette logique de production de l'espace ; critiques qui restent toujours d'actualité.

VI.4.2.5 Conclusion

Ce chapitre a traité de la QPRO en inscrivant l'hypothèse principale qui stipule que la qualité de l'espace urbain est la conséquence de la signification que prend le rapport de l'habitat à la ville le long de sa production ; un rapport qui considère l'habitat en ville comme étant juste le logement, ou celui qui considère l'habitat en ville comme le lieu de vie, le vivre la ville au sens propre du mot à savoir « *expérimenter les différentes échelles, publique, commune et individuelle* » (Norberg Schulz, Habiter vers une architecture figurative, 1985).

À travers ce chapitre nous avons montré que la production de l'espace n'est pas l'exclusivité de la sphère officielle des deux maîtrises d'œuvre et d'ouvrage, mais qu'elle est aussi celle des acteurs sociaux et ceux d'usage, qui remodelent par leur appropriation l'espace produit et le

⁶⁵ Ce centre est aussi le lieu en ces temps de manifestations culturelles appelés « Art Street » où les jeunes talents s'expriment dans tous les domaines, musique, peinture, photos, poésie, etc.

requalifient à leur tour ; les quelles requalifications restent toutefois inscrites dans l'espace produit officiel, déterminé par tout un contexte politique, économique et social. La production à ces différents niveaux d'acteurs est déterminée par différents facteurs exogènes et endogènes, les principaux d'entre eux sont les modèles inhérents en vogue au niveau global que l'on peut décrypter à travers les outils de la production urbaine et architecturale. C'est tout ce contexte que ce chapitre aborde.

Le long de cette lecture de la QPRO, nous avons vu que la production de l'espace est fortement impliquée par les politiques urbaines et que celles-ci sont fortement déterminées par les politiques publiques ; nous avons vu aussi que la question du foncier reste cruciale mais elle ne dicte pas pour autant le contenu.

Ce chapitre s'est scindé en deux sous chapitre ; la première traite de l'hypothèse de la production urbaine durant la période coloniale, le second sous chapitre la traite durant la période de l'indépendance.

L'édification du noyau de Sétif et son peuplement -à l'instar d'autres noyaux des villes algériennes créés pendant la période coloniale- est fortement liée à la question du foncier. Un arsenal de lois a été adopté pour exproprier les habitants de leurs terres afin de pouvoir installer une colonisation de peuplement. C'est dans ce cadre que furent créés ces villes coloniales, destinées essentiellement à la population européenne qu'il fallait faire venir, encourager, pousser, stimuler...pour qu'elle s'installe.

Sétif, territoire des *Ameurs*, anciennes tribus de la contrée, ont été chassées et expropriées, non sans s'être moult fois révoltées, ce qui n'a pas empêché la construction de la ville.

Les IGM (ingénieurs du génie militaire) sont le principal acteur dans l'édification du centre-ville de Sétif baptisée ville civile à côté de la ville militaire qui l'a précédée de quelques années et qui a trouvé son assise dans l'ancienne citadelle byzantine que les militaires ont réaménagée à leur intérêt.

Même si les IGM, étaient animés par l'esprit de sécurité, de contrôle et de mise en ordre, ce qui est dans la logique de l'esprit colonial, ils ont doté la ville d'une structure présentant le langage unifié où l'espace public constitue l'épine dorsale de la composition ; de larges avenues plantées d'arbres et de passages sous arcades, des places publiques dont la principale, celle de Ain Fouara (ex place Nationale) accueille les principaux équipements moquées, bureau arabe devenu siège de la mairie et salle des fêtes, une place entourée d'allées sous arcades et accueille des terrasses de restaurant et de cafés... ; la structure de la ville est caractérisée par la hiérarchie, l'emplacement judicieux des édifices et des places publiques, ainsi que par ses îlots et ses

parcelles qui, au fil du temps, ont accueilli des équipements présentant différents traitements architecturaux et des habitations adaptées à différents statuts sociaux et produits par les acteurs sociaux, les cafés et les restaurants aménagés par les acteurs d'usages, etc. Ce langage présente beaucoup de bienfaits (en référence à Lynch, Mumford et Schulz), témoignant de sa qualité de cité ; mais ce qui ne signifie pas que les habitants sont citoyens, car ils ne seront citoyens que lorsque l'éducation scolaire, l'accès aux élections, à la culture, l'exercice de la presse, l'animation des clubs de cinéma, de sport..., se généralisent, ce qui ne se fera que vers le début du 20^{ème} siècle (les années 1900).

La ville est un lieu de vie, de symboles et de significations ; si sa structure présente de nombreuses qualités matérielles et physiques qui permettent aux gens de s'orienter, de se déplacer et de se repérer, ce qui participe de sa bonne appréciation de façon globale et qui permet de la qualifier de cité, son vécu et sa perception ne sont pas les mêmes pour tous (Ledrut, 1973). Dans sa condition de ville coloniale, Sétif n'était pas reçue de la même manière ; d'un côté par les colons qui voyaient en elle un lieu d'enrichissement, à conquérir et à construire, parce qu'il leur était destiné ; de l'autre, par les colonisés pour qui c'était au tout début un lieu de refuge à l'abri de la guerre et de la campagne qui leur était spoliée, pour être ensuite un lieu d'adaptation et de discrimination, ensuite un lieu de lutte et de revendication des droits et de l'exercice de la citoyenneté.

La production de l'espace de la ville n'a pas produit que le logement ici l'habitat ne signifie pas uniquement le logement, la ville comme espace destiné à être habité a été conçue pour recevoir les différentes échelles de l'habiter l'échelle publique, l'échelle commune et l'échelle privée, le tout à l'échelle humaine du piéton. L'outil qui matérialise sa conception est appelé "plan de la ville" qui a un ancrage historique en référence au plan gréco-romain dont il tire les principes, que les militaires ont adapté au contexte de l'époque, à l'instar de ce qui se faisait en métropole et ailleurs à cette période.

Les premières ruptures et désarticulations qui ont eu lieu dans l'espace urbain, sont dues à l'absence d'un plan d'extension de la ville et de ce fait le libre cours a été laissé aux particuliers d'opérer sur le terrain selon leurs propres intérêts (motivés essentiellement par l'esprit de rente).

Les extensions venues après appelées faubourgs, sont causées par un afflux considérable de populations, dû à des conditions historiques coloniales et socio-économiques précises et coïncidant avec l'arrivée du train. Ces extensions se sont faites par poches distantes de la ville

au-delà des servitudes militaires, sous forme d'entités à vocabulaire très réduit répondant au seul souci utilitaire de se loger, reflétant le sens de "cités dortoirs" employé par André Prenant ; cependant ces extensions se trouvent dans le rapport logique du centre et de sa périphérie proche. Le lotissement s'avère le seul outil d'urbanisation à l'instar de ce qui se faisait ailleurs à cette époque ; bien qu'établi par un architecte, il répond au seul souci de morceler un terrain privé en des parcelles à vendre. Ceci fut le début d'un processus sans fin de constitution de lotissements d'une façon fragmentaire sans une stratégie d'ensemble, reflétant une étape de retrait de l'État vis-à-vis de l'urbanisation. Ici la production de l'espace de l'habitat se résume à la signification du logement, même si ici et là surgissent une école ou une mosquée et même si les appropriations remodelent l'espace.

La tentative d'embellissement de la ville à l'occasion du centenaire en 1930, même si elle a échoué tel que projetée selon les souhaits du Maire de l'époque, elle a ramené des équipements implantés selon la disponibilité et l'opportunité des terrains, ainsi que des réaménagements de la voirie avec des ronds-points et des boulevards annonçant ainsi l'inscription des préceptes de l'urbanisme devenu un problème technique à résoudre (Medadi, 1997). En ce début du 20^{ème} siècle, la ville assiste à une évolution et une modernisation de la vie des européens qui va retentir aussi sur les indigènes ou du moins une partie d'entre eux, qui vont devenir les leaders de mouvements contestataires et de lutte pour les droits et vont œuvrer à l'éveil culturel de la population dite "indigène" par l'enseignement, les écrits, la presse, les *naouadis*, les clubs et les cercles, qui vont animer différentes rencontres et manifestations culturelles, culturelles, sportives et vont s'approprier la ville en citoyens en devenir ; mais toujours dans le cadre de la démarcation entre européens qui se disent sétifiens auxquels se sont joints les juifs et entre autochtones appelés indigènes ou musulmans ; démarcation qui ne va pas sans l'existence de foyers de mixité et de cohabitation entre les différentes communautés. Un moment qui peut être qualifié d'apaisement ; mais qui ne durera pas, car après la 2^{ème} guerre mondiale où les musulmans ont participé d'une façon très active dans les rangs français et après l'annonce de l'armistice, le 8 mai 45, des musulmans ont brandi le drapeau algérien à Sétif pour manifester pacifiquement en clamant libérez Msali Hadj et en réclament le droit à l'indépendance en plein centre-ville et dans la rue de Constantine près des arcades, ce qui n'était pas toléré par la police française, qui a tiré sur les manifestants, et qui a entraîné un bain de sang non seulement dans la ville mais dans presque tous les environs y compris Guelma et Kherrata. Ce jour est à l'arrière-plan du déclenchement de la guerre d'indépendance appelée la "Guerre d'Algérie" qui s'est généralisée sur tout le pays et que le général De Gaulle, élu président de la France a

voulu contrecarrer en instaurant le Plan de Constantine. Un plan qui comprenait un programme pour améliorer les conditions de vies des musulmans, comprenant des offres d'emplois, une restructuration de l'agriculture, ainsi qu'un programme de logements pour absorber l'exode rural qui s'est déferlé sur la ville à cause de la guerre. C'est la première fois dans l'histoire de la ville que la question du logement est devenue l'affaire de l'État. Sétif à l'instar d'autres villes algériennes a bénéficié de ce programme de logement exprimé en quantité, 130 logements, 160 logements...et en type de logements F3, F2..., conçus sous forme de barres ou de blocs ou de blocs alignés en barre, disposés dans les poches de la périphérie proche sans aucun autre accompagnement ; quelques équipements ont été programmés à la même période mais leur conception s'est faite à part en dehors de ces logements. Ainsi, un nouveau style, un nouveau type de logements, de nouvelles manières de fabrique de l'urbain s'annoncent à l'instar de ce qui se fait à l'étranger qui s'inscrit dans la droite ligne des préceptes du mouvement moderne et de l'urbanisme fonctionnaliste qui considère l'habitat comme étant le logement et conçoit la ville en termes de fonctions et de zones, zone d'équipement, zone de logements, zone de travail, etc. Ce fut le début de l'esprit du zoning, mais à cette époque les opérations de logements sont de petits nombres comparés à ce qui viendra après et les ensembles se greffent dans le tissu sans faire tache apparente. Un nouvel outil de gestion et de production urbaine apparaît avec ce nouveau style c'est le PUD : plan d'urbanisme directeur ; comme son nom l'indique, le PUD dirige l'urbanisation mais ne dicte pas sa forme ; il illustre les grands axes et les zones d'extension, en 1962, la ville de Sétif reçoit son premier PUD signé par d'Autrevaux qui prévoit une extension vers le sud de la ville avec une rocade qui contourne le territoire de la ville ; mais sans annoncer les termes de l'extension.

En 1962 l'indépendance acquise, ce fut un grand moment de joie et d'appropriation de la ville et de tout le territoire. L'État s'est constitué par le parti du FLN ; parti qui a absorbé tous les mouvements par union pendant la guerre pour faire face à la colonisation. Ce qui était une force à cette époque est devenu une faiblesse après l'indépendance car c'était le règne de la vision unique et l'interdiction de l'expression de la diversité et de la divergence. Au nom du socialisme et du parti unique, la multiplicité et la diversité qui caractérisait l'Algérie ont été acculées et le militantisme et l'éveil culturel qui animait la société ont été réduits à l'étouffement.

Le nouvel État naissant était confronté dès l'indépendance et le départ des colons, aux difficultés de gestion dans les différents domaines de la vie politique, sociale et économique. À

cette période de poste indépendance, les villes ont continué à être le débouché de l'exode des populations fuyant la campagne à la recherche des commodités de la ville.

Comptant sur la récupération et l'appropriation des biens vacants devenue officielle, l'État s'est occupé en matière urbaine de parachever les programmes lancés par le Plan de Constantine restés inachevés lors de l'indépendance, ce qui s'est avéré fort insuffisant vu le déferlement incontrôlable des populations vers la ville. Ce déferlement s'est accru surtout vers les années 70 à la recherche de l'emploi que la création des industries offrait suite à la révolution industrielle, entreprise par le pays au même titre que la révolution culturelle et agricole. L'exode massif a provoqué l'apparition de l'habitat précaire et des bidonvilles aux abords immédiats des villes.

Sétif qui reçut sa zone industrielle au sud de la ville en fait partie. Cette situation poussa l'État qui s'est constitué en État providence à lancer des programmes de l'habitat urbain planifié, Sétif fut bénéficiaire d'un programme de logements assez conséquent : les 1000, les 750, les 600 logements, prévus sous forme de zones dans les sites périphériques dont une partie (le site des 1000 logements) était désignée par le PUD de 1962. Ces zones de logements allaient constituer l'amorce de la deuxième couronne, les 1000 logements au sud, au nord le site dégagé par la libération du champ de manœuvre a reçu les 600 logements, et celui au nord-ouest de la ville a reçu les 750 logements ; une fois encore l'habitat signifie le logement, d'énormes surfaces sont couvertes par les bâtiments types au milieu d'espace résiduel de boue et raccordé à la ville par des bretelles ; un paysage de désolation, bien qu'au début de leur acquisition les populations en étaient contentes, vu les commodités que ces logements offraient : ouverture, ensoleillent espace, eau, électricité...l'appellation chiffrée de ces cités, dénote leur qualification de "cité numérique" que Tahar Djaout leur a données.

Cette période des années 70 fut la période des grands chantiers que l'État ambitieux entrepris comptant sur le financement des hydrocarbures : révolution culturelle, révolution industrielle, révolution agricole, considérée comme une marche vers la modernité ; mais sans prendre en compte les spécificités de la réalité et de la société algérienne qui n'a jamais été concertée sur quoi que ce soit et qui s'est habituée par ailleurs et ultérieurement à une certaine assistance ; ceci n'exclut pas les soulèvements lors des moments de crise pour exprimer les mécontentements. Ces chantiers ont permis de lancer en même temps que les grands ensembles d'habitat, des grands équipements structurants de tailles démesurées mais toujours sous forme de zone. Une production démesurée par zone : zone d'habitation, zone d'équipement, zone

d'activité qui allait accentuer davantage la fragmentation et la désarticulation du tissu. Sétif reçu à l'instar d'autres villes un programme conséquent en équipements l'université, le siège de la wilaya, etc.

L'option de l'industrialisation prise par l'État a précipité et accéléré l'urbanisation des villes à un rythme très accéléré. Mais une urbanisation qui se fait toujours par esprit de zoning qui verse directement dans l'esprit de la ville fonctionnaliste illustrée par les nouvelles extensions baptisées ZHUN (Zone d'Habitat Urbaine Nouvelle) incluse dans le PUD ou le PUP. Ces opérations, n'auraient jamais vu le jour sans l'ordonnance sur les réserves foncières grâce à laquelle les communes ont constitué un portefeuille assez conséquent du foncier ; ce qui explique quelque part la forme d'occupation très lâche (densité du bâti très faible) de ces ensembles d'habitat prévus à cette époque ou on assiste à une consommation démesurée du terrain, ce qui n'a fait qu'agrandir d'une façon disproportionnée les distances, couvertes par une répétition du même type de cité dans le paysage urbain, une monotonie et un appauvrissement de son langage. Une urbanisation qui allait imposer un mode de vie basé sur la mobilité (surtout mécanique), un espace urbain rejeté et critiqué par tous.

Les années 80 ont affiché la limite de cette façon de faire. Avec les difficultés économiques, l'État n'arrivait plus à subvenir aux besoins de la population. Les villes ont continué à recevoir le déferlement des populations rurales à la recherche de ce qu'offrait la ville comme commodité, les services, l'emploi, le confort et s'agglutinent dans les abords avec l'habitat précaire et les bidonvilles ; une situation devenue ingérable, qui a entraîné le début du désistement de l'État d'un ensemble des prérogatives qu'il s'est fixées auparavant.

Dans le domaine de la construction, une bonne partie des ZHUN fut convertie en lotissement pour l'auto construction au profit des populations économiquement solvables ; on assiste aussi à l'apparition des coopératives ainsi que la promotion immobilière, avec en parallèle quelques équipements ici et là, mais sans jamais faire objet d'une étude et de composition d'ensemble ; il faut dire que les outils et les réflexes sont partis depuis longtemps dans cette direction.

Cette période des années 80 est une période charnière qui a vu le passage de l'État providence à l'État de libéralisation de l'économie, de la construction mais non de la gestion et de l'administration. Ces années verront naître la promotion immobilière et la libération des lotissements et des coopératives immobilières entreprises par le privé pour conforter les besoins

grandissants en logements auxquels l'État ne pouvait plus répondre à lui seul. Ces multiples opérations de construction se font dans le même esprit de poches et de zones à loger.

Une nouvelle constitution et un nouvel ordre virent le jour vers les années 90 -mais sans encore une fois que la population soit consultée ou concertée- dans un climat d'insécurité et d'affrontement qui allait qualifier les années 90 par la décennie noire, qui comme les précédentes ont précipité les populations à la recherche de la sécurité vers certaines villes caractérisées par une certaine paix, causant un surpeuplement et un taux d'urbanisation très avancé.

Le limogeage des entreprises publiques au profit du privé a accéléré la mise en retraite des travailleurs et accrut le taux de chômage, que le secteur informel très développé à cette période -à cause d'une libéralisation sans contraintes-, a absorbé en partie. On verra le commerce occuper tous les rez-de-chaussée et se généraliser partout dans les cités d'habitation sauf quelques-unes qualifiées de résidentielles. Cette période fut la période où le fossé s'est creusé d'une façon aigue dans la société par l'émergence de classes sociales, une classe riche et une classe pauvre avec un milieu très minime de classe moyenne, que la répartition dans l'espace va refléter.

En matière urbaine de nouveaux outils accompagnèrent cette nouvelle ère, le PUD a été remplacé par le PDAU qui a mis du temps à se mettre en place et le POS qui a entamé la procédure de construction avant même l'approbation du PDAU. Il faut dire que pour Sétif par exemple, c'est la révision du PUD de 1991-1992 qui a désigné la poursuite de l'extension du côté est et nord-est, avec le tracé de la rocade de la troisième couronne, la variante retenue de la révision du PUD a proposé la constitution d'un centre urbain au niveau de la troisième couronne pour désengorger le centre-ville et en même temps pour constituer un noyau central à cette extension. Mais les limites de l'outil de l'époque et la précipitation de la Mairie à vendre le terrain, ont fait que cette extension s'est résumée en un morcellement en lots de lotissements qui se sont généralisés dans la partie nord et nord-est dans la troisième couronne.

Le long des boulevards, ont été laissées des bandes longilignes de terres qui seront plus tard occupées par les promotions immobilières privées et publiques. Une centralité a toutefois été prévue par l'implantation d'un centre commerciale et quelques équipements au lieu désigné

dans la révision du PUD de l'année 1992 conçu par l'URBASE⁶⁶ (ex CADAT). Cette centralité telle qu'elle se présente actuellement sur le terrain, se présente sous forme d'équipements, conçus chacun à part sans aucune synergie avec le reste, où chaque équipement est entouré d'une clôture qui le sépare et l'isole de l'espace urbain dont il a le rôle d'animer. Ces lotissements sont acquis par les gens qui habitaient les logements dans les grands ensembles qu'ils vendent aux gens venus d'ailleurs à la recherche de la sécurité ou aux cadres médecins, avocats, architectes, laboratoires installés dans la fonction libérale, pour l'exercice de leurs fonctions, lesquels cadres sont le fruit de la révolution et la scolarisation gratuite et généralisée lancée pendant les années 70.

Les premiers lotissements des années 80 ont été acquis par les émigrés, les cadres de la fonction libérale et les commerçants ; leur conception selon un modèle en vogue à l'époque sous forme de villas jumelées avec jardins, a été détourné par les réalisateurs (les habitants eux-mêmes) vers un modèle d'expression d'un statut de riche, avec des traitements extravagants comme c'est le cas de Dallas, dont le nom en référence au feuilleton en reflète la prégnance ; ou vers un modèle exprimant le souci de garantir une certaine assurance économique, comme c'est le cas de la cité Hachemi ; créés durant les années 1980 par la conversion d'une partie de ZHUN et dont les acquéreurs sont des commerçants ou des cadres de la fonction publique.

Les promotions immobilières privées lancées pendant les années 1980 et qui continuent avec les années 1990 sont destinées aux gens qui ont le pouvoir d'acheter des appartements ou des villas à des prix élevés, des cadres de la fonction libérale, des entrepreneurs, des promoteurs immobiliers et nouvellement les commerçants qui ont émergé en force pendant les années 90, années de libéralisation économique.

Ce qui a été produit par le POS et le PDAU qui ont pris place du PUD et qui ont été institués dans les débuts des années 1990, n'a guère été meilleur ; reprenant la logique du zoning. Même si quelques équipements sont prévus dans les POS, l'excès des distances, les surfaces importantes à construire à un rythme effarant, est repris mais avec plus de densité de béton, et des rez-de-chaussée occupés par le commerce, partout du commerce ; l'ensemble constituant une périphérie qui s'éloigne de plus en plus du centre sous forme de 3^{ème} et quatrième couronne, tout en étant dans le rapport de dépendance ; ce qui augmente le sentiment d'exclusion surtout symbolique et affective des habitants de cette périphérie. Les promotions immobilières

⁶⁶ Ce PUD a été conçu et signé par l'équipe de l'URBASE, le maître de l'œuvre était Rahmani Leila (nous-même)

s'accaparent les morceaux de terrain restants vide dans la ville pour construire des logements et encore des logements sans laisser d'espace de détente de jardins, d'aires de jeux, etc. Une fièvre des promotions des années 2000 a pris place de 'la fièvre des lotissements des années 1870'.

Avec les années 2000 et la mise en œuvre de la loi, 1991 sur le statut foncier qui a aboli l'ordonnance des réserves foncières, le terrain devient une denrée rare ce qui a impliqué les densifications des poches vides et la sur-densification des anciennes cités par le logement et le commerce qui l'accompagne ; opérations qualifiées par la faire la ville sur la ville. Le renouvellement par rénovation des anciens tissus se fait par les promoteurs immobiliers - d'une manière excessive, sans tenir compte ni de la constituante sociale ni physique et architecturale des lieux, entraînant des transformations radicales dans les tissus, qui -malgré les efforts de requalification par le tramway comme moyens doux de transport--, ne passe pas sans être fortement aperçu et fortement dénigrées. En même temps avec une santé économique meilleure vers le milieu des années 2000, l'État a lancé un défi de construction d'un million de logements sur le plan national ; Sétif compte sur l'approche intercommunale et le PDAU intercommunal pour répondre au programme qui lui est alloué ; un programme de centaine de milliers de logements qui reflète déjà son devenir. Au milieu de nulle part, des centaines d'hectares reçoivent des milliers de logements sous différentes formules LPP, LSP, AADL, LPA..., sans aucun autre accompagnement, le retour en force des chantiers de zones de logements.

Habiter l'espace est réduit à se loger dans l'espace tant rejeté par la population témoignant ainsi de l'absence de toute urbanité. Alors qu'en même temps l'État tient le discours sur la qualité urbaine et architecturale et il promulgue la loi de la ville qui stipule l'exercice participatif, le développement durable, le développement de la citoyenneté, etc. Des discours qui n'ont vu aucun jour et aucune assise concrète.

Tout ce marasme est dans l'arrière-plan de l'éclatement de la crise du 22 février 2019 où les populations se sont appropriés l'espace public en manifestant pacifiquement et en clamant le changement du régime, essentiellement dans les centres villes, anciens noyaux coloniaux ; à Sétif la rue de Constantine et le pourtour de l'ancienne ville ainsi qu'au niveau de la place de Ain Fouara et de la Wilaya sont les lieux qui attirent ces manifestants, ainsi que les manifestations culturelles appelées « Art Street » où les talents s'expriment dans tous les domaines, musique, peinture, photos, poésie, etc.

Le tissu actuel reflète le sens même des outils qui l'ont conçu et réalisé des ensembles destinés à accueillir des logements ici le sens de l'habitat se résume au sens du logement ; l'extension de la ville est synonyme d'extension pour le logement et l'exercice de fonctions circulation, éducation, administration, production, etc. C'est ainsi que le langage de la ville est rompu, d'une ville réfléchie pour accueillir une vie à une ville où les gens sont là pour être logés et pour exercer des fonctions où la mobilité constitue le maître mot de la vie.

VI.5 Références bibliographiques

Abbaoui, M. (2011). *La harat et la cite numérique de la ville de Sétif. Une contribution pour une démarche et un habitat groupe écologiques*. Sétif, Université Ferhat Abbas Sétif, IAST : Thèse de Doctorat en Architecture, sous la direction d'Abderezak DJEMILI, Université Ferhat Abbas Sétif, IAST Sétif,.

[Abbaoui](#), M et [Djemili](#), A. (2009). La harat souika. *EspacesTemps.net*. Mis en ligne le 6 juillet 2009, consulté le 06.07.2009. URL : <https://www.espacestemp.net/articles/la-harat-souika/>

Ageron, C.-R. (1974). *Histoire de l'Algérie contemporaine*,. Paris: PUF, collection : Que sais-je.

Ageron, C.-R. (1979). *Histoire de l'Algérie contemporaine, Tome 2 : De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération*. Paris: PUF.

Ahdjoudj, A. (1992). *Algérie, Etat, Pouvoir et Sociaté (1962-1965)*. Alger: épigraphe.

ANOM : Archives nationales d'Outre-mer. France.

Archives APC. Lotissement Hachemi 2^{ème} tranche

Archive web: <https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/img/filigrane/PERAU/PERAU-344/CNAM-34-09-0046.jpg>

Belguidoum, S. (1995). *Recomposition sociale et nouvelles formes urbaines: la réappropriation du champ urbain à Sétif*. Paris: Khartala et Institut Maghreb Europe.

Benamrane, D. (1980). *Crise de l'habitat en Algérie, perspectives, développement socialiste*. Alger: CREA.

Bencheikh-El-FegounAbbassi, F. (2007). *L'impact des lois foncières coloniales sur la situation socio-économique des paysans Algériens, de 1873 à 1911. Application à trois communes de l'ancien arrondissement de Constantine (El Khroub-Oum el Bouaghi-El Milia)* . Constantine: doctorat.

BNF: Bibliothèque nationale (François Mitterrand) de Francece Paris.

- Beniaiche, K. (2016). *Sétif, La Fosse Commune*. Alger: El Ibriz.
- Bennabi, M. (2006). *mémoires d'un témoin du siècle*. Alger: ANEP.
- Blake, P. (1982). *II. L'Architecture moderne est morte à Saint-Louis, Missouri, le 15 juillet 1972 à 15 h 32 (ou à peu près)*. Paris: Le Moniteur.
- Boudieu, P., & Sayad, A. (1964). *Le déracinement*. Paris: Editions de Minuit.
- Boutefnouchet, M. (2004). *La société algérienne en transition*. Alger: Office Des Publications Universitaires.
- Bouziane, S. (2009). Appropriations et usages des espaces urbains en Algérie du Nord. *Cahiers de géographie du Québec*, 53(148), pp. 7-15.
- Camborieux, A. (1978). *Sétif et sa région. Essai de monographie historique, géographique et économique*. Carcassonne: Imprimeries Gabelle.
- Carlie, O., Colonna, F., Djeghloul, A., & El-Korso, M. (1988). *Létrés, intellectuels, et militants en Algérie 1880-1950*. Alger: OPU.
- Chaibi, K. (2009). *De Sitifis à Sétif*. Alger: Dalimen.
- Chaliand, G. Minces, J. (1972). *L'Algérie indépendante*, Paris : Maspéro.
- Charte d'Athènes. <http://projets-architecte-urbanisme.fr/la-charte-dathenes-modele-de-fonctionnalisme>
- Chenot, A. (. (1898). *Les belles villes d'Algérie Sétif'* extrait de l'ouvrage '*organisation administrative des églises Protestantes en Algérie*' cité par le voyageur O. Neil. Alger.
- Chorfi, K. (2019). *Le fait urbain en Algérie, de l'urbanisme d'extension à l'urbanisme de maîtrise. L'urbanisme en discussion. Cas de Sétif -Algérie-1962-2014*. Sétif: Thèse de doctorat sous la direction de Tachrift Abdelmelek à l'UFAS I.
- CIAM. (consulté en 2013). -<http://projets-architecte-urbanisme.fr/la-charte-dathenes-modele-de-fonctionnalisme> (consulté en 2013).
- Conditions des journées d'octobre en Algérie. (<http://www.socialgerie.net/spip.php>).
- Côte, M. (1993). *L'Algérie ou l'espace retourné*. Constantine: Média-Plus/Algérie, Collection : Géographes. .
- Courrière, Y. (1988). *La Guerre d'Algérie les Feux du Désespoir 1960/1962: des barricades à l'abîme*. France: marabout HISTOIRE.

- Diafat, A. (consulté le 02/03/2018). Problématique de sauvegarde des “Hara”: Habitat traditionnel en rénovation à Sétif – Algérie . (U. www.rehabimed.net/wp-content/uploads/2011/.../4.2.DAIFAT%20Abderrahmane.pdf, Éd.)
- Diafat, A., Madani, S., & Tachrift, A. (1999). Transformations urbaines dans les cités coloniales de recasement: cas du quartier Bel-air à Sétif en Algérie. (http://www.setif.com/Histoire_ville_Setif.html, Éd.) Sétif: en ligne.
- DCS: Direction du cadastre de Sétif
- DUCA: Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de Sétif
- DBTPS: Direction des bâtiments et travaux publics de Sétif.
- Djermoun, N. (2014, février 13). *idées, posté par Yacine Temlali*. Consulté le février 10, 2020, sur <https://maghrebemergent.info/defaillance-des-instruments-d-urbanisme-en-algerie-1ere-partie/> Défaillance des instruments d’urbanisme en Algérie (1re partie)
- Election du Général De Gaulle. (consulté en 2018). (https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lection_pr%C3%A9sidentielle_fran%C3%A7aise_de_1958).
- El Kenz, A. *L'Algérie et la modernité*. (2015). Alger, Dhakhiret El Ouma.
- Encyclopédie H, h. (consultée en 2017). http://encyclopedie-afn.org/Historique_S%C3%A9tif_-_Ville.
- Féraud, L.-C. (1872). *Histoire des villes de la province de Constantine : Sétif-Bordj-Bou-Aréridj-Msila-Bousaada*. Paris: Hachette.
- Gallica:<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b72002410/f5.item.r=carte%20des%20tribus%20d'algerie>
- Google Earth; en ligne
- Guignard, D. (2015). Les archives vivantes des conservations foncières en Algérie. *L'Année du Maghreb*(. URL : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/2555>), pp. 79-108.
- Hadjrès, S. (1988). Conditions des journées d'octobre en Algérie. (<http://www.socialgerie.net/spip.php?article88>, Éd.) Alger.
- Halimi, G. (2011). *La Kahina (Roman)*. Paris: Ed. Pocket.
- Hamidou, R. (1989). *Le logement un défis*. Alger: OPU.
- Henni, S. (2017). *L'architecture de la contre-révolution. L'armée française dans le nord de l'Algérie*. ED B42, Paris.
- Histoire de Sétif, https://setif.com/Histoire_ville_Setif.html,

- Howard, E. (1969). *Les Cités-jardins de demain*. Paris: Dunod.
- Journal Officiel. (2006). La loi n°06 – 06 du 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville. *ARTICLE 2 DU CHAPITRE I de La loi n°06 – 06 du 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville.*(<http://www.interieur.gov.dz>, 2006.). Alger: Gouvernement d'Algérie.
- Julien, C.-A. (1979). *Histoire de l'Algérie contemporaine, Tome 1 : Conquête et colonisation*. Paris: PUF.
- Kebbour, A., & Khalfallah, C. (2006). *Sétif : Histoire et Civilisation*. Réghaia, Algérie: Enag.
- Laaredj, A. N. (2007). *SETIF, DOUCES GRANDEURS*. Alger: ETHIKA.
- Loi d'orientation de la ville. (2006). La loi n°06 – 06 du 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville. <http://www.interieur.gov.dz>.
- Malverti, X., & Picard, A. (1989). *Les villes coloniales fondées entre 1830 et 1870. Les traces de villes et les ingénieurs du génie*. Paris: Ministère de l'équipement et du logement, Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, Bureau de la recherche.
- Medadi, N. (1997). *La raison de la façade entre stratégie urbaine et l'implication architecturale à Sétif*. Constantine: Institut d'Architecture et d'Urbanisme de Constantine. Biskra. Sétif .
- Ministère de l'Habitat. (1996). *La stratégie Nationale de l'Habitat, Projet*. Alger: Ministère de l'Habitat.
- Morel, D. (2001). *Sétif de ma jeunesse*. Nice: Jacques Grandini.
- Mumford, L. (1964 (1961)). *La cité à travers l'histoire*. Paris: Le Seuil.
- Naidja, S. (2018). *Rénovation urbaine d'un îlot au centre historique de Sétif et démarche qualité*. Master en Architecture encadré par Rahmani Kelkoul Leila. IAST de Sétif;
- Norberg Schulz, C. (1985). *Habiter vers une architecture figurative*. Paris: le Moniteur.
- Ordre des Géomètres Experts. (2007). *La Forme Urbaine & l'enjeu de sa qualité*. Lyon: Certu.
- Prenant, A. (1953). Facteurs du peuplement d'une ville de l'Algérie intérieure : Sétif. *Annales de Géographie* , 62(334).
- Rahal, M. (2017). *L'UDMA ET LES UDMISTES Contribution à l'histoire du nationalisme algérien*. Alger: Barzakh.
- Rahmani-Kelkoul, L. (2011). *QUALITE ARCHITECTURALE DE L'HABITAT COLLECTIF, Cas d'études à Sétif (Mémoire de Magistère), dirigé par professeur Bellal Tahar*. Sétif: Université Ferhat Abbas, Sétif I, IAST.

- Rahmani-Kelkoul, L., & Chougui, A. (2019, décembre). L'expression des habitants sur la qualité de l'espace urbain - du quartier à la ville : cas de Sétif en Algérie. 9 (20): *Cinq Continents*, 9(20), pp. 196-225.
- Renzo, P. (2018, Avril 1,2,3). l'architecte allume les consciences . p.14-15. le monde. propos recueillis par Frédéric Edelmann et Isabelle Regnier, Paris.
- Rosso, J.-C. (consulté en 2017). https://jeanyvesthorrignac.fr/wa_files/info_259-3_20Setif.pdf
- Saidouni, M. (2000). *éléments d'introduction à l'urbanisme*. Alger: Casbah.
- Samai-Bouadjadja, A. (2016). *Historiographie de l'architecture moderne à Sétif (Algérie), (1930-1962), Actions de modernisation et pluralité d'expression*. Sétif: thèse de doctorat, Institut d'Architecture et des Sciences de la Terre, Département d'Architecture .
- Samai-Bouadjadja, A. (2017). *Sétif Patrimoine Architecture Moderne* (éd. 2017). Alger: El Ibriz.
- SHD: Service historique de la défense. Paris.
- Sylvain, S. (2010). *Politique et espace chez Henri Lefebvre*, (Vol. 319p). Paris: Thèse de Doctorat Soutenue le 10 décembre 2010 à l'université de Paris 8 Saint-Denis Sous la direction du Professeur Jean-Louis Déotte.
- Sylvain, M. La Compagnie Genevoise des colonies Suisses de Sétif.
- URBASE : Bureau d'étude : Urbanisme de Sétif.
- Villard, M., & Bassard, Y. (2002). *Les hauts plateaux sétifiens : Leur Histoire – Des temps immémoriaux à 1962, Tome I : Sétif*. Amicale des hauts plateaux de Sétif – Devoir de mémoire.
- Wikipédia. dictionnaire en ligne. Néoclassique.

VII. CHAPITRE VII : *Discussion*

« Le nom de cité ne peut s'appliquer qu'à des ensembles cohérents, non à de simples conglomérats. Un centre organisateur, des limites précises, des groupements sociaux hiérarchisés, avec certaines formes de relations réciproques et des institutions données, tels sont les éléments qui permettent de reconnaître l'ensemble unitaire de la cité ». (Mumford, La cité à travers l'histoire, 1964 (1961), p. 124)

VII.1 Introduction

Ce chapitre a pour objectif de présenter une discussion sur les résultats des trois derniers chapitres.

VII.2 Discussion

La qualité de l'espace urbain se déclinant en l'ensemble des trois composantes la QPES, la QPEC et la QPRO déterminées et discutées dans les premiers chapitres (II et III), sa lecture à travers l'espace urbain de Sétif, s'étant faite par la lecture de chacune de ses trois à travers les chapitres IV, V et VI qui ont abordé chacun à part et de son point de vue, l'analyse de l'espace urbain ; cette lecture est complétée avec une discussion qui articule la lecture des trois composantes comme suit :

La lecture de la QPS a fait apparaître un langage différent des trois échantillons : le centre-ville, la cité El Hidhab I et le Boulevard Ahmed Abdeslem, choisis parmi les tissus qui représentent les grandes phases d'urbanisation et qui constituent en même temps une certaine centralité apparente à vue d'œil par la concentration de commerce et de gens. Cette lecture a relevé pour le cas du centre-ville un langage structuré, présentant un programme fonctionnel et spatial destiné aussi bien à la vie publique qu'individuelle, organisé d'une façon hiérarchique où les espaces publics équipements et espaces ouverts qui animent les principales rues et la vie urbaine sont disposés d'une façon judicieuse et présentant un traitement qui renvoie à l'échelle de leur usage public. Ce langage présente l'image d'une cité ; une image claire et lisible d'un ensemble à l'échelle du piéton, destiné à être habité par le public et l'individu ; il présente aussi une image où l'on peut s'orienter facilement sans avoir le sentiment d'être perdu. Alors que

l'échantillon du Boulevard Ahmed Abdeslem et son entourage, présente une structure fragmentée constituée d'un ensemble d'éléments disparates disposés par juxtaposition sans continuité et sans articulation, l'espace public est limité aux équipements coupés de leur environnement par les clôtures, le commerce s'étend le long du boulevard qui constitue une ligne de fissure vu l'importance du flux mécanique qui le traverse ; ce langage conçu à l'échelle de la voiture, présente une image d'un ensemble fragmenté, destiné à se loger ; la vie publique se résume à remplir certaines fonctions acheter, régler certaines affaires, circuler. Ce langage ne présente pas les caractéristiques de la cité, il est illisible. L'échantillon du Hidhab I quant à lui présente une certaine centralité qui marque l'angle apparent au niveau de l'intersection de deux boulevards qui relie la cité au reste de la ville, ce qui est lisible et facilement compréhensible par le constat du nombre d'équipements aux volumes et façades recouvertes de verre et métal flamboyants ; mais l'articulation de cette centralité avec le reste de la cité reste ambiguë au même titre que l'articulation des équipements entre eux, une articulation inexistante vu que chaque équipement est entouré d'une clôture qui le coupe de son milieu et l'empêche de remplir le rôle d'animation de la vie urbaine à laquelle il est en principe destiné ; la même remarque se fait pour les équipements de l'intérieur de la cité. Les lieux de commerce se multiplient le long des boulevards qui filent à perte de vue et envahissent aussi l'intérieur de la cité couvert d'importantes étendues d'habitations individuelles, dont le rez-de-chaussée est occupé par de grands garages servant de dépôts, de commerce ou de lieux d'activités frauduleuses. Si cela reflète une libéralisation excessive et une limite des autorités locales à maîtriser et à gérer les différents aspects de la vie socioéconomique, il reflète aussi la recherche des citoyens d'une certaine sécurité économique. Cette lecture constitue la réponse à la deuxième interrogation posée suite à la lecture de la QPEC concernant la demande de la résidentialité est-elle réelle ? Cette demande de résidentialité vient d'un imaginaire lointain au vu de ce qui est produit comme sus évoqué. Si par habitude l'emploi du mot cité est devenu courant, il ne reflète pas pour autant le contenu des lieux ; cette entité conçue à l'échelle de la voiture, bien qu'elle renvoie une certaine image flamboyante par endroits et permet une certaine orientation, elle ne reflète pas l'image de cité et n'est pas lisible de ce point de vue ; elle ne contient pas le nécessaire de la vie publique elle est destinée comme la précédente à se loger et à remplir des fonctions.

Cette lecture de la QPES explique le questionnement principal posé suite à la lecture de la QPEC qui a fait ressortir

la désignation du centre-ville comme étant celui qui représente la ville, le questionnement étant pourquoi est-ce que les habitants désignent le centre comme étant celui qui représente la ville et pourquoi celle-ci n'est pas présente selon eux dans le reste de la ville à travers les couronnes, malgré les différentes centralités qui les animent. En fait la ville n'est pas présente qu'à travers des centralités fonctionnelles, elle est présente à travers tout le langage de son tissu qui se traduit à travers son vocabulaire spatial et fonctionnel ; à travers le tissage de ce vocabulaire et son organisation qui incite à des usages et à des perceptions multiples.

La lecture de la QPRO explique le questionnement posé suite à la lecture de la QPES qui consiste à comprendre pourquoi une telle divergence dans le langage d'échantillons appartenant à la même ville.

Au-delà du contexte sociopolitique et économique explicité dans la QPRO, les outils qui ont servi à la production de ces échantillons ne sont pas les mêmes et n'ont pas les mêmes fondements idéologiques ; celui qui a servi à la production du centre-ville s'appelle "le plan de la ville", il a un ancrage historique lointain reflétant la cité telle que conçue à ses origines d'une façon adaptée au contexte contemporain à la période coloniale ; habiter la ville signifie vivre la ville avec toutes les dimensions que cela implique.

La production du deuxième échantillon le Boulevard Ahmed Abdeslem et son entourage, s'est faite par rajout successif de faits urbains divers sans avoir été conçu dès le départ comme entité, l'embryon qui a suscité toutefois l'expansion de cette partie c'est la cité des 1000 logements et le boulevard qui lui est annexé, l'outil qui les a fait naître "PUD et habitat urbain planifié" s'inscrit dans les préceptes de la ville fonctionnelle du mouvement moderne qui nie la ville et la réduit à un ensemble de fonctions privilégiant l'échelle de la voiture ; même les différents rajouts qui eurent lieu -reflétant les différents modes de production de l'urbain à travers l'histoire urbaine de la ville (promotion immobilière, lotissement, coopérative immobilière)- se sont fait d'une façon individuelle qui nie l'existant sans avoir été mis dans une perspective d'une unité ; c'est ce qui explique l'image fragmentaire. Cet échantillon est à l'image de ce qui s'est produit à travers les autres boulevards de la ville, les 1014, les 500 logements, boulevard des entrepreneurs avec quelques différences près. Ici habiter signifie se loger et remplir des fonctions.

Quant au troisième échantillon, il a été conçu dans le cadre d'un aménagement ensuite d'un POS suite à la révision du PUD 92 qui prévoyait une centralité à ce niveau, mais laquelle

centralité reste fonctionnelle ; et le langage conçu à l'échelle de la voiture, même s'il présente une certaine unité, il reste uniforme et ne présente pas les caractéristiques de la ville. Ici habiter signifie se loger ; cet échantillon reflète ce qui se produit avec les nouveaux outils (POS inclus en l'occurrence dans le PDAU) à travers les nouvelles extension Hidhab 2, Gaoua, Boussekine, c'est dire que les réformes apportées avec les nouveaux outils affichent leurs limites à produire la ville en tant que telle.

VIII. CHAPITRE VIII : Conclusion

VIII.1 Introduction

Ce chapitre a pour but de présenter la conclusion générale de la thèse. Elle comporte en premier lieu un rappel des hypothèses énumérées, le processus de l'élaboration du travail qui consiste en leur vérification, ainsi que les résultats de la recherche ; le chapitre présentera à cette issue les perspectives et les axes de recherche qui en découlent.

VIII.2 Conclusion finale

Le développement de la problématique détaillée dans le chapitre I sur la qualité de l'espace urbain comme effet du rapport de l'habitat à la ville, fait apparaître deux hypothèses principales, la première trouve sa formulation autour de la qualité de l'espace urbain qui est la face apparente et visible de la problématique, mais qui constitue en soi un problème épineux à résoudre, vu qu'elle prête souvent à l'idée reçue qu'elle relève du subjectif ; l'hypothèse considère que la qualité de l'espace urbain n'est pas une boîte noire qu'on ne peut déchiffrer, mais au contraire, qu'elle est une question qui peut être approchée scientifiquement et objectivement. La deuxième hypothèse considère que cet aspect apparent de la problématique n'est pas inné et n'est pas un phénomène surnaturel, qu'au contraire, il est produit par l'Homme pour l'Homme et qu'il est la conséquence de la signification du rapport de l'habitat à la ville. Une signification qui prend à travers les différentes productions de l'espace deux formes : celle de l'habitat comme étant un tout et comme étant l'être au monde défendu par de nombreux auteurs : Gedds, Mumford, Heidegger, Schulz, Lefebvre..., ou l'habitat comme étant une des fonctions de la ville qui est la vision des modernistes fonctionnalistes, qui considèrent que la ville est un ensemble de fonctions et que l'habitat considéré comme le logement est l'une de ces fonctions. L'hypothèse considère que chacune de ces significations induit une qualité de l'espace urbain. Ces hypothèses posées ainsi, la question qui est l'objectif principal à atteindre est celle de trouver une méthodologie claire pour résoudre ce questionnement. La méthodologie appropriée est heuristique, elle se base sur la combinaison de plusieurs méthodes celle de la construction de concepts, celle objective, et celle historico-analytique ; la démarche a consisté dans un premier temps à rassembler une revue de littérature sur le sujet qui nous a permis de voir que le sujet est vaste et qu'il y a une multitude d'approches et que selon chaque approche il y a une vision de la qualité de l'espace urbain. Les différentes approches sont soit discursives mettant

la qualité sous la houlette de la justice sociale et spatiale sur l'accès aux aménités, aux équipements..., soit normative la mettant sous l'aspect évaluatif surtout celui qui l'inscrit dans la démarche de la HQE, DD, agenda 21 qui inscrivent surtout les aspects techniques sur l'eau, l'air, l'espace vert, ou celui cognitif qui l'approche suivant le sensoriel, le ressenti des ambiances en mettant à l'œuvre l'observation des comportements comme la marchabilité ou l'entretien, ou l'approche projectuelle en la mettant dans ce qui est à atteindre comme des projets pour les espaces conviviaux, lisibles, sécurisés, etc. La diversité de ces approches est un indicateur essentiel pour affirmer que la qualité est multiple et diverse, qu'il n'y a pas une qualité mais des qualités. Ces approches discutent de la qualité par rapport à quelque chose : celle de la justice sociale et spatiale, celle des ambiances, celle de la HQE, celle du projet... ; notre approche est celle qui s'inscrit dans notre première hypothèse, qui consiste à discuter de la qualité en toute objectivité loin des préjugés en partant du terme lui-même. Qu'est-ce donc que la qualité et comment peut-on la lire ? C'est ce qui nous a guidés vers la méthode de construction de concept en se basant sur différentes définitions et discussions essentiellement celle du dictionnaire de la langue française et du raisonnement qui nous ont acheminés vers la définition de la qualité comme étant d'abord une appréciation "bon, mauvais..." de quelque chose, cette appréciation n'est pas subjective, elle vient suite à un processus perceptif de l'objet en question ; la qualité est aussi un ensemble de propriétés ou attributs qui caractérisent un objet quelconque, c'est ce qui permet à l'objet d'être perçu ensuite jugé, apprécié, évalué, etc. La qualité est ainsi un phénomène perceptif, d'identification et d'évaluation, c'est ce qui nous a permis de constituer deux composantes de la qualité qui sont la qualité perçue commune (celle perçue par les gens, les habitants, les promeneurs...) et la qualité perçue savante, celle perçue, étudiée et analysée par le savant, le chercheur, le professionnel, qui perçoit comme les habitants la QPEC mais lui, il essaye de s'approfondir, de la lire et de l'analyser pour en discuter objectivement ; nous n'établissons pas une ligne de rupture entre la QPEC et la QPES, celle-ci se constitue dans la continuité de l'autre ; la qualité est produite et la compréhension des contours de sa production nous permet de compléter la connaissance de la qualité, d'où la troisième composante de la qualité qui est la qualité produite QPRO. Ainsi après avoir présenté la problématique, les hypothèses et leurs contours dans le chapitre I, le chapitre II, après une investigation documentaire sur la qualité et ses définitions, a présenté notre construction du concept en déterminant trois composantes de la qualité qui sont la QPEC, la QPES et la QPRO. La question qui se pose est comment peut-on lire cette trilogie et quels sont les outils qui permettent de les approcher ? Comme il était difficile au tout début de parler de la qualité, il est

aussi difficile de déterminer ses outils de lecture. Là aussi nous avons eu recours à une recherche documentaire sur les différentes méthodes et les différents outils de lecture possibles dans le domaine, mais chaque méthode et chaque outil répond à des objectifs précis. Il n'existe pas d'outils ou de méthodes standards pour répondre à tous les questionnements. Ainsi nous avons construit nos propres outils qui s'inscrivent dans nos questionnements à partir de différentes références et de leurs discussions. L'espace urbain est un espace réel, local vécu et perçu, sa qualité perçue ne peut émaner que de ses habitants, or si nous reprenons la première définition de la qualité qui est celle de l'appréciation, approcher l'espace urbain de ce point de vue "de l'appréciation" paraît revêtir un aspect subjectif ; notre objectif était comment lire la QPEC en toute objectivité et sans préjugé de notre part ni de celle des habitants. Pour cela, nous avons recouru à l'établissement d'un processus d'objectivation qui part de la définition de la qualité établie auparavant comme étant une appréciation, un ensemble de propriétés et avec un raisonnement et des questionnements, nous lui avons attribuée une troisième définition qui est celle d'un ensemble de besoins explicites et implicites. Ces déterminants de la qualité correspondent aussi avec ceux établis dans le monde de l'entreprise qui a connu une avancée considérable dans le concept qualité, grâce à la sociologie et l'anthropologie de l'économie. Partant de ces définitions et sur la base d'un questionnaire du comment et du pourquoi nous avons établi un entretien adressé aux habitants, pour recueillir leurs appréciations de leur lieu de vie qu'est le quartier et de son rapport à la ville, mais aussi leurs propres qualifications ainsi que leurs besoins, tous les deux exprimés par leurs propres mots. Sétif étant constitué du centre-ville et de trois couronnes d'extensions, l'entretien s'est effectué à travers un échantillon d'espace englobant seize quartiers, le centre-ville et quinze quartiers pris à raison de cinq quartiers de chaque couronne avec un mélange de typologies et de situation ; le nombre des habitants est 160 à raison de 10 personnes par quartier qui ont été choisis à l'aléatoire avec une volonté de mélange de sexe, d'âge et de catégories socioprofessionnelles ; le dépistage s'est effectué avec le logiciel SPSS23.

La récolte de l'information auprès des habitants est une expérience très enrichissante et riche en renseignements, nous ne nous attendions pas à constituer une palette abondante en attributs sur la ville et le quartier. Nous n'aurions jamais constitué seuls et même en références aux ouvrages ayant traité de la qualité à autant d'informations. Les résultats ont fait apparaître un grand attachement des habitants à leur ville ainsi qu'à leur quartier ; les raisons de l'attachement sont tangibles et relèvent de plusieurs ordres : celui affectif de la famille, du voisinage des amis, du lieu de naissance devant ceux liés aux usages, à la proximité aux services, aux

commerces, aux lieux d'éducation des enfants, aux lieux du travail, etc. Or cet attachement paraît fragile ; en avançant dans l'entretien qui progresse vers l'objectivité, la tentation du changement de quartier touche 72% les habitants représentant ce pourcentage ; ceux-là ne sont pas tous orientés vers le même endroit et pas pour les mêmes raisons ; en évoquant ce qu'ils aiment dans le quartier et ce qu'ils aimeraient qu'ils y ait (le manque) ce qui exprime des besoins ; les résultats révèlent des besoins explicites qui apparaissent directement à travers les réponses et des besoins implicites qui se traduisent par le croisement de données. Les besoins explicites se traduisent en termes d'environnement, d'espace verts, d'aires de jeux, de confort sonore de confort psychologique, de sécurité ..., qui sont des besoins réels et qui projettent la qualité vers la qualité de cadre de vie, qualité environnementale durable ; ce sont des composantes de la qualité qui peuvent chacun d'entre eux, constituer un axe de recherche à part et seront abordés dans d'autres travaux de recherches. Les besoins implicites font apparaître deux éléments, la recherche d'une certaine résidentialité atteinte par le pic, parmi ceux qui veulent changer de quartiers, le deuxième élément implicite est celui du rapprochement du centre-ville qui exprime un certain penchant vers le centre ; ce penchant vers le centre se laisse entendre aussi à travers les réponses de la question sur les endroits préférés de la ville qui enregistre un pic pour les lieux situés au centre-ville, comme les rues principales, les places les fontaines, les jardins...et celle des espaces et éléments qui représentent la ville de Sétif qui indique aussi un pic considérable pour les espaces situés au centre-ville tel Ain Fouara, Ain Droudj, le jardin El Amir, le parc... ; bien que d'autres lieux comme Sid el khier, Megress, les centres commerciaux..., sont cités ils sont associés à ceux du centre-ville. Le centre-ville représente pour les habitants la ville, cette donnée nous a poussés à sortir sur le terrain pour établir des cartes mentales en demandant aux habitants de dessiner la ville et leur quartier ; ces cartes représentent le centre-ville comme étant la ville et le quartier se situe en dehors de la ville. Pourquoi ce qui représente la ville est constitué par le centre-ville ? Alors que Sétif ville englobe les trois couronnes d'extension et la quatrième en constitution, serait-ce l'effet de la centralité ? les couronnes tel que constituées n'en sont pas dépourvues, à en croire les indicateurs de satisfaction résidentielle et nos visites sur les lieux ; notre hypothèse est que le centre-ville possède des qualités physiques –spatiales, architecturales et urbaines- qui permettent de le percevoir comme étant la ville alors que les autres tissus formés au niveau des couronnes possèdent des qualités physiques qui ne permettent pas de les percevoir comme étant la ville. La vérification de cette hypothèse se fait à travers la lecture de la qualité perçue savante QPES qui est la deuxième composante de la qualité et le choix des échantillons d'étude est

guidé par la donnée de la centralité et l'hypothèse qui s'en est suivie ; nous avons choisi trois cas d'étude parmi ceux qui sont caractérisés par une certaine centralité et représentant aussi des différentes typologies d'extension dans la ville à travers le temps.

La question qui se pose à nouveau, est : quels sont les outils de lecture de la QPES. Là aussi comme pour la QPEC et comme il a été dit plus haut, il a fallu faire une recherche sur les différents outils de lecture mais qui sont appropriés à des sujets particuliers ; comme notre sujet qui concerne la qualité de l'espace urbain que nous voulons objective et loin de tous préjugés, il ne s'agit pas d'élaborer une grille venue de quelque part avec un ensemble de critères et d'attribuer des valeurs positives ou négatives. La qualité de l'espace urbain c'est une donnée locale et elle s'exprime à partir du local ; l'espace urbain nous parle ; il a son propre langage par lequel il s'exprime et que nous comprenons en tant que tel. Il s'agit de comprendre ce langage et ce qu'il suscite comme lecture. En se référant à quelques auteurs qui parlent du langage de l'architecture, le plus représentant est Schulz qui le définit comme étant constitué de la morphologie, la typologie et la topologie. À partir de plusieurs définitions et en croisant les points de vue, nous avons construit une grille pour la lecture de la QPES considérée comme langage qui s'exprime et qui a des significations. Il ne s'agit pas de dire c'est un bon ou un mauvais espace, il s'agit de comprendre ce que signifie ce langage en termes de lisibilité, d'identification, d'orientation et de l'image qu'il renvoie ; ceci met la qualité dans ce qui est désigné par l'approche cognitive et le recours aux auteurs qui ont travaillé en ces termes était nécessaire pour établir quelques définitions se rapportant à la lisibilité, l'imageabilité, l'orientation et l'identification. Outre cette lecture, nous avons eu recours à la syntaxe spatiale qui évalue l'intelligibilité de la structure spatiale selon la corrélation de deux valeurs qui sont la connectivité et l'intégration (HH), obtenues à l'aide du logiciel le DEPTH MAP X, qui donne une évaluation objective de l'intelligibilité.

Ainsi les trois cas d'étude choisis ont été lus et interprétés selon la grille élaborée à partir de ce développement théorique ainsi qu'à travers l'évaluation par le logiciel ; et en effet il s'est avéré que le langage de ces échantillons diffère et que c'est celui du centre-ville qui constitue un ensemble lisible, identifiable où l'on peut s'orienter facilement et dont l'image qui se constitue est intelligible et celle d'un tissu cohérent, alors que celui du Hidhab I malgré qu'il renvoie une image reflétant la recherche d'une certaine centralité et d'une esthétique urbaine dans certains endroits, l'ensemble renvoie à celle d'un tissu monotone constitué par zone ; le troisième échantillon le Boulevard Ahmed Abdeslem et son entourage, bien qu'il possède beaucoup de

potentialités structurelles comme lu par la grille et confirmé par le logiciel, l'image qui se constitue est celle d'un tissu fragmenté avec absence d'espace de vie collective et publique. Ceci pose le questionnement du pourquoi. Pourquoi une telle différence dans le langage de tissus appartenant à la même ville ? c'est ce qui nous mène vers le décryptage du contexte de la production qui rejoint l'hypothèse annoncée dans la problématique et qui relève de la QPRO concernant la compréhension des contours de la production de l'espace urbain ; mais surtout à considérer que la qualité de l'espace urbain est l'effet du rapport de l'habitat à la ville selon les deux significations de l'habitat exposées plus haut. La recherche dans les outils de lecture de la QPRO a montré que le contexte de la production de l'espace se constitue de l'interaction de plusieurs acteurs, officiels, sociaux et d'usage et qu'il est conditionné par un ensemble de facteurs exogènes et endogènes, parmi lesquels les modèles inhérents agissant de près ou de loin et que les outils de production urbaine et architecturale reflètent fidèlement. L'examen de la production de l'espace est déterminé par les politiques urbaines, les quelles politiques sont fortement imprégnées par les politiques publiques. La question du foncier reste cruciale et primordiale dans l'édification de la ville et l'urbanisation qui s'en est suivie.

La lecture de la QPRO a révélé que l'édification du centre-ville de Sétif à l'instar d'autres villes algériennes s'est faite pendant la période coloniale qui a connu une politique de chamboulement et de bouleversement de l'ordre social et de tout le contexte qui préexistait à cette période (expropriation, mépris, laminations, etc.) ; bouleversement entrepris par les politiques coloniales pour assoir une colonisation de peuplement qu'elle fit venir d'Europe, encouragea, aida, poussa...pour l'installation.

Les IGM qui sont les premiers acteurs et les acteurs officiels, ont mesuré l'importance du territoire sétifien dès leur première visite. Importance historique, géostratégique, bioclimatique...c'est ce qui décida leur installation et l'édification par la suite de la ville civile qui inscrit l'esprit de l'ordre et du contrôle qui animait les IGM mais qui présentait aussi les caractéristiques de la cité, où l'espace publique en constitue l'épine dorsale de l'organisation : de larges avenues plantées avec des passages sous arcades, des places et placettes, des édifices publics judicieusement placés, ainsi que des îlots divisés en parcelles qui ont été construites par les différents acteurs sociaux ainsi que les acteurs d'usages qui ont construit des habitations, aménagé les terrasses de restaurant et des cafés et les différents commerces et services.

Le plan de la ville est l'outil qui représentait le dessin de la ville conçu par les IGM et qui a servi de référence à la construction des principaux ouvrages. Le plan de 1843 et celui de l'extension (de 1847) laissent apparaître les lignes telles qu'elles existent sur le terrain.

Cependant même si la ville possédait beaucoup de qualités qui permettait de l'appeler cité, les habitants n'étaient pas pour autant des citoyens ; ils n'atteindront le qualificatif de citoyens qu'une fois serait effective la participation à la vie politique, intellectuelle, spirituelle, culturelle et sportive. La généralisation de l'éducation, le développement de la presse, du cinéma, du théâtre, n'était au départ réservé qu'au colons ; mais avec le temps et l'évolutions des conditions à l'extérieur et à l'intérieur du pays, a touché une partie des autochtones appelés alors indigènes ; une partie qui sera le leitmotiv levier de l'éveil et de la lutte pour le changement des conditions sociales et politiques du pays et qui sera à l'avant-garde du déclenchement de la guerre de libération. Cette guerre causa un bouleversement aussi bien dans les villes que dans la campagne. La ville de Sétif à l'instar d'autres villes a accueilli les populations rurales fuyant la campagne (à cause de la guerre) sans que les conditions du logement et de l'emploi ne soient fournies. Ce phénomène n'est pas nouveau ; bien avant la guerre de libération les populations rurales étaient contraintes à quitter la campagne après avoir été expropriées et chassées de leur terre ; la ville après s'être densifiée de l'intérieur, s'est mise à s'étendre en tache d'huile dans les différentes directions et au-delà de la bande de servitude avec les premiers faubourgs, parmi lesquels les faubourgs nord et sud de la gare qui prennent le nom de la gare au lieu du chemin de fer qui venait d'arriver à Sétif vers la fin des années 1870. L'outil qui a servi de référence au découpage et aux règles d'implantation de ces faubourgs c'est le lotissement entrepris par les acteurs sociaux privés propriétaires de terrain. Le lotissement comme son nom l'indique est une opération qui consiste à lotir un terrain sous forme de parcelles en guise de vente au particulier qui procède à des constructions pour des usages multiples ; comme il s'agit d'un milieu urbain, les constructions sont des logements sous formes de maisonnettes, de *harats* ou d'immeubles de rapport. André Prenant rapporte le caractère spéculatif développé avec ces faubourgs qu'il qualifie de cités dortoirs. Cette façon de faire la ville - au-delà de la servitude non aedificandi qui entourait la ville- par les lotissements n'a pas cessé, elle s'est généralisée créant une première couronne de cités dortoirs tout autour de la ville et dans un rayon qui reste toutefois accessible au piéton. L'injection de quelques équipements scolaires ou de santé ici et là, le long de l'histoire de la ville surtout à l'occasion des fêtes du centenaire qui l'a dotée d'un programme en équipements assez conséquent, ne rectifiera pas le dessein de cette couronne qui s'est formée par juxtaposition et côtoiement de cités dortoirs que l'exode rural alimentait. Cet exode s'est

amplifié avec la guerre de libération durant laquelle les conditions sociales étaient devenues déplorables et que le mépris des colons rendait plus ardues. Le Général Charles De Gaulle -élu alors comme président de la France-, en fin stratège et pour contrecarrer la guerre, a lancé le programme du Plan de Constantine. Un plan ambitieux qui visait à améliorer les conditions des ‘musulmans’, offrant essentiellement emploi et logement. C’est pour la première fois que la question du logement se pose en termes de crise et pour la première fois que l’État se constitue comme acteur de production et de distribution du logement. Ceci n’est pas un fait isolé, il renvoie à l’ancrage de la question dans ce qui se faisait à l’époque en métropole et ailleurs surtout après les deux guerres mondiales où il fallait fournir du logement après les importantes destructions qui eurent lieu dans les villes. Les solutions qu’il fallait apporter coïncidait avec l’émergence en force des préceptes du mouvement moderne, que les CIAM alimentaient régulièrement, préceptes qui inscrivant le discours de l’homme nouveau et de la société nouvelle, préconisaient l’architecture moderne et la ville fonctionnelle basée sur le zoning, sans aucune continuité historique.

Cet ancrage a été le début d’un long processus de production de l’urbain des villes algériennes par esprit de zoning ; esprit qui n’est pas encore arrivé à se démanteler malgré les réformes.

Sétif à l’instar d’autres villes algériennes a bénéficié dans le cadre du plan de Constantine d’un programme de logements dits collectifs et d’un programme d’équipements et chacune de ces composantes est conçue indépendamment de l’autre sous forme d’unités implantées dans les poches vides de la première couronne appelées cités ; cité administrative, cité des 130, 106, 103 logements, alors que ‘cité’ est le nom destiné à qualifier la ville. Ces cités ne comportant que des équipements ou que du logement sans aucun autre programme, sont conçues sous forme de barre type ou de tour type disposées en aligné ou en blocs, où chaque bloc comporte un nombre de logement type f3 ou f2 et rarement f4 ou f5 selon les cités, avec des façades et des gabarits semblables. Après l’indépendance du pays l’État a continué à produire l’urbain avec le même principe de zoning mais avec des quantités plus importantes. Après la première phase qui consistait à achever le plan de Constantine, vint la phase des grandes restructurations, révolution industrielle, révolution agraire, révolution culturelle ; un modèle de développement qualifié de moderne, pour lequel l’État a opté sans avoir consulté ou concerté la société civile ; pire encore, en ayant éloigné les forces vives qui ont contribué à l’éveil, au militantisme et à l’indépendance. Le choix de l’industrialisation a engendré l’implantation de zones industrielles au niveau des villes et Sétif a vu sa zone industrielle vers le début des années 70, ce qui rendait la ville

attractive mais sans pour autant offrir des logements, car la réappropriation des biens vacants et le parachèvement du plan de Constantine ne suffisait pas au déferlement des population rurales à la recherche de l'emploi ; ceci causa à Sétif comme dans beaucoup d'autres villes l'apparition des bidonvilles et les constructions précaires dans les abords immédiats et poussa l'État à investir dans la construction du logement dans le cadre de l'habitat urbain planifié. Ici l'habitat comme le précédant signifie le logement car des cités entières comptant 1000, 750, 600 logements, même si elles possédaient une école, un marché et une mosquée, elles restent des zones destinées à se loger ; la façon dont l'ensemble est projeté renvoie à l'idée de remplir des fonctions et non à l'idée d'un milieu à vivre. Habitat urbain planifié, ZHUN, PUD, PUP, versent tous dans cette logique de zone à fonction et non de milieu à vivre ; la loi 74 sur les réserves foncières allait causer un gaspillage énorme du terrain pour la construction de ces zones étendues et à emprise au sol très lâche, conçus à l'échelle de la voiture qui venait de faire son essor dans la société algérienne. Des étendues recevant des équipements entourés de clôtures qui s'étendent à l'infini pour les zones d'équipements et des étendues recouvertes de blocs et de barres qui se répètent infiniment pour les zones de logements appelés zones d'habitat, ainsi que des boulevards qui filent à perte de vue. C'est pour dire la pauvreté du programme, de la composition et du paysage de ces entités qui sont loin de révéler l'idée de ville. Le cas étudié dans la QPES du boulevard des 1000 logements est un exemple de ces étendues. La situation de confort économique passée, l'État n'arrivait plus à subvenir au besoin et à la demande sociale et devant les difficultés politico économiques et sociale, il était contraint de céder une part des prérogatives qu'il s'est fixées auparavant ; parmi lesquelles le secteur de la construction qui s'est ouvert au particulier, la société civile, les promoteurs immobiliers, les coopératives immobilières, qui sont autant d'acteurs produisant le logement sous ses multiples formes ; situation qui même si elle a permis de soulager la question du logement, elle reste inscrite dans l'idée de la ville fonctionnelle, car des zones destinées à la ZHUN ont été loties et vendues sous forme de lots pour le logement individuel, à côté de la récupération des poches vides qui ont reçu les différentes autres formes de logements (promotion et coopérative immobilière). Cette phase appelée charnière a laissé place à celle qui l'a succédée caractérisée par la chute de l'État providence et l'émergence de la libéralisation, à l'instar de ce qui se passait dans le clan des pays socialistes vers la fin des années 80 et que le la chute du mur de Berlin en constitue le symbole. Libéralisation dans les années 90, suivie de réformes notamment dans les outils de production de l'urbain et du foncier. SNAT, SRAT, PAW, à l'échelle du territoire, PDAU, POS à l'échelle de l'urbain. La loi sur le foncier, la loi sur la politique de la ville, apparaissent comme

prometteuses, mais l'urbain produit et l'espace qui en découle ne reflète pas les promesses ; car le problème ne se pose pas en terme d'espace de vie mais en terme de nombre de logements, nombre d'équipements et nombre de voirie ; même si on assiste à l'émergence de nouvelles centralités, elle sont fonctionnelles et déconnectées de l'ensemble clôturées et coupées du tissu qui les accueille et elle restent essentiellement commerciales. On assiste plus que jamais à la profusion des lieux de commerce ; des boulevards entiers, des cités entières (sauf quelques-unes) sont submergées de lieux de commerce ; on continue à se lancer des défis de construction de centaines de milliers de logements avec différentes formules LPP, ADL, LSP, LPA..., sans que le contenu et la forme ne soient remis en cause. Durant cette période la promotion immobilière s'accapare les meilleurs terrains situés essentiellement en ville, pour produire du logement avec des rez-de-chaussée pour le commerce à l'instar de ce qui se fait dans les autres opérations de logements. Les anciens tissus connaissent un bouleversement sans précédent aussi bien du point de vue social que spatial et architectural, sans que des décisions soient prises pour arrêter ou du moins règlementer ces interventions. Cette façon de faire, fait cours en même temps que se tient le discours politique sur la qualité, la durabilité, la citoyenneté, etc.

Un mal être urbain, qui entraîne un mal être social profond qui a éclaté à maintes reprises et qui a atteint son summum le 22 février 2019, où les populations se sont appropriés les espaces publics à tous les niveaux et surtout au niveau des villes dans les grandes places et avenues des anciens centres coloniaux ; à Sétif ces mêmes espaces sont le lieu des manifestations de revendication sociopolitiques hebdomadaires, ainsi que socioculturelle temporelle nommées par l'Art Street où les peintres, poètes, photographes et musiciens prennent place invitant le public à habiter les lieux.

VIII.3 Perspectives et axes de recherche

Les axes de recherches sont dans la suite logique de cette thèse ; puisque la thèse concerne la qualité, la question se pose d'emblée d'elle-même ; que faut-il faire pour avoir la qualité ? il n'existe pas de solution ou de recettes toutes faites ; ce questionnement peut se décliner en trois axes qui se dégagent de cette thèse :

Deux axes découlent directement de la recherche et le troisième se constitue dans la continuité de la problématique :

I -Le premier axe concerne les actions à entreprendre pour remédier à cet existant qui souffre d'un problème énorme ; la recherche serait de constituer des orientations à un éventuel projet

de restructuration, de réaménagements, ou de requalification à l'échelle de la ville, celui-ci devrait prendre en charge deux niveaux de préoccupation, celui de la création de centralités significatives à l'échelle intermédiaire qui crée la congruence entre les différents quartiers des différentes couronnes surtout celles éloignées; en tirant exemple sur l'étude de l'existant telle qu'abordée le long de notre thèse, et le niveau se rapportant au quartier lui-même en le dotant d'un environnement sain et d'un cachet auquel les habitants pourront s'attacher et s'identifier et qui pourrait créer la cohésion sociale et celle du voisinage tout en tenant en compte les composante de la qualité considérée comme système ouvert (QPES, QPEC, QPRO).

II -Le deuxième axe concerne le volet dégagé suite à la lecture de la QPEC qui concerne les indicateurs exprimés par les habitants comme formulation de besoins qui propulsent la qualité vers la qualité environnementale et celle du cadre de vie ; tel qu'indiqué dans le chapitre IV, ces indicateurs constituent chacun en soi un axe de recherche à part.

III- le troisième axe se constitue dans la continuité de la problématique et concerne le volet prévu au début de cette étude et qui consiste à déterminer et à définir les éléments d'une qualité durable de l'espace urbain en partant de cette étude. Il est à rappeler que la qualité est une donnée locale certes, mais qui n'est pas coupée du global, une telle recherche ne peut se tenir sans le regard dans le champ épistémologique de ce qu'est l'habitat et la ville et le repositionnement vis-à-vis du rapport qui les lient ; la QPEC, la QPES, la QPRO sont les vecteurs de cette recherche.

Si l'on veut produire la ville où l'habiter signifie vivre la ville, on doit s'inspirer de cet existant ; le centre-ville malgré son appartenance à l'histoire coloniale qui fait mal, constitue une référence locale et vécue de ce que c'est que la ville ; une entité conçue dès le départ comme la ville présentant un langage perçu par les habitants comme étant la ville ; cependant, s'inspirer n'est pas copier, c'est saisir les leçons tout en innovant selon la demande actuelle et future ceci peut constituer un axe de recherche à explorer prochainement.

IX. ANNEXES

Questionnaire

I-Questionnement se rapportant à la personne

Le nom : (pas obligatoire)

Le genre :

Profil :

L'âge :

II-La satisfaction résidentielle

Nom du quartier où vous habitez :

Etes-vous satisfait d'habiter ce quartier oui non

 Pourquoi ?

III-Qualité du quartier

Que pensez-vous de la qualité de votre quartier ?

Bonne moyenne mauvaise

 Pourquoi

IV-Eléments désirés et non désirés dans le quartier

Qu'est-ce que vous aimez le plus dans votre quartier ?

Qu'est-ce que vous aimez le moins dans votre quartier ?

V-Les souhaits pour le quartier plus

Q' est-ce que vous aimeriez de plus dans votre quartier

Comment aimeriez-vous qu'il soit ?

VI- Le choix du quartier de résidence.

Dans quel quartier aimeriez-vous vivre ?

 Pourquoi ?

VII- La vie en dehors du quartier et les lieux préférés

Quand vous avez du temps libre où est ce que vous allez ?

Pourquoi ?

Où rencontrez-vous vos amis ?

VIII- Les endroits préférés dans la ville de Sétif

Quels sont les endroits que vous préférez dans la ville de Sétif ?

Pourquoi ?

IX- Représentation et à la qualification de la ville de Sétif.

Comment représentez-vous la ville de Sétif ?

Quels sont les éléments et espaces qui représentent la ville ?

X- Souhaits exprimés (indiquant la qualité demandée)

Comment aimeriez-vous que la ville de Sétif soit ?

X. BIBLIOGRAPHIE

Abbaoui, M et Djemili, A. (2009). La harat souika. *EspacesTemps.net*. Mis en ligne le 6 juillet 2009, consulté le 06.07.2009. URL : <https://www.espacestemp.net/articles/la-harat-souika/>

Abbaoui, M. (2011). *La harat et la cite numérique de la ville de Sétif. Une contribution pour une démarche et un habitat groupe écologiques*. Sétif, Université Ferhat Abbas Sétif, IAST : Thèse de Doctorat en Architecture, sous la direction d'Abderezak DJEMILI, Université Ferhat Abbas Sétif, IAST Sétif.

Abbas-Le Courtois, C. (2009). Quelles qualités pour l'espace architectural? Qualité et maîtrise des processus dans les projets d'édifices. (1http://www.ramau.archi.fr/IMG/pdf/cahiers_5_complet.pdf#page=71, Éd.) *La qualité architecturale. Acteurs et enjeux*, 71-95.

Ageron, C.-R., 1974. *Histoire de l'Algérie contemporaine*,. Paris: PUF, collection : Que sais-je..

Ageron, C.-R., 1979. *Histoire de l'Algérie contemporaine, Tome 2 : De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération*. Paris: PUF.

Ahdjoudj, A., 1992. *Algérie, Etat, Pouvoir et Sociaté (1962-1965)*. Alger: épigraphe.

Algérie Eco, 2018. l'Algérie malade de son urbanisme : Des milliers de bâtiments non confirmés aux règles. *Algérie Eco*, Volume Algérie Eco du 25 /01/2018.

Al_Sayed, K., Turner, A., Hillier, B., Iida, S., A Penn, A. (2014). *Space Syntax Methodology*. Bartlett School of Architecture, U.C.L, London.

ANOM: Archives nationales d'Outre mer.

Archives APC. Lotissement Hachemi 2^{ème} tranche

Archive web: <https://archiwebture.citedelarchitecture.fr/img/filigrane/PERAU/PERAU-344/CNAM-34-09-0046.jpg>.

APC de Sétif. (2008). Recensement . Sétif: ANR.

Banzo, M. (2009). *thèse de doctorat : l'espace ouvert pour une nouvelle urbanité*. Bordeaux: Université Michel de Montaigne-Bordeaux.

Belguidoum, S. (1995). *Recomposition sociale et nouvelles formes urbaines: la réappropriation du champ urbain à Sétif*. Paris: Khartala et Institut Maghreb Europe.

Ben Yousef, B. (1991). *Analyse urbaine et éléments de méthodologie*. Alger: OPU.

- Benamrane, D. (1980). *Crise de l'habitat en Algérie, perspectives, développement socialiste*. Alger: CREA.
- Bencheikh-El-FegounAbbassi, F. (2007). *L'impact des lois foncières coloniales sur la situation socio-économique des paysans Algériens, de 1873 à 1911. Application à trois communes de l'ancien arrondissement de Constantine (El Khroub-Oum el Bouaghi-El Milia)*. Constantine: doctorat.
- Beniaiche, K. (2016). *Sétif, La Fosse Commune*. Alger: El Ibriz.
- Bennabi, M. (2006). *mémoires d'un témoin du siècle*. Alger: ANEP.
- BNF: Bibliothèque nationale (François Mitterrand) de France.
- BEST 1. (2005). identifying and Measuring Urban design qualities. (BEST_1_Identifying and Measuring Urban design qualities.pdf, 2005).
- Björn, K. (1993). *A Space Syntax Glossary*. Nordisk ArkitekturForSkning :2.
- Blake, P. (1982). *II. L'Architecture moderne est morte à Saint-Louis, Missouri, le 15 juillet 1972 à 15 h 32 (ou à peu près)*. Paris: Le Moniteur.
- Bonnet. (2013). espace urbain. universalishttp://www.universalis.fr/encyclopedie/espace-urbain/(consulté en Novembre 2013).
- Bouchaib, F. (2002). *Guide de méthodologie (15 règles méthodologiques. 30 réponses à 30 questions)*. Alger: OPU.
- Boudieu, P., & Sayad, A. (1964). *Le déracinement*. Paris: Editions de Minuit.
- Boutefnouchet, M. (2004). *La société algérienne en transition*. Alger: Office Des Publications Universitaires.
- Bouveresse, J. (2000). *Langage, perception et réalité. Tome 1 : La perception et le jugement*. Paris: Jacqueline Chambon.
- Bouziane, S. (2009). Appropriations et usages des espaces urbains en Algérie du Nord. *Cahiers de géographie du Québec*, 53(148), pp. 7-15.
- Branca-Rosoff, S. (2001). La sémantique lexicale du mot "quartier" à l'épreuve du corpus Frantext (XIIe-XXe siècles) . *Langage et société*, 2(96), pp. 45-70.
- Burgel, G. (2006). *La revanche des villes*. Paris: Hachette.
- Camborieux, A. (1978). *Sétif et sa région. Essai de monographie historique, géographique et économique*. Carcassonne: Imprimeries Gabelle.
- Cambridge Online dictionary.
<https://dictionary.cambridge.org/fr/dictionnaire/anglais/intelligibility>

- Carlie, O., Colonna, F., Djeghloul, A., & El-Korso, M. (1988). *Léttres, intellectuels, et militants en Algérie 1880-1950*. Alger: OPU .
- Chaibi, K. (2009). *De Sétifs à Sétif*. Alger: Dalimen.
- Chaliand, G. Minces, J. (1972). *L'Algérie indépendante*, Paris : Maspéro.
- Charlier, J. E., & Campenhoudt, L. V. (2014). *4 méthodes de recherche en sciences sociales : cas pratiques pour l'Afrique francophone et le Maghreb*. Paris: Dunod.
- Charte d'Athènes. <http://projets-architecte-urbanisme.fr/la-charte-dathenes-modele-de-fonctionnalisme>
- Chemetov, P. 2019. Entretien recueilli à l'occasion de l'Equerre d'Argent.
- Chenot, A. (1898). *Les belles villes d'Algérie Sétif*'' extrait de l'ouvrage ''organisation administrative des églises Protestantes en Algérie'' cité par le voyageur O. Neil. Alger.
- Chorfi, K. (2019). *Le fait urbain en Algérie, de l'urbanisme d'extension à l'urbanisme de maîtrise. L'urbanisme en discussion. Cas de Sétif -Algérie-1962-2014*. Sétif: Thèse de doctorat sous la direction de Tachrift Abdelmelek à l'UFAS I.
- CIAM. (consulté en 2013). -<http://projets-architecte-urbanisme.fr/la-charte-dathenes-modele-de-fonctionnalisme> (consulté en 2013).
- Conditions des journées d'octobre en Algérie. (<http://www.socialgerie.net/spip.php>).
- Côte, M. (1993). *L'Algérie ou l'espace retourné*. Constantine: Média-Plus/Algérie, Collection : Géographes. .
- Courrière, Y. (1988). *La Guerre d'Algérie les Feux du Désespoir 1960/1962: des barricades à l'abîme*. France: marabout HISTOIRE.
- Da Cunha, A., & Guinand, S. (2014). *Qualité urbaine, justice spatiale et projet : Ménager la ville*. Lausanne: PPUR.
- DCS : Direction du cadastre de Sétif
- DBTPS : Direction des bâtiments et travaux publics de Sétif.
- Deffontaines, P. (1972). *L'homme et sa maison*. Paris: Gallimard.
- Définitions.fr. (2015). Consulté le 02 24, 2018, sur <http://lesdefinitions.fr/espace-urbain>
- Definition of representation—*Recherche Google*. (n.d.). Retrieved August 19, 2021, from <https://www.google.fr/search?q=definition+of+representation+&>

- Dehan, P. (1999). *Qualité architecturale et innovation I. 'Méthode d'évaluation*. Paris: PUCA.
- Deluz, J. J. (2007, 06 13-19). Les débats : à propos de la qualité. *La chronique urbaine*, p. <http://www.lesdebats.com>.
- Delvosalle C. (2011). La qualité : des concepts à la pratique. *Pyramides. Pyramides*. <http://pyramides.revues.org/480>, pp. 137-154.
- Diafat, A. (consulté le 02/03/2018). Problématique de sauvegarde des "Hara": Habitat traditionnel en rénovation à Sétif – Algérie . (U. www.rehabimed.net/wp-content/uploads/2011/.../4.2.DAIFAT%20Abderrahmane.pdf, Éd.)
- Diafat, A., Madani, S., & Tachrift, A. (1999). Transformations urbaines dans les cités coloniales de recasement: cas du quartier Bel-air à Sétif en Algérie. (http://www.setif.com/Histoire_ville_Setif.html, Éd.) Sétif: en ligne.
- Dictionnaire. (s.d.). Consulté le 2010, sur <http://synonymes.ptidico.com>
- Djermoun, N. (2014, février 13). *idées, posté par Yacine Temlali*. Consulté le février 10, 2020, sur <https://maghrebemergent.info/defaillance-des-instruments-d-urbanisme-en-algerie-1ere-partie/> Défaillance des instruments d'urbanisme en Algérie (1re partie)
- Dossier de Vues sur la Ville. (2009, Mai). La qualité urbaine. (I. d. géographie, Éd.) *VUES SUR LA VILLE*, 1(22), p. 8p.
- Dris, N. (2003). Formes urbaines, sens et représentations: l'interférence des modèles. *Espaces et sociétés*(3), pp. 87-98.
- DUCA : Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de Sétif
- El Moudjahid. (2013). *El Mouadjahid*(El moudjahid du 5.1.2013).
- El watan. (2013). bouteflika-veut-en-finir-avec-les-cites-dortoirs. *El Watan*, - http://www.elwatan.com/actualite/bouteflika-veut-en-finir-avec-les-cites-dortoirs-04-01-2013-198182_109.php.
- Election du Général De Gaulle. (consulté en 2018). (https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lection_pr%C3%A9sidentielle_fran%C3%A7aise_de_1958).
- El Kenz, A. *L'Algérie et la modernité*. (2015). Alger, Dhakhiret El Ouma.
- Emelianoff, C. (1999). Comment définir une ville durable. *dialogues, proposals, stories for global citizenship*, <http://base.d-p-h.info/en/fiches/dph/fiche-dph->.
- Encyclopédie H, h. (consultée en 2017). http://encyclopedie-afn.org/Historique_S%C3%A9tif_-_Ville.

- Enfantin. (1843). *Colonisation de l'Algérie*. Paris: P. Bertrand, Libraire.
- Ferahta, L. (2011). Programmation qualitative, composition urbaine et ses indicateurs. *Vie de Ville*, p. 36.
- Féraud, L.-C. (. (1872). *Histoire des villes de la province de Constantine : Sétif-Bordj-Bou-Aréridj-Msila-Bousaada*. Paris: Hachette.
- Gallica:<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b72002410/f5.item.r=carte%20des%20tribus%20d'alger%20C3%A9rie>
- Gauthiez, B. (2003). *Espace Urbain vocabulaire et morphologie '' inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France*. Paris: Monum éditions du patrimoine.
- Google Earth ; en ligne
- Gordon, C. (1961). *Townscape*. New York: Reinhold Publishing Corporation.
- Grandmaison, O. L. (juillet 2001). *Le monde diplomatique*.
- Grosjean, M., & Thibaud, J. P. (2001). *L'espace urbain en méthode*. Paris: Prentèses CAU.
- Guidère, M. (2004). *méthodologie de la recherche : guide du jeune chercheur en lettres, langues, sciences humaines et sociales: maîtrise, DEA, master, doctorat*. Paris: Ellips.
- Guignard, D. (2015). Les archives vivantes des conservations foncières en Algérie. *L'Année du Maghreb*(. URL : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/2555>), pp. 79-108.
- Hadji, L. (2012, décembre 5). Méthode d'évaluation de la qualité des espaces publics dans un projet d'aménagement durable à Alger. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, pp. 857-874.
- Hadjrès, S. (1988). Conditions des journées d'octobre en Algérie. (<http://www.socialgerie.net/spip.php?article88>, Éd.) Alger.
- Halimi, G. (2011). *La Kahina (Roman)*. Paris: Ed. Pocket.
- Hamidou, R. (1989). *Le logement un défis*. Alger: OPU.
- Haq, S., & Giroto, S. (2003). Ability and intelligibility: *Proceedings.*, 21.
- Henni, S. (2017). *L'architecture de la contre-révolution. L'armée française dans le nord de l'Algérie*. ED B42, Paris.
- Hillier, B., Burdett, R., Peponis, J., & Penn, A. (1987). Creating Life: Or, Does Architecture Determine Anything? *Arch, Behav*, 3(3), 233–250.
- Hillier, B., & Hanson, J. (1984). *The Social logic of space*. London: Cambridge University Press.

Histoire de Sétif, https://setif.com/Histoire_ville_Setif.html,

Hoddé, R. (2006). *Qualités architecturales conceptions, significations, positions*. Paris: PUCA.

Howard, E. (1969). *Les Cités-jardins de demain*. Paris: Dunod.

Hugues.A.M. (2000). Normes qualité et génie logiciel. Norme ISO 9000.
<http://users.polytech.unice.fr/~hugues/GL/Norme/norme.html>.

IAURIF. (2002). *Sécurité et comportement*. île-de France: Librairie de l'île de France.

INSEE. (2016, 10 13). Consulté le 02 24, 2018, sur
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1074>

Institut de géographie. (2009, mai). La qualité urbaine. *Vues sur la Ville*(22), p. 8.

Journal Officiel. (2006). La loi n°06 – 06 du 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville. *ARTICLE 2 DU CHAPITRE I de La loi n°06 – 06 du 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville.*(<http://www.interieur.gov.dz, 2006>). Alger: Gouvernement d'Algérie.

Julien, C.-A. (1979). *Histoire de l'Algérie contemporaine, Tome 1 : Conquête et colonisation*. Paris: PUF.

Kateb, K. (2015). *le cantonnement et le sénatus-consulte et sa répercussion sur les décès des populations indigènes* (Vol. 386). Paris: INSITUT NATIONAL D'ETUDES DEMOGRAPHIQUES.

Kebbour, A., & Khalfallah, C. (2006). *Sétif : Histoire et Civilisation*. Réghaia, Algérie: Enag.

Kebiche, A. (2017, n°12-13). LE TRAMWAY DE SETIF: UNE OPPORTUNITE D'ARTICULER URBANISME ET MOBILITE POUR UN «PROJET DE VILLE». *Cahiers Géographiques de l'Ouest*.

Kerboul, F. (1997). *Histoire de l'architecture*. Alger: ENAG.

Kim, Y. O. (1999). *SPATIAL CONFIGURATION, SPATIAL COGNITION AND SPATIAL BEHAVIOUR*: university of London.

Krier, R. (1975). *L'ESPACE DE LA VILLE théorie et pratique*. Brussels: Archives d'Architecture Moderne.

La CUB La Communauté Urbaine de Bordeaux. (2008). *a'urba | Guide de qualité urbaine et d'aménagement durable de la Communauté urbaine de Bordeaux*. Bordeaux: a'urba (guide_qualite_urbaine. Bordeaux pdf).

- La revue Habitat. (2011). *La revue de l'Habitat*
[http://www.mhuv.gov.dz/fichier_bulletin/22.pdf\(22\)](http://www.mhuv.gov.dz/fichier_bulletin/22.pdf(22)).
- Laaredj, A. N. (2007). *SETIF, DOUCES GRANDEURS*. Alger: ETHIKA.
- Lapois. (1975). Des espaces verts à un urbanisme discontinu. Dans M. d. urbanisme (Éd.), *espaces ouverts* (p. 19). Marly-le-Roy: Espaces ouverts, colloques de Marly, Ministère de l'Équipement/Ministère de l'Intérieur/Centre de recherche en urbanisme, Marly-le-Roy, 24-27 février 1975.
- Le dictionnaire de la langue PHILOSOPHIQUE 1962. (6ème édition 1992). *Le dictionnaire de la langue PHILOSOPHIQUE 1962*. Paris: PUF Presses Universitaires de France.
- Le Matin d'Algérie, 2012. Aménagement : l'horreur dans la ville algérienne. *Le Matin d'Algérie*, Issue 'Le Matin d'Algérie' du 29 10/ 2012.
- Le Moigne, J.-L. (2003). *Le Constructivisme et Les Épistémologies constructivistes, 3 tomes*. Paris: L'Harmattan.
- Le Quotidien d'Oran. (2009). La ville algérienne face au défi de sa régression urbaine. *Le Quotidien d'Oran*, Le Quotidien d'Oran du 13/ 10/ 2009 intitulé .
- Le Robert. (2007). *dictionnaire de Français*. Paris.
- Lecourtois-Abbas, C. (2004). *De la communication sur l'espace : espace conçu et espace perçu de l'architecture et de l'urbanisme, Thèse de Doctorat* (éd. dirigée par Ph. Boudon, 365p.). Paris: l'université Paris X Nanterre, Spécialité Aménagement de l'espace et Urbanisme.
- Ledrut, R. (1970). L'image de la ville. *Espaces & Sociétés*(1), pp. 93-106.
- Ledrut, R. (1984). *La forme et le sens dans la société*. Paris: Librairie des Méridiens.
- Lefebvre, H. (1968). *Le droit à la ville*. Paris: Anthropos.
- Lefebvre, H. (1970). *La révolution urbaine* (éd. Persée). Paris: Gallimard.
- Lefebvre, H. (2001). *Espace et politique*. Paris: Economica.
- Levitte, A. (2010). *La perception des objets quotidiens dans l'espace urbain (Thèse de Doctorat)* (éd. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00634655/document>). Ecole des Hautes Etudes En Sciences Sociales (EHESS).
- Lévy, A. (2005). Formes urbaines et significations : revisiter la morphologie urbaine. *Espaces et Sociétés*(122), pp. 25-48.
- Lévy, A., & Emelianoff, C. (2011). QUELLE VILLE DURABLE. *Espace & Sociétés*(147).

- Living Research Program. (2005). Identifying and Measuring Urban Design Qualities Related to Walkability. California: BEST_1_Identifying and Measuring Urban design qualities.pdf, 2005). Qualities Related to Walkability.
- Low, S., & I, A. (1992). Place attachment: a conceptual inquiry. *Place attachment Plenum Press*, pp. 1-12.
- Lucot-Meunier, M. (2010). Des-representations la pratique reflexive pour une co construction de la professionnalisation. Lille: https://www.memoireonline.com/12/10/4149/m_Des-representations--la-pratique-reflexive--pour-une-co-construction-de-la-professionnalisation23.html consulté le 09/01/2015.
- Lynch, K. (1960 (1999)). *The Image of the City (l'Image de la Cité)*. (F. V.-L. Vénard, Trad.) Pais: Dunod.
- Mahi, A. (2015, octobre 9). *Les tribus face à la propriété individuelle en Algérie.Sénatus-Consulte de 1863 et loi Warnier de 1873* . Récupéré sur http://algeriedebat.overblog.com/2015/10/les-tribus-face-a-la-propriete-individuelle-en-algerie-senatus-consulte-de-1863-et-loi-warnier-de-1873.html#_ftn57
- Malverti, X., & Picard, A. (1989). *Les villes coloniales fondées entre 1830 et 1870. Les traces de villes et les ingénieurs du génie*,. Paris: Ministère de l'équipement et du logement, Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, Bureau de la recherche.
- Marchand, D. (2005). Le centre-ville est-il le noyau central de la représentation sociale de la ville ? *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, N°66(2), 55–64.
- Marchand, D., & Weiss, K. (2006). *La crise de l'identité urbaine: stéréotypes spatiaux et mise au ban de la ville. Psychologie sociale de l'environnement* (Vol. 284). Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Martinez, F. (2001). Les principes généraux de la qualité (accréditation et qualité des soins . (<http://fulltext.bdsp.ehesp.fr/Hcsp/Adsp/35/ad351828.pdf>, Éd.) p. 11.
- Masbouni, A. (2010). *Bien habiter la ville*. Paris: Le Moniteur.
- Medadi, N. (1997). *La raison de la façade entre stratégie urbaine et l'implication architecturale à Sétif*. Constantine: Institut d'Architecture et d'Urbanisme de Constantine. Biskra. Sétif .
- Ministère de l'Habitat. (1996). *La stratégie Nationale de l'Habitat, Projet*. Alger: Ministère de l'Habitat.
- Mircéa, E. (1956). *Le sacré et le profane*. Paris: Gallimard.
- Morel, D. (2001). *Sétif de ma jeunesse*. Nice: Jacques Grandini.
- Moser, G., & Weiss, K. (2003). *Espaces de vie : Aspects de la relation homme – Environnement* (Vol. 396). Paris: Editions Armand Colin.

- Mumford, L. (1964 (1961)). *La cité à travers l'histoire*. Paris: Le Seuil.
- Musselin, C., Catherine, P., Callon, M., Edmard-Duvernay, F., Gadrey, J., & Karpik, L. (2002). *La qualité. Dossier- Débat*. Paris: <https://spire.sciencespo.fr/notice/2441/14so3ejjss8clqq6k5a3hmii04>.
- Naidja, S. (2018). *Rénovation urbaine d'un îlot au centre historique de Sétif et démarche qualité*. Master en Architecture encadré par Rahmani Kelkoul Leila. IAST de Sétif;
- Norberg Schulz, C. (1985). *Habiter vers une architecture figurative*. Paris: le Moniteur.
- Norberg Schulz, C. (1997). *l'Art du lieu*. Paris: Le Moniteur.
- Likert, N., (1983). Echelle de Likert. Dictionnaire usuel de la psychologie. Bords
- ONS (Office National des Statistiques) ALGER. (2011). *RMATURE URBAINE Collections Statistiques N° 163/2011*. Alger: ONS.
- Ordre des Géomètres Experts. (2007). *La Forme Urbaine & l'enjeu de sa qualité*. Lyon: Certu.
- Panerai, P., Depaule, J.-C., & Demorgon, M. (2005). *Analyse urbaine*. Paris: Parenthèses.
- Paquot, T. (2005, 03). habitat, habitation, habiter. Ce que parler veut dire. *Informations sociales*(123), pp. 48-54.
- PDAU. (2010-2011). *PDAU (Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme) PDAU – Intercommunal de Sétif, 2010*. Sétif: Direction de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Équipement.
- Petit Larousse, i. (1984). Paris.
- Pousin, F. (2005). *Figure de la ville et construction des savoirs Architecture, urbanisme, géographie*. Paris: CNRS collection: Espaces et milieux.
- Pousin, F. (2008). Les concepteurs de la ville en quête de l'espace familial (1945-1975). consulté le 21 septembre 2017. URL : <http://strates.revues.org/6722>. URL : <http://strates.revues.org/6722>. consulté le 21 septembre 2017.
- Prenant, A. (1953). Facteurs du peuplement d'une ville de l'Algérie intérieure : Sétif. *Annales de Géographie* , 62(334).
- Pumain, D. (2014). Centralité » in article 46. (<http://www.hypergeo.eu/spip>, Éd.) *Hypergéométrie*.
- QLD, U. (2003). an agenda for urban quality in queensland. (A. n. PDF), Éd.) *AGENDA FOR URBAN QUALITY*.
- Quivy, R., & Campenhoudt, L. V. (2005, première édition 1988). *manuel de recherche en sciences sociales*. Paris: dunod.

- Rahal, m. (2017). *L'UDMA ET LES UDMISTES Contribution à l'histoire du nationalisme algérien*. Alger: Barzakh.
- Rahmani-Kelkoul, L. (2011). *QUALITE ARCHITECTURALE DE L'HABITAT COLLECTIF, Cas d'études à Sétif (Mémoire de Magistère), dirigé par professeur Bellal Tahar*. Sétif: Université Ferhat Abbas, Sétif I, IAST.
- Rahmani-Kelkoul, L., & Chougui, A. (2019, décembre). L'expression des habitants sur la qualité de l'espace urbain - du quartier à la ville : cas de Sétif en Algérie. 9 (20):. *Cinq Continents*, 9(20), pp. 196-225.
- Rahmani Kelkoul, L., & Chougui, A. (2022). Structural qualities of urban space revealed by spatial representation and intelligibility readings: the case of Setif City, Algeria. *urbe. Revista Brasileira de Gestão Urbana*, v. 14, e20210393. <https://doi.org/10.1590/2175-3369.014.e20210393>
- RAMAU 5. (1997). La construction collective de la qualité. *Les cahiers RAMAU 5*.
- RAMAU 5, 2009. *La qualité Architecturale (Acteurs et enjeux)*. Paris: La Villette-Réseau RAMAU-.
- Rekacewicz, P. (février 2012). Algérie-decolonisation. <https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/Algerie-decolonisation>.
- Renzo, P. (2018, Avril 1,2,3). l'architecte allume les consciences . p.14-15. le monde. propos recueillis par Frédéric Edelmann et Isabelle Regnier, Paris.
- Rivalta, L. t. (2003). *Louis Kahn la construction poétique de l'espace*. Paris: Le Moniteur.
- Robert Wood Johnson Foundation, 2005. Living Research Program. PDF
- Rojas, R. V. (2002). *FRAGMENTATION DE LA VILLE et nouveaux modes de composition urbaine*. Paris: L'Harmattan.
- ROPS :laboratoire de recherche opératoire en psychologie et en sciences sociales. (1992). *Le projet un défi nécessaire face à une société sans projet 1992 ED l'Harmattan*. Paris: L' Harmattan.
- Rossi, A. (1990, 1ère ed 1978). *L'Architecture de la ville* (éd. 2ème édition de la traduction française (1990)). (B. Françoise, Trad.) Paris: Livre et communication.
- Rosso, J.-C. (consulté en 2017). https://jeanyvesthorignac.fr/wa_files/info_259-3_20Setif.pdf
- Sabba, D. (2015). *QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC DANS LES CAMPUS UNIVERSITAIRES. CAS DU CAMPUS MOHAMED KHEIDER DE BISKRA* (éd. Mémoire de Magistère en : Architecture 27 septembre 2015). Biskra: Sous la direction de Alkama Djamel. Université Mohamed Kheider – Biskra.
- Saidouni, M. (2000). *éléments d'introduction à l'urbanisme*. Alger: Casbah.

- Samai-Bouadjadja, A. (2016). *Historiographie de l'architecture moderne à Sétif (Algérie), (1930-1962), Actions de modernisation et pluralité d'expression*. Sétif: thèse de doctorat, Institut d'Architecture et des Sciences de la Terre, Département d'Architecture .
- Samai-Bouadjadja, A. (2017). *Sétif Patrimoine Architecture Moderne* (éd. 2017). Alger: El Ibriz.
- SHD: Service historique de la Défense. Paris.
- Shi, L., & Zhu, Q. W. (2018). Urban space and representation in literary study. *Journal of social sciences college of foreign languages, pingdingshan university, china*. DOI: [10.4236/jss.2018.69015](https://doi.org/10.4236/jss.2018.69015).
- Smith, A., & Val, W. (2014 (2015)). in *Le langage de l'architecture Les 26 concepts clés* (Vol. traduit de l'anglais par Jean-Louis Clauzier et Laurence Coutrot). Paris: Dunod.
- Stedma, R. C. (2003). Is It Really Just a Social Construction?: The Contribution of the Physical Environment to Sense of Place. *International Journal*, 16, pp. 671-685.
- Sylvain, S. (2010). *Politique et espace chez Henri Lefebvre*, (Vol. 319p). Paris: Thèse de Doctorat Soutenue le 10 décembre 2010 à l'université de Paris 8 Saint-Denis Sous la direction du Professeur Jean-Louis Déotte.
- Sylvain, M. La Compagnie Genevoise des colonies Suisses de Sétif.
- UrbanDes. (2002). UrbanDes_Indicators. . (UrbanDes_Indicators. pdf (2002).
- URBASE: Bureau d'étude : Urbanisme de Sétif.
- Villard, M., & Bassard, Y. (2002). *Les hauts plateaux sétifiens : Leur Histoire – Des temps immémoriaux à 1962, Tome I : Sétif*. Amicale des hauts plateaux de Sétif – Devoir de mémoire.
- Von Meiss, P. (1993 2ème édition). *De la forme au lieu* . Lausanne: PPUR .
- Wikipédia. (2013). http://fr.wikipedia.org/wiki/Espace_ouvert_urbain (consulté en 2013).
- Wikipédia. dictionnaire en ligne. Néoclassique.
- Zerouati, W. (2020). *Etude de l'impact de la configuration spatiale des espaces intermédiaires extérieurs sur les pratiques sociales des habitants : Cas d'étude à Sétif*. <http://dspace.univ-setif.dz:8888/jspui/handle/123456789/3633>.
- Zerouati, W., & Bellal, T. (2020). Evaluating the impact of mass housings' in-between spaces' spatial configuration on users' social interaction. *Frontiers of Architectural Research*, 9(1), 34–53. <https://doi.org/10.1016/j.foar.2019.05.005>.
- Zévi, B. (1981). *Langage moderne de l'architecture*. Paris: Pocket, Agora.

